

Université Lumière Lyon II
U.F.R. de sociologie et d'anthropologie
THESE pour obtenir le grade de DOCTEUR DE L'UNIVERSITE LYON II
Discipline : sociologie

présentée et soutenue publiquement par Patricia BAUMANN
le 30 mai 2002

Les résidences services pour personnes vivant seules : de nouvelles formes de voisinage

Directeur de thèse : M. Yves GRAFMEYER

M. François ASCHER, Professeur à l'Institut Français d'Urbanisme (Université Paris-VIII). M. Jean-Yves AUTHIER, Maître de conférences à l'Université Lumière Lyon II, habilité à diriger des recherches. M. Thierry BLÖSS, Professeur à l'Université de Provence – Aix-Marseille I. M. Yves GRAFMEYER, Professeur à l'Université Lumière Lyon II.

Table des matières

Remerciements . .	1
RESUME .	3
SUMMARY . .	5
Introduction . .	7
Première partie : construction de la recherche . .	13
CHAPITRE I : de l'intérêt de la recherche . .	13
1. Les ménages d'une personne .	14
Ménages d'une personne et habitat .	24
CHAPITRE II : cadre de recueil et d'interprétation des données .	28
Objet d'étude : les modes de coexistence entre étudiants et actifs . .	29
Cadre théorique . .	32
CHAPITRE III : construction de l'enquête . .	47
Les résidences . .	47
Une enquête principale par entretiens semi-directifs ; de la nécessité de garantir la crédibilité des informations recueillies . .	59
CHAPITRE IV : les habitants .	70
Composition générale de la population des résidences .	70
Les habitants interrogés par entretiens .	73
Deuxième partie : les modes de coexistence entre habitants à l'étude .	89
chapitre I : vers la découverte d'une configuration relationnelle du type établis-marginaux . .	89
Relations de voisinage, perceptions mutuelles et rapport aux espaces communs .	90
Une configuration relationnelle du type établis-marginaux .	131
chapitre II : fondements de la hiérarchie des statuts et intérêt des étudiants à stigmatiser les actifs .	139
Les fondements de la légitimité du pouvoir symbolique des étudiants .	140
2. Intérêt des étudiants à discréditer les actifs : assurer leur intégration au milieu étudiant .	154

Conclusion . .	160
chapitre III : la carrière morale des actifs en tant qu'individus stigmatisés .	161
De l'intérêt de mobiliser le concept de carrière .	161
2. Les trois phases de la carrière morale des actifs .	164
3. Conclusion . .	183
chapitre IV : formes de différenciation entre les résidences .	187
1. La résidence A : des relations particulièrement conflictuelles . .	187
2. La résidence B : des relations relativement pacifiées .	192
3. La résidence C : un rapport de forces particulièrement inégalitaire .	196
4. La résidence D : des actifs à résidence unique plus soudés, des relations intenses avec la responsable .	197
5. Conclusion . .	198
Conclusion .	201
1. Les formes de coexistence entre étudiants et actifs : une configuration relationnelle du type établis-marginaux .	201
2. Figure de l'adulte et monorésidentialité .	204
3. Vers une analyse des transformations des rapports de forces entre étudiants et actifs . .	208
Bibliographie . .	209
Annexe I Grilles d'entretien .	217
1. Grille d'entretien des habitants .	217
2. Grille d'entretien des responsables des résidences .	226
Annexe II Fiches récapitulatives et fiches emploi du temps . .	229
1. Fiches récapitulatives .	229
2. Fiches emploi du temps : quelques exemples .	232
Informations provenant des fiches emploi du temps Etienne, 27 ans, chef d'équipe dans une grande surface . .	233
Informations provenant des fiches emploi du temps Gérard, 44 ans, travailleur social .	234
Informations provenant des fiches emploi du temps Christian, 47 ans, rédacteur dans une administration . .	234
Informations provenant des fiches emploi du temps Alexandra, 25 ans, étudiante	235

en 3 ^{ème} cycle d'école de commerce .	
Informations provenant des fiches emploi du temps Amélie, 23 ans, étudiante en licence d'ethnologie . .	236
Informations provenant des fiches emploi du temps Christophe, 20 ans, étudiant en 2 ^{ème} année de classes préparatoires . .	237
Informations provenant des fiches emploi du temps Bastien, 21 ans, cariste .	238
Informations provenant des fiches emploi du temps Fabrice, 37 ans, directeur régional d'une entreprise . .	239
Informations provenant des fiches emploi du temps Fabien, 31 ans, attaché commercial .	240
Informations provenant des fiches emploi du temps Arthur, 26 ans, objecteur de conscience . .	241
Informations provenant des fiches emploi du temps Alain, 19 ans, étudiant en 1 ^{ère} année de Deug de sociologie .	242
Informations provenant des fiches emploi du temps Caroline, 22 ans, étudiante en 4 ^{ème} année d'orthophonie .	243
Informations provenant des fiches emploi du temps Delphine, 22 ans, étudiante en BTS force de vente .	244
Annexe III Les questionnaires .	247
1. Questionnaire résidence B .	247
2. Questionnaire résidence C .	250
3. Questionnaire résidence D .	255

Remerciements

Mes remerciements vont d'abord à M. Yves Grafmeyer, directeur de cette recherche, qui a été disponible et présent, et qui a su valoriser mes initiatives comme cadrer ou recadrer mon travail lorsque cela était nécessaire.

Ils vont à Odile Rissoan-Joly avec qui j'ai eu l'occasion de discuter de ma recherche.

Je tiens à évoquer Roselyne Saulnier et Olivier Vignon qui ont participé à la relecture et à la mise en page finales.

Je remercie également mes proches (et plus particulièrement ma mère) pour leur soutien et leurs encouragements.

Mes remerciements vont enfin aux responsables des résidences et aux habitants qui ont eu la gentillesse d'accepter d'être interviewés.

RESUME

Les résidences services ont pour particularités de rassembler essentiellement de petits logements (équipés et meublés), de comprendre des espaces collectifs (une laverie, une salle de télévision, etc.) et d'accueillir un type de ménage particulier : des ménages d'une personne. Leur apparition récente marque une rupture avec la façon dont est traditionnellement envisagé le logement des personnes vivant seules, et qui consiste à rassembler des individus homogènes du point de l'âge (les maisons de retraite) ou de la condition (les résidences étudiantes, les foyers pour jeunes travailleurs). Ici, la structure domestique apparaît comme le critère discriminant et est au contraire revendiquée une "transversalité" des situations.

Cette recherche vise à saisir et analyser les effets qu'induit sur la sociabilité de voisinage (relations et perceptions mutuelles), l'agrégation d'habitants unis du point de vue de la situation domestique mais différenciés sous d'autres critères. Elle montre que les deux principales catégories d'habitants (des étudiants et des non-étudiants) forment une configuration relationnelle du type établis-marginaux (référence à Norbert Elias, *Logiques de l'exclusion*). Les non-étudiants sont en position défavorable dans le rapport de forces qui les oppose aux étudiants (ce sont les "marginiaux"). Ils sont stigmatisés, leur présence est imposée comme incongrue, illégitime. Ceci nous conduit à nous intéresser aux fondements de la hiérarchie des statuts et du pouvoir symbolique des étudiants, ainsi qu'à la façon dont les non-étudiants intériorisent, vivent, interprètent et gèrent le processus de stigmatisation.

SUMMARY

Residential apartment buildings with services for singles : new forms of neighbourhood

The residential flats with services have the characteristics of gathering small housings (equiped and furnished), of including collective areas (laundry room, TV room, etc.) and of greeting a type of special household : single household. Their recent appearance shows the break with the way accomodation of people living alone is traditionally considered, and which consists in gathering standard-aged individuals (old people's homes) or people from the same background (students'housings, young workers'hostels). Here, the domestic structure appears as the discriminating criterior and a "transversality" of situations is claimed instead.

This research aims at understanding and analysing the effects which the aggregation of inhabitants – close regarding their domestic situations but diverse under other criteriors – infers on the sociability of the neighbourhood (mutual perceptions and relations). It shows that the two main categories of inhabitants (students and non-students) constitue a relational configuration of the type established/unconventionals (reference to Norbert Elias, *Logiques de l'exclusion*). Non-students are in an unfavorable position in power struggle which brings them into conflict with the students (they are "the unconventionals"). They are stigmatized. Their présence is imposed as weird and illegitimate. It leads us to take interest in the foundations of the status hierarchy, and of the symbolic power of students as well as in the way non-students internalyse, live, interpret and control the stigmatization process.

Introduction

Les résidences sur lesquelles notre attention s'est portée ont plusieurs particularités. Elles rassemblent essentiellement de petits logements (des studios), toujours équipés (réfrigérateur, matériel de cuisson, etc.) et pour la plupart meublés. Elles comprennent également des services et espaces collectifs (une laverie, une salle commune, une salle de gymnastique, des distributeurs de boissons, etc.). Surtout, elles accueillent un type de ménage particulier : des ménages d'une personne.

La première résidence de ce type dont j'ai eu connaissance et où j'ai réalisé la première enquête (que j'ai renommée la résidence A) faisait référence explicitement au statut de célibataire afin de se définir. Les termes employés appelaient de suite à se questionner sur la population habitante (l'idée de résidences *pour* célibataires s'imposant rapidement). Mes impressions lorsque je me rendis sur les lieux furent spontanément mêlées d'interrogations et de curiosité. Qui pouvait bien habiter une résidence telle que celle-ci ? Les réponses que j'imaginai renvoyaient alors au thème de la solitude, à la souffrance qu'elle devait impliquer, au désir de rencontrer "l'âme sœur", à l'idée que les espaces collectifs favorisaient les rencontres, etc.

Il parut indispensable de prendre distance avec ce rapport spontané au terrain d'enquête sans écarter pour autant ces premières représentations. **«Le principe durkheimien de la connaissance sociologique selon lequel " il faut traiter les faits sociaux comme des choses" reflète l'expérience propre de tout chercheur qui, aux impressions particulières, s'efforce de substituer un corps de connaissances aussi indépendant que possible de son rapport primitivement établi au monde social. [...]**

Obstacle à la connaissance, l'expérience peut aussi être traitée à la manière d'une information. Elle fait partie du monde social et doit donc à ce titre être prise pour objet d'analyse : l'adhésion, la répulsion, l'embarras... qui en constituent la coloration singulière sont des propriétés analysables par l'entendement scientifique¹ .

Ainsi, ces premières réactions – comme souvent celles de ceux que j'informais plus tard de mon travail – sont éloquentes, car elles illustrent bien les principales confusions concernant les ménages d'une personne.

La première renvoie à amalgamer ménage d'une personne et célibat² . La seconde concerne l'association entre célibat, isolement et solitude³ . Pourtant ces catégories sont très distinctes : ***«le célibat renvoie à l'état civil, le fait de vivre seul dans son logement à la composition du ménage, l'isolement proprement dit à une faiblesse (qui reste bien sûr à définir) de l'inscription relationnelle, la solitude à un sentiment éprouvé et pouvant se traduire en pathologie»***⁴ .

L'ensemble de ce questionnement spontané était en même temps chargé d'une certaine forme de suspicion. Il illustrait finalement les préjugés qui sont parfois associés au statut de célibataire, au «doigt accusateur»⁵ de la société qui porte un regard méfiant sur ceux qui s'éloignent du modèle de vie privée dominant (celui qui valorise la famille et le couple notamment).

Ses premiers sentiments n'étaient sans doute pas non plus indépendants de la spécificité de ces résidences et de leur caractère innovant, qui en rendent l'étude particulièrement intéressante. Elles rassemblent nous l'avons dit des ménages d'une personne. Plutôt historiquement considérés comme "atypiques", ces ménages sont à présent en pleine expansion en France et dans bon nombre de pays développés. L'existence de telles résidences illustre une forme d'adaptation du logement aux transformations de la famille. Elle marque également une rupture avec la façon dont est traditionnellement envisagé le logement des personnes vivant seules, et qui consiste à rassembler des individus homogènes du point de l'âge (les maisons de retraite) ou de la condition (les résidences étudiantes, les foyers pour jeunes travailleurs). Ici, la structure domestique apparaît comme le principal critère discriminant, et est au contraire revendiquée une sorte de "transversalité" des situations, comme l'illustre les propos tenus

¹ CHAMPAGNE, LENOIR, MERLLIE, PINTO, 1996, p. 8.

² Le nom de la résidence A qui fait référence explicitement au statut de célibataire favorise cette confusion.

³ L'amalgame entre ménages d'une personne et isolement est très présent dans les médias. Il est aussi parfois réalisé dans les travaux de recherche lorsque le terme "isolé" est utilisé afin de nommer les personnes vivant seules. Notons à cette occasion que le terme "seul" représente en lui même cette confusion puisqu'il peut définir le fait d'être objectivement seul (donc sans compagnie) comme le fait de se sentir seul (au sens d'esseulé).

⁴ KAUFMANN, 1994b, p. 594.

⁵ KAUFMANN, 1999.

dans la brochure de présentation de l'une de ces résidences : « **ces petits appartements permettent à des personnes seules, ménages sans enfant, personnes âgées ou étudiants, célibataires, veufs ou divorcés, de se loger** » confortablement tout en bénéficiant sur place de nombreux équipements et services ».

Logement et structures familiales sont donc ici intimement liés. Et c'est l'un des intérêts de cette recherche de se situer à la jonction, au carrefour de thématiques ou de champs de recherche traditionnellement distingués : la sociologie de la famille et celle de l'habitat.

Cependant, les différentes catégories d'habitants précédemment cités, se distribuent de manière très inégale au sein des résidences. Il apparaît ainsi que la population se polarise autour de deux catégories d'habitants : des étudiants présents de façon massive, et des actifs⁶ (des hommes entre 25 et 50 ans salariés moyens et supérieurs d'entreprises, le plus souvent privées).

Les premiers représentent un groupe relativement homogène du point de vue de l'âge et du niveau d'études (moins de 23 ans, premier cycle d'études) du type d'établissement fréquenté (l'université) et de la situation résidentielle (décohabitation partielle d'avec le domicile familial).

Les seconds constituent un groupe plus hétérogène. Ceux que nous avons nommés les actifs à double résidence sont présents dans les lieux pour des raisons professionnelles. Leur habitation principale se situe ailleurs. Ils la rejoignent tous les week-ends afin d'y retrouver leur épouse et leurs enfants. Ils se différencient des actifs à résidence unique dont la résidence principale est le logement occupé au sein des résidences, et dont les positions et trajectoires de vie sont plus diversifiées.

Si ces habitants ont pour point commun de vivre seul dans leur logement, c'est finalement à des formes très différentes de la vie "solitaire" que cette recherche nous permet de nous intéresser. Derrière l'homogénéité en termes de structure domestique, se dissimule des situations de vie privée diversifiées qui nous incitent, si l'on en doutait encore, à refuser l'amalgame entre ménages d'une personne et célibat comme à valoriser les liens possibles entre monorésidentialité et vie conjugale.

Quel est l'objet de notre étude ? Cette recherche vise de manière plus spécifique à analyser les modes de coexistence entre les deux principales catégories d'habitants : les étudiants et les non-étudiants. Comment se perçoivent-ils ? Quelles relations entretiennent-ils ? Quel rôle les espaces collectifs jouent-ils au niveau des relations de voisinage ? Quels enjeux sous-tend le mode de structuration des relations ?

Il s'agit finalement de nous interroger sur les effets que peuvent produire, dans ces contextes particuliers et en matière de sociabilités de voisinage, l'agrégation d'habitants unis du point de vue de la situation domestique mais différenciés sous d'autres critères (caractéristiques socio-démographiques, positions et trajectoires de vie, etc.).

⁶ Le terme "actifs" renvoie tout au long de l'exposé de cette recherche à l'ensemble des habitants non-étudiants (voir *infra*, première partie, chapitre IV, 2.1.). Ces deux termes seront indifféremment employés (et notamment afin d'éviter les redondances), les non-étudiants inactifs étant rares au sein des résidences.

La population des résidences, à travers ses traits les plus saillants, implique également de nous pencher sur des processus sociaux très actuels (la multiterritorialité, les arbitrages entre travail et famille, la mobilité professionnelle et résidentielle, la décohabitation, le célibat, etc.) et sur le rôle qu'ils sont susceptibles de jouer sur les formes de coexistence entre les habitants.

Le cadre de recueil et d'analyse des données vise à prendre en compte aussi bien les caractéristiques propres aux habitants (positions et trajectoires de vie, structure du réseau de sociabilité), celles propres aux contextes résidentiels où s'actualisent les relations entre les habitants (cadre bâti, configuration relationnelle de la population, gestion des résidences, histoire des immeubles) comme leur mode d'articulation. En ce sens, il mobilise une conception du processus de socialisation qui tend à considérer aussi bien les expériences socialisatrices antérieures (processus de transmissions) que « **les éléments ou la configuration de la situation présente** »⁷.

Une première enquête exploratoire a été réalisée au sein d'une résidence avec services pour ménages d'une personne (la résidence A) dans le cadre du D.E.A. de sociologie et sciences sociales de l'Université Lyon II⁸. Elle avait pour objectif de recueillir des informations concernant les habitants (positions et trajectoires de vie) et d'analyser les manières d'habiter ainsi que les relations de voisinage⁹. L'étude de ces dernières s'est révélée particulièrement intéressante. Elle a notamment permis de repérer un mode de structuration des perceptions et relations entre habitants ne se fondant pas sur les oppositions traditionnellement mises en évidence (anciens/nouveaux habitants ; propriétaires/locataires).

Afin de prolonger ce premier travail, et de saisir dans quelle mesure ce qui avait été observé et analysé au sein de la résidence A, se retrouvait au sein de contextes résidentiels comparables, trois résidences ont fait l'objet d'une enquête (les résidences B, C, D).

L'exposé qui va suivre se fonde sur l'étude de ces *quatre contextes résidentiels* situés à Lyon. Au total, *soixante-cinq ménages* ont été interrogés par entretiens semi-directifs¹⁰. Les résidences sélectionnées ont suffisamment de caractéristiques communes pour qu'une comparaison entre elles soit pertinente, et qu'une analyse transversale des résultats soit favorisée.

⁷ LAHIRE, 1998, p. 60.

⁸ BAUMANN Patricia, *Analyse des formes d'ajustement entre la résidence services "Célibataires 12" et ses habitants*, mémoire de D.E.A. soutenu en septembre 1996.

⁹ Vingt entretiens semi-directifs ont été réalisés. Des données statistiques ont également permis de connaître avec précision la façon dont se structurait socialement la population de l'immeuble.

¹⁰ A la fin de chaque entretien une "fiche emploi du temps" était rédigée visant à appréhender les activités et relations de sociabilité des habitants durant les sept jours précédant l'entretien. Les responsables des quatre résidences ont également été interviewés. L'enquête par entretiens a été complétée d'une enquête par questionnaires (visant à saisir la structure sociale de la population), et d'observations (cependant relativement limitées).

Après avoir précisé davantage l'intérêt scientifique que représente l'objet de cette recherche, le cadre de recueil et d'interprétation des données, la façon dont ont été conçues les différentes enquêtes, ainsi que les principales caractéristiques de la population de ces immeubles (première partie) nous nous centrerons sur l'étude des formes de coexistence entre les résidents ainsi que sur les enjeux qu'elles sous-tendent (deuxième partie).

Première partie : construction de la recherche

CHAPITRE I : de l'intérêt de la recherche

La construction de la recherche s'est articulée autour de deux axes : le choix du terrain de recherche ¹¹ (les résidences services pour ménages d'une personne), et l'élaboration de l'objet d'étude (les modes de coexistence entre habitants).

Dans un premier temps, nous insisterons sur l'intérêt que représente l'analyse des ménages d'une personne, ainsi que sur les enjeux que pose la manière de les définir et de les appréhender. Nous exposerons également quelques éléments de repères historiques afin de donner sens à leur augmentation.

Nous aborderons par la suite la question de l'articulation entre ménages d'une personne et logement, et développerons l'idée selon laquelle ces résidences représentent un type d'habitat innovant.

¹¹ Nous parlons de "terrain de recherche" car notre étude a été élaborée à partir du choix d'un type d'habitat particulier. Il se distingue du "terrain d'enquête" qui rassemble les quatre résidences où l'enquête proprement dite a été réalisée.

1. Les ménages d'une personne

Les habitants, dont nous avons pour objectif d'analyser les modes de coexistence, ont pour particularité de vivre seuls dans leur logement. Il convient de préciser quelques données de cadrage concernant les ménages d'une personne, et cela afin de mieux comprendre ce qu'implique leur étude.

Quelle est la proportion des ménages d'une personne en France par rapport à l'ensemble des ménages ? Comment se distribuent-ils selon l'âge, le sexe, la position sociale ?

En quoi la façon de les définir et de leur donner sens a-t-elle des conséquences sur leur recensement comme sur la façon de les étudier ? En quoi l'augmentation des ménages d'une personne s'inscrit-elle dans un mouvement historique plus large : le processus d'individualisation du social ?

1.1. Vue d'ensemble

Le nombre des personnes vivant seules ne cesse d'augmenter en France depuis les années soixante. De l'ensemble des ménages, ceux d'une personne ont eu le développement le plus rapide (leur effectif augmentant deux à trois fois plus vite que le nombre des autres types de ménages). Ils représentaient 19% des ménages vers 1950, 20% vers 1960, 22% vers 1970, 24% vers 1980, 27% en 1990/91, 28% en 93/94¹². En 1998, 30% des ménages étaient des ménages d'une personne (soit 12% de la population)¹³.

Ce mouvement est constaté aussi en Europe : sur l'ensemble des douze pays européens, plus d'un ménage sur quatre en moyenne est un ménage d'une personne. Il semble s'être diffusé du Nord vers le Sud et l'augmentation se révèle plus importante et plus rapide dans les grandes villes que dans les campagnes¹⁴. L'augmentation des ménages d'une personne est aussi massive aux Etats-Unis et au Canada où leur nombre, pour ce dernier, a même quadruplé entre 1960 et 1981¹⁵.

Une part importante de ces ménages comprend des personnes âgées : la moitié a 65 ans et plus en 1981¹⁶. Ceci s'explique notamment par le fort déclin de la cohabitation entre les générations aux âges élevés, et par l'allongement de la durée de la vie¹⁷. Ce

¹² KAUFMANN, 1999, p. 181.

¹³ PAN KE SHON, 1999.

¹⁴ La distribution spatiale des ménages d'une personne en France varie notamment selon l'âge et le niveau d'urbanisation : ils sont plus jeunes à mesure que le niveau d'urbanisation monte (LAVERTU, 1993).

¹⁵ ROUSSEL, 1983, p. 997.

¹⁶ *Idem*, p. 1001.

sont principalement des femmes qui vivent seules à ces âges : en 1996 **«la part des femmes vivant seules dans leur logement passe d'environ 20% entre 60 et 64 ans, à 60% pour les plus de 80 ans. Les hommes âgés sont moins souvent seuls dans leur logement : en 1996, 12% vivent seuls entre 60 et 64 ans, et 26% après 80 ans »**¹⁸ .

Mais les principaux responsables de l'accroissement des monoménages sont les individus ayant entre 20 et 35 ans. Entre 1984 et 1996 leur pourcentage a augmenté sensiblement¹⁹ . Cette augmentation est pour une part liée au report des engagements familiaux, et au fait que lorsque les enfants quittent le domicile familial (de plus en plus tardivement), c'est plus souvent qu'auparavant pour vivre seul.

Une proportion importante des ménages d'une personne sont des femmes. Ceci est surtout vrai pour les catégories les plus âgées (les femmes ont une espérance de vie supérieure aux hommes) et les plus jeunes (les filles décohabitent plus tôt que les garçons). Aux âges intermédiaires, le déséquilibre entre les sexes apparaît faible. En cas de divorce, les femmes ont plus souvent la garde des enfants : elles sont alors comptées comme familles monoparentales. Au niveau européen, **«globalement il y a deux fois plus de femmes que d'hommes en situation de ménage d'une personne mais entre 30 et 45 ans les hommes sont plus nombreux»**²⁰ .

Pour ceux qui exercent une activité professionnelle, la distribution des ménages d'une personne en termes de position sociale, révèle l'existence d'une surreprésentation de deux catégories, les plus pauvres et les plus aisées, surtout lorsque l'on croise la dimension sociale avec le sexe. Les femmes se mariant plutôt avec des hommes qui ont une position sociale supérieure à la leur, deux catégories se trouvent pénalisées sur le marché matrimonial et conjugal : les hommes salariés agricoles et les femmes diplômées²¹ . Cependant, l'accès au logement ne se distribuant pas de manière égale selon les milieux sociaux, et étant même un indicateur d'intégration sociale, les catégories les plus précaires ne peuvent accéder à un logement indépendant et n'apparaissent donc pas dans les statistiques. Ces dernières sont d'une manière générale à nuancer lorsque les données sont issues des recensements généraux de la population. Ainsi, si l'augmentation massive des ménages d'une personne au niveau de l'ensemble des pays

¹⁷ Pour 1999, l'espérance de vie est estimée à 74,9 ans pour les hommes et 82,3 ans pour les femmes. L'écart entre l'espérance de vie des hommes et celle des femmes est de sept ans et demi (KERJOSSE, 2000).

¹⁸ FLIPO, LE BLANC, LAFERRERE, 1999.

¹⁹ Cette augmentation concerne toutes les classes d'âge entre 20 et 35 ans. Pourcentage des hommes vivant seuls dans un logement en 1984 et 1996 : en 1984, 7% des hommes de 20-23 ans vivaient seuls dans un logement (12% en 1996) ; 9% des hommes de 24-27 ans (16% en 1996) ; 8% des hommes de 28-31 ans (14% en 1996) ; 6% des hommes de 32-35 ans (10% en 1996). Pourcentage des femmes vivant seules dans un logement en 1984 et 1996 : en 1984, 10% des femmes de 20-23 ans vivaient seules dans un logement (15% en 1996) ; 10% des femmes de 24-27 ans (14% en 1996) ; 6% des femmes de 28-31 ans (10% en 1996) ; 5% des femmes de 32-35 ans (7% en 1996). FLIPO, LE BLANC, LAFERRERE, 1999.

²⁰ KAUFMANN, 1994a, p. 941.

²¹ SEGALEN, 1993 ; DE SINGLY, 1993 ; KAUFMANN, 1994.

européens n'est pas contestable, il semble que leur nombre soit sous ou surestimé selon les pays²².

1.2. Définir et donner sens au fait de vivre seul

Si les monoménages sont difficiles à comptabiliser, c'est pour une part que leur définition ne va pas de soi. En partant de la façon dont ils sont appréhendés dans les recensements de la population, nous allons nous interroger sur les principes que sous-tend leur définition. Les repérer et les analyser apparaît indispensable afin de neutraliser les représentations communes pouvant "parasiter", ou pour le moins orienter, l'étude de ces ménages.

1.2.1. Du recensement général de la population...

Le recensement de 1990 (comme les précédents...) tel qu'il a été construit et traité, ne favorise pas le recensement "rigoureux" des personnes vivant seules. Il contribue plutôt à sous-estimer leur nombre. Cette sous-estimation a notamment pour cause la définition du ménage retenue par l'Insee, qui tend à exclure certaines catégories de ménages qui auraient pu éventuellement être considérées comme des ménages d'une personne : **«on appelle ménage l'ensemble des occupants d'un même logement (occupé comme résidence principale), quels que soient les liens qui les unissent. [...] Toute personne résidant la plus grande partie de l'année dans un logement doit être recensée dans ce logement, qui constitue sa résidence principale, et elle ne doit pas être recensée dans un autre logement»**²³.

Ainsi, les individus qui ont une double résidence (par exemple ceux qui occupent seul un logement indépendant la semaine du fait de l'éloignement entre leur domicile et leur lieu de travail) sont rattachés à leur résidence principale. Ils constituent pourtant des ménages d'une personne, au moins une partie de la semaine. Leur cadre de socialisation et d'échanges sociaux se situe pour une part ailleurs que dans le contexte environnemental de leur résidence principale. Ceci n'est pas sans conséquence, aussi bien pour l'individu concerné que pour sa famille. Les implications peuvent être multiples et toucher des dimensions importantes de la vie quotidienne : organisation domestique, relations entre les membres de la famille, relations amicales et familiales, rapport au travail, activités hors travail, etc.

Pour pallier ce problème, l'Insee a introduit lors du recensement de 1990, une nouvelle catégorie de logements : «les logements utilisés occasionnellement»²⁴. Leur part est de 1% en 1990. Si l'introduction de cette catégorie a été jugée très intéressante, elle a créé des difficultés au moment de la collecte des informations : les individus ont

²² Le cas de l'Allemagne est intéressant à noter de ce point de vue là, puisque lors des recensements, un même individu peut apparaître dans deux ménages différents si ce dernier occupe deux logements, ce qui n'est pas le cas dans les autres pays (ROUSSEL, 1983, p. 996).

²³ « Le recensement de la population 1999. Préparation (I) », *Insee Méthodes*, n°79-80, pp. 198-199.

²⁴ L'introduction de cette catégorie révèle à elle seule l'importance du phénomène.

associé cette catégorie à celle des «résidences secondaires» (pourtant présente par ailleurs). De ce fait, les résultats qui ont été diffusés, présentaient une catégorie commune rassemblant «logements occasionnels» et «résidences secondaires». Pour le recensement 1999, des précautions ont été prises et une autre formulation s'est imposée : «logement utilisé comme habitation pour des raisons professionnelles par une personne ayant sa résidence ailleurs».

Un autre point contribue à la sous-estimation du nombre des ménages d'une personne : la population considérée comme hors ménage qui apparaît peu dans les statistiques. En effet, elle rassemble des personnes vivant en communautés (foyers de travailleurs, cités universitaires et foyers d'étudiants, maisons de retraite et hospices, hôpitaux, communautés religieuses, centres d'hébergement et d'accueil, etc.) dont certaines pourraient être considérées comme des ménages d'une personne²⁵.

Enfin, le recensement des étudiants pose aussi des difficultés : certains sont parfois déclarés par leurs parents (ou se déclarent eux-mêmes) comme résidant au domicile familial, alors qu'ils habitent, au moins une partie de la semaine, un logement indépendant sur leur lieu d'études.

1.2.2. ... à une autre définition des ménages d'une personne

Jean-Claude Kaufmann a porté particulièrement attention à ces problèmes de définitions et à leurs conséquences sur le recensement des personnes vivant seules. Afin d'éviter toute ambiguïté (amalgame entre ménage d'une personne et célibataire notamment), il propose d'employer les termes de «monohabitants», «monorésidents» ou «monoménages».

Insistant sur les différences de définitions des ménages d'une personne d'un pays européen à l'autre et sur la nécessité de les homogénéiser, il invite également à élargir la catégorie à toutes les personnes vivant hors couple. Pourraient être alors comptabilisés selon lui les ménages multiples (ménages de plusieurs personnes non apparentées comme par exemple le regroupement d'étudiants dans un même appartement) et les ménages monoparentaux (**«composés d'un seul adulte, ces ménages peuvent être associés à la catégorie des monohabitants dans une définition large»**²⁶). Il s'agirait aussi d'exclure de la catégorie des monohabitants, les couples non-cohabitants qui sont souvent recensés comme vivant hors couple alors qu'ils ne se perçoivent pas comme tel. Selon nous, vouloir élargir la définition des monohabitants aux personnes vivant hors couple revient à confondre deux dimensions antinomiques : dès lors que les ménages d'une personne sont définis comme des personnes vivant seules dans leur logement, il nous semble impossible d'en élargir la définition aux personnes vivant hors couple, et partageant éventuellement un espace d'habitation avec d'autres personnes. Une

²⁵ Une partie des personnes vivant en communautés est considérée comme des « doubles comptes ». Il s'agit des personnes comptées deux fois, dans deux communes différentes. C'est le cas notamment des personnes vivant en foyers de travailleurs ou cité universitaire et qui ont déclaré leur adresse personnelle dans une autre commune que celle de la collectivité dans laquelle ils vivent. Les « doubles comptes » ne font pas partie de la population des ménages.

²⁶ KAUFMANN, 1994a, pp. 938-939.

confusion entre “vie hors couple” et vie “solitaire” apparaîtrait alors. De ce point de vue là, il nous semble au contraire pertinent de considérer comme monohabitants les personnes vivant seules et entretenant une relation amoureuse stable. Dans le même sens, ceux que Jean-Claude Kaufmann appellent «les solos» (les personnes vivant seules et n’entretenant pas de relation amoureuse stable) représentent une forme particulière de monorésidentialité.

L’élargissement de la définition des ménages d’une personne à ceux vivant hors couple avait notamment pour objectif et intérêt de desserrer la rigidité du concept de «monohabitant», et d’approcher ce qui se jouait au niveau de la vie hors couple. En même temps, il révèle une sorte de glissement dans l’appréhension du phénomène qui n’est pas anodin, puisqu’il tend à associer monorésidentialité et absence de lien amoureux stable. Or, s’intéresser aux gens vivant seuls, quelle que soit leur situation matrimoniale ou conjugale, est tout autant pertinent : cela permet de voir d’autres dimensions importantes de la monorésidentialité et notamment ce qui touche à la multiterritorialité. Cette recherche a notamment pour intérêt d’appréhender, au-delà d’une situation commune (vivre seul), les différences en matière de vie privée. La dimension conjugale ou matrimoniale n’est pas donnée ou connue par avance. Il s’agira plutôt de voir dans quel «état-type de vie affective et sexuelle» les ménages auxquels nous allons nous intéresser s’inscrivent. Jean-Claude Lavigne et Marie-Thérèse Arbet définissent trois états-types²⁷ :

- **«l’abstinence qui se donne à voir dans le veuvage ou le célibat stable et strict» ;**
- **« la relation homo ou hétérosexuelle privilégiée, socialement reconnue ce qui suppose une certaine durée - avec habitats séparés».** Encore une fois, peuvent être compris selon nous dans cette catégorie, les gens mariés qui vivent partiellement seuls pour raisons professionnelles par exemple ;
- **«les relations libertaires, d’autant plus secrètes qu’elles sont plus courtes, aléatoires, fragiles...»**

Ces états-types sont pertinents car ils évitent la confusion entre vie “solitaire” et vie hors couple, entre la composition du ménage et l’état civil (le célibat).

1.2.3. La monorésidentialité s’inscrit par séquences dans la trajectoire biographique

Un point important caractérise la monorésidentialité : son aspect séquentiel, le fait qu’elle s’inscrit par séquences, par moments, dans le parcours biographique des individus. **«En fonction des circonstances de sa vie et de celle des individus qui lui sont étroitement associés, une personne peut successivement faire partie des “personnes seules” puis ne plus en faire partie»²⁸.**

La probabilité de vivre seul est particulièrement plus forte à certains moments de la

²⁷ LAVIGNE, ARBET, 1992, p. 17.

²⁸ HASKEY, 1990, p. 261.

trajectoire biographique (séparation, divorce, décès du conjoint ou du compagnon). Les séquences de vie solitaire sont alors de durée très variable selon les individus, et notamment selon la combinaison âge – statut matrimonial – sexe. Elles sont plus longues à mesure que l'on avance dans la pyramide des âges et dans le cycle de vie. Après une séparation, les femmes se remettent moins souvent et moins vite en couple que les hommes : ayant souvent la garde des enfants, elles préfèrent reporter dans le temps une nouvelle union.

Le caractère séquentiel de la monorésidentialité illustre pour une part l'idée selon laquelle **«le pourcentage de personnes vivant seules à un moment donné ne signifie pas que dans notre société une telle proportion de la population ait choisi la solitude domestique comme mode de vie»**²⁹. Cependant, contrairement à Louis Roussel, nous ne pensons pas que ce soit uniquement une **«conception générale du couple et de la famille [qui] conduit, à un certain moment du cycle de vie, à vivre seul»**³⁰. La vie "solitaire" ne représente pas forcément un contre modèle à la conjugalité, mais plus largement **«un contre modèle de réalisation personnelle»**³¹. Ceci est le cas lorsque le fait d'habiter seul n'est pas directement lié à la dimension conjugale (l'individu vivait auparavant avec des membres de sa famille, des amis ou en institution) et lorsque la monorésidentialité est partielle (des arbitrages entre "le professionnel", "le conjugal" et "le familial" expliquent alors plutôt le choix de la double résidence).

Mais si la monorésidentialité s'inscrit par séquences dans le parcours de vie des individus, il ne faut pas pour autant en conclure que ceci la caractérise de manière propre. Les statuts matrimoniaux et familiaux se multipliant et se succédant durant la vie, la biographie des individus est de plus en plus diversifiée, et c'est donc la trajectoire familiale dans son ensemble qui est de plus en plus séquencée. De ce point de vue là, le concept de "cycle de vie" comprend des limites. Dans sa définition stricte, est pris pour référence un modèle de vie privée adulte linéaire et normatif, plus rarement réalisé de nos jours. En effet, les étapes du cycle de vie traditionnellement retenues, se fondent sur la référence au couple (unique) et à son histoire (entrée dans la vie de couple, naissance, éducation puis départ des enfants notamment). Les individus formant de plus en plus souvent successivement plusieurs couples, et/ou pouvant "court-circuiter" certaines étapes de la vie familiale, il apparaît davantage pertinent de prendre comme référence l'individu, et cela sans préjuger des différentes étapes biographiques qu'il peut traverser. De ce point de vue là, nous préférons le terme de trajectoire biographique³² à celui de cycle de vie.

1.3. Quelques éléments historiques : transformations de la famille et processus d'individualisation du social

²⁹ ROUSSEL, 1989, p. 1002.

³⁰ *Idem.*

³¹ KAUFMANN, 1994a, p. 951.

³² TROST, 1987.

Nous avons précisé précédemment que la vie familiale était aujourd'hui plus séquencée, ce qui participait à l'augmentation des ménages d'une personne (le passage d'un type de ménage à un autre impliquant des périodes de vie "solitaire" jouant éventuellement le rôle de périodes de transition). Afin de mieux percevoir les enjeux de cette augmentation nous allons la resituer dans un contexte historique plus large. Ainsi, nous montrerons que la vie "solitaire" peut être considérée comme une des manifestations d'un mouvement historique plus profond : l'individualisation du social dans la vie privée³³. Nous exposerons de façon **schématique** les éléments de ce processus qui nous semblent les plus significatifs, l'objectif étant modestement d'exposer les informations permettant de donner un minimum d'épaisseur historique à notre propos³⁴.

Nous aborderons donc rapidement trois points : le passage de la famille traditionnelle à la famille moderne ; les enjeux de cette transformation par rapport au développement du processus d'individualisation du social ; les conséquences de ce processus sur la famille contemporaine.

La famille telle que nous la connaissons aujourd'hui n'a pas toujours existée ; elle n'a pas toujours été aussi centrée sur le bien-être de ses membres comme elle l'est aujourd'hui. La famille ancienne, celle qui caractérisait notamment le Moyen-Age était essentiellement tournée vers la protection des biens, l'entraide, le métier. La dimension affective (l'amour entre les époux par exemple) n'était pas indispensable à l'existence de la famille et à son équilibre.

Louis Roussel qualifie ainsi la famille ancienne :

«Famille merveilleuse au regard de certains de nos contemporains, famille inhumaine pour les autres. Famille solide, dans ses principes, pour compenser la faiblesse de l'Etat et, le plus souvent son absence. Famille tiède aussi parce qu'elle ne pouvait prendre le risque de la passion. Famille quotidiennement sage, mais immergée parfois dans l'ivresse éphémère de la fête collective. Famille orientée, comme la société, vers la répétition du passé, parce qu'elle ne pouvait concevoir que l'innovation pût être bénéfique. Famille nombreuse, mais décimée par la mort. Famille où tout avait une place, un statut, des devoirs, mais où la satisfaction des individus était constamment contrariée ou du moins limitée par l'impératif de la survie du groupe. Famille où les individus ne s'appartenaient pas, mais où ils se considéraient comme gardiens d'un patrimoine qu'ils avaient reçu et devaient transmettre, et comme gouvernés par une mémoire collective»³⁵.

Les ménages d'une personne étaient rares, puisque les célibataires vivaient le plus souvent avec leurs parents ou avec leurs frères et sœurs.

³³ Nous considérons les éléments de réponse à l'existence et à l'augmentation des ménages d'une personne auxquelles nous avons fait référence plus haut (par exemple la décohabitation entre les générations pour les catégories les plus âgées, le report des engagements familiaux pour les plus jeunes, etc.) comme des formes d'expression de ce processus d'individualisation du social.

³⁴ Les arguments développés dans ce paragraphe s'inspirent principalement des ouvrages suivants : ARIES, 1973 ; ELIAS, 1991 ; KAUFMANN, 1999 ; ROUSSEL, 1989 ; SEGALEN, 1993 ; DE SINGLY, 1991, 1993.

³⁵ ROUSSEL, 1989, p. 51.

L'espace domestique était très ouvert sur le voisinage, sur l'extérieur. La rue ne s'opposait pas au logement mais en était au contraire le prolongement à l'extérieur. Il n'y avait pas de séparation entre vie privée, vie professionnelle et vie sociale car il était important de maintenir et de préserver les relations sociales qui se jouaient avec le reste de la communauté.

Ce qui a marqué un changement important du point de vue de l'évolution de la famille se situe vers la fin du XVII^{ème}, début XVIII^{ème} siècle, et concerne le changement de la place de l'enfant au sein de la famille. Au Moyen-Age le sentiment de l'enfant, c'est-à-dire la reconnaissance de l'enfant comme un être humain à part entière, n'existait pas. A partir de la fin du XVII^{ème} siècle un changement s'opère : **«l'école s'est substituée à l'apprentissage comme moyen d'éducation. Cela veut dire que l'enfant a cessé d'être mêlé aux adultes et d'apprendre le vie directement à leur contact. [...] Cette mise à part – et à la raison – des enfants doit être interprétée comme l'une des faces de la grande moralisation des hommes par les réformateurs catholiques ou protestants, d'Eglise, de robe ou d'Etat. Mais elle n'aurait pas été possible dans les faits sans la complicité sentimentale des familles (...)»**³⁶.

Peu à peu la famille s'organise autour de l'enfant, souhaite davantage le protéger, celui-ci sort de l'anonymat. Ceci a pour conséquence, d'un point de vue démographique, une baisse de la mortalité des enfants et de la fécondité. Surtout, le sens de la famille va se modifier : l'affectif, la qualité des liens entre les personnes devient indispensable à la famille. Ce qui va peu à peu entraîner un autre phénomène : le besoin d'autonomie de la famille par rapport au reste de la parenté, au voisinage et à la société en général. Ce retranchement symbolique de la famille va s'accompagner d'un retranchement physique dont témoigne l'évolution du logement. Ainsi, en même temps que le sentiment de la famille se développe, celle-ci se retranche dans un espace qui lui est propre. L'espace d'habitation se modifie : il y a alors séparation de la vie privée, de la vie professionnelle et de la vie sociale. Les espaces qui constituent un même lieu d'habitation ne sont plus indifférenciés mais hiérarchisés, notamment en fonction du degré d'intimité³⁷ qui caractérise les relations sociales qui y prennent place et les activités qui s'y effectuent.

Si le XVIII^{ème} siècle se caractérise notamment par la naissance de l'importance des relations interpersonnelles entre les membres de la famille et par la privatisation de la famille, le XIX^{ème} siècle accentue les transformations en marquant un nouveau seuil d'autonomisation : celui de l'individu par rapport à la famille restreinte³⁸.

³⁶ ARIES, 1973, p. 7.

³⁷ Monique Eleb explique que l'organisation de l'espace domestique se modifie d'abord dans les couches les plus aisées car la structure des habitations fait que les domestiques sont trop présents dans la vie des habitants. C'est au XVIII^{ème} siècle qu'apparaît par exemple le boudoir où les amis intimes sont reçus ; à la fin du XVIII^{ème} siècle naît le salon de famille (ELEB, 1998).

³⁸ La valorisation progressive du "je" s'accompagne de l'imposition d'une conception de l'individu comme séparé de la société perçue comme extérieure et hostile. Selon Norbert Elias, cette conception du rapport individus-société est née dans un stade particulier du procès de civilisation. Entre le Moyen-Age et le XIX^{ème} siècle les manières de se comporter et de se tenir en société évoluent vers une tendance à l'auto-contrôle de ce qui relève chez l'homme des manifestations instinctives.

Dans un premier temps, du XIX^{ème} siècle jusqu'aux années 60, **«trois éléments forment un modèle de référence peu contesté : l'amour dans le mariage, la division stricte du travail entre l'homme et la femme, l'attention portée à l'enfant, à sa santé, à son éducation. Pendant un demi-siècle (1918-1968), le fait que l'homme travaille à l'extérieur pour gagner l'argent du ménage et que la femme reste à la maison pour s'occuper le mieux possible des enfants est une évidence dans tous les milieux»**³⁹

A partir des années 50-60 le mouvement d'individualisation porte ses fruits⁴⁰. Nous passons d'un modèle où la famille était plutôt valorisée, à un modèle où c'est l'individu à l'intérieur de la famille qui prime et est valorisé. Il devient de plus en plus important, à partir des années 60, de maîtriser son destin individuel, d'être heureux soi-même. Cette centration sur l'individu s'accompagne d'une demande d'autonomie individuelle. Cette dernière apparaît notamment dans les relations entre les membres du couple où la revendication d'autonomie des femmes par rapport à leurs maris est mise en avant⁴¹. Le travail salarié des femmes augmente leur autonomie, tout comme les techniques de contraception, la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse où les différentes aides de l'Etat mises en place.

Ce mouvement de moindre dépendance des membres de la famille entre eux, s'accompagne donc d'une plus grande intervention de l'Etat, qui va contribuer également à la diminution des relations de dépendance entre les membres de la famille restreinte.

Ce mouvement historique qui conduit les individus à se centrer de plus en plus sur leur bien-être personnel, et qui s'accompagne aussi d'un désir d'autonomie individuelle, donne pour une part sens au mouvement d'autonomie résidentielle que révèle l'augmentation du nombre des ménages d'une personne.

L'autonomie individuelle, l'amour, l'épanouissement sexuel, l'authenticité de l'engagement étant de plus en plus valorisés, les unions deviennent de plus en plus fragiles et de plus en plus courtes : la probabilité de vivre seul augmente alors (au moins un temps entre deux unions). Comme le précise François de Singly **«dans son essai L'Amour et l'Occident, Denis de Rougemont a eu l'intuition, dès 1939, que le ver de l'amour était dans le fruit du mariage : "si donc l'on s'est marié à cause d'une romance, une fois celle-ci évaporée, il est normal qu'à la première constatation d'un**

³⁹ DE SINGLY, 1993, p. 87.

⁴⁰ Selon Jean-Claude Kaufmann, l'essor de l'individualisme dans la vie privée a commencé au tout début du XIX^{ème} siècle avec la révolution industrielle qui avait poussé les individus à quitter leurs familles pour travailler en ville et donc occuper souvent seul un logement (principalement les femmes). Cet essor a été stoppé par la première guerre mondiale. En effet, l'avancée dans le monde du travail des femmes au tout début du siècle et pendant la première guerre, et « l'idée que les hommes puissent perdre leur rôle traditionnel déclencha une angoisse collective » qui conduit à la condamnation de l'autonomie des femmes. Elles reprirent donc jusqu'aux années 60 leur rôle de mère, d'épouse et de femme d'intérieur. L'entre-deux-guerres se caractérise par un repli sur la famille (KAUFMANN, 1999).

⁴¹ Il existe cependant des différences selon les milieux sociaux en ce qui concerne l'importance accordée à l'autonomie individuelle. Celle-ci est d'autant plus valorisée et objectivement possible, à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale.

conflit de caractères ou de goûts, l'on se demande : pourquoi suis-je marié ? Et il est non moins naturel qu'obsédé par la propagande universelle pour la romance, l'on admette la première occasion de tomber amoureux de quelqu'un d'autre. Et il est parfaitement logique que l'on décide aussitôt de divorcer pour trouver dans le nouvel "amour", qui entraîne un nouveau mariage, une nouvelle promesse de bonheur ; les trois mots sont synonymes»⁴² .

Si la décohabitation, lorsque le jeune adulte quitte le domicile familial afin de s'installer dans un logement indépendant, est de plus en plus tardive, ce n'est pas uniquement du fait du chômage et du coût des petits logements. D'autres facteurs interviennent également : à cet âge, de plus en plus souvent chaque enfant a sa chambre, et les parents acceptent davantage que leurs enfants aient une vie privée sous leurs toits⁴³ . C'est donc parce que l'autonomie et l'intimité des enfants est mieux préservée et respectée, que la nécessité de quitter le domicile parental se fait moins ressentir. De plus, la décohabitation donne lieu plus souvent qu'auparavant à une période de vie "solitaire" dans un logement indépendant.

La valorisation de l'autonomie individuelle, comme la privatisation de la famille restreinte, rend également de plus en plus inconcevable que enfants et parents âgés partagent le même logement. La décohabitation entre les générations est de mise, la proportion de personnes âgées vivant seules dans leur logement ou en maisons de retraite est de plus en plus importante. En 1996, 3% des personnes âgées de 70 à 80 ans et 10% des personnes âgées de plus de 80 ans étaient hébergées par leurs enfants. En 1984, ces proportions étaient respectivement de 8 et 19%⁴⁴ .

De même, la progression des autres structures familiales peut être lue selon ce mouvement d'individualisation. Le nombre des familles monoparentales a progressé du fait de la progression des séparations : 7,3% de familles monoparentales en 1998 (par rapport à l'ensemble des ménages) contre 6,7% en 1990⁴⁵ . Le concubinage ne cesse d'augmenter (comme le nombre de naissances hors mariage) et devient un mode de vie durable : il est perçu comme un type de relation entre homme et femme moins rigide que le mariage, laissant davantage place à la liberté de chacun (les femmes ayant davantage gagné de la distinction entre vie conjugale et mariage). Le nombre des mariages diminue : en vingt ans leur nombre annuel a baissé de 40%⁴⁶ . Il consacre à présent surtout le passage de «couple non-marié cohabitant» à celui de couple marié.

⁴² DE SINGLY, 1993, p. 88.

⁴³ LEGER, 1990, p. 38.

⁴⁴ FLIPO, LE BLANC, LAFERRERE, 1999.

⁴⁵ PAN KE SHON, 1999.

⁴⁶ BERNARD, 1995, p. 21. Il a cependant augmenté de 10% en 1996 du fait d'une modification de la fiscalité. Cette hausse, constatée en 1996, se poursuit depuis mais faiblement. Voir notamment Catherine Beaumel, Roselyne Kerjosse, Laurent Toulemon, « Des mariages, des couples et des enfants », *Insee premières*, n°624, janvier 1999.

Ainsi jusque dans les années 60, le type dominant de groupe domestique était le ménage nucléaire (couple avec enfants). Depuis, les structures familiales comme les façons d'habiter se sont diversifiées, et le nombre de ménages constitués d'un couple et d'au moins un enfant ne cesse de diminuer (42% en 1984, 40% en 1988, 37% en 1992, 36% en 1996⁴⁷). Les ménages d'une personne sont *a contrario* en pleine expansion.

Ménages d'une personne et habitat

L'existence de résidences services pour ménages d'une personne illustre une adaptation du logement aux transformations de la famille.

Nous nous intéresserons dans un premier temps aux conséquences de l'augmentation des ménages d'une personne sur l'habitat.

Nous montrerons ensuite le caractère innovant de ces résidences, en insistant sur le fait que leur apparition marque une rupture du point de vue de la gestion résidentielle traditionnelle de ces ménages.

2.1. Augmentation du parc locatif et du nombre de petits logements

Les transformations de la famille ont eu pour conséquence la diversification des structures familiales. La multiplication des types de ménages et la plus grande fréquence des ruptures biographiques à l'échelle d'un individu, impliquent de fait une demande de logements plus importante.

En ce qui concerne plus précisément les modes d'habiter des personnes vivant seules, plusieurs aspects semblent se dégager⁴⁸ :

- la grande ville (et surtout son centre-ville) serait leur lieu de prédilection (comme celui des couples sans enfant) du fait notamment des possibilités qu'elle offre en termes de travail, de services, de culture et de loisirs ;
- le parc locatif serait largement favorisé (la location permettant mieux la gestion des transitions biographiques que l'accession à la propriété) ;
- le lien entre ménages d'une personne et petits logements serait à remettre en cause, les personnes vivant seules souhaitant plutôt des logements grands.

Si les nouvelles formes de structures familiales impliquent de fait un autre rapport au logement, il est plus difficile de montrer dans quelle mesure la construction s'adapte à elles. Les ajustements ne sont pas mécaniques, et l'augmentation numérique de tel ou tel type de ménages ne peut expliquer à elle seule l'augmentation d'une forme d'habitat présumée adaptée à lui. Au contraire, de nombreux déterminants interviennent tels que notamment : la législation en matière d'urbanisme, les modes de financement de la construction, les modalités de gestion du patrimoine, les systèmes de valeurs et de

⁴⁷ FLIPO, LE BLANC, LAFERRERE, 1999.

⁴⁸ Voir notamment : BONVALET, MERLIN, 1988 ; LAVIGNE, ARBET, 1992 ; MERLIN, 1990 ; SEGAUD, BONVALET, BRUN, 1998.

représentations des demandeurs de logements comme ceux des différents acteurs du côté de l'offre, les valeurs et normes que valorise la société. Néanmoins, la construction neuve en centre-ville, de logements locatifs de petite taille, semble avoir doublé entre 1988 et 1992, illustrant une adaptation du logement aux ménages d'une personne ⁴⁹.

Des mesures prises par l'Etat ont favorisé cette construction, et contribué à l'apparition des résidences services auxquelles nous nous intéressons.

Les premières sont des aides fiscales et concernent le parc privé. **«Une part importante des aides fiscales revêt la forme des réductions d'impôts sur le revenu. Or, la moitié des ménages en sont exemptés et, pour les autres, l'impôt est fortement progressif. Il en résulte que l'aide croît avec le revenu. C'est pourquoi elle est surtout utilisée comme incitation conjoncturelle à l'investissement. Le souci de limiter la dépense et l'avantage procuré aux revenus élevés conduit à calibrer l'aide et donc l'investissement. La recherche de l'avantage maximal concentre alors la demande sur un produit déterminé. Le "Quilès-Méhaignerie" ⁵⁰, plafonné à 600 000 francs, a ainsi créé des logements d'autant plus petits que le prix au mètre carré était élevé»** ⁵¹.

Plus récemment, il y a la loi "Périssol", avantage fiscal réservé aux contribuables qui investissent dans un logement locatif neuf ⁵².

Les aides personnalisées au logement (APL) ne sont également pas sans incidence sur l'augmentation des résidences pour étudiants.

On peut penser enfin que les réflexions sur les conditions de vie des étudiants, relancées à partir des années 80, ont joué un rôle dans la construction neuve de petits logements. Le plan "Université 2000", engagé par le gouvernement en 1991, avait notamment pour objectif d'inciter les collectivités locales à améliorer les conditions de vie (donc de logement...) et de travail des étudiants (en réconciliant la Ville avec l'Université).

2.2. Les résidences services pour ménages d'une personne : un concept d'habitat innovant

L'existence de résidences services réservées aux ménages d'une personne révèle en elle-même l'adaptation de la construction neuve à un type de ménage en pleine expansion. Afin de mieux percevoir le caractère innovant de ces résidences, il convient tout d'abord de préciser à quel moment et de quelle façon s'est posée la question de

⁴⁹ BERNARD, 1995, p. 23.

⁵⁰ **La loi Méhaignerie de décembre 1986 visait explicitement à relancer le bâtiment et les travaux publics. Voir notamment : Le Moniteur, n°11, 13 mars 1987.**

⁵¹ TAFFIN, 1998, p. 277.

⁵² « Depuis son lancement effectif à la fin 1996, on lui doit une vente de logement neuf sur deux. [...] Les studios et les deux-pièces représentent près de 60% des ventes en Périssol : ils sont adaptés au budget des acheteurs et réputés plus faciles à louer » (L'Expansion, avril 1998, n°571, p. 66).

l'adaptation du logement aux personnes vivant seules.

L'analyse de la relation entre structure domestique et logement, si elle est à présent de plus en plus souvent débattue, est apparue dans les années 60. Auparavant, la famille et le logement étaient des thèmes étroitement mêlés mais étudiés presque séparément. **«Il a fallu que les structures familiales traditionnelles soient fortement ébranlées par le progrès de l'union libre, du divorce, etc., pour qu'on commence à s'interroger sur les conséquences de ces comportements nouveaux en matière de logement»**⁵³. Ainsi, le modèle de la famille conjugale nucléaire a influencé la politique du logement jusque dans les années 60. Par la suite, il est apparu inadapté aux nouvelles formes de structures familiales. Les solutions qui ont été envisagées alors pour les personnes vivant seules, visaient (et visent encore dans une large mesure), des catégories d'individus particulières : des foyers pour les jeunes travailleurs et travailleurs immigrés, des maisons de retraite pour les personnes âgées, des cités universitaires pour les étudiants.

Ainsi, en 1974 puis en 1975 a été organisé par le Ministère de l'Équipement en accord avec le Ministère de la santé publique et le Ministère du travail, un concours dont l'objectif était de procéder à une sélection de modèles de foyers pour personnes vivant seules nommées également «populations isolées»⁵⁴. **«A partir d'une conception architecturale similaire et d'un même système constructif, les équipes avaient la faculté de proposer plusieurs projets distincts, correspondant chacun aux différentes catégories de personnes seules : personnes âgées, travailleurs migrants, jeunes travailleurs, étudiants»**⁵⁵. Les résidences rassemblaient des espaces communs et des services, tels qu'une buanderie, un espace de restauration, une salle de télévision, etc. Ces types d'habitat ont depuis leur apparition été l'objet de nombreuses recherches, essentiellement dans le secteur public. Leur aspect ségrégatif d'un point de vue social ou démographique a été souvent dénoncé.

D'autres solutions ont été envisagées afin de s'adapter à la diversité des structures familiales, et parmi elles ce qui a été nommé "l'habitat évolutif". Ce projet **«reposait sur un volant de pièces banalisées rattachées à un logement ou à un autre. La solution proposée était celle de l'accession à la propriété pour les logements et de la location pour les pièces banalisées. Un logement de trois pièces par exemple pouvait être étendu à quatre ou cinq ou inversement. Les pièces banalisées auraient pu être utilisées comme petits studios indépendants (20m²)»**⁵⁶. Il s'agissait alors de répondre à des situations diverses telle que par exemple la semi-autonomie résidentielle de l'enfant (ou du parent âgé) dans un studio indépendant mais situé à proximité de la famille, ou la gestion de la garde partagée des enfants pour des parents séparés ou divorcés souhaitant habiter à proximité l'un de l'autre.

⁵³ MERLIN, 1990, p. 9.

⁵⁴ Cette question avait été notamment soulevée à la fin des années 60 (PETERS, 1968).

⁵⁵ *Logements foyers pour personnes seules*, 1975. Souligné par nous.

⁵⁶ MERLIN, 1988, p. 357.

Cette conception de l'habitat illustre la nécessité d'adapter l'habitat aux transformations de la famille et plus précisément à l'une de ses caractéristiques : la multiplication des statuts matrimoniaux et familiaux durant la trajectoire biographique des individus. Cependant, elle a été finalement peu investie et jugée insatisfaisante. On peut penser que l'une des difficultés de l'habitat évolutif était qu'il renvoyait implicitement à un modèle de cycle de vie familiale linéaire : la famille, quelle que soit son évolution, restait soudée à son enveloppe – unique et très symbolique du maintien éternel de la famille – l'espace d'habitation. Nous avons montré précédemment que les transformations de la famille étaient marquées par une plus grande privatisation de la famille, puis par la montée et la valorisation de l'individualisme et de l'autonomie individuelle. L'espace domestique a été conçu progressivement afin de mieux préserver la famille des intrusions extérieures, et plus tard afin de permettre à l'individu d'être relativement autonome par rapport aux autres membres de la famille. De ce point de vue là, nous pouvons comprendre que l'habitat évolutif n'ait pas convaincu : comment marquer son autonomie et son indépendance individuelle, en cas de séparation et de divorce par exemple, lorsque celles-ci ne se matérialisent pas par une distance physique conséquente avec l'ex-conjoint ?

La référence à l'habitat évolutif nous semble d'autant plus intéressante que les résidences services peuvent être considérées comme une nouvelle formulation de l'objectif principal de ce projet : s'adapter à la multiplication des statuts matrimoniaux et familiaux qui se succèdent de plus en plus durant la trajectoire de vie des individus.

Ces résidences renvoient d'autant plus aux transformations de la société, qu'elles prennent pour référence l'individu et non la famille nucléaire. Ainsi avec elles, et contrairement à l'habitat évolutif, l'individu est doublement mobile : il l'est d'un point de vue biographique (la vie "solitaire" représentant le passage d'un type de ménage à un autre) mais aussi d'un point de vue résidentiel (cette transition biographique s'accompagnant d'une rupture résidentielle).

L'apparition des résidences services pour monoménages en France est récente. Elle date des années 1985-90⁵⁷. Leur caractère innovant a été salué par le Prix de la première œuvre qui a été attribué (dans le cadre des «prix d'architecture du *Moniteur*»), en 1987, à une résidence pour célibataires à Paris⁵⁸. Cette immeuble rassemblait quarante-quatre studios pour «les fonctionnaires célibataires» du ministère des finances, situé en face. Cette année là, le jury avait mis en avant les bâtiments qui pouvaient paraître expérimentaux sur le plan social, technique ou urbain.

D'autres résidences services accueillent également quasiment exclusivement des

⁵⁷ Un responsable de résidence avec services m'avait indiqué que ce type d'habitat était né aux Etats-Unis. Cependant, malgré de nombreuses recherches je n'ai pas trouvé d'articles issus de la littérature américaine y faisant référence. Les articles consultés restaient vagues quant à l'adaptation du logement aux ménages d'une personne, insistant principalement sur le fait qu'elle était à envisager compte tenu du nombre croissant de ces ménages. La référence la plus proche de mon objet d'étude que j'ai pu consulter est un article rendant compte de l'existence de résidences services pour jeunes mamans célibataires (ALDEN BRANCH, 1992).

⁵⁸ Architectes : François Leclerc et Fabrice Dusapin. *Le Moniteur*, 30 avril 1987, p. 58.

ménages d'une personne quels que soient leur activité et leur âge, mais d'une manière beaucoup moins visible, ce qui rend difficile l'appréhension du phénomène. C'est le cas notamment de certaines résidences privées dites «résidence étudiante» qui accueillent par ailleurs une clientèle de salariés. C'est le cas aussi de certaines résidences dites «de tourisme» ou «résidences hôtelières», qui favorisent l'hébergement de longue durée des ménages d'une personne (parfois pendant plusieurs années).

S'il est encore difficile de cerner rigoureusement l'existence de résidences services pour ménages d'une personne⁵⁹, il n'en reste pas moins qu'elles marquent, au regard de l'histoire de la famille et du logement, une opposition au modèle résidentiel dominant : être propriétaire d'une maison individuelle en milieu périurbain le plus tôt possible après la formation du couple⁶⁰. Leur existence révèle donc la reconnaissance, par les concepteurs et les promoteurs immobiliers, d'une certaine légitimité des ménages d'une personne, ou tout au moins l'existence d'acteurs intéressés à produire cette reconnaissance⁶¹. On peut penser que ces changements n'auraient pu s'effectuer sans un changement plus général au niveau des représentations sociales : le fait de vivre seul serait moins connoté négativement qu'auparavant. Aussi, la plus grande visibilité des ménages d'une personne que l'existence de ces résidences implique de fait, peut tendre à asseoir un peu plus en retour cette légitimité à vivre seul.

Ainsi, le caractère innovant de ces résidences réside dans le fait qu'elles ne s'adressent pas de *manière distincte*, aux catégories auxquelles il est traditionnellement fait référence lorsque la question de l'adaptation du logement aux personnes vivant seules est posée. Au contraire, est privilégiée *a priori* une sorte de "transversalité" en termes d'activité professionnelle (des étudiants mais aussi des gens qui travaillent), en termes d'âge (des jeunes et des personnes plus âgées), des hommes et des femmes. Le dénominateur commun de la population habitante est la structure du ménage. Ces résidences apparaissent d'autant plus innovantes que le type de ménage sollicité, même s'il est actuellement en pleine expansion, est plutôt historiquement considéré comme atypique.

CHAPITRE II : cadre de recueil et d'interprétation des données

Nous venons de préciser l'intérêt de l'étude de ce type d'habitat particulier. Mais notre recherche ne vise pas à l'analyse générale de ces résidences.

Quel est l'objet de notre étude ? Quel modèle de recueil et d'analyse des données

⁵⁹ La présentation de la construction de l'enquête en rendra compte plus précisément.

⁶⁰ BONVALET, MERLIN, 1988, p. 367.

⁶¹ De la même manière, au niveau des produits de consommation, les portions individuelles sont en pleine expansion.

avons-nous retenu ?

Objet d'étude : les modes de coexistence entre étudiants et actifs

L'objectif de notre recherche est de rendre compte et d'analyser les modes de coprésence entre les habitants. Il s'agit de saisir les effets que peuvent produire sur la sociabilité de voisinage, la coexistence, la proximité d'habitants différenciés mais dont la structure domestique est identique.

Nous entendons par sociabilité **«l'ensemble des relations sociales effectives, vécues, qui relie l'individu à d'autres individus par des liens interpersonnels et/ou de groupes»**⁶².

La sociabilité peut être appréhendée à travers plusieurs dimensions.

La première concerne l'opposition formelle/informelle (ou organisée/spontanée). La sociabilité formelle, organisée, renvoie aux liens tissés du fait de l'appartenance à une institution particulière (au sens large du terme). La sociabilité informelle/spontanée rassemble les échanges interpersonnels (plus ou moins forts) mais stables, réguliers et de durée conséquente. Claire Bidart évoque également une sociabilité semi-contrainte qui se distingue de la sociabilité organisée comme de la sociabilité collective spontanée. Le milieu du travail en constitue un exemple puisqu'il **«impose une contrainte de sociabilité collective avec obligation de faire un choix d'appariement»**⁶³.

La seconde renvoie à l'opposition collectif/individuel. Il s'agit alors notamment de déterminer si les échanges sont des relations de groupe ou des relations interindividuels, ainsi que les éventuels articulations entre ces deux pôles.

La troisième vise à considérer l'intensité des liens (forts/faibles ; intenses/légers).

Enfin, on peut distinguer les interactions, les contacts, qui sont plutôt éphémères et superficiels.

Ces différentes formes de sociabilité ne sont pas figées ni forcément stables dans le temps. Au contraire, **«lorsqu'on envisage les relations dans leur dynamique, tous les passages sont possibles de l'interaction initiale à l'instauration progressive de liens forts et pérennes, du réseau informel de voisins ou d'amis à sa consolidation sous forme associative, des rapports fonctionnels institués par une organisation au développement de liens amicaux entre collègues de travail ou entre militants d'une association»**⁶⁴. Dans le même sens, il apparaît pertinent de se questionner sur la façon dont elles s'articulent les unes les autres dans un contexte ou pour un groupe d'individus particulier.

Michel Forsé invite de plus à distinguer la sociabilité interne de la sociabilité externe.

⁶² BIDART, 1998, p. 623.

⁶³ *Idem*, p. 624.

⁶⁴ GRAFMEYER, 1995, p. 190.

La première représente l'intimité et peut se comprendre en deux sens : un sens spatial (relations au sein du foyer et avec les voisins) et un sens affectif (relations avec la famille). La seconde comprend également deux aspects : l'aspect festif (sorties, spectacle) et l'aspect engagé (participation à des associations par exemple). Les relations apparaissent dans ce dernier cas à la fois moins liées à l'ordre de l'intime et s'actualisant à distance du foyer. **«Des relations amicales développées ne sont pas par elles-mêmes le signe d'une orientation bien définie dont on admettra qu'elle dépend de la façon dont les individus se représentent ce type de relations et des lieux de rencontre»**⁶⁵.

La diversité des formes de relations se combine avec celle des types mêmes de relations entretenues : famille, amis, voisins, collègues de travail, etc. Ces principales différenciations ne sont pas sans poser de difficultés de définitions et nécessitent parfois d'être affinées. L'enquête «Contacts» (INED-INSEE) a mobilisé la technique du carnet de bord (les enquêtés notent les personnes rencontrées durant une semaine) afin de permettre aux individus de définir eux-mêmes les liens entretenus, et d'effectuer le codage *a posteriori* des réponses. La catégorie des "amis" est ainsi complexifiée : sont distingués les "amis-collègues", les "amis-voisins", les "copains", etc. Dans le même sens, Claire Bidart regrette, en ce qui concerne les relations d'amitié, que les grandes enquêtes qualitatives, si elles fournissent un matériau considérable, ne prennent pas en considération (ou déduisent de critères dont la pertinence n'est pas démontrée), **«la qualité des relations, leur signification pour l'individu, les degrés et les formes d'implication qu'elles mettent en œuvre»**⁶⁶.

Les dimensions des relations de voisinage reprennent pour une part celles de la sociabilité en générale. Les liens entretenus peuvent en effet être distingués selon leur intensité, selon leur aspect collectif ou individuel. Liées à l'espace domestique, les relations de voisinage renvoient à une sociabilité interne au sens de Michel Forsé.

L'un des objectifs de notre recherche est de saisir et d'analyser la nature, l'intensité et la fréquence des relations de voisinage. François Héran, s'intéressant de façon privilégiée à la façon dont elles varient socialement, s'est attaché à déterminer ce qu'entendaient spontanément les individus par "voisins", ainsi que la nature des relations de voisinage⁶⁷. Il distingue pour ce faire différents types de relations (les échanges de salutations, les discussions, les échanges de services, les invitations mutuelles, les sorties en commun, les conflits entre voisins) qui renseignent aussi bien sur la nature de la relation que sur l'intensité des liens entretenus. Trois niveaux d'intensité des liens sont en effet conjointement distingués : les «relations limitées» (qui comprennent les échanges de salutation, les discussions, les invitations mutuelles), les «petits services» (qui désignent les services rendus à au moins un voisin sans que s'établisse une relation d'entraide ou d'amitié), les «liens étroits» (qui renvoient aux relations d'amitié et d'entraide entre voisins ainsi qu'aux sorties en commun). Si les principaux types de relation définis par François

⁶⁵ FORSE, 1993, p. 204.

⁶⁶ BIDART, 1991, pp. 24-25.

⁶⁷ HERAN, 1987.

Héran apparaissent pertinents afin de saisir la nature des relations de voisinage, il nous semble que la façon dont il les associe à différents niveaux d'intensité des liens peut être modifiée et adaptée à la spécificité de la population habitante et des modes de coexistence qui s'actualisent dans les contextes résidentiels analysés.

Nous tâcherons également de définir dans quels lieux les relations de voisinage s'actualisent. Existente en effet des espaces collectifs susceptibles de provoquer des contacts et de favoriser les rencontres entre les habitants.

Notre recherche vise également à saisir les représentations qui sont associées aux relations ainsi qu'aux autres habitants.

Il s'agira ainsi d'étudier la façon dont les individus appréhendent, perçoivent, vivent les relations qu'ils entretiennent avec les autres habitants et plus largement les relations de sociabilité qui s'actualisent au sein des résidences (et notamment au sein des espaces collectifs).

Nous serons également particulièrement attentifs à la façon dont les individus définissent les autres habitants et se définissent par rapport à eux. Notre recherche visant à analyser les modes de coexistence entre étudiants et actifs, nous analyserons plus spécifiquement les traits que chacune de ces catégories d'habitants attribuent à l'autre catégorie. Ceci nous semble particulièrement intéressant à appréhender compte tenu des analyses effectuées lors de la première étape de ce travail de recherche et des différents travaux scientifiques qui ont investi cette dimension. Nous pensons ici plus particulièrement à ceux de Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire qui se sont intéressés notamment aux formes de catégorisation et aux principes de classement des habitants⁶⁸.

Ces auteurs invitent de plus à étudier les plaintes par rapport aux bruits. En effet, **«les jugements sur les bruits sont souvent associés à des jugements sur la qualité des voisins»**⁶⁹. Ils varient autant selon la qualité de l'isolation phonique que selon la composition sociale de la population.

D'autres recherches illustrent également que telle ou telle dimension de la vie résidentielle peut être plus spécifiquement investie comme indicateur des formes de coexistence entre habitants. C'est le cas de la recherche effectuée par Muriel Tapie-Grime⁷⁰ qui visait à saisir les liens entre la présentation de soi et les représentations associées à l'habitat et au quartier, des nouvelles couches moyennes. Ces dernières étant différenciées selon leur rapport à l'idéologie étudiante (entendue comme articulation entre les perceptions de la vie étudiante antérieure et le rapport au temps présent). Pour ce faire, Muriel Tapie-Grime analyse notamment les espaces de passage entre le dehors et le dedans de l'habitation. L'étude vise plus précisément à analyser les objets déposés pour un temps plus ou moins long dans certains endroits

⁶⁸ CHAMBOREDON, LEMAIRE, 1970.

⁶⁹ *Idem*, p. 19.

⁷⁰ TAPIE-GRIME, 1987.

(cours, hall, escaliers, etc.) ainsi que la formulation du nom du ménage sur la porte d'entrée (est notamment construit une typologie des formulations du nom permettant de préciser quelle présentation de soi le résident a choisi ainsi que sa conception de l'espace du pas de la porte). En définitive, est démontré que la personnalisation des seuils, le marquage des espaces entre le privé et le public ne représentent pas un simple signal de propriétés d'un territoire, mais constitue une stratégie de présentation de soi variable selon les différentes catégories de classes moyennes nouvelles. Elle permet également d'énoncer le genre de sociabilité que l'on veut entretenir avec autrui. La façon dont les individus investissent et "marquent" ces espaces nous apparaît de ce point de vue là pertinente à étudier afin d'appréhender les formes de coexistence entre les habitants. Nous y porterons donc attention. Néanmoins, investir de manière privilégiée cette dimension n'est pas envisageable en ce qui concerne notre recherche. Les logements se distribuent de part et d'autre de longs couloirs plutôt étroits, contrariant de fait la possibilité d'entreposer des objets. Ils sont parfois différenciés par des numéros. Le fait que les gens vivent seuls limite dans tous les cas les possibilités de formulation du nom. Ces contraintes matérielles ne sont pas sans intérêt à analyser. Elles illustrent que le cadre matériel contrarie bien dans certains cas l'appropriation de l'espace et qu'il présente une certaine image de la population habitante. La différenciation des logements par numéros insiste sur l'aspect transitoire de la présence dans les lieux. L'existence d'un nom unique sur les portes ou les boîtes aux lettres souligne l'homogénéité de la population du point de vue de la structure domestique.

Enfin, il s'agira de saisir les articulations entre relations de voisinage effectives et représentations associées à ces relations et aux autres habitants.

En définitive, les questions suivantes structureront notre travail de recherche. Quelles relations les habitants entretiennent-ils entre eux ? Dans quels lieux et à quelles occasions s'actualisent-elles ? Sont-elles porteuses de satisfactions ou de déceptions ? Les habitants souhaitent-ils entretenir des liens plus étroits ou au contraire plus distants avec les autres résidents ? Quel sens les habitants donnent-ils à ces relations ? Comment perçoivent-ils les relations de sociabilité qui s'actualisent au sein des résidences ? Quelles représentations les membres des différents groupes d'habitants (étudiants et non-étudiants) ont-ils des membres de l'autre groupe ? Quels sont les effets de ces représentations sur les relations entre habitants, sur les usages des services et espaces communs ?

Cadre théorique

La façon dont a été élaboré le cadre théorique renvoie à deux volontés dépendantes pour une part des contraintes et exigences qu'impliquent les approches localisées. La première concerne la nécessité de prévoir un modèle d'analyse suffisamment rigoureux pour permettre un rapport contrôlé au savoir spontané. La seconde, à celle de ne pas définir *a priori* un modèle trop rigide afin de laisser place à la richesse informative du terrain, et de préserver la possibilité de saisir sa spécificité. Il n'était donc pas question de partir à l'aveuglette avec l'illusion que le contexte se révélerait par lui-même, ni de construire *a priori* un cadre d'interprétation trop bien ficelé. Il nous fallait éviter, aussi bien dans la

construction du modèle d'observation que dans l'analyse des données elles-mêmes, deux simplifications : **«tant celle qui majore à l'excès l'autonomie et la fermeture locale que celle qui dissipe toute spécificité du local dans la détermination par des instances de niveau plus englobant»**⁷¹.

Le modèle d'analyse que nous allons présenter ici est celui qui a guidé le travail expérimental et d'interprétation des données. Il reste, à ce stade de l'exposé, volontairement assez large et souple afin de répondre aux deux exigences préalablement citées (l'ensemble sera précisé et complété au fil de l'analyse).

Il s'inscrit dans une conception particulière du processus de socialisation qu'il convient ici de préciser rapidement.

Le processus de socialisation contribue à la structuration des habitus des individus comme dispositions les inclinant à agir et penser de telle ou telle manière. Il implique la prise en compte de deux aspects : la dimension "transmission" et la dimension "relation".

Il y a "transmission" car les dispositions des individus à penser, à agir, etc. de telle ou telle façon sont pour une part dépendantes de ce qu'ils ont préalablement intériorisé. Pierre Bourdieu s'est plus spécifiquement attaché à montrer dans quelle mesure la trajectoire sociale tendait à structurer l'habitus des individus et donc à jouer sur leurs pratiques et représentations. Elle se rapporte aux écarts entre la position originelle et la position actuelle qui définissent la pente de la trajectoire. Il s'agit selon lui de prendre en compte «la culture du groupe social d'origine» mais également «l'orientation de la lignée»⁷². Si l'origine sociale renseigne sur les dispositions acquises compte tenu des conditions d'existence propres au milieu familial, la trajectoire sociale concerne **«l'effet qu'exerce sur les dispositions et les opinions l'expérience de l'ascension sociale ou du déclin, la position d'origine n'étant autre chose dans cette logique que le point d'origine d'une trajectoire, le repère par rapport auquel se définit la pente de la carrière sociale»**⁷³. L'effet exercé par les conditions d'existence d'origine se combine ainsi à celui produit par la trajectoire sociale, interdisant de définir les individus de façon substantialiste, par des caractéristiques qu'ils posséderaient à un moment donné⁷⁴.

Le processus de socialisation ne renvoie cependant pas uniquement à la prise en compte de l'influence de la trajectoire sociale. Potentiellement, c'est l'ensemble des relations sociales qui sont susceptibles de contribuer à la structuration des dispositions. Si les expériences socialisatrices précoces, primaires (et plus particulièrement celles liées au milieu familial) apparaissent particulièrement "déterminantes", le processus de socialisation vaut tout au long de la trajectoire biographique.

La dimension "relation" est donc également à prendre en considération car les différentes interactions entre les individus jouent sur leurs pratiques et représentations. **«A**

⁷¹ LAUTMAN, 1981, p. 326.

⁷² DUBAR, 1991, pp. 67-68.

⁷³ BOURDIEU, 1979, p. 124.

⁷⁴ BRONCKART, SCHURMANS, 1999, p. 158.

la faveur de ces interactions se construisent, se confortent, se défont et se reconfigurent des manières d'être ensemble, des modes de coexistence, mais aussi des systèmes d'attitude qui peuvent évoluer au fil des expériences individuelles»⁷⁵

Favorisant cette approche du processus de socialisation, il s'agit de considérer aussi bien les dispositions incorporées que celles qui se construisent dans des situations particulières. Il appartient donc à l'analyse de prendre en compte aussi bien les caractéristiques propres aux habitants (positions et trajectoires individuelles, structure du réseau de relations amicales et familiales) que celles propres aux contextes résidentiels ou prennent place les interactions entre les habitants. Il s'agira de déterminer les rapports entre les expériences socialisatrices antérieures et la situation présente. ***«Si la situation présente n'explique bien sûr rien en elle-même, elle est ce qui ouvre ou laisse fermées, réveille ou laisse à l'état de veille, mobilise ou maintient à l'état de lettre morte les habitudes incorporées par les acteurs. Négativement (par ce qu'ils laissent "inexprimé" ou "inactualisé") autant que positivement (par ce qu'ils permettent d'"exprimer" ou d'"actualiser"), les éléments et la configuration de la situation présente ont un poids tout à fait fondamental dans l'engendrement des pratiques»***⁷⁶

2.1. Considérer les positions et trajectoires de vie des habitants

Une part de notre travail vise à montrer en quoi la coexistence (au sein de contextes résidentiels particuliers) d'individus se caractérisant par des positions et des trajectoires de vie différenciées, produit des effets sur les relations de voisinage.

Le terme "position" renvoie à l'ensemble des éléments (propres à chaque domaine de la vie sociale) qui caractérisent et identifient les individus au moment de l'enquête : caractéristiques socio-démographiques et situation (résidentielle, professionnelle, de vie privée). Mais les individus peuvent occuper une position semblable, tout en ayant un parcours antérieur différent ou en tendant vers une direction différente, ce qui n'est pas sans effet sur les enjeux liés à cette position comme sur la manière de la vivre. Les situations identifiées au moment de l'enquête sont donc à resituer dans l'ensemble de la trajectoire de vie. Ceci apparaît d'autant plus nécessaire pour notre recherche que la monorésidentialité s'inscrit par séquences dans la trajectoire biographique des individus.

L'analyse des trajectoires ***«peut être considérée dans ses diverses composantes (familiale, professionnelle, sociale, résidentielle...).*** ***Mais elle doit aussi s'entendre de façon plus générale comme la capacité des êtres sociaux à redéfinir au cours de leur existence le sens des situations auxquelles ils se trouvent confrontés, et les enjeux qui leur importent. (...) Parler de trajectoires ne préjuge donc pas du degré de maîtrise que les personnes exercent sur leur propre mobilité. C'est plus largement, faire l'hypothèse que les mobilités ont néanmoins un sens. Autrement dit, qu'on peut non seulement les décrire, mais en rendre raison, à condition***

⁷⁵ GRAFMEYER, 1994a, p. 89.

⁷⁶ LAHIRE, 1999, p. 62.

toutefois de situer l'explication au carrefour de logiques d'acteurs et de déterminants structurels»⁷⁷.

En quoi les caractéristiques socio-démographiques des habitants, comme l'analyse de leurs positions et trajectoires de vie, peuvent-elles jouer sur les modes de coexistence entre habitants ?

La position et la trajectoire professionnelle, les espérances de carrières à venir, comme la façon dont s'articulent le professionnel et le résidentiel, sont susceptibles de donner sens aux sociabilités de voisinage.

Les enquêtes statistiques nationales ont permis de repérer l'influence de la catégorie socioprofessionnelle et du niveau d'études sur l'intensité et la fréquence des relations de voisinage⁷⁸. Les agriculteurs sont, toutes catégories confondues, ceux qui voisent le plus. Parmi les salariés, ce sont les cadres qui entretiennent le plus de liens avec leurs voisins (et ceci quel que soit le mode de logement), suivis des professions intermédiaires et des employés. Les ouvriers ont une sociabilité de voisinage qui se situe plutôt dans la moyenne. Les cadres invitent plus souvent leurs voisins (ou sont plus souvent invités) que les autres catégories ; ils nouent aussi plus souvent des liens d'amitié. Ceci indique que **«les relations de voisinage, loin d'aller de soi, font partie des biens rares dont l'accès est d'autant plus aisé qu'on dispose de plus de ressources (au sens large du terme)»⁷⁹**. Les différentes catégories sociales se différencient également selon leur façon d'appréhender les relations de voisinage : les ouvriers qualifiés, les techniciens et les artisans ont une sociabilité de voisinage "pragmatique" (centrée davantage sur les échanges de services et les liens de solidarité) ; la sociabilité de voisinage des salariés moyens ou supérieurs peut être *a contrario* qualifiée de "mondaine" (l'aspect conversationnel de l'échange est ici valorisé)⁸⁰.

La position professionnelle est à articuler avec la trajectoire résidentielle. Des études montrent notamment que l'installation dans un espace résidentiel est perçue plus ou moins positivement (ou négativement) selon la façon dont elle s'articule à la position et trajectoire professionnelle⁸¹. Il s'agit de savoir si l'arrivée au sein des résidences, lorsqu'elle est commandée par la dimension professionnelle, est perçue comme liée à des «stratégies professionnelles-promotionnelles» ou plutôt comme «une nécessité vitale d'emploi». En effet, on peut penser alors que **«dans le premier cas, leur présence contrainte s'accompagne d'une caractérisation négative de l'immeuble et d'une conduite de repli défensif (simultanément projeté sur les voisins) – qui redouble l'isolement professionnel. Dans le second, leur choix de s'installer dans ce**

⁷⁷ GRAFMEYER, 1994a, pp. 22 et 67.

⁷⁸ Enquête « Contacts » réalisée par l'INED et l'INSEE en 1982 et 1983 (voir HERAN, 1987).

⁷⁹ HERAN, 1987, p. 47.

⁸⁰ *Idem.*

⁸¹ Voir notamment : DAUBIGNY, PERIANEZ, 1990.

bâtiment [peut se traduire] par une plus forte tolérance à l'égard des voisins et par des signes de sociabilité satisfaisante (réconfortante)»⁸².

Les enquêtes nationales ont également révélé que les relations de voisinage (et plus largement la sociabilité) variaient selon **le sexe, l'âge et la composition du ménage**.

Les femmes voisent plus que leurs maris (lorsque celui-ci travaille) et cela d'autant plus lorsqu'elles sont inactives. La division traditionnelle entre hommes et femmes se retrouve donc ici : davantage tournées vers le foyer, elles ont plutôt une sociabilité interne (ce qu'illustre aussi le fait qu'elles soient plus impliquées dans les relations familiales). Une catégorie sociale fait cependant exception : les agriculteurs. Les sociabilités de voisinage étant dans leur cas aussi des relations professionnelles, ils entretiennent davantage de relations avec leurs voisins que leurs épouses. Les écarts entre les sexes tendent à diminuer à mesure que l'on monte dans la hiérarchie sociale et culturelle (seuls les couples de cadres font exception).

Les relations de voisinage apparaissent aussi plus fréquentes aux âges mûrs (quel que soit le type de ménages). Les ménages les plus jeunes sont ceux qui ont les contacts les plus réduits.

Mais l'influence de l'âge est à lier à celle de la structure domestique comme indicateur de la position dans la trajectoire biographique⁸³. En effet, la composition du ménage a une incidence directe sur l'intensité des relations de voisinage. Globalement, les couples ont davantage de relations que les personnes vivant seules, et la présence d'enfants (jusqu'à un certain nombre) favorise plutôt les relations⁸⁴. Néanmoins, les ménages d'une personne entretiendraient «une assez grande familiarité» avec leurs voisins⁸⁵ (les hommes davantage que les femmes).

Les différences en termes de structure domestique ne pourront donner sens aux modes de coexistence entre les habitants compte tenu de l'homogénéité de la population de ce point de vue là. Cependant, si les ménages d'une personne constituent une catégorie unique dans les statistiques, ils renvoient dans la réalité à des situations de vie privée très différenciées. Vivre seul ne signifie pas toujours, nous l'avons précisé plus haut, ne pas entretenir de relation amoureuse ou conjugale. Il s'agira donc de saisir en quoi les différences entre les habitants, en matière de vie privée, influencent les modes de relations et de perceptions entre voisins.

Que peut représenter, compte tenu des caractéristiques particulières des *situations et des trajectoires résidentielles*, le fait d'habiter dans ces résidences et quelles peuvent en être les conséquences sur les modes de coprésence ?

⁸² AUTHIER, GRAFMEYER, 1997, p. 34.

⁸³ Les effets propres de l'âge seraient plus importants à mesure que l'on monte dans la hiérarchie des âges (et notamment à partir de 40 ans).

⁸⁴ HERAN, 1987.

⁸⁵ « Sur les 160 enquêtés, 95 (57,4%) disent parler habituellement à leurs voisins et 78 (48,8%) les reçoivent et sont reçus chez eux. (...) Il n'y a que 18 enquêtés qui n'ont aucune relation avec leurs voisins (soit 11,25%) » (LAVIGNE, ARBET, 1992, p. 120).

Nous ne préciserons pas ici l'influence de la durée de résidence et du statut d'occupation, deux critères qui pourraient être considérés comme des caractéristiques de la situation résidentielle des habitants s'ils n'étaient pas fortement dépendants des contextes locaux.

Prendre en compte la situation résidentielle des habitants implique de s'interroger sur le sens que revêt la présence dans la résidence. Qu'est-ce qui a commandé l'arrivée dans les lieux ? Cette présence est-elle perçue comme provisoire ou durable ? Quel rapport les habitants entretiennent-ils avec leur logement et avec la résidence ? Quelles en sont les conséquences au niveau des relations ?

Il s'agira aussi d'investir davantage ce qui a été pressenti par l'analyse de la résidence A, en ce qui concerne la question de la double localisation : en quoi le fait que certains habitants habitent ou fréquentent un deuxième logement (qu'ils considèrent comme leur véritable lieu d'habitation) produit-il des effets sur les modes de coexistence entre voisins ?

Quant à l'analyse de la trajectoire résidentielle, elle sous-tend plusieurs postulats.

Le rapport à l'habitat et aux voisins est pour une part dépendant des «**contextes résidentiels et sociaux antérieurement expérimentés, qui servent de références actives pour interpréter et gérer les situations nouvelles**»⁸⁶.

Les possibilités de mobilités résidentielles à venir influencent le rapport à l'habitat et aux autres habitants⁸⁷. Le rapport au logement et aux voisins est-il notamment lié à la possibilité différentielle entre les groupes de le quitter ?

Parler en termes de trajectoire résidentielle implique également de mesurer les écarts entre les situations résidentielles passées et celle occupée actuellement. L'analyse de ces écarts permet de définir la pente de la trajectoire résidentielle (ascendante ou descendante) dont on pense qu'elle produit des effets sur le rapport à l'habitat et aux voisins⁸⁸. Le domicile, sa localisation, le statut d'occupation sont alors considérés comme des éléments du statut social.

2.2. Situer les relations de voisinage dans l'économie générale des relations de sociabilité

Il apparaît pertinent de recueillir des informations sur les autres formes de sociabilités et de déterminer leurs liens avec les modes de coexistence entre les habitants.

Les enquêtes statistiques insistent sur les facteurs qui jouent sur la sociabilité.

Elles montrent que la sociabilité se distribue dans l'espace social comme une pratique culturelle, et donc qu'elle est corrélée avec le statut social et le niveau d'études⁸⁹. Les effets propres à ce dernier sont cependant à nuancer selon les différents types de

⁸⁶ AUTHIER, GRAFMEYER, 1997, p. 96.

⁸⁷ CHAMBOREDON, LEMAIRE, 1970.

⁸⁸ LEVY, 1998.

sociabilité. A mesure que l'on monte dans la hiérarchie culturelle les relations amicales sont plus fréquentes mais celles familiales plus épisodiques⁹⁰. Les différences entre les ouvriers et les cadres et professions intellectuelles supérieures ne sont pas à surestimer en ce qui concerne les relations de parenté, car elles dépendent de l'échelle temporelle utilisée et des critères retenus (rythmes de fréquentation de la parenté ou nombre de parents considérés comme proches)⁹¹.

Le niveau de pratique baisse globalement avec l'âge et cela d'autant plus à mesure que l'on descend dans la hiérarchie sociale. A chaque âge correspond plutôt un certain type de sociabilité : **«la jeunesse est le temps privilégié des amitiés, la maturité celui des relations de travail, la vieillesse celui des relations de parenté»**⁹². Globalement, le réseau de relations devient de plus en plus fermé et les relations familiales tendent peu à peu à constituer l'essentiel du réseau⁹³. La sociabilité devient donc davantage interne, sans pour autant conduire à une prédominance des invitations au domicile (l'ensemble de la vie relationnelle tendant à décroître).

L'influence de l'âge se combine avec celle de la position dans la trajectoire biographique appréhendée à travers la composition du ménage. Les couples avec enfants entretiennent notamment davantage de relations avec la parenté et avec les voisins⁹⁴.

La division traditionnelle des rôles entre hommes et femmes n'est pas sans influence sur la sociabilité, les femmes ayant une sociabilité plutôt interne et les hommes plutôt externe. Cependant, les écarts s'amenuisent, voire disparaissent en considérant les milieux sociaux les plus favorisés socialement et culturellement. Ils sont aussi moindres pour les générations les plus jeunes (en ce qui concerne les relations amicales et professionnelles principalement).

Si les relations de voisinage sont particulièrement dépendantes des caractéristiques de l'habitat (degré d'urbanisation, taille de l'agglomération, opposition Paris/province, taille du logement, durée d'ancienneté dans les lieux, etc.), ces dernières influencent l'ensemble de la vie relationnelle. De la taille de l'agglomération dépend par exemple l'offre de spectacles et des lieux de rencontre qui contribue à structurer les arbitrages entre sortir ou recevoir.

Olivier Choquet s'est plus spécifiquement intéressé aux sorties en compagnie de personnes extérieures au ménage⁹⁵. Il montre tout d'abord que certaines d'entre elles sont associées de façon privilégiée à tel ou tel type de relations. Par exemple, les sorties

⁸⁹ HERAN, 1988.

⁹⁰ FORSE, 1993.

⁹¹ GRAFMEYER, 1995, p. 194.

⁹² HERAN, 1988.

⁹³ DARD, KAUFMANN, 1995, p. 46.

⁹⁴ FORSE, 1993.

au cinéma, au théâtre et au bal sont effectuées entre amis, la pêche, les promenades, les pique-nique plutôt entre parents. Si les promenades ont la faveur de l'ensemble des milieux sociaux, ce n'est pas le cas des autres types de sorties. Le cinéma par exemple est une pratique plutôt valorisée par les milieux aisés (et plus spécifiquement les catégories les plus jeunes). Les ouvriers sont surreprésentés en ce qui concerne les spectacles sportifs. Si le niveau de sorties est globalement le plus fort chez les cadres et professions intellectuelles supérieures, s'il tend à décroître à mesure que l'on descend dans la hiérarchie sociale, il apparaît que les sorties constituent le mode de sociabilité privilégié des ouvriers. Les sorties varient également selon l'âge et la position dans la trajectoire biographique. Les occasions de nouer des relations lors de sorties diminuent à mesure que l'âge augmente. Vivre en couple réduit toutes les formes de sorties en groupe.

Si l'influence des grands déterminants sociaux reste pertinente à saisir afin d'appréhender les différences en matière de sociabilité, elle tend néanmoins à diminuer et à devenir plus complexe. De ce fait, **«il y a d'autant moins de raisons de tenir ces variables mêmes pour “des facteurs explicatifs” au sens déterministe du terme. Elles doivent plutôt être utilisées comme des éléments de repérage des ressources, contraintes et préférences qui circonscrivent le champ des possibles en matière de sociabilité»**⁹⁶. Moins dépendantes des variables classiques, permettant de mieux définir l'individu ainsi que le contexte social dans lequel il évolue et constituant **«un indicateur synthétique de son intégration dans le monde social»**⁹⁷, les relations de sociabilité peuvent être mobilisées dans les analyses afin d'éclairer pratiques et représentations. Ce sont les relations que les individus entretiennent avec d'autres individus, et non plus uniquement leurs positions, qui jouent d'une certaine façon le rôle de variable explicative.

Plus précisément, plusieurs éléments nous incitent à ne pas autonomiser la saisie et l'analyse des relations de voisinage, des autres formes de sociabilité et à mobiliser éventuellement ces dernières afin d'éclairer les modes de coexistence entre les habitants.

Premièrement, il existe une logique du cumul. François Héran note que «les relations vont aux relations» c'est-à-dire qu'il y a souvent convergence des principaux types de sociabilité comme il peut y avoir «cumul des solitudes»⁹⁸ (l'absence de contacts avec les voisins ou avec les parents se combine avec l'absence des autres formes de sociabilité). Cette logique varie selon les milieux sociaux, les plus favorisés tendant à cumuler les différents types de relations et à avoir un réseau plus diversifié. Claire Bidart, qui s'est intéressée à la sociabilité au travail et à celle liée au quartier, de travailleurs de deux usines des quartiers Nord de Marseille, a constaté également une cumulativité de la sociabilité : **«on remarque que ce sont les personnes les plus sociables au travail qui sont aussi sociables au quartier et inversement»**⁹⁹.

⁹⁵ CHOQUET, 1988.

⁹⁶ GRAFMEYER, 1995, p. 199.

⁹⁷ HERAN, 1988, p. 18.

⁹⁸ *Idem*, p. 15.

Deuxièmement, la façon dont la vie relationnelle s'articule à l'espace d'habitation peut produire des effets sur les relations de voisinage. **«La possibilité de voir les autres devenir les partenaires d'un même territoire dépend du désir et du besoin d'avoir une vie relationnelle ayant valeur d'ancrage affective et sociale»**¹⁰⁰. Ce désir pouvant être lié notamment au degré d'inscription dans la ville (professionnelle et relationnelle), et donc aux relations de sociabilité existant aux alentours du logement. Ce que représente la situation résidentielle de l'habitant par rapport à sa trajectoire de vie, le rapport qu'il entretient avec son logement (présence/absence dans l'immeuble notamment) peuvent également jouer un rôle (et être d'ailleurs plus ou moins dépendants du degré d'inscription dans la ville).

Dans le même sens a été constaté, plus spécifiquement pour les ménages d'une personne, une corrélation entre le fait de parler à ses voisins et celui de sortir ou de rester chez soi le soir : **«les solitaires qui sortent peu ont tendance à parler à leurs voisins (...) les solitaires qui sortent le soir, qui vont en week-end à l'extérieur en été parlent peu souvent à leurs voisins, leur intérêt est ailleurs que dans les relations de proximité»**¹⁰¹.

Troisièmement, la sociabilité apparaît particulièrement intéressante à prendre en compte afin de mieux définir et qualifier les individus vivant seuls. Saisir leurs relations de sociabilité peut permettre de différencier les habitants, et par cela éventuellement mieux expliquer et comprendre les différences en matière de relations de voisinage.

Contrairement aux représentations communes qui ont tendance à associer le fait de vivre seul dans son logement à l'isolement social, les ménages d'une personne entretiennent globalement plus de liens, en dehors de leur logement, que les autres types de ménages. Le portrait du monohabitant typique que nous propose Jean-Claude Kaufmann confirme cette idée. **«Sur l'ensemble des douze pays européens, le monohabitant typique apparaît comme un urbain, habitant le centre ville, locataire d'un appartement relativement spacieux mais faiblement équipé, cet équipement faible étant cohérent avec une vie sociale importante tournée vers l'extérieur : consommation de services, sorties, voyages, relations et contacts, communication téléphonique. Un fort consommateur également de produits culturels individualisés, livres et disques, mais pas de télévision, trop domestique, un être relationnel (ou cherchant à le devenir) soucieux de son apparence physique, dynamique, et vraisemblablement stressé»**¹⁰². Olivier Galland souligne également que la monorésidentialité des catégories les plus jeunes n'apparaît pas associée à des formes d'isolement social. Au contraire, les relations amicales sont intenses¹⁰³. Mais la

⁹⁹ BIDART, 1988, p. 638.

¹⁰⁰ PERIANEZ, DAUBIGNY, 1990.

¹⁰¹ LAVIGNE, ARBET, 1992, p. 121.

¹⁰² KAUFMANN, 1994a, p. 954.

¹⁰³ GALLAND, 1993.

non-association entre isolement social et ménages d'une personne concerne souvent de façon privilégiée les catégories les plus jeunes et les plus favorisées culturellement et socialement : les personnes âgées et les individus en situation économique et sociale précaire sont au contraire plutôt isolés.

Si l'on s'intéresse plus spécifiquement aux réceptions, l'âge apparaît particulièrement structurant. **«Jusqu'à 40 ans, les personnes seules reçoivent beaucoup : la proportion de celles qui reçoivent au moins une fois par semaine atteint même le score exceptionnel de 28,2%, ce qui les place loin devant les douze autres types de ménages distingués par l'enquête (le pourcentage moyen est de 9,2% pour l'ensemble des ménages). Inversement, les solitaires de 40 ans et plus reçoivent très peu : deux sur trois n'invitent même jamais d'amis chez eux pour un repas, soit beaucoup plus que dans n'importe quelle autre catégorie de ménage»**¹⁰⁴.

Enfin, la monorésidentialité s'inscrit, on l'a dit, par séquences dans la trajectoire biographique des individus. La décohabitation d'avec le domicile parental, une séparation ou un divorce, un veuvage notamment, peuvent provoquer une période de vie "solitaire" plus ou moins longue et durable selon les caractéristiques socio-démographiques des personnes (les individus les plus âgés étant ceux dont la propension à vivre seul de manière durable, voire définitive est la plus forte). Lorsque la monorésidentialité représente un moment de transition biographique, elle va souvent de pair avec une reconfiguration des relations de sociabilité. La façon dont ces dernières se modifient à cette occasion, constitue à la fois un indicateur et une conséquence du changement de position (résidentielle, familiale) comme un élément explicatif pouvant permettre de mieux expliquer et comprendre les enjeux liés à ce changement. Claude Martin précise notamment que la séparation ou le divorce produisent des modifications importantes du tissu relationnel. Mais monoparentalité ne signifie pas nécessairement isolement social. S'intéressant aux rôles de protection que joue le réseau familial et social, il conclut à des différences très nettes entre les milieux sociaux (mieux on est situé socialement, plus on a de chance d'être soutenu et aidé).

Si notre objectif est de situer les relations de voisinage par rapport à l'ensemble des relations de sociabilité, nous ne prétendons pas décrire précisément le réseau personnel des individus, ni saisir rigoureusement l'ensemble des relations de sociabilité entretenues. Nous investirons de façon privilégiée les réceptions, les sorties et les loisirs (lorsqu'ils se pratiquent avec d'autres personnes) et tâcherons de déterminer à la fois le niveau de pratiques (la fréquence principalement) comme les types de personnes avec qui l'enquêté effectue ces activités.

Quel rapport l'enquêté entretient-il avec son réseau de relation amicale, familiale et professionnelle ? Où ces relations de sociabilité prennent-elles place ? S'actualisent-elles au sein du logement (réceptions et hébergement) ou plutôt à l'extérieur ? Quels sont les enjeux, au niveau des relations de voisinage, lorsque les relations sociales s'inscrivent dans "un ailleurs" (commune d'origine, autre lieu d'habitation par exemple) ? En quoi la présence d'un autre logement, et la façon dont y sont associées certaines relations

¹⁰⁴ AUTHIER, GRAFMEYER, 1997, p. 54. Les auteurs font référence à l'enquête sur les biens durables réalisés par l'INSEE en 1987.

(familiales et amicales notamment), produisent-elles des effets sur les manières d'habiter et sur le rapport que les habitants entretiennent avec leurs voisins ? De manière générale, en quoi et dans quelle mesure la sociabilité des individus permet-elle d'éclairer les modes de coexistence entre les habitants ?

2.3. Saisir la spécificité des contextes résidentiels

Ayant précisé en quoi les caractéristiques propres aux individus pouvaient avoir une influence sur les modes de coprésence entre habitants, il s'agit à présent de s'intéresser aux effets que peuvent induire les caractéristiques du contexte local. En effet, si les habitants sont à différencier selon leurs situations et trajectoires de vie, la structure de leur réseau de relations, ils n'ont pas moins en commun de se partager le même territoire.

Les effets de contexte ne s'exercent pas de façon automatique et mécanique. Les pratiques qui y prennent place, les représentations qui lui sont associées, comme les façons de se l'approprier, varient, et notamment selon les caractéristiques sociales des individus. L'incidence spécifique du contexte local est donc à nuancer selon elles. De plus l'espace local, en tant que produit social, porte la marque des activités humaines qui ont contribué à le façonner. Ce qui s'y déroule, comme la distribution sociale de la population qui le fréquente ne sont pas dus au hasard. En outre, si le contexte produit des effets sur les interactions, celles-ci contribuent également à le modifier. Il ne s'agit donc pas pour nous de penser l'influence du contexte local comme suprême ou unilatérale, mais plutôt de saisir comment elle s'articule avec les autres facteurs explicatifs.

Considérer le contexte local conduit tout d'abord à déterminer l'échelle de découpage de l'espace pertinente pour l'analyse. Les effets du contexte local seront-ils mesurés à l'échelle de la ville, du quartier, de l'îlot, de l'immeuble ? Notre recherche visant à analyser les relations de voisinage qui se jouent dans le type d'habitat particulier que sont les résidences services pour ménages d'une personne, notre cadre d'observation et d'analyse sera de façon privilégiée l'immeuble. En même temps, cette orientation ne conduira pas à autonomiser l'immeuble d'une échelle spatiale plus large. Chaque immeuble se caractérise par une inscription particulière dans un quartier, lui-même ayant sa propre inscription dans la ville. De ce fait, il est indispensable de posséder un minimum d'éléments concernant le quartier et notamment sa morphologie et les caractéristiques socio-démographiques de sa population. Aussi, le rapport que les habitants entretiennent avec leur quartier et avec la ville pourra éventuellement nous permettre de mieux comprendre le rapport qu'ils entretiennent avec leur logement et avec les autres habitants.

Quelles caractéristiques des espaces résidentiels allons-nous retenir ? Qu'est-ce qui précisément selon nous, est susceptible de produire des effets sur les modes de coprésence entre les habitants ?

Les enquêtes nationales ont montré que les relations de voisinage varient selon **les caractéristiques de l'habitat et du logement**. Les caractéristiques contextuelles retenues sont aussi précises qu'une enquête non localisée peut le permettre. Elles concernent principalement le type de logement, le type d'habitat environnant, la commune de résidence, les activités offertes dans le quartier et dans la ville, etc. Est montré que **« la sociabilité de voisinage est plus développée en habitat individuel qu'en habitat**

collectif, en milieu rural qu'en milieu urbain»¹⁰⁵. Des caractéristiques de l'habitat dépend la façon dont les habitants définissent leur aire de voisinage : **«dans les sites les plus denses, l'immeuble est de loin la principale unité de référence. [...] Dans l'ensemble, plus on a de voisins, au sens physique du terme, moins on se reconnaît de "voisins" et moins on "voisine"»**¹⁰⁶.

Mais chaque immeuble se caractérise par un cadre matériel particulier. L'approche localisée implique de considérer les caractéristiques de ce cadre. En quoi l'espace peut-il jouer sur les modes de coprésence entre habitants ?

Tout d'abord en tant que cadre "purement" physique. La façon dont sont agencés les espaces collectifs d'un immeuble détermine de fait les lieux possibles d'interactions (de manière variable selon les caractéristiques des habitants).

Il joue également sur les perceptions (des lieux, de la population habitante). La façon dont les habitants appréhendent un lieu ainsi que ceux qui l'habitent, se construit à partir des représentations associées au cadre matériel, elles-mêmes dépendantes de nombreux facteurs.

L'espace révèle des catégories de perceptions : le cadre matériel des résidences (agencement des logements et des espaces communs) sont notamment le produit des représentations de la personne vivant seule des architectes et des promoteurs (celles-ci n'étant pas indépendantes des représentations en vigueur dans notre société).

Le type d'habitat sur lequel nous portons notre attention a la particularité de rassembler des logements équipés de petites tailles (souvent identiques) et des espaces collectifs. Quel rapport les habitants entretiennent-ils avec ces derniers ? De quelle manière les perçoivent-ils ? En quoi ceci produit-il des effets sur les modes de coexistence entre habitants ? En quoi l'agencement et l'organisation spécifique des espaces communs et des logements favorisent-ils (ou contrarient-ils) les relations de voisinage ? En quoi les modes de coexistence entre habitants produisent-ils en retour des effets sur le rapport aux espaces collectifs de l'immeuble ?

L'ensemble de ces questions illustre bien que si l'espace est à prendre en considération dans l'analyse, on ne peut l'« **autonomiser comme facteur explicatif et supposer qu'il a des effets spécifiques et homogènes, quel que soit l'état des autres facteurs avec lesquels il se combine : la structure spatiale doit, à chaque fois, être envisagée dans la combinatoire complexe qui la lie à la structure culturelle et à la structure sociale**»¹⁰⁷.

Chaque contexte résidentiel se caractérise par **une population particulière**. Les modes de coprésence entre habitants dépendent pour une part de la composition, de la structuration, mais aussi des conditions de constitution de cette population (les populations ne se distribuent pas localement de façon aléatoire). En effet, l'agrégation

¹⁰⁵ HERAN, 1987, p. 43.

¹⁰⁶ *Idem*, p. 45.

¹⁰⁷ REMY, 1998a, p. 92.

dans un même espace de différentes catégories d'habitants, comme la proximité qu'elle implique de fait, produisent des effets. Et c'est pour une part l'intérêt des approches localisées de permettre de repérer ces effets.

Plusieurs critères ont été mis en avant en ce qu'ils structurent souvent fortement les modes de coexistence entre les habitants.

L'opposition entre "anciens" et "nouveaux" habitants qui n'implique pas les mêmes durées objectives d'ancienneté d'un contexte résidentiel à un autre. La variabilité de la définition de l'ancienneté est notamment liée aux rythmes de peuplement et de rotations propres aux contextes. Plus généralement, la durée de résidence contribue surtout à l'approfondissement des relations et influence moins sur le volume des rencontres.

Au sein de contextes locaux limités, l'opposition locataires/propriétaires structure également fréquemment les modes de coexistence entre voisins¹⁰⁸. Représentant un ancrage dans les lieux, la propriété du logement s'accompagne d'une sociabilité plus développée, notamment lorsqu'elle se conjugue avec d'autres caractéristiques de l'habitat comme le type de logement (par exemple, propriété et habitat pavillonnaire tendraient à cumuler leurs effets).

Tous les milieux sociaux ne sont pas représentés de façon égale au sein d'un espace particulier. Il est donc nécessaire de saisir la façon dont la population se structure socialement. La structure d'une population localisée affecte notamment «la perception des rapports de classe» : **«la place dans la structure sociale "locale" détermine le sentiment général que l'on a de l'interaction sociale, plus que la place dans la structure sociale "nationale"»**¹⁰⁹. Il s'agit alors de s'interroger sur **«la forme que prennent les oppositions et les divisions sociales quand elle sont surdéterminées par les conditions de constitution de cette population et par les particularités de cette composition»**¹¹⁰.

Plus largement, les différentes catégories d'habitants, présentes au sein d'un contexte résidentiel donné, forment **une configuration particulière**. Nous reprenons ici le concept de configuration tel que l'emploie Norbert Elias. Il renvoie aux tensions et aux enjeux que produisent les relations d'interdépendance entre groupes ou individus, au sein d'un espace ou d'une structure particulière. Ces tensions et enjeux sont dépendants du pouvoir symbolique du groupe ou de l'individu, ce dernier tenant à sa position dans la structure. Les différentes positions sont donc hiérarchisées (des plus hautes aux plus basses) et cette hiérarchie donne lieu à des rapports de forces.

Les résultats obtenus lors de la première étape de ce travail nous ont conduit à envisager l'existence d'une hiérarchie des statuts au sein des résidences. Nous émettons donc l'hypothèse que les modes de coprésence entre résidents sont notamment dépendants des positions symboliques que les habitants occupent au sein de la

¹⁰⁸ Voir notamment GRAFMEYER, 1991.

¹⁰⁹ CHAMBOREDON, LEMAIRE, 1970, p. 29.

¹¹⁰ *Idem*, p. 5.

configuration relationnelle qu'ils forment dans chaque résidence. Notre démarche valorise résolument un mode de pensée relationnel, structural. Cette conception relationnelle du social que défend Norbert Elias ¹¹¹ peut être rapprochée de celle de Pierre Bourdieu, telle qu'il l'envisage notamment avec le concept de champ ¹¹². En effet, on retrouve notamment chez ces deux sociologues l'idée d'un système de positions et de relations structurées et hiérarchisées, propre à un champ ou à une configuration particulière. Le concept de configuration semble cependant mieux convenir à notre recherche.

Il peut s'appliquer à un contexte local ¹¹³ et a été mobilisé auparavant afin d'analyser des monographies et d'expliquer les modes de coprésence entre habitants ¹¹⁴.

De plus, la correspondance entre clivages objectifs et principes subjectifs n'est pas considérée comme allant de soi et plutôt comme un processus dont il appartient au sociologue d'en montrer les articulations et le mode de construction. A titre d'illustration, la structuration des positions symboliques est commandée, dans la théorie des champs proposée par Pierre Bourdieu, par la distribution des différentes espèces de capitaux. La position symbolique dépend du capital symbolique détenu qui est lui-même la transfiguration de l'une ou l'autre espèce de capital (économique ou culturel). Or, il nous semble important de ne pas associer strictement l'organisation de l'espace social (selon le volume et la structure des capitaux économique et culturel possédés) avec l'espace des positions symboliques, **«de ne pas assimiler a priori l'espace social des positions (haut/bas) dans la sphère "économique" avec l'espace social des positions (dominant/dominé mais aussi inclus/exclus) dans la sphère "relationnelle" que l'on ne peut réduire à un champ secondaire au service des stratégies économiques»** ¹¹⁵.

Le concept de configuration implique également un mode d'approche des discours particulier. En effet, il invite l'analyse sociologique à s'attacher aux conceptions de l'ensemble des groupes en situation d'interdépendance sans préjuger de leur importance structurante. Le but n'est pas **«de distribuer les éloges ou les blâmes, ni d'étudier ce qu'on pourrait tenir pour un "dysfonctionnement" (...) mais autant que possible, d'expliquer : expliquer en termes d'interdépendance des êtres humains dans des configurations, indépendamment de leur "bonté" ou de leur "mauvaiseté" relative»** ¹¹⁶. Dans le même sens, Norbert Elias dénonce les recherches qui analysent ce qui semble poser problème tandis que **«l'état des gens "bien intégrés" (peu importe au**

¹¹¹ Jacques Lautman développe également l'idée selon laquelle « les groupes localisés se définissent relationnellement les uns par rapport aux autres et le système des relations est peut-être plus important que la description concrète des groupes et de leurs actions » (LAUTMAN, 1981, p. 325.).

¹¹² DECHAUX, 1993.

¹¹³ Bernard Lahire (1999, p. 32) développe l'idée selon laquelle « tout contexte pertinent d'activité n'est pas un champ ».

¹¹⁴ ELIAS, 1997.

¹¹⁵ DUBAR, 1991, p. 76.

¹¹⁶ ELIAS, 1997, p. 249.

fond le mot employé), est présenté comme un état relativement “peu problématique”, “normale”, et, par conséquent, comme un phénomène qu’il est inutile d’étudier» ¹¹⁷. Penser les rapports entre groupes comme interdépendants est essentiel afin de ne pas se laisser abuser par les stratégies de naturalisation et d’imposition de définitions des groupes, et notamment de ceux qui occupent les positions les plus favorables. Il s’agit de prendre garde de ne pas mesurer les points de vue des uns selon les normes des autres, et plutôt de voir quelles sont les différences de pouvoir symbolique qui se dissimulent derrière les différences de points de vue.

Les types d’habitat auxquels nous nous intéressons se caractérisent par **la présence de responsables ou/et gardiens**. Ceux-ci assurent un accueil la journée et logent souvent sur place. Ils s’occupent de la maintenance générale de l’immeuble (entretien, surveillance, gestion des entrées et sorties, visite des appartements, signature des baux, etc.) et répondent aux besoins des habitants.

Les modes d’occupation et d’usage des logements et des espaces collectifs dépendent pour une part des règles (plus ou moins formelles et formalisées) instituées par l’agence immobilière qui gère chaque résidence. Les responsables des résidences et/ou gardiens ont notamment pour fonction de les transmettre et de les faire respecter. De ce point de vue là, l’objectif de notre travail sera de prendre en compte l’influence des responsables et/ou gardiens sur les relations entre les habitants ¹¹⁸.

Comment les responsables des résidences perçoivent-ils les différentes catégories habitants ? Quelles relations entretiennent-ils avec elles ? En quoi ceci produit-il des effets sur les modes de coexistence entre habitants ?

Il s’agira enfin de considérer **l’histoire propre à chaque contexte résidentiel** analysé. Les résidences, même si elles sont récentes, ont une histoire et celle-ci participe à la construction des relations entre les habitants. Les modes de gestion de la résidence ont-ils été modifiés depuis la construction de l’immeuble ? En quoi ceci renseigne-t-il sur les manières d’habiter, sur les modes de coexistence entre habitants et entre habitants et responsables des résidences ? En quoi et dans quelle mesure l’histoire propre à la vie de l’immeuble et de ses habitants, explique-t-elle les manières d’habiter et les relations de voisinage qui s’y jouent au moment de la recherche ?

2.4. Conclusion

Notre modèle d’analyse vise à articuler les caractéristiques des individus et les caractéristiques des contextes.

L’appréhension de *la configuration relationnelle* que les différentes catégories d’habitants forment entre eux au sein de chaque résidence sera l’un des principaux objectifs de cette recherche. Nous ne savons pas par avance comment se structurent les

¹¹⁷ *Idem*, p. 261.

¹¹⁸ Ne pas prendre en compte d’une manière précise les autres acteurs qui interviennent dans la gestion des résidences et de leurs habitants (les agences immobilières et/ou les promoteurs) constitue une limite de notre recherche. Ceci est dépendant de leurs résistances à l’enquête que nous développerons ultérieurement.

configurations et quels sont les facteurs ou les variables les plus pertinents à prendre en considération. Il s'agira donc de les repérer à partir de l'analyse des relations entre les habitants¹¹⁹.

Nous adopterons également une vision plus transversale en nous interrogeant sur l'existence d'une configuration relationnelle propre au type d'habitat particulier que représentent les résidences services pour ménages d'une personne (ceci étant envisageable compte tenu des caractéristiques communes aux différents contextes : cadre bâti, population, mode de gestion, etc.).

De manière générale, les facteurs explicatifs seront pour une part traités comme dépendants de leur place et de leur fonction au sein de la configuration¹²⁰. Il s'agira également de s'interroger sur le rôle que jouent les propriétés sociales des individus, leurs trajectoires de vie, la structure de leur réseau de relation dans la configuration des relations entre les habitants.

CHAPITRE III : construction de l'enquête

La construction de l'enquête est importante à expliciter car elle renvoie aux conditions de validité des résultats obtenus.

Elle comprend ici deux opérations principales : la sélection des résidences et la conception de l'enquête par entretiens effectuée auprès des habitants (et complétée notamment par une enquête par questionnaires afin de recueillir des données statistiques sur la composition sociale de la population des résidences).

Nous allons présenter quelques éléments d'informations concernant ces opérations en insistant plus particulièrement sur les questions d'échantillonnage des résidences et des habitants.

Les résidences

1.1. Modes de sélection et d'accès aux terrains d'enquête : contraintes et enjeux

Je l'ai précisé en introduction, c'est avant tout la curiosité vis-à-vis d'un type d'habitat particulier et un concours de circonstances qui m'ont conduite à porter mon attention sur la résidence A. En revanche, les trois autres résidences (B, C, D) ont été sélectionnées selon des principes qu'il apparaît indispensable d'explicitier.

¹¹⁹ Ceci était particulièrement vrai lors de la première étape de cette recherche. L'analyse de la configuration des relations entre les habitants de la résidence A a permis, par la suite, de repérer plus aisément les éléments les plus pertinents au sein des résidences B, C, et D.

¹²⁰ ELIAS, 1997, pp. 80-81.

D'une manière générale, le choix des trois résidences devait répondre à une exigence principale : puisque l'un des objectifs de la recherche était de confronter les résultats obtenus, lors de l'analyse de la résidence A, à d'autres contextes, il s'agissait d'assurer la possibilité et la pertinence de la comparaison entre les quatre résidences. Il était donc indispensable de s'assurer qu'elles étaient similaires du point de vue des critères qui nous semblaient les plus pertinents : le cadre bâti (de petits logements, des espaces collectifs), deux principales catégories d'habitants (des étudiants et des non-étudiants). De ce fait, ce sont autant les caractéristiques propres aux résidences services pour ménages d'une personne, que les résultats obtenus suite à l'enquête préalablement menée au sein de la résidence A, qui ont commandé le mode de sélection des trois autres résidences.

Afin de choisir avec un minimum de rigueur ces trois résidences, je décidai d'établir la liste des résidences services pour ménages d'une personne qui existaient à Lyon ¹²¹. Pour ce faire, j'envisageai dans un premier temps de travailler sur plusieurs types de documents : l'annuaire ("les pages jaunes"), les revues immobilières locales, les journaux où figuraient des annonces immobilières (vente et location), les guides et brochures qui renseignaient sur les logements étudiants. La limite de ce mode d'investigation était que je présupposais que ces résidences, compte tenu de leur spécificité, avaient tout intérêt à être visibles, et que l'investigation de multiples moyens de communication me permettrait d'établir la liste désirée. Je décidai alors de contacter d'autres types d'informateurs et notamment l'Agence d'urbanisme de Lyon mais sans grand succès.

Je fus donc finalement contrainte de me centrer sur l'analyse des documents préalablement cités. Je travaillai en premier lieu à partir des "pages jaunes" où figuraient des rubriques susceptibles de m'intéresser. Celles-ci s'intitulaient «résidences avec services» et «résidences de tourisme, résidences hôtelières». Y figuraient notamment des résidences Sonacotra et des résidences universitaires que j'écartai de mon échantillon compte tenu du mode de sélection que je m'étais fixée. J'envoyai un courrier ou je contactai par téléphone les autres résidences afin d'obtenir davantage d'informations. Suite aux diverses réponses (écrites et orales) que j'avais recueillies, je constatai qu'il existait plusieurs types de résidences classées sous les rubriques préalablement citées : des résidences pour personnes âgées, des résidences de tourisme de très haut standing (trois ou quatre étoiles) pour hommes ou femmes d'affaires souhaitant séjourner quelques jours à Lyon, des résidences étudiantes privées, et enfin des résidences qui se distinguaient des précédentes par le fait qu'elles ne s'adressaient pas, *a priori*, à un type de personnes particulier. J'excluai de mon échantillon les résidences pour personnes âgées et les résidences de très haut standing. Je ne pouvais en revanche écarter les résidences privées avec services qui se présentaient comme résidences étudiantes : en parcourant les annonces immobilières de journaux locaux, j'avais pu constater que certaines de ces résidences faisaient de la publicité en vue d'attirer également une clientèle de salariés et de cadres d'entreprise. Il me fallait donc recueillir davantage d'informations concernant ces résidences étudiantes et celles qui ne s'adressaient pas à

¹²¹ Compte tenu des contraintes de temps et de moyens spécifiques au travail de thèse toutes les résidences sélectionnées se situent à Lyon commune où je réside et où j'effectue mes études. En même temps, la référence à un même contexte urbain est garantie et de ce point de vue là avantageuse.

une population particulière.

Prétextant être à la recherche d'un logement, je téléphonai à leurs responsables, leur demandant notamment des précisions concernant ce qui restaient imprécis : les caractéristiques de la population présente dans l'immeuble. Certains responsables ou gardiens d'immeuble me précisèrent de suite à quel type de personnes s'adressaient les résidences (exclusivement aux étudiants pour la plupart). D'autres apparaissaient moins prompts à me répondre. Ils évitaient même la question, me demandant plutôt quelle activité j'exerçais, si j'étais étudiante, etc. Je compris que leurs réponses dépendaient de la façon dont je me présentais. Il apparaissait donc indispensable que j'appréhende dans quelle mesure le discours des responsables était adapté aux modes de présentation au téléphone des gens intéressés par un logement. Pour ce faire, je décidai de modifier les caractéristiques de l'interlocuteur et pris l'habitude de téléphoner deux fois. La première fois je me présentais comme salariée. La deuxième fois, un de mes proches appelait en se présentant comme étudiant. La description de la population de l'immeuble était alors très différente. Dans le premier cas était valorisée la mixité. Était avancé qu'il y avait autant d'étudiants que de non-étudiants. On me demandait parfois mon âge en complément d'informations. Avoir la trentaine ou moins semblait un atout, comme si la proximité d'âge permettait d'homogénéiser quelque peu la population, ou de rendre moins visible et marquée cette mixité. Dans le second cas, la résidence était présentée comme accueillant de façon majoritaire des étudiants.

Les différences de discours tenus par les responsables selon les caractéristiques de leurs interlocuteurs rendirent prégnante la nécessité de s'interroger sur la pertinence scientifique des techniques d'enquête mobilisées et me rappelèrent les dangers propres au recueil des données en sociologie.

Lorsqu'il recueille des informations par l'intermédiaire d'un tiers, le sociologue ne prélève pas une réalité qu'il a tout loisir d'interpréter et d'analyser par la suite. Il saisit des représentations dépendantes de rapports sociaux antérieurs. Toute rencontre est à considérer comme une relation sociale qui produit des effets sur les discours. Il s'agit de ne pas préjuger du caractère objectif des informations recueillies et de les considérer comme un point de vue sur une réalité. Comme le rappelle notamment Pierre Bourdieu, **«c'est peut-être la malédiction des sciences de l'homme que d'avoir affaire à un objet qui parle»**¹²².

De plus, toutes les opérations de la pratique sociologique engage des présupposés théoriques puisque le réel ne peut répondre que si on l'interroge¹²³. Ceux-ci dominent le travail expérimental et garantissent la rupture avec les présupposés et la sociologie spontanée. Or, en interrogeant les responsables des résidences et en espérant qu'ils m'informent sur la réalité objective de la population, j'oubliais l'une des hypothèses de la problématique que j'avais adoptée et qui consistait à penser que les responsables, compte tenu de leur fonction, étaient susceptibles de jouer un rôle dans la configuration des relations entre les habitants.

¹²² BOURDIEU, CHAMBOREDON, 1983, p. 56.

¹²³ *Idem*, p. 54.

A la suite de ces entretiens téléphoniques avec les responsables je réalisai également plusieurs choses.

Tout d'abord, il apparaissait impossible de faire la liste, plus ou moins exhaustive, des résidences situées à Lyon et rassemblant les critères fixés. La composition de la population, critère très important compte tenu des objectifs de la recherche, ne pouvait être connue rapidement que par l'intermédiaire d'un tiers dont les informations transmises n'étaient pas fiables¹²⁴.

Les responsables des résidences ne pouvaient être considérés comme des interlocuteurs privilégiés me permettant d'accéder à certaines informations "objectives". Leurs discours étaient au contraire à déconstruire.

Je compris également que la définition de la population, comme sa visibilité, constituait un enjeu important. Une partie de mon travail allait sans doute impliquer que je m'interroge sur les enjeux et intérêts qui pouvaient se dissimuler derrière cette façon de présenter la population. De ce point de vue là, il me sembla tout à fait intéressant d'effectuer une enquête dans l'une de ces résidences.

Je décidai alors de ne pas sélectionner les résidences à partir d'une liste préalablement établie, mais de retenir les premières résidences qui répondaient aux critères retenus. Compte tenu des difficultés à obtenir des informations concernant la composition objective de la population, je déterminai si telle ou telle résidence répondait aux objectifs de la recherche, en prenant en considération les différentes informations recueillies par les biais des journaux (ou de divers documents écrits), ainsi qu'en analysant les propos tenus par les responsables lors des deux entretiens téléphoniques.

Les quatre résidences sélectionnées ont en commun les points suivants.

Elles se situent à Lyon , sont récentes (elles étaient construites depuis deux ou trois ans au moment où les entretiens ont été effectués). Elles rassemblent essentiellement de **petits logements** (des studios principalement dont le loyer mensuel se situe entre 381 et 518 euros, soit entre 2500 et 3400 fr.). **Ceux-ci sont toujours équipés** : réfrigérateur, matériel de cuisson. **La plupart sont aussi meublés** : un lit (une place), une table ou un bureau, une chaise, un meuble de rangement, des lampes, etc. Elles comprennent également **des services et espaces communs** (au minimum une laverie et une salle commune). *Un responsable ou un gardien est présent sur place la journée. Elles ne s'adressent pas de manière définitive à une population particulière. La population de chaque immeuble comprend au moins 20% de non-étudiants.* Enfin, **les habitants sont locataires**. Les propriétaires sont le plus souvent des particuliers qui ont investi dans ces logements afin de bénéficier des aides fiscales (lois Périssol et Quilès-Méhaignerie).

La résidence sélectionnée, je procédai de la façon suivante. Je contactai par courrier le responsable de la résidence. Ce courrier avait pour objectif de me présenter, de présenter les objectifs de la recherche et de solliciter un rendez-vous. Ce courrier était suivi quelques jours plus tard d'un appel téléphonique visant à fixer une entrevue. Aucun responsable de résidence n'a refusé de s'entretenir avec moi. Pendant cet entretien je

¹²⁴ Les résidences étaient trop récentes pour que je puisse mobiliser le recensement général de la population.

demandai davantage d'informations sur la résidence et ses habitants, ainsi que sur la fonction du responsable¹²⁵. Je demandai au responsable de me décrire la population des résidences et je pu constater que la présence des actifs était dissimulée ou dévaluée. Les discours que m'ont alors tenus les responsables se rapprochaient de ceux formulés au téléphone, lorsqu'un de mes proches les avait contactés en se présentant comme étudiant à la recherche d'un logement. Ceci s'explique sans doute par mon statut et le fait que ce travail s'inscrit dans un cadre universitaire mais pas seulement. En effet, les responsables ne s'adressaient pas uniquement à une étudiante. Je représentais également une personne extérieure dont l'objectif était de saisir, analyser et finalement rendre public ce qui se jouait au sein de ce contexte. La façon dont ils m'ont présenté la population renseigne ainsi également sur leur définition de la population légitime.

Pendant cet entretien, je m'assurais également que l'ensemble des critères souhaités étaient rassemblés et j'informais mon interlocuteur des grandes modalités de l'enquête. Je restais cependant assez évasive. Je ne précisais pas, par exemple, que la recherche visait plus spécifiquement à analyser les modes de coexistence entre étudiants et non-étudiants. Je prenais soin également d'employer le terme général d' «habitants» lorsque je parlais de la population de l'immeuble, afin de ne pas la différencier *a priori* selon tel ou tel critère. Il apparaissait au contraire très intéressant de voir de quelle façon les habitants allaient être définis et différenciés par le responsable.

Mon attitude pendant l'interview visait d'une manière générale à répondre à deux nécessités. Il s'agissait tout d'abord de gagner la confiance des responsables, de les assurer du sérieux et du caractère "bienveillant" de mon travail afin de limiter leurs résistances. Il s'agissait aussi de maintenir le contrôle de l'enquête : il n'était pas souhaitable que le responsable se pense complice ou parti prenante de la recherche. Au contraire, les relations avec le responsable devaient rester limitées et dans une certaine mesure distantes, afin qu'un climat de confiance puisse s'instaurer entre les habitants que j'allais interroger et moi-même. Ceci s'est avéré d'autant plus délicat à gérer que les rendez-vous ou contacts avec les responsables étaient toujours susceptibles d'être connus des habitants. Les responsables me recevaient dans leur bureau (aux parois vitrées) qui était aussi le point d'accueil des habitants.

L'ensemble des entretiens avec les responsables des résidences ont fait l'objet d'une prise de notes systématique dans un carnet. Celles-ci sont riches d'enseignement et seront exposées et mobilisées au fil de l'analyse.

1.2. Présentation des résidences

Les tableaux suivants renseignent sur les caractéristiques générales des résidences, ainsi que sur les espaces et services collectifs existant dans chacune des résidences.

¹²⁵ Voir grille d'entretien des responsables en annexes (annexe I, deuxième point).

Les résidences services pour personnes vivant seules : de nouvelles formes de voisinage

	Résidence A	Résidence B	Résidence C	Résidence D
type de résidence	résidence pour personnes vivant seules	résidence hôtelière	résidence étudiante	résidence n'affichant pas d'étiquette (historiquement étudiante)
date de construction	1993	1995	1995	1997
arrondissement de Lyon	8 ^{ème}	7 ^{ème}	3 ^{ème}	3 ^{ème}
nombre d'étages	7	7	6	5
Nombre, superficie des logements				
- chambres	128 (12 m ² , meublées)	0	0	0
- studios	75 (14 à 23 m ² , meublés ou non)	69 (20 à 25 m ² , meublés)	109 (20 à 28 m ² , meublés ou non)	110 (de 18 à 25 m ² , meublés)
- T2 et duplex	78 (30 m ² , équipés)	11 (30 à 35 m ² , meublés)	0	20 (53 m ² , meublés)
nombre total de logements	281	80	109	130
Loyer (charges comprises)	260 (chambres) à 495 (T2) euros ¹²⁶	442 à 595 euros ¹²⁷	320 à 442 euros ¹²⁸	305 à 458 euros ¹²⁹

¹²⁶ 1700 fr. (chambres) à 3250 fr. (T2).

¹²⁷ 2900 à 3900 fr.

¹²⁸ 2100 à 2900 fr.

¹²⁹ 2000 à 3000 fr.

	<i>Résidence A</i>	<i>Résidence B</i>	<i>Résidence C</i>	<i>Résidence D</i>
<i>Laverie</i>	1 laverie par bât.	1	1	1
<i>Salle avec télévision</i>	1 salle par bât.	1 (TV et magnéto.)	1 (TV et magnéto.)	0
<i>Salle de sport</i>	1 salle par bât.	0	1	0
<i>Espace petit déjeuner</i>	1 (partie "chambres")	1 (avec télévision)	non	1 salle (avec billard)
<i>Distributeurs</i>	1 par bât. (boissons froides et/ou chaudes, "coupe faim", plats cuisinés, etc.)	non	1 (boissons froides et "coupe-faim")	non
<i>Point phone</i>	1 par bât.	1	non	non
<i>Jeux</i>	non	non	billard, baby-foot	billard
<i>Lingerie</i>	ensemble literie (pour les chambres)	draps et serviettes fournis	non	location de draps possible
<i>Ménage</i>	- 1 fois par mois (partie "chambres" uniquement) - possibilité ménage pour les autres parties.	1 fois par mois	ménage uniquement sur demande	1 fois par mois
<i>Parking auto</i>	parkings souterrains, garages.	parkings souterrains.	parkings souterrains, espace deux roues.	parkings souterrains, garages.
<i>Divers</i>	- appareil à cirer les chaussures - service de messages - télécopie, photocopie - location appareils ménagers	- micro-onde à disposition. - presse - prêt lit d'appoint - 1 terrasse attenante à l'espace petit déjeuner	- location appareils ménagers - location matériel informatique - photocopie - presse - solarium	- 1 petit déjeuner offert par mois

	<i>Résidence A</i>	<i>Résidence B</i>	<i>Résidence C</i>	<i>Résidence D</i>
<i>contrôle d'accès à l'entrée</i>	digicode	- pas de digicode, ni d'interphone. - une clé magnétique par habitant - entrée des non-habitants sous contrôle des gardiens.	digicode	interphone
<i>accueil / réception</i>	- présence de gardiens sur place	- présence du responsable de la résidence en journée la semaine (□19h.) - présence d'un réceptionniste (19h. à 21h. et week-ends)	- présence de la responsable de la résidence en journée la semaine (□17h.)	- présence de la responsable de la résidence en journée la semaine (□17h.)
<i>lieux</i>	- loge	“banque”	- bureau	- bureau
<i>boîtes aux lettres</i>	- espace boîtes aux lettres dans chaque partie de l'immeuble au rez-de-chaussée	- pas de boîte aux lettres ; les habitants demandent leur courrier au responsable	- boîtes aux lettres à chaque étage	- boîtes aux lettres à chaque étage

Présentons à présent chacune des résidences en insistant sur leur spécificité et la configuration physique des espaces communs.

1.2.1. Résidence A

La résidence A appartient à un groupe immobilier qui gère une douzaine de résidences du même type dans d'autres grandes villes de France.

Elle se divise en trois parties qui ont chacune leur porte d'entrée et qui ne communiquent pas entre elles. Chacune des parties rassemble un type particulier de logements (deux-pièces, studios et chambres). Au rez-de-chaussée de l'immeuble se trouve l'agence immobilière chargée de la gestion de l'immeuble (vente et location des appartements).

La partie “deux-pièces” comprend 98 appartements. Elle rassemble des T2 de 30 m² et des studios de 20 à 23 m². Ces appartements sont équipés (kitchenette) mais non meublés. L'entrée de cette partie de la résidence est contrôlée par deux interphones. Le premier donne accès aux boîtes aux lettres (zone spacieuse, présence de plantes vertes et de nombreux miroirs). Le deuxième permet d'accéder aux deux ascenseurs. Cette partie de l'immeuble comprend un étage spécifique intitulé “Mezzanine” qui rassemble la loge du gardien, les salles communes (salle de télévision, salle de gymnastique, buanderie), les distributeurs de nourriture et de boissons, le “point phone”.

La partie “studios” rassemble uniquement des studios (de 14 à 18 m²), la plupart meublés. L'entrée s'organise de la même façon que dans la partie “deux-pièces”. Après le sas d'entrée se trouve une zone spacieuse où se situent un ascenseur, un “point

phone” et la salle de télévision. Les autres salles communes (buanderie et salle de gymnastique) ainsi que les distributeurs sont au niveau “-1”. Il n’y a pas de loge de gardien dans cette partie, ce sont les gardiens de la partie “chambres” qui ont en charge la partie “studios”.

La partie “chambres” rassemble uniquement des chambres d’environ 12 m². Ces chambres sont équipées (kitchenette) et meublées mais ne comprennent pas de salle d’eau : douches et toilettes sont situés à l’étage. Un règlement intérieur interdit notamment de cuisiner dans les chambres et de recevoir des visites après 23 heures. L’accès à cette partie de l’immeuble est contrôlé par deux interphones : un premier autorise l’entrée dans un sas où se trouve la loge du gardien (contacts entre les visiteurs et les gardiens par hygiaphone) tandis qu’un deuxième permet d’accéder à l’intérieur de l’immeuble. Sur la gauche de l’entrée se situe une première zone de boîtes aux lettres ainsi que des distributeurs de nourriture et de boissons, des tables et des chaises près de ces derniers, et un ascenseur. A droite, se trouve une autre zone de boîtes aux lettres, la loge des gardiens, un couloir menant aux salles communes (niveau “-1”) et un deuxième ascenseur.

1.2.2. Résidence B

Cette résidence est une résidence hôtelière. Elle comprend 80 logements. La moitié d’entre eux est réservée à la fonction hôtel de la résidence : séjour de courte durée (nuitée, semaine).

Les séjours de longue durée ne donnent pas lieu à la signature d’un bail d’habitation mais à celle d’une convention d’occupation, qui n’engage réellement ni le locataire ni le responsable de la résidence. Les séjours en longue durée ne peuvent légalement dépasser neuf mois mais des aménagements sont possibles afin de prolonger cette période.

Les logements sont entièrement équipés et meublés. La vaisselle comme les ustensiles de cuisine sont notamment fournis.

L’accès à la résidence est contrôlé par le responsable de la résidence ou les réceptionnistes.

La zone qui suit la porte d’entrée est spacieuse. On y trouve la réception, le “point phone”, l’ascenseur. Au fond de cette zone, un couloir distribue les espaces communs (laverie, “salle petit déjeuner” avec télévision). Il n’existe pas de boîtes aux lettres, le courrier est distribué par les responsables aux habitants lorsqu’ils se présentent à la “banque”.

1.2.3. Résidence C

Cette résidence est une résidence étudiante. Elle dépend d’une société qui gère d’autres résidences du même type dans plusieurs villes françaises (région parisienne, Amiens, Bordeaux, Chambéry, etc.) et européennes (Barcelone).

La résidence comprend uniquement des studios entièrement meublés et équipés.

Le bureau du responsable de la résidence ainsi que l'ensemble des services et espaces communs se situent au rez-de-chaussée. La zone d'entrée est un espace spacieux, non cloisonné, qui rassemble le billard et le baby-foot. A droite de cette zone se situe un couloir qui distribue la salle de télévision et la salle de gymnastique. Les boîtes aux lettres se trouvent à chaque étage de l'immeuble.

1.2.4. Résidence D

Cette résidence appartient à un groupe immobilier qui gère d'autres résidences du même type et des résidences étudiantes. Elle comprend principalement des studios équipés et meublés. La location d'un appartement donne lieu à la signature d'un bail d'habitation, mais il est possible de louer un logement pour une courte période (un mois minimum).

L'accès à la résidence est contrôlé par interphone. Le bureau de la responsable de la résidence ainsi que "la salle petit déjeuner" se situent à droite de l'entrée qui est une zone spacieuse et dégagée. Au fond de cette zone à droite, un couloir permet l'accès à la laverie ; au centre se trouve l'ascenseur ; à gauche un escalier permet d'accéder au premier étage.

2.3. Caractéristiques générales des quartiers

Chaque résidence se caractérise par une inscription particulière dans un quartier et dans la commune de Lyon. De ce fait, il importe d'avancer quelques éléments concernant les quatre quartiers où se situent les résidences et notamment la structure du cadre bâti et la composition sociale de la population. Pour ce faire, nous avons mobilisé le recensement de l'INSEE de 1990. La délimitation des quartiers et des îlots correspond à celle adoptée par l'INSEE. Ces quartiers sont les suivants :

- quartier "Monplaisir", 8^{ème} arrondissement : résidence A ;
- quartier "faculté", 7^{ème} arrondissement : résidence B ;
- quartier "Villeroiy", 3^{ème} arrondissement : résidence C ;
- quartier "Félix Faure", 3^{ème} arrondissement : résidence D.

Les quatre résidences se situent dans la moitié Est de Lyon. Elles sont plus ou moins proches de la partie centrale de l'agglomération (la Presqu'île). La résidence A est la plus excentrée.

De façon générale, les quatre quartiers comprennent quasiment exclusivement des immeubles collectifs. Néanmoins le quartier "Monplaisir" rassemble davantage de maisons que les trois autres.

Un ménage sur quatre au moins est propriétaire de son logement ; ils sont cependant plus nombreux au sein des quartiers "Monplaisir" et "Félix Faure".

A Lyon, en 1990, 42% des ménages étaient des ménages d'une personne. Ils étaient 27% en France à la même date. Par comparaison avec les valeurs observées sur l'ensemble de la ville, les ménages d'une personne sont surreprésentés au sein des quatre quartiers où se situent les résidences. Ceci est particulièrement vrai pour les

quartiers “faculté” et “Villeroy”, où un ménage sur deux est un ménage d’une personne en 1990. Le quartier “Monplaisir” est celui qui rassemble le plus de familles.

1.3.1. Résidence A : 8^{ème} arrondissement de Lyon

La résidence A se situe sur l’un des axes routiers les plus importants de Lyon. Elle figure dans le quartier INSEE “Monplaisir”. Elle est proche du campus de Bron (Université Lyon II), de la Manufacture des Tabacs (Université Lyon III), des hôpitaux, de l’accès aux autoroutes et au périphérique, de la zone commerciale de Saint-Priest.

Le quartier “Monplaisir” se distingue des trois autres quartiers comme de la commune de Lyon, par l’ancienneté de ses immeubles : le pourcentage d’immeubles construits à partir de 1982 y est nettement plus important. En même temps, il est le quartier dont le pourcentage de logements ayant tout le confort est le plus élevé (80,3%).

Quelle est la composition sociale du 8^{ème} arrondissement ? En rapportant les données de cet arrondissement à celle de la ville, on constate une proportion d’étrangers légèrement plus importante. Il est l’arrondissement qui rassemble le moins de cadres et professions intellectuelles supérieures ; il est, avec le 9^{ème} arrondissement, celui qui rassemble la part la plus importante d’ouvriers et de retraités. Cependant, la structure sociale du quartier “Monplaisir” est nettement différente de celle de la population du 8^{ème} arrondissement. Les cadres et professions intellectuelles supérieures y sont nombreux (les proportions sont équivalentes à celle de la commune de Lyon) et le pourcentage d’ouvriers plus faible.

Si l’on compare le quartier “Monplaisir” aux trois autres quartiers, il comprend davantage de catégories socioprofessionnelles favorisées, alors même que le 8^{ème} arrondissement constitue un des arrondissements de Lyon qui rassemble le plus d’habitants défavorisés socialement.

1.3.2. Résidence B : 7^{ème} arrondissement de Lyon

La résidence B se situe dans le 7^{ème} arrondissement de Lyon, à proximité de la Guillotière, quartier en rénovation. Elle figure dans le quartier “faculté” qui comme son nom l’indique se caractérise par la présence de deux universités (Lyon II et Lyon III) et de l’I.E.P. de Lyon. Il longe pour une part le quai Claude Bernard, est à proximité du centre ville (la Presqu’île), de la gare ferroviaire Perrache, et de l’accès aux autoroutes (direction Paris).

Le quartier “faculté” se distingue des trois autres quartiers, comme de la commune de Lyon, par l’ancienneté de ses immeubles et le confort de ses logements : le pourcentage d’immeubles construits avant 1948 y est important (85,2%), le pourcentage de logements ayant tout le confort nettement inférieur à celui de la commune de Lyon.

La composition sociale de la population du 7^{ème} arrondissement est guère différente de celle de la commune de Lyon. Notons cependant une légère surreprésentation des étrangers et sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures. Quant au quartier “faculté”, il se distingue de l’ensemble du 7^{ème} arrondissement par sa proportion d’étrangers et d’ouvriers (plus faible) et par celle des retraités et des inactifs

(plus forte). Il se rapproche de ce point de vue là, des valeurs observées sur la ville de Lyon.

Si l'on compare le quartier "faculté" aux trois autres quartiers, il se situe en position intermédiaire du point de vue de la catégorie socioprofessionnelle de ses habitants : entre le quartier "Monplaisir" (qui comprend le plus de milieux favorisés) et les quartiers "Villeroy" et "Félix Faure". Il est cependant celui qui comprend le moins d'ouvriers.

1.3.3. Résidences C et D : 3^{ème} arrondissement de Lyon

Deux résidences se situent dans le 3^{ème} arrondissement de Lyon : la résidence C (quartier "Villeroy") et la résidence D (quartier "Félix Faure").

Le quartier "Villeroy" se trouve davantage à proximité du centre ville que le quartier "Félix Faure". Les deux sont proches de la gare ferroviaire de la Part-Dieu et du centre commercial du même nom.

Ces deux quartiers sont différents du point de vue de l'ancienneté des logements. La moitié des immeubles du quartier "Villeroy" a été construite avant 1915. La part des immeubles construits entre 1949 et 1974 est moitié moins importante que celle que l'on constate sur Lyon. La proportion des constructions datant de 1975 ou plus, est équivalente à celle observée sur l'ensemble de la commune. En ce qui concerne le quartier "Félix Faure" la part des constructions récentes y est plus faible, celle des constructions les plus anciennes plus forte que sur l'ensemble de la ville de Lyon.

Les données observées dans ces deux quartiers se distinguent de celles concernant le 3^{ème} arrondissement. Les cadres et professions intellectuelles supérieures, qui sont surreprésentés dans le 3^{ème} arrondissement en comparaison avec la commune de Lyon, sont ici en proportion plus faible. Les ouvriers, qui sont peu représentés dans l'ensemble de l'arrondissement, sont dans ces deux quartiers davantage représentés. Les étrangers, qui représentent 9,8% de la population totale de la ville de Lyon, représentent 17,9% de celle du quartier "Villeroy" et 12,7% de celle du quartier "Félix Faure".

Le quartier "Félix Faure" se distingue des trois autres par une part plus importante d'artisans, commerçants et de chefs d'entreprise.

	Quartier "Monplaisir" Résidence A	Quartier "Félicité" Résidence B	Quartier "Villeroy" Résidence C	Quartier "Félix Faure" Résidence D
Nombre de ménages Population totale	2680 5344	2876 5316	6608 12556	3324 7044
Part des étrangers dans la population totale	7,6	8,8	17,9	12,7
P.C.S. de la personne de référence du ménage	0 3,6 16,3 19,6 10,6	0 4,9 13,5 16,3 11 10,3	0 4,5 12,9 14,1 11,4	0 5,8 12,9 16,2 11,7 14,7 29,1 9,6
Agriculteurs Artisans, commerçants, etc. Cadres, prof. intellec. sup. Prof. intermédiaires Employés Ouvriers Retraités Autres (sans activité prof.) Ensemble	11,6 25,8 12,5 100	30,3 13,8 100	15,1 30 12 100	100
Nombre de personne(s) par ménage (en %) 1 personne 2 personnes 3 personnes 4 personnes 5 personnes 6 personnes ou plus Ensemble % de familles ¹³⁰ par rapport à l'ensemble des ménages	44,6 30,9 11,9 7,6 3,7 1,3 100 51,5	52,6 28,4 9,7 5,8 2,5 1 100 42,6	51,7 27,4 9,4 6,6 2,7 2,2 100 43,8	46,1 29,4 11,5 8,3 2,9 1,8 100 51,4
Source : recensement général de la population de 1990.				

Une enquête principale par entretiens semi-directifs ; de la nécessité de garantir la crédibilité des informations recueillies

Notre recherche visant à expliquer et comprendre les modes de coexistence entre habitants comme la façon dont ils se construisent, nous avons besoin de recueillir trois types d'informations. Le premier concernait l'appréhension des relations de voisinage effectives. Le deuxième se rapportait à l'approche des représentations, du sens subjectif des habitants : il s'agissait de savoir de quelle façon étaient envisagées, vécues, interprétées, reçues les relations avec les autres habitants. Le troisième visait à recueillir les informations nécessaires (compte tenu du cadre d'interprétation retenu) afin d'expliquer et de comprendre les modes de coprésence comme leurs enjeux.

Permettant le développement des idées, le dévoilement des schèmes mentaux, l'approche des pratiques, comme l'accès aux caractéristiques sociales des personnes, l'enquête par entretiens semi-directifs s'est imposée.

Néanmoins, il ne s'agissait pas de prétendre saisir la réalité objective des pratiques

¹³⁰ Par "familles" il faut entendre les couples (avec ou sans enfant) et les familles monoparentales.

de voisinage puisque l'information n'est pas recueillie en direct mais est restituée par l'enquêté : **«les questions les plus objectives ne recueillent jamais que le résultat d'une observation effectuée par le sujet sur ses propres conduites»**¹³¹. Les réponses formulées sont dépendantes d'effets de mémoires et d'interprétations rétrospectives, qui sont eux-mêmes à articuler aux effets de la relation d'enquête, aux stratégies de présentation de soi, comme à **«la conjoncture biographique»**¹³² dans laquelle se trouve l'enquêté. En même temps, les discours sur les pratiques n'en sont pas moins riches d'informations : la façon de se représenter ses propres pratiques fait partie de la réalité de ces pratiques.

Afin d'appréhender de façon plus objective les relations de voisinage, j'avais envisagé de compléter l'enquête par entretiens d'une observation directe, notamment au sein des espaces collectifs. Celle-ci aurait permis de saisir les pratiques trop peu légitimes ou trop évidentes et banales pour être formulées dans le cadre d'un entretien. Elle aurait permis d'appréhender les modalités de contacts entre les habitants, ainsi que la façon dont ils se comportaient lorsqu'ils investissaient les espaces collectifs. L'observation directe et à découvert des pratiques s'est avérée impossible à réaliser et cela pour plusieurs raisons.

Premièrement, elle impliquait l'accord des responsables des résidences. Compte tenu de leurs résistances à fournir des informations concernant les habitants et de leur méfiance générale vis à vis de la recherche¹³³, il n'était pas envisageable de leur demander l'autorisation d'accéder librement aux espaces collectifs. Et, même avec leur accord, il aurait été préjudiciable pour la recherche d'avoir à gérer une forme de collaboration avec eux. En effet, nous avons montré précédemment qu'ils n'entretenaient pas le même rapport avec les deux principales catégories d'habitants. Ils ont notamment plutôt tendance à dissimuler la présence des non-étudiants. Or, je devais préserver l'enquête par entretiens et assurer les habitants de ma neutralité. Quelle aurait été ma crédibilité de ce point de vue là, en fondant l'accès au terrain sur une collaboration avec des responsables dont les relations avec les différentes catégories d'habitants n'étaient pas neutres ?

Deuxièmement, ma présence au sein des espaces collectifs aurait été incongrue. En effet, nous le verrons plus loin, les espaces collectifs sont trop peu fréquentés et de trop petite taille pour permettre une observation satisfaisante. Ma présence, de ce fait imposante et éminemment visible, aurait sans doute impliqué des tensions ou des sentiments de malaise entre habitants et entre les habitants et moi-même.

Enfin, le rôle social qui m'aurait été attribué pendant l'observation aurait contrarié les objectifs de la recherche. Compte tenu de mon âge et de mon statut d'étudiante, j'aurais

¹³¹ BOURDIEU, CHAMBOREDON, 1983, p. 65.

¹³² PENEFF, 1990, p. 122. La conjoncture biographique concerne « le moment d'une vie où le sentiment biographique est exprimé » (passé récent et perspectives d'avenir).

¹³³ Aucun responsable des résidences ne m'a autorisée à consulter les baux d'habitation. L'un d'entre eux a même déclaré m'interdire d'interroger les habitants de la résidence (résidence C).

été sans doute associée par l'ensemble des habitants, aux étudiants. Les premiers contacts informels avec des étudiants m'ont laissée penser qu'ils auraient sans doute trouvé en moi une alliée ou une complice. Les relations entre étudiants et actifs étant plutôt conflictuelles, une distance entre les actifs et moi risquait alors de s'installer. Associée aux étudiants, il aurait été difficile de les assurer de la neutralité de ma position.

Compte tenu des contraintes liées à l'observation directe des relations de voisinage, je décidai d'effectuer principalement une enquête par entretiens semi-directifs. Fondant l'analyse sur des discours, il s'agissait de contrôler la validité des données : être attentif aux «*variations entre les actes et les discours, les faits et les mots*»¹³⁴ et aux facteurs dont dépendait la verbalisation autobiographique. L'enquête devait être conçue afin d'approcher au mieux les pratiques de voisinage, les représentations associées à ces pratiques et aux autres habitants, comme de permettre l'objectivation des discours.

Les points développés ci-dessous visent à informer le lecteur de la façon dont l'enquête a été construite comme des procédures mises en place afin de garantir la crédibilité et la validité des informations recueillies à partir des entretiens.

2.1. Construction de l'échantillon

Souhaitant analyser les modes de coexistence entre étudiants et non-étudiants, il était nécessaire d'interroger autant de membres d'une catégorie que de l'autre : l'objectivation des différents points de vue implique la possibilité de les comparer. Les étudiants étant largement majoritaires, l'échantillon retenu au sein de chaque résidence n'est pas représentatif de la population.

La construction de l'échantillon est dépendante de la façon dont a débuté l'enquête au sein de la résidence A. Ce sont les éléments d'informations recueillis dans ce contexte qui nous ont inclinés à construire un échantillon représentant de manière égale les deux principales catégories d'habitants¹³⁵. Dans la mesure du possible, nous souhaitions également interroger, pour chacun des deux groupes, autant d'hommes que de femmes. Nous avons gardé ce mode de construction de l'échantillon pour les trois autres résidences.

Compte tenu des exigences de l'échantillon et de l'enquête, j'avais besoin de connaître le nom des habitants comme leur activité professionnelle. Les non-étudiants étant moins nombreux, il s'agissait de les identifier. Le mode d'accès aux habitants a été très différent entre la résidence A et les trois autres résidences.

La responsable de la résidence A, souhaitant préserver l'anonymat des résidents, refusa que j'accède aux dossiers des habitants. Pour autant, des circonstances particulières qu'il n'est pas nécessaire de préciser ici, m'ont permis de savoir nommément, qui, parmi les habitants, n'étaient pas étudiants. J'ai donc eu accès directement à l'information qui consistait à différencier les étudiants et les actifs. Afin de

¹³⁴ PENEFF, 1990, p. 106.

¹³⁵ Informations concernant la structure objective de la population (sexe, âge, activité professionnelle), discussions informelles avec le gardien et avec des habitants rencontrés dans l'immeuble, entretien avec la responsable de la résidence.

pouvoir joindre ces personnes je suis partie de la liste des abonnés au téléphone. Les habitants qui n'avaient pas de téléphone, ceux qui étaient sur liste rouge ou avaient un téléphone portable (pratique alors encore relativement rare) ont été de fait exclus de l'enquête. J'ai ensuite contacté par courrier une trentaine d'habitants, suivi plus tard d'un appel téléphonique visant à fixer un rendez-vous. Vingt ménages ont été interrogés.

En ce qui concerne les autres résidences j'ai procédé de manière différente. L'accès direct aux dossiers des habitants m'ayant été refusé, je n'avais pas d'autres solutions que de partir directement de la liste des abonnés au téléphone. Mais cette liste ne m'informait bien sûr pas de l'activité que la personne exerçait (étudiante ou non). J'ai donc sollicité les responsables des résidences afin qu'ils précisent, par écrit et directement sur la liste, cette information. Cela présupposait qu'ils connaissent et aient en mémoire l'ensemble des habitants et qu'ils puissent les différencier selon le principe demandé. Ils semblaient tous avoir une bonne connaissance de la population et n'ont pas eu de difficulté à répondre à ma demande. Cela impliquait surtout, contrairement à la résidence A, un mode d'accès indirect à l'information dont dépendait la constitution de l'échantillon (les responsables jouant le rôle d'intermédiaire). Les commentaires qu'ils ont alors formulés, tout en précisant si tel ou tel habitant était étudiant ou non, confirmèrent que la définition de la population de l'immeuble comme sa visibilité, représentaient un enjeu pour eux. Ainsi, je ne devais pas contacter tel ou tel individu (non-étudiant) car il était «fou», «bizarre» ou souhaitait «se faire oublier». Un autre au contraire était jugé «très correct». Ces consignes ou conseils, que je gardais en tête sans penser bien sûr les suivre, constituaient des informations très enrichissantes du point de vue des traits, des critères que les responsables associaient aux habitants, comme du rapport qu'ils entretenaient à l'enquête. J'eus le sentiment aussi que je les avais mis en position de rendre plus ou moins visible, à mes yeux, tel ou tel individu : les étudiants étant toujours beaucoup plus nombreux, les responsables avaient la possibilité, dans le cas où ils ne souhaitaient pas que j'interroge tel habitant non-étudiant, de l'identifier comme étudiant. Ce risque s'est avéré fondé puisque j'ai pu me rendre compte par la suite, que le statut de certains habitants ne correspondait pas à la réalité.

Les habitants identifiés par les responsables, j'ai tiré au sort autant de non-étudiants que d'étudiants et les ai contactés de la même manière que je l'avais fait pour la résidence A.

Notons enfin que les entretiens se sont déroulés dans le logement des habitants, ce qui a favorisé un discours sur la vie quotidienne au sein de la résidence, comme rendu possible l'observation directe de la façon dont le logement était agencé, meublé, décoré, etc.

2.2. Grille d'entretien : favoriser des discours référentiels et d'opinions

Il s'agissait de recueillir pendant l'entretien les informations nécessaires à l'appréhension des modes de coexistence entre habitants, comme de satisfaire les exigences du cadre d'interprétation retenu.

Nous n'allons pas ici expliciter précisément de quelle façon a été construite et envisagée chaque question de la grille d'entretien¹³⁶. L'objectif est de formuler quelques

remarques principales concernant la construction de cette grille et la façon dont elle a été mobilisée en situation d'entretien.

En ce qui concerne l'appréhension des modes de coexistence entre habitants et plus largement de la vie au sein de la résidence, deux formes de questions ont été favorisées : celles appelant un discours d'opinions et celles appelant un discours narratif, descriptif.

Les deux premières questions de la grille sont révélatrices de cette orientation.

La première («qu'est-ce que vous auriez envie de me raconter en premier lieu sur votre vie au sein de la résidence ?») visait à laisser libre l'enquêté d'aborder les thèmes qu'il souhaitait. Il était alors intéressant de savoir si le thème des relations de voisinage apparaissait spontanément, et si c'était le cas, dans quel contexte d'énonciation.

La seconde («pourriez-vous me raconter comment les choses se sont passées à partir du moment où vous avez décidé de chercher un logement ?») visait explicitement à la narration de l'arrivée dans les lieux. Elle permettait de recueillir des informations factuelles comme de saisir les représentations qui y étaient associées.

Ces deux premières questions ont été en général posées de cette façon, en début d'entretien. En ce qui concerne les autres thèmes ou questions, j'ai essayé dans la mesure du possible et afin de saisir le processus par lequel était envisagé le rapport à la résidence et aux habitants, de respecter le mode d'énonciation du discours de chaque habitant. Lorsqu'un thème n'avait pas été abordé spontanément par l'enquêté, je l'interrogeais directement. De ce fait, les questions n'ont pas toujours été formulées telles qu'elles apparaissent dans la grille d'entretien. Celle-ci était avant tout considérée comme un pense-bête. En situation d'entretien, seul le magnétophone était mobilisé. La grille d'entretien était rangée dans mon sac. Je la sortais en fin d'entretien afin de vérifier qu'aucun élément majeur n'avait été oublié. J'éteignais ensuite le magnétophone¹³⁷ et rédigeais avec la collaboration de l'enquêté une «fiche récapitulative» et une «fiche emploi du temps»¹³⁸. La «fiche récapitulative»¹³⁹ visait à recueillir les informations les plus formelles. Elle recensait notamment les caractéristiques socio-démographiques de l'enquêté et de sa famille proche, les caractéristiques du logement, les dates principales qui marquaient la trajectoire (professionnelle, résidentielle, de vie privée) de l'habitant.

2.3. Diversifier les méthodes d'investigation

Multiplier et diversifier les techniques d'enquête constitue un moyen de contrôler la crédibilité des discours tenus sur les pratiques de voisinage. En effet, l'accumulation et la mise en relation d'informations provenant de sources différentes permet de valider de façon plus rigoureuse les conclusions¹⁴⁰.

¹³⁶ La grille d'entretien peut être consultée en annexes (voir annexe I, premier point).

¹³⁷ Eteindre le magnétophone avait parfois pour conséquence de relancer l'entretien, ce qui était notamment l'objectif.

¹³⁸ Voir page suivante.

¹³⁹ Voir annexe II.

2.3.1. Fiches emploi du temps et journal de terrain

En fin d'entretien je rédigeais avec l'enquêté une «fiche emploi du temps» : je lui demandais de me décrire les sept journées qui avaient précédé l'entretien. Il s'agissait de préciser les différentes activités effectuées (du lever au coucher) ainsi que le lieu où elles s'étaient déroulées et les personnes éventuellement présentes pendant ces activités. Ces fiches emploi du temps visaient principalement à saisir les pratiques de sociabilité (réceptions, hébergements, sorties, etc.), les loisirs des habitants, et le temps passé dans le logement et dans la résidence. Etait également explicitement demandé de préciser les moments où la personne avait fréquenté un espace collectif de la résidence, ainsi que les différents contacts qu'elles avaient pu avoir avec d'autres habitants et avec le responsable de la résidence. Les activités exercées sur le lieu de travail n'étaient pas développées. Ces fiches ne couvrent pas toute la sociabilité mais uniquement les rencontres face à face. Les habitants n'avaient pas à préciser les contacts strictement professionnels et les relations marchandes ou de service. Néanmoins, certains habitants ont fait référence aux discussions qu'ils avaient pu avoir avec des commerçants. D'autres ont fait spontanément référence à des entretiens téléphoniques avec leurs proches. Ces précisions supplémentaires étaient notées et ont permis d'avoir une vision plus précise du réseau de relations : ce sont souvent les gens les plus isolés qui avaient tendance à préciser ces éléments.

Ces fiches ont permis de recueillir des données "plus objectives", dans la mesure où les pratiques recensées étaient cadrées dans le temps et que le point de vue de la personne n'était pas ici sollicité. Elles impliquent cependant plusieurs limites.

L'une d'entre elles concerne les effets de mémoire. Le fait que cette fiche soit remplie après l'entretien peut avoir également pour conséquence une sous ou une surévaluation de certaines activités ou relations sociales : l'enquêté peut avoir tendance à assurer une forme de cohérence ou d'unité avec ce qu'il a déclaré auparavant.

Il ne s'agit donc pas ici de penser que l'ensemble des pratiques a bien été restitué par les habitants : la possibilité que des pratiques aient été omises (pour quelque raison que ce soit) reste présente.

Ces fiches défavorisent également ceux dont les activités ne sont pas cadrées dans le temps (demandeurs d'emploi), mais pas les plus démunis culturellement (qui sont, nous le verrons, de toute façon rares dans notre échantillon). Les individus n'avaient pas à écrire (je le faisais) mais à raconter leur journée¹⁴¹.

La durée d'observation retenue n'est pas sans effet. Elle a l'avantage d'être relativement longue et de permettre ainsi d'apercevoir comment se cumulent ou non les différentes activités et formes de sociabilité. Néanmoins, certaines pratiques sont

¹⁴⁰ Voir notamment sur ce point : BECKER, 1987, p. 71.

¹⁴¹ François Héran a montré que la technique du carnet de bord, telle qu'il l'avait employée afin de saisir l'intensité de la sociabilité ne constituait pas une enquête culturelle (alors même que les enquêtés avaient à remplir eux-mêmes le carnet laissé par l'enquêteur). HERAN, 1988, p. 5.

exclusives les unes des autres. Un week-end passé chez des amis exclu une visite aux parents par exemple ¹⁴². Le caractère exceptionnel de telle ou telle pratique était la plupart du temps spontanément précisé par les habitants.

Compte tenu des informations que nous souhaitions obtenir, cette méthode s'est avérée satisfaisante. En effet, seules les informations suivantes ont été conservées et mobilisées dans l'analyse : le nombre de nuits passées dans le logement ainsi qu'à l'extérieur ; les visites reçues (voisins et autres types de relations) ; les relations diverses avec d'autres habitants ; l'utilisation des services et la fréquentation des espaces communs ; les activités effectuées hors logement et hors travail (nature de l'activité, lieu, personnes présentes) ¹⁴³.

A la suite de chaque entretien, je notais sur mon journal de terrain ce que j'avais pu voir et entendre entre le moment où j'étais rentrée dans l'immeuble et le moment où j'en étais sortie : personnes croisées, modalités des contacts, présence ou absence de personnes dans les espaces communs les plus visibles et accessibles, etc. Ces mini-observations, relativement sommaires, seront peu mobilisées dans la présentation des résultats. Néanmoins, elles ne sont pas sans intérêt heuristique. Croisées avec d'autres éléments, elles ont participé à l'objectivation des relations entre les habitants.

Je dessinais également un plan de l'appartement en détaillant la place des meubles, des objets, et finalement tous les éléments du logement dont j'avais souvenir.

2.3.2. Une enquête par questionnaires

Il était important de connaître les caractéristiques socio-démographiques de la population de chaque résidence, afin de saisir notamment en quoi et dans quelle mesure les modes de coexistence entre les habitants pouvaient être expliqués et compris selon les différences sociales. Il était donc nécessaire de recueillir des données statistiques.

Le mode de collecte de ces informations a été différent entre la résidence A et les trois autres résidences.

En ce qui concerne la résidence A, nous avons pu avoir connaissance de la distribution sociale de l'ensemble des habitants grâce à la collaboration des responsables de la résidence. Trois mois avant l'enquête, ces derniers avaient recensé, à partir des baux d'habitation, l'ensemble des habitants. Pour chaque habitant était notamment précisé le sexe, l'âge, la profession et pour les étudiants la profession des parents (ou plus précisément du parent cautionnaire de l'appartement). Ces informations concernaient la situation des habitants à leur arrivée au sein de la résidence.

Quant aux autres résidences, les responsables n'avaient pas de données "objectives" concernant la structure de la population, et ils ne m'ont pas permis de recueillir ces données à partir de leurs fichiers. De ce fait, une enquête par questionnaires a été réalisée. Un courrier a été envoyé aux habitants sélectionnés afin de présenter la recherche. Le questionnaire était administré quelques jours plus tard par téléphone. Il

¹⁴² *Idem*, p. 4.

¹⁴³ Voir annexe II, deuxième point.

comportait une cinquantaine de questions sur la fréquentation des espaces communs, les relations de voisinage, la situation professionnelle, résidentielle, de vie privée des habitants, ainsi que sur leurs caractéristiques socio-démographiques. Trois questionnaires différents ont été réalisés afin de prendre en compte la spécificité de chaque résidence en ce qui concerne notamment les services et espaces collectifs¹⁴⁴.

La construction de l'échantillon est dépendante des contraintes de la recherche. Les habitants retenus ont été tirés au sort parmi ceux qui figuraient sur la liste des abonnés au téléphone et qui n'avaient pas été contactés en vue de réaliser un entretien. Les non-étudiants ayant souvent été contactés (puisque'ils sont beaucoup moins nombreux) les étudiants sont largement surreprésentés dans l'enquête par questionnaires.

Certains habitants n'ont pu être finalement joints par téléphone, d'autres ont refusé d'être interviewés¹⁴⁵.

Le mode de construction des échantillons, qui ne se fonde pas sur la liste exhaustive des habitants de chaque immeuble, qui reste variable d'une résidence à l'autre, qui conduit à la sous-représentation des actifs, contraint fortement l'analyse des données recueillies. L'étude des non-réponses ne semble pas non plus de ce point de vue là pertinente. De ce fait aussi, les informations recueillies par questionnaires concernant les relations de voisinage et la fréquentation des espaces communs, seront ponctuellement mobilisées (à titre indicatif) mais sans qu'une analyse des différences entre les habitants ne soit effectuée.

L'objectif prioritaire étant de connaître la composition sociale de la population, ont été principalement retenues les informations concernant les caractéristiques des individus. Afin d'obtenir ces renseignements sur le plus grand nombre possible d'habitants pour chaque résidence, ces données ont été complétées et traitées statistiquement avec celles recueillies par entretiens¹⁴⁶. L'échantillon final ne peut être considéré comme représentatif de la population des résidences. Cependant, un nombre relativement important d'habitants ayant été recensés (par rapport à l'ensemble des ménages habitant chaque résidence) les données restent pertinentes à considérer.

2.4. Neutraliser les effets propres à la période d'enquête

Il aurait été préjudiciable pour la recherche d'interroger les habitants à leur arrivée dans les lieux. Jean-Yves Authier et Yves Grafmeyer insistent sur les limites d'enquêtes effectuées **«au moment même de l'achèvement de l'opération étudiée, ou très peu de temps après»** : **«en s'en tenant ainsi à l'examen des relations sociales des**

¹⁴⁴ Voir annexe III.

¹⁴⁵ Au sein de la résidence B : seize ménages ont été contactés par courrier en vue de répondre à l'enquête par questionnaires : quatre n'ont pu être joints par téléphone et deux ont refusé. Au sein de la résidence C, trente-trois ménages ont été contactés par courrier : sept n'ont pu finalement être joints par téléphone et trois ont refusé de répondre. Au sein de la résidence D, trente et un ménages ont été contactés par courrier : six n'ont pu être joints par téléphone, quatre ont refusé.

¹⁴⁶ Afin de différencier les deux enquêtes, le mode de collecte a été précisé.

habitants à leur arrivée dans leur logement, les auteurs ne traitent pas de l'évolution de ces relations dans le temps, en oubliant au passage qu'établir des relations sociales exige du temps»¹⁴⁷.

L'ensemble des entretiens se sont donc déroulés *entre les mois de janvier et avril* des années 1995, 1997, 1998, 1999. Interroger les habitants de chaque résidence pendant cette période de l'année était indispensable compte tenu de la spécificité des rythmes de rotation et de peuplement. En effet, les habitants entrant souvent dans les lieux au mois de septembre et les quittant également souvent avant l'été, il s'agissait d'éviter de recueillir leurs discours à leur entrée dans les lieux comme au moment de leur départ. Les résidences étant davantage désertées pendant les congés, ceux-ci étaient aussi à prendre en compte. Il semblait également nécessaire d'assurer une certaine forme d'homogénéité entre les résidences du point de vue de la période d'enquête. Ces exigences, relativement spécifiques au type d'habitat analysé, constituèrent une grande contrainte : l'enquête dut être morcelée et étalée sur plusieurs années (il m'était difficile de porter mon attention sur plus d'une résidence par période).

2.5. Analyse des entretiens : vers l'objectivation des points de vue

Les deux points suivants visent à montrer la façon dont l'analyse des entretiens a été appréhendée. Il s'agissait pour nous, de façon générale, de saisir au mieux le sens subjectif des habitants ainsi que leurs pratiques, comme de se donner les moyens d'objectiver les discours tenus.

2.5.1. Recenser les informations et favoriser l'analyse de l'énonciation

L'analyse du contenu des entretiens a été guidée par la volonté de favoriser une analyse entretien par entretien et une analyse transversale. J'avais à saisir la spécificité des pratiques et discours énoncés par chaque enquêté et à les situer plus largement dans la configuration des relations entre les habitants.

Il apparaissait ainsi particulièrement important d'extraire, de recenser et de classer de façon méthodique les informations recueillies par entretiens.

Chaque entretien a donné lieu à la rédaction d'une série de fiches référencées. A chaque fiche correspondait un thème relativement général : le rapport à l'enquête, les circonstances d'arrivée dans la résidence, les relations entretenues avec le responsable, la structure du réseau de relations, la trajectoire résidentielle, la fréquentation des services, les catégories de perceptions associées aux habitants, etc. Les thèmes étaient identifiés selon leur pertinence par rapport à la problématique, aux hypothèses de travail, ou selon leur intérêt spécifique dans l'entretien. Ils pouvaient être proches de ceux apparaissant dans la grille d'entretien (l'utilisation des services) comme plus explicatifs (analyse de la trajectoire résidentielle). Ces fiches étaient classées, pour chaque entretien, en fonction de l'ordre d'apparition du thème. Tout fragment de discours portant une signification ou éclairant le rapport de l'enquêté au thème en question était noté et commenté. Etaient détaillées les informations les plus manifestes (par exemple les

¹⁴⁷ AUTHIER, GRAFMEYER, 1998, p. 30.

déclarations de pratiques) comme les plus dissimulées (processus et contexte de l'énonciation, figures de styles notamment). Il était précisé également à quelle page de l'entretien apparaissait le discours noté. Une même phrase ou extrait d'entretien plus long, pouvait apparaître plusieurs fois, dans différentes fiches, si l'analyse le nécessitait.

Cette méthode avait l'avantage de préserver la cohérence singulière de chaque entretien (ordre d'apparition et contexte d'énonciation des thèmes et des fragments de discours connus), et donc de permettre une analyse entretien par entretien : je pouvais rapidement extraire du fichier l'ensemble des fiches concernant tel enquêté. Les citations étant référencées, je pouvais me plonger de nouveau dans le texte de l'entretien, transcrit par ailleurs intégralement.

Ce mode de classement me permettait aussi d'aborder l'analyse d'une manière plus transversale puisque les thèmes les plus centraux étaient présents d'un entretien à l'autre. J'avais par exemple la possibilité de rassembler l'ensemble des fiches se rapportant à la trajectoire résidentielle des actifs célibataires ou divorcés.

L'analyse des entretiens a également été guidée par la nécessité de se donner les moyens de mettre au jour les aspects implicites, dissimulés, sous-jacents des discours, et cela afin de mieux saisir les représentations des habitants comme de contrôler la validité des discours recueillis sur les pratiques de voisinage. De ce fait, l'analyse thématique a été complétée par une analyse de l'énonciation. J'ai été attentive pour chaque entretien, à la dynamique et à l'organisation des discours, à la façon dont ils se développaient, se construisaient. Les associations de thèmes et de termes dans les différentes séquences de la communication ont été l'objet d'une attention particulière, comme le style de l'énonciation, les éléments atypiques (réurrences, lapsus, jeux de mots, etc.) et les figures de rhétorique.

2.5.2. Analyser les effets de la relation d'enquête

Analyser les effets que la relation d'enquête produit sur les discours constitue une des façons de garantir les conditions de validité des résultats.

Pierre Bourdieu dénonce l'idée d'une connaissance pure et considère la question de la neutralité, de la non-directivité dans le cadre d'un entretien comme une illusion. Toute relation d'enquête en tant qu'elle est aussi une relation sociale implique des distorsions, des déséquilibres qui produisent des effets sur les résultats obtenus. Il s'agit donc d'identifier et de maîtriser, pendant l'entretien comme au moment de l'analyse des discours, les effets que produit la structure sociale qui se dissimule derrière la rencontre entre un enquêteur et un enquêté. Il est donc essentiel d'essayer **«de porter au jour la représentation que l'enquêté se fait de la situation, de l'enquête en général, de la relation particulière dans laquelle elle s'instaure, des fins qu'elle poursuit, et d'explicitier les raisons qui le poussent à accepter d'entrer dans l'échange. C'est en effet à condition de mesurer l'ampleur et la nature du décalage entre l'objet de l'enquête tel qu'il est perçu et interprété par l'enquêté et l'objet que l'enquêteur lui assigne, que celui-ci peut essayer de réduire les distorsions qui en résultent, ou, du moins, de comprendre ce qui peut-être dit et ce qui ne le peut pas, les censures qui empêchent de dire certaines choses et les incitations qui encouragent à en**

accentuer d'autres»¹⁴⁸ .

Lorsque j'interrogeais des actifs, la relation d'enquête représentait la rencontre entre une étudiante et un individu non-étudiant. Dès le début de la recherche, je m'aperçus que les relations entre étudiants et actifs étaient plus ou moins conflictuelles. Actualisant en quelque sorte la configuration relationnelle qui était objet de l'analyse, il apparaissait indispensable de réfléchir sur les effets que pouvaient produire la relation d'enquête sur les discours des actifs. L'exigence était également d'assurer les actifs de la neutralité de ma position, comme de réduire la distance sociale qui existait entre eux et moi. Il s'agissait d'inviter les actifs à parler "librement" sans pour autant nier les enjeux qui se dissimulaient de fait derrière cette rencontre. Il était particulièrement important qu'ils n'aient pas le sentiment d'être jugés. La connaissance progressive de la configuration des relations entre actifs et étudiants, m'a permis de mieux saisir et gérer, au fur et à mesure de l'enquête et dans la conduite même de l'entretien, les effets comme les enjeux de la situation d'interview. L'enjeu était autre en ce qui concerne les étudiants : il s'agissait plutôt de cerner les effets d'une familiarité de position. Il était nécessaire dans les deux cas, d'identifier les informations susceptibles d'être omises ou au contraire mises en avant, ainsi que l'image d'eux-mêmes que les habitants avaient intérêt à m'imposer du fait de la particularité de la relation d'enquête¹⁴⁹ .

Afin de mieux analyser les effets de la situation d'enquête, j'écrivais sur mon journal de terrain ce qui avait été dit par les enquêtés lors du premier contact téléphonique, comme mes premières impressions ou analyses concernant l'entretien. Je précisais notamment la façon dont il s'était déroulé, ce qui avait été dit hors enregistrement, les sentiments et impressions que j'avais pu ressentir, les commentaires ou questions de l'enquêté concernant la recherche, etc.

2.6. Bilan de l'enquête

L'analyse qui va suivre porte donc principalement sur 65 entretiens (et fiches emploi du temps) réalisés auprès de 65 ménages se distribuant au sein de quatre contextes résidentiels différents. Des entretiens ont également été réalisés auprès des responsables et/ou gardiens des résidences.

Une enquête par questionnaires a été effectuée au sein des résidences B, C, D afin de connaître la composition sociale de la population.

Le tableau suivant propose un bilan des différentes enquêtes menées au sein des quatre résidences.

¹⁴⁸ BOURDIEU, 1993, p. 905.

¹⁴⁹ Les effets de la situation d'enquête ainsi que ses enjeux seront exposés au fil de la présentation des résultats de la recherche.

	<i>Nombre total de ménages au moment de l'enquête</i>	<i>Nombre de ménages interrogés par entretiens</i>	<i>Nombre de ménages interrogés par questionnaires</i>
<i>Résidence A</i>	250	20	Pas de questionnaire ; caractéristiques socio-démographiques connues pour les 250 habitants.
<i>Résidence B</i>	41	14	10
<i>Résidence C</i>	79	18	20
<i>Résidence D</i>	127	13	21
<i>Ensemble</i>	497	65	51 + 250 (résidence A)

CHAPITRE IV : les habitants

Nous préciserons dans un premier temps la composition sociale de la population des résidences. Celle-ci est indispensable à connaître à un double niveau. D'un point de vue strictement informatif : ces résidences sont récentes, les données concernant la population habitante inexistantes à notre connaissance. Du point de vue des objectifs de notre recherche : il appartiendra à l'analyse de montrer en quoi et dans quelle mesure les modes de coexistence repérés sont dépendants de la façon dont se structure socialement la population. Nous ne commenterons pas ici les données qui seront reprises et mobilisées au fil de l'analyse.

Nous nous attacherons par la suite à préciser les principales caractéristiques des habitants interrogés par entretiens. Nous proposerons notamment une typologie distinguant les différentes catégories d'habitants selon leurs positions (résidentielle, professionnelle, biographique). L'ensemble des habitants interrogés par entretiens sera également présenté (et situé par rapport à la typologie retenue) afin notamment de permettre au lecteur de mieux les identifier.

Enfin, nous montrerons qu'au-delà de ce qui distingue les habitants, se dessine un rapport dominant à la résidence : la présence dans les lieux est perçue comme provisoire.

Composition générale de la population des résidences

Ces résidences sont conçues afin d'accueillir des personnes vivant seules et elles représentent effectivement l'essentiel des ménages présents dans les résidences : au moins 9 ménages sur 10 (voir tableau 6). Les autres types de ménages sont des couples sans enfant (un seul couple marié) ou des colocataires (étudiants, frères et sœurs). Il n'y a donc pas de famille monoparentale.

L'essentiel des habitants sont locataires : seuls trois ménages, résidant au sein de la résidence A, sont propriétaires de leur logement (personnes vivant seules). Il n'existe

aucun “propriétaire-habitant” dans les autres résidences.

Les étudiants sont présents de façon massive dans trois résidences sur quatre puisqu'ils représentent au moins les trois quart de la population ¹⁵⁰ (voir tableau 6). Ils ont pour la plupart 23 ans ou moins ¹⁵¹. Les étudiants sont plus souvent des femmes (elles représentent 54,6% de cette catégorie d'habitants) ¹⁵² (voir tableau 7).

En revanche, la grande majorité des *non-étudiants* sont des hommes (trois sur quatre) ¹⁵³. Les femmes vivent souvent en couple.

Moins de un actif sur trois (30,4%) a entre 24 et 29 ans ; 23,9% ont entre 30 et 39 ans ; 40,2% ont entre 40 et 49 ans. Seulement trois actifs ont cinquante ans ou plus.

Selon quelle catégorie socioprofessionnelle les non-étudiants se distribuent-ils ? Certaines caractéristiques communes aux quatre résidences apparaissent.

Ce sont tout d'abord uniquement des salariés qui appartiennent plutôt aux milieux favorisés. Ainsi, la catégorie la plus représentée est celle des cadres et professions intellectuelles supérieures (37% des non-étudiants recensés). Les professions intermédiaires sont également présentes de façon importante (34,8%). Ces deux catégories se distinguent nettement de toutes les autres moins représentées au sein des résidences. Les employés sont peu nombreux (13%) tout comme les inactifs (8,7%). La catégorie des ouvriers n'est quant à elle quasiment pas représentée (3,2%). Néanmoins, des différences entre les résidences sont à noter. La résidence C se caractérise par une très forte représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures et donc une sous-représentation de toutes les autres catégories. La résidence D se différencie des autres résidences par une proportion plus importante d'habitants à la recherche d'un emploi (voir tableau 7).

En conclusion, deux principales catégories d'habitants coexistent au sein de ces résidences : des étudiants de moins de 23 ans présents de façon massive ; des hommes salariés (des entreprises privées), entre 25 et 50 ans, appartenant aux couches sociales moyennes et supérieures.

¹⁵⁰ La résidence B fait exception : les étudiants représentent seulement un peu plus de la moitié de la population recensée.

¹⁵¹ 25% ont 18 ou 19 ans ; 26,7% ont 20 ans ; 22,1% ont 21 ans ; 12,5% ont 22 ans ; 13,7% ont 23 ans.

¹⁵² Elles sont largement surreprésentées au sein de la résidence B et sous-représentées au sein de la résidence D.

¹⁵³ La partition hommes-femmes est moins inégalitaire numériquement au sein des résidences B et D.

Les résidences services pour personnes vivant seules : de nouvelles formes de voisinage

	<i>Résidence A</i>		<i>Résidence B</i>		<i>Résidence C</i>		<i>Résidence D</i>		<i>Ensemble</i>	
% de monohabitants	93,2		91,7		97,5		95,4		94,5	
Sexe	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%
Hommes Femmes	136	54,6	8 16	33,3	23 15	60,5	18 16	52,9	185	53,5
Ensemble	114	45,4	24	66,7	38	39,5	34	47,1	161	46,5
	250	100		100		100		100	346	100
Age										
18 à 23 ans 24 à 29 ans	174 29	69,6	9 10 2	37,5	22 6 3	57,9	21 8 3	61,8	226 53	65,3
30 à 39 ans 40 ans et plus	20 27	11,6	3 24	41,7	7 38	15,8	2 34	23,5	28 39	15,3
Ensemble	250	8		8,3		7,9		8,8	346	8,1
		10,8		12,5		18,4		5,9		11,3
		100		100		100		100		100
Partition étudiants / non-étudiants										
Etudiants Non-étudiants	188 62	75,2	23 15	54,2	64 15	81 19	70 17	80,5	345	76 24
Ensemble	250	24,8	38 ¹⁵⁴	45,8	79 ¹⁵⁵	100	87 ¹⁵⁶	19,5	109	100
		100		100				100	454	

¹⁵⁴ Distribution de la population selon l'opposition étudiants / non-étudiants connue pour 92,7% de la population (habitants présents pour une longue durée).

¹⁵⁵ Nombre de ménages présents dans l'immeuble au moment de l'enquête. Distribution de la population selon l'opposition étudiants / non-étudiants connue pour l'ensemble des habitants.

¹⁵⁶ Distribution de la population selon l'opposition étudiants / non-étudiants connue pour l'ensemble des ménages figurant dans l'annuaire téléphonique au moment de l'enquête (68,5% de la population totale).

	Résidence A		Résidence B		Résidence C		Résidence D		Ensemble	
	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%
<u>Les étudiants</u>										
Sexe										
Hommes Femmes	87 99	46,8	2 11	15,4	11 14	44 56	14 13	51,9	114	45,4
Ensemble	186	53,2	13	84,6	25	100	27	48,1	137	54,6
		100		100				100	251	100
Age										
18 à 23 ans 24 à	173	92	9 4 0	69,2	22 3	88 12	21 5	77,8	225	88,9
29 ans 30 à 39	13 2	6,9	13	30,8	0 25	0	1 27	18,5	25 3	9,9
ans Ensemble	188	1,1		0		100		3,7	253	1,2
		100		100				100		100
<u>Les non-étudiants</u>										
Sexe										
Hommes Femmes	47 12	79,7	6 5		11 1		4 3 7		68 21	76,4
Ensemble	59	20,3	11		12				89	23,6
		100								100
Age										
18 à 23 ans 24 à	2 16	3,2	0 6 2		0 3 2		0 3 2		2 28	2,2
29 ans 30 à 39	16	25,8	3 0		7 0		1 1		22	30,4
ans 40 à 49 ans	26 2	25,8	11		12		7		37 3	23,9
50 ans et plus	62	42							92	40,2
Ensemble		3,2								3,3
		100								100
P.C.S.										
Agriculteur	0 1	0 1,6	0 0 4		0 0 9		0 0 1		0 1	0 1,1
Artisan, etc.	20	32,3	4 2		1 1		1 1		34	37
Cadre sup. Prof.	26 8	41,9	1 0		0 1		0 4		32	34,8
intermédi. Employé	2 3	12,9	0 11		0 12		0 7		12 3	13
Ouvrier Inactif,	2 62	3,2							8 2	3,2
retraité Non		4,8							92	8,7
réponses		3,3								2,2
Ensemble		100								100

Les habitants interrogés par entretiens

Soixante-cinq ménages ont été interrogés dont soixante-deux ménages d'une personne et quatre ménages de deux personnes (un couple de concubins, un couple marié, deux étudiantes en colocation, un étudiant partageant son logement avec sa sœur).

L'échantillon comprend trente-quatre actifs et trente et un étudiants.

Le terme "actifs" n'est pas à entendre au sens strict du terme. Il renvoie à l'ensemble des habitants n'exerçant pas une activité d'étudiant au moment de l'enquête. Sont

compris dans cette catégorie les demandeurs d'emploi, les objecteurs de conscience. Trois habitants sont considérés également comme actifs du fait qu'ils exercent une activité professionnelle rémunérée à temps plein, alors même que d'un point de vue strictement statutaire ils sont étudiants : ce sont des ingénieurs effectuant un stage longue durée de fin d'études¹⁵⁷.

Nous allons proposer dans un premier temps une typologie des habitants interrogés par entretiens. Si elle ne représente strictement que ces derniers, elle rend bien compte de la façon dont se structure la population des résidences du point de vue des positions résidentielle, professionnelle, familiale. Elle renseigne également sur le processus de construction de la population.

Nous aborderons ensuite l'aspect transitoire de la présence dans les lieux.

2.1. Typologie

C'est l'analyse des relations entre les habitants et la détermination *a posteriori* des critères les plus pertinents afin de donner sens à ces relations, qui a conduit à retenir cette typologie.

Les actifs ont été distingués selon plusieurs principes déterminés par le fait qu'ils structurent fortement leur rapport à la résidence et aux autres habitants.

Le premier principe de distinction renvoie à la position résidentielle (actifs à double résidence ou à résidence unique).

Le second vise à spécifier les actifs à résidence unique selon leur trajectoire biographique et professionnelle. Trois sous-catégories ont été distinguées : "les délocalisés pour raisons professionnelles", "les locaux célibataires", "les divorcés".

En revanche, formant un groupe relativement homogène (au moins du point de vue des principaux critères qui nous intéressent pour notre étude), les étudiants habitant les résidences n'ont pas été différenciés.

2.1.1. Les actifs

Vingt-sept actifs sur les trente-quatre interviewés (80%) sont des hommes. Environ trois actifs sur cinq ont plus de trente ans. Tous sont de nationalité française. Ils appartiennent plutôt aux milieux favorisés : moins de la moitié appartiennent à la catégorie «cadres et professions intellectuelles supérieures» (ils sont surreprésentés dans la résidence C) ; plus d'un quart appartiennent aux professions intermédiaires. Seuls deux ouvriers ont été interrogés mais ils sont de toute façon très rares au sein des résidences.

Plus de la moitié des non-étudiants ont un revenu mensuel brut supérieur à 1526 euros (10 000 fr.). Ils sont un tiers à gagner plus de 2290 euros (15 000 fr. bruts par mois).

Les non-étudiants sont diplômés : seuls trois sur trente-quatre ont un diplôme

¹⁵⁷ Le classement des habitants dans l'une ou l'autre des catégories, nécessaire afin de situer les habitants relationnellement, dépend également pour les cas les plus "ambigus", de la façon dont les habitants se considèrent eux-mêmes.

inférieur au baccalauréat. Les trois quarts ont au moins un diplôme validant deux années d'études supérieures après le baccalauréat (et parmi eux un quart ont un diplôme de troisième cycle). Ils possèdent plutôt des diplômes non-universitaires.

Les actifs sont à distinguer en fonction de leur situation résidentielle.

2.1.1.1. Les actifs à double résidence

Un peu moins de la moitié des actifs interrogés habitent un autre logement qui est aussi leur résidence principale. Ce sont quasiment uniquement des hommes qui pour plus de la moitié ont plus de quarante ans. Un sur deux habite la résidence C ; ils sont rares au sein de la résidence A.

Cet autre lieu d'habitation se situe en région Rhône-Alpes (Isère, Drôme, Haute-Savoie) et en Ile de France. C'est de façon aussi fréquente une maison individuelle qu'un appartement. Les actifs y habitent le plus souvent avec leur famille : la moitié sont mariés et ont au moins un enfant. Les autres vivent en concubinage, seuls ou chez leurs parents. Ils y sont tous les week-ends et durant les congés. Tous considèrent cette habitation comme leur véritable lieu de vie.

C'est une prise d'emploi ou un changement professionnel qui a impliqué une délocalisation partielle (la semaine) à Lyon. La plupart sont cadres moyens et supérieurs d'entreprises privées, ingénieurs. Pour trois actifs sur cinq concernés, l'arrivée à Lyon correspond à un changement professionnel vécu positivement (accès à l'emploi après des études supérieures ou une période de chômage, promotion). Pour les autres, plus âgés que les premiers, la mobilité professionnelle a été imposée par l'entreprise.

Parmi ces actifs, les trois quarts habitent la résidence depuis moins d'un an ; un quart sont présents depuis deux ans dans les résidences. Ils ont tous le projet, l'espoir ou le désir de mettre fin à cette situation de double localisation qui ne les satisfait pas, même s'ils s'en accommodent.

La double résidence est donc liée à des contraintes extérieures d'ordre professionnel. Ce type de "séparations résidentielles" est le plus fréquent même si celles-ci restent globalement exceptionnelles par rapport à l'ensemble des unions¹⁵⁸. Il s'agit plutôt de "vrais couples", pour reprendre l'une des catégories de couples avec double résidence que distingue Catherine Villeneuve-Gokalp, puisqu'ils sont souvent mariés (ou en ont le projet), et/ou ont des enfants et/ou sont en couple depuis plusieurs années. La question de la préservation de l'indépendance ou de l'autonomie personnelle ne semble pas ici en jeu, même si on ne peut rigoureusement l'exclure (l'approche du caractère contraint ou souhaité de la séparation comportant des limites¹⁵⁹).

2.1.1.2. Les actifs à résidence unique

La moitié des ménages d'actifs interrogés ont pour unique logement celui occupé au sein

¹⁵⁸ VILLENEUVE-GOKALP, 1997, p. 1062.

¹⁵⁹ *Idem*, p. 1064.

des résidences. Trois sous-catégories d'habitants sont ici à distinguer.

Les délocalisés pour raisons professionnelles

C'est à la suite d'une prise d'emploi ou d'une mutation professionnelle qu'un actif sur cinq (sept sur trente-quatre) s'est installé au sein des résidences tout en quittant son précédent logement. Représentant le plus souvent une ascension sociale, le changement professionnel comme la délocalisation sont pour la plupart vécus positivement. Ils n'avaient auparavant jamais habité la région Rhône-Alpes et sont plutôt originaires du Nord de la France. Ils sont jeunes (vingt-six ans en moyenne). Deux ménages sont composés d'un couple, formé depuis au moins cinq ans (un seul couple marié). Trois ménages sur les cinq d'une personne, sont des hommes. Deux d'entre eux sont célibataires et ont déclaré ne pas entretenir de relation amoureuse sérieuse. En revanche, les jeunes femmes sont chacune en couple depuis au moins deux ans, mais sans avoir jamais vécu avec leur compagnon.

Ces actifs habitent principalement la résidence A et dans une moindre mesure la B. Ils sont rares au sein des résidences C et D.

Les locaux célibataires

Huit ménages d'actifs sur les trente-quatre interrogés ont été classés dans cette sous-catégorie. Contrairement à la plupart des autres habitants, leur arrivée au sein des résidences ne correspond pas à leur arrivée à Lyon, qu'ils connaissent bien pour y habiter depuis plusieurs années (ce que nous avons voulu exprimer par le terme "locaux"). Quatre d'entre eux sont mêmes nés dans le Rhône et y ont habité jusque là, ce qui n'est le cas pour aucun des autres actifs classés dans les autres catégories. Ce sont pour moitié des hommes célibataires qui n'entretiennent pas de relation amoureuse stable (d'où l'emploi du terme "célibataire" mais dont il est important de noter qu'il ne concerne pas ici tous les individus). Cette catégorie rassemble aussi en même temps les actifs les plus défavorisés socialement (ou en situation précaire) : demandeurs d'emploi, objecteur de conscience, ouvriers notamment. Elle n'est pas homogène du point de vue de l'âge, puisque qu'on y retrouve l'actif le plus jeune (vingt et un ans) comme l'un des plus âgés (quarante-sept ans). Ces actifs sont largement surreprésentés au sein de la résidence A.

Ils justifient de façon assez diversifiée leur présence au sein des résidences mais une dominante apparaît : certains de ces habitants ont déclaré plus ou moins explicitement qu'ils nourrissaient l'espoir de "rencontrer l'âme sœur" à leur arrivée dans les lieux (la présence des services et espaces communs ayant été associée à convivialité et rencontres amoureuses).

Les divorcés

Ici ce n'est pas uniquement l'articulation entre mobilité professionnelle et mobilité résidentielle qui permet d'expliquer au mieux les circonstances d'arrivée au sein des résidences, mais plutôt la trajectoire biographique et familiale. Trois actifs sur les trente-quatre interrogés sont en effet divorcés ou séparés depuis peu. Ce sont des

hommes d'une quarantaine d'années qui ont chacun au moins un enfant. Deux d'entre eux sont en instance de divorce et le troisième séparé.

Fabrice occupe un logement au sein de la résidence A depuis moins d'un an. Il est séparé de sa femme (avec qui il a eu deux enfants) depuis deux ans. Il se rend tous les week-ends dans le sud de la France afin de les retrouver. Sa présence à Lyon n'est pas indépendante de raisons professionnelles, mais la dimension familiale semble davantage expliquer sa présence dans les lieux.

Quant à Gérard il a subi, la même année de sa séparation, un licenciement économique. Il a alors loué un premier logement dans une résidence avec services pour ménages d'une personne à Grenoble. Souhaitant se rapprocher de son fils, et nourrissant l'espoir de reprendre la vie commune avec son ex-compagne, il a quitté ce logement et s'est installé à Lyon (où il travaille) dans la résidence A. Il y habite depuis un an et demi. Au moment de l'enquête ses espoirs de fonder de nouveau une famille avec la mère de son enfant s'étiolaient. Il entretenait une relation amoureuse sérieuse, mais relativement récente, avec une femme habitant l'Isère qu'il rejoignait le week-end.

Marc est quant à lui séparé de son épouse depuis neuf mois. Il habite la résidence B depuis ce moment. Située à proximité de l'appartement où il habitait précédemment, et où habitent encore actuellement son épouse et ses enfants, il apprécie la possibilité de les voir fréquemment.

2.1.2. Les étudiants

Trente et un étudiants ont été interrogés. Il y a davantage de femmes que d'hommes dans notre échantillon (elles sont nettement plus nombreuses au sein des résidences A et B). La plupart des étudiants ont moins de vingt-trois ans. Un seul étudiant est de nationalité étrangère. Pour autant, des étudiants étrangers habitent les résidences : parmi les quarante et un étudiants interrogés par questionnaires huit ont déclaré être de nationalité étrangère. Ce sont le plus souvent des étudiants venus apprendre le français. Ils sont en France depuis moins de six mois. Parlant à peine le français nous ne les avons pas retenus dans notre échantillon, ce qui en constitue une limite.

La moitié des étudiants effectuent leur première année d'études supérieures ; un tiers sont en troisième année ou plus. Les étudiants interrogés vont plutôt à l'Université (vingt et un étudiants sur trente et un). Parmi eux, un tiers sont inscrits en droit, économie, A.E.S. ou gestion, un tiers en lettres, langues, sciences humaines et un quart en sciences ou médecine.

Dans 80% des cas l'installation dans les résidences correspond à l'arrivée à Lyon afin d'y commencer des études supérieures. Dans les autres cas, l'arrivée à Lyon date de deux ans au plus, et est tout autant justifiée par le début des études. Aucun étudiant interrogé n'était domicilié à Lyon ou même dans le Rhône avant la première année d'études supérieures. Tous habitent leur résidence depuis moins de deux ans et la moitié depuis moins d'un an. Dans la plupart des cas les étudiants n'exercent pas d'activité professionnelle rémunérée (même partielle) pendant l'année universitaire. Le logement, comme leurs dépenses personnelles, sont financées par les parents.

Les étudiants ont un autre lieu d'habitation qui est le plus souvent le domicile familial ¹⁶⁰. Ils y vivent avec leurs deux parents et leurs frères et sœurs. Douze étudiants sur les trente et un interrogés habitent la région Rhône-Alpes (et principalement les départements de l'Ain, l'Ardèche et la Haute-Savoie). Le domicile familial est donc plus fréquemment situé hors de cette région. La moitié des étudiants rentrent chez leur parents tous les week-ends et pendant les vacances. Seuls 20% des étudiants retournent chez leurs parents moins d'une fois par mois.

Les étudiants sont donc, comme la plupart des actifs, des habitants à double résidence, leur véritable lieu d'habitation étant toujours le domicile familial. Cette situation est relativement fréquente chez les étudiants comme le démontre Thierry Blöss qui parle de «**situation résidentielle mixte**» ¹⁶¹ afin de définir la situation des étudiants habitant la semaine un logement indépendant situé sur le lieu des études et continuant à fréquenter le domicile familial les week-ends et vacances. Il ne s'agit donc pas ici de considérer ces étudiants comme des décohabitants au sens strict du terme et cela d'autant plus que «**l'univers dichotomique de la cohabitation/décohabitation juvénile**» ¹⁶² est à nuancer.

2.2. Tableaux synthétiques : ensemble des ménages interrogés par entretiens

Les tableaux suivants recensent *les 65 ménages interrogés par entretiens résidence par résidence*.

L'ordre d'apparition proposé renvoie au déroulement chronologique de l'enquête.

Les prénoms désignant les habitants ont été choisis par ordre alphabétique. Le lecteur pourra ainsi aisément consulter ces tableaux, afin de mieux identifier les habitants auxquels il sera fait référence au fil de l'exposition des résultats de la recherche.

Ces tableaux ont également pour vocation de préciser la façon dont ont été considérés et classés les habitants (au regard de la typologie retenue).

Certaines des informations précisées ne structurent pas les modes de coexistence entre les habitants et ont un intérêt plutôt informatif (type d'études par exemple). D'autres éclairent de façon privilégiée les relations de voisinage, comme nous le verrons dans la seconde partie.

2.2.1. Résidence A

¹⁶⁰ Seules deux étudiantes habitent par ailleurs un logement avec leur concubin. Cependant un peu moins de la moitié des étudiants ont déclaré être en couple. Dans la majorité des cas ces unions sont récentes : elles datent pour la plupart de plus d'un an et dans la moitié des cas depuis plus de deux ans. Poursuivant leurs études la question de la cohabitation ne se pose que rarement.

¹⁶¹ BLÖSS, 1994.

¹⁶² Voir sur ce point BLÖSS, FRICKEY, GODARD, 1990.

¹⁶³ Correspond à la catégorie à laquelle appartient l'habitant compte tenu du mode de classement qui a été adopté.

¹⁶⁴ Les informations données précisent la situation personnelle (nature de la relation sentimentale éventuellement entretenue) et domestique (au sein de l'autre lieu d'habitation le cas échéant) au moment de l'enquête.

Les résidences services pour personnes vivant seules : de nouvelles formes de voisinage

Prénom / sexe	Actif / étudiant ¹⁶³	âge	Résidence unique : oui/non	Situation de vie privée ¹⁶⁴	Situation prof. ou type d'étude
Agathe	Etudiante	20 ans	non	Sans relation, vit chez ses parents	1 ^{ère} année de pharmacie
Agnès et Alice	Etudiantes	21 et 22 ans	non	Sans relation, vivent chez leurs parents	4 ^{ème} année d'école d'ingénieur
Amélie	Etudiante	23 ans	non	Vit en concubinage	Licence d'ethnologie
Arthur	Actif «Locaux célibataires»	26 ans	oui	Couple non-cohabitant	Objecteur de conscience
Alexandra	Etudiante	25 ans	non	Sans relation, vit chez ses parents	3 ^{ème} cycle école de commerce
Alain	Etudiant	19 ans	non	Sans relation, vit chez ses parents	1 ^{ère} année de DEUG de sociologie
Bertrand	Etudiant	22 ans	non	Sans relation, vit chez ses parents	1 ^{ère} année de pharmacie
Bastien	Actif «Locaux célibataires»	21 ans	oui	Sans relation	Cariste
Christophe	Etudiant	20 ans	non	Sans relation, vit chez ses parents	2 ^{ème} année de classes prépa.
Christian	Actif «Locaux célibataires»	47 ans	oui	Sans relation	Rédacteur
Caroline	Etudiante	22 ans	non	Couple non-cohabitant, vit chez ses parents	4 ^{ème} année orthophonie
Dan et Danièle	Actifs «Délocalisés pour raisons prof.»	24 ans	oui	Mariés	Technicien informatique et infirmière
Delphine	Etudiante	22 ans	non	Vit en concubinage	BTS force de vente
Etienne	Actif «Délocalisés	27 ans	oui	Sans relation	Chef d'équipe

¹⁶³ Correspond à la catégorie à laquelle appartient l'habitant compte tenu du mode de classement qui a été adopté.

¹⁶⁴ Les informations données précisent la situation personnelle (nature de la relation sentimentale éventuellement entretenue) et domestique (au sein de l'autre lieu d'habitation le cas échéant) au moment de l'enquête.

	pour raisons prof.»				dans une grande surface
Fabien	Actif «Double résidence»	31 ans	non	Marié	Attaché commercial
Fabrice	Actif «Divorcés»	37 ans	oui	En instance de divorce ; 2 enfants	Directeur régional d'une entreprise
Frédéric	Actif «Délocalisés pour raisons prof.»	29 ans	oui	Couple non-cohabitant	Directeur «vente et marketing»
Gérard	Actif «Divorcés»	44 ans	oui	Séparé ; couple non-cohabitant actuellement	Travailleur social
Gérald et Gabrielle	Actifs «Délocalisés pour raisons prof.»	24 et 26 ans	oui	Vivent en concubinage	Conseiller commercial et conseillère téléphonique
Geneviève	Active «Locaux célibataires»	41 ans	oui	Sans relation	Secrétaire

2.2.2. Résidence B

Les résidences services pour personnes vivant seules : de nouvelles formes de voisinage

Prénom / sexe	Actif / étudiant	âge	Résidence unique : oui/non	Situation de vie privée	Situation prof. ou type d'étude
Henri	Actif «Locaux célibataires»	44 ans	oui	Sans relation	Serrurier (ouvrier)
Hélène	Etudiante	22 ans	non	Sans relation, vit chez ses parents	Maîtrise d'économie
Ingrid	Etudiante	21 ans	non	Couple non-cohabitant ; vit chez ses parents	2 ^{ème} année d'IEP
Isabelle	Active «Double résidence»	25 ans	non	Couple non-cohabitant ; vit chez ses parents	Ingénieur (stage de fin d'études)
Jacques	Actif «Double résidence»	32 ans	non	Sans relation, vit chez ses parents	Rédacteur en assurances
Julie	Etudiante	25 ans	non	Couple non-cohabitant ; vit chez ses parents	DESS de commerce extérieur
Julien	Actif «Double résidence»	25 ans	non	Couple non-cohabitant ; vit chez ses parents	Ingénieur (stage de fin d'études)
Judith	Etudiante	21 ans	non	Couple non-cohabitant ; vit chez ses parents	Licence de lettres modernes
Katia	Active «Délocalisés pour raisons prof.»	27 ans	oui	Couple non-cohabitant	Ingénieur (stage de fin d'études)
Karen	Active «Locaux célibataires»	25 ans	oui	Sans relation	Chargée d'études marketing
Ludovic	Actif «Double résidence»	28 ans	non	Vit en concubinage	Ingénieur
Liliane	Active «Double résidence»	45 ans	non	Couple non-cohabitant ; vit seule dans l'autre logement	Agent France Telecom

Léopold	Étudiant	26 ans	non	Sans relation, vit chez ses parents	DESS de commerce extérieur
Marc	Actif «Divorcés»	40 ans	oui	En instance de divorce ; 2 enfants	Commercial

2.2.3. Résidence C

Les résidences services pour personnes vivant seules : de nouvelles formes de voisinage

Prénom / sexe	Actif / étudiant	âge	Résidence unique : oui/non	Situation de vie privée	Situation prof. ou type d'étude
Madeleine	Etudiante	18 ans	non	Sans relation, vit chez sa mère	1 ^{ère} année de DEUG de droit
Mathilde	Etudiante	20 ans	non	Couple non-cohabitant ; vit chez ses parents	1 ^{ère} année de DEUG de philosophie
Michel	Etudiant	19 ans	non	Couple non-cohabitant ; vit chez ses parents	1 ^{ère} année de DEUG de droit
Nicolas	Etudiant	22 ans	non	Sans relation, vit chez sa mère	1 ^{ère} année école d'arts
Nestor	Etudiant	21 ans	oui	Couple non-cohabitant	2 ^{ème} année école hôtelière
Nadège	Etudiante	20 ans	non	Couple non-cohabitant ; vit chez ses parents	1 ^{ère} année DEUG de langues
Nelly	Etudiante	22 ans	non	Couple non-cohabitant ; vit chez ses parents	3 ^{ème} année école d'ingénieur
Olivier	Actif «Double résidence»	32 ans	non	Mariés ; 2 enfants	Cadre sup. d'entreprise privée
Patrick	Actif «Double résidence»	42 ans	non	Mariés ; 2 enfants	Contrôleur de gestion (entreprise privée)
Patrice	Actif «Délocalisés pour raisons prof.»	32 ans	oui	Sans relation, vivait chez ses parents et continue de fréquenter le domicile familial	Ingénieur-consultant
Pierre	Etudiant	21 ans	non	Sans relation, vit chez ses parents	1 ^{ère} année école d'ingénieur
Paul	Actif «Double	58 ans	non	Mariés ; 3	Directeur de

	résidence»			enfants	travaux publics
Quentin	Actif «Double résidence»	43 ans	non	Mariés ; 2 enfants	Cadre commercial
Richard	Actif «Double résidence»	27 ans	non	Vit en concubinage	Ingénieur chimiste
Raoul	Actif «Double résidence»	40 ans	non	Sans relation, vit seul dans l'autre logement	Ingénieur
Roland	Actif «Double résidence»	44 ans	non	Séparé, 2 enfants, actuellement sans relation, vit seul dans l'autre logement	Responsable de travaux
Ralph	Étudiant	22 ans	non	Couple non-cohabitant ; vit chez ses parents	Ecole automobile
Raphaël	Actif «Double résidence»	49 ans	non	Mariés ; 2 enfants	Cadre supérieur informatique

2.2.4. Résidence D

Prénom / sexe	Actif / étudiant	âge	Résidence unique : oui/non	Situation de vie privée	Situation prof. ou type d'étude
Stéphane	Etudiant	24 ans	non	Sans relation, vit chez ses parents	2 ^{ème} année de DEUG de psychologie
Sylvie	Etudiante	18 ans	non	Sans relation, vit chez ses parents	1 ^{ère} année de médecine
Sabine	Etudiante	23 ans	non	Sans relation, vit chez ses parents	Maîtrise de psychologie
Sylvain	Actif «Double résidence»	47 ans	non	Marié ; 2 enfants	Concepteur en informatique
Sébastien	Etudiant	19 ans	non	Sans relation, vit chez ses parents	1 ^{ère} année DEUG de droit
Thierry	Etudiant	20 ans	oui	Sans relation	1 ^{ère} année de DEUG de philosophie
Thibault	Etudiant	25 ans	non	Couple non-cohabitant ; vit chez ses parents	3 ^{ème} année d'école d'ingénieur
Tania	Etudiante	21 ans	non	Couple non-cohabitant ; vit chez ses parents	1 ^{ère} année DEUG de langue
Vanessa et Vincent	Actifs «Locaux célibataires»	27 et 25 ans	oui	Vivent en concubinage	Demandeur d'emploi ; menuisier (ouvrier)
Virginie	Etudiante	23 ans	oui	Sans relation	Maîtrise de chimie
Véronique	Active «Double résidence»	27 ans	non	Sans relation, vit chez ses parents	Vendeuse en billetterie
Victor	Actif «Double résidence»	52 ans	non	Mariés ; 2 enfants	Directeur régional
Valentin	Actif «Locaux célibataires»	36 ans	oui	Sans relation	Demandeur d'emploi

2.3. Une dominante : un logement vécu comme provisoire

Si des différences objectives différencient les habitants et notamment les actifs et les étudiants, plusieurs caractéristiques communes les rassemblent.

Les habitants à double résidence sont très nombreux : huit habitants sur dix ont un autre lieu d'habitation qui dans 70% des cas se situe hors de la région Rhône-Alpes.

Les habitants sont en situation de mobilité résidentielle et géographique. Pour huit habitants sur dix l'arrivée au sein des résidences coïncide avec l'arrivée à Lyon et plus largement dans le département du Rhône.

La plupart vivent un moment de transition biographique. Pour les actifs à double résidence, pour ceux à résidence unique délocalisés pour raisons professionnelles, et pour les étudiants, il y a transition car passage d'un lieu de vie à un autre et passage d'une activité professionnelle à une autre (passage du statut d'élève à celui d'étudiant pour les étudiants). Pour les divorcés, cette transition est liée à un changement familial : passage de la vie de famille à la vie "solitaire".

Ces caractéristiques dominantes donnent sens à leur présence dans les lieux comme influencent le rapport qu'ils entretiennent avec leur logement : il est principalement considéré comme un logement provisoire.

Plusieurs indicateurs permettent de saisir le rapport que les habitants entretiennent avec leur lieu de vie (représentations des lieux, activités pratiquées, caractéristiques de l'aménagement, relations de sociabilité qui s'y actualisent, projets de déménagement, etc.). Notre recherche ne visant pas à expliquer et comprendre le rapport aux lieux mais les modes de coexistence entre les habitants (même si bien sûr les secondes sont pour une part dépendantes du premier) nous nous centrerons ici sur les éléments principaux permettant d'illustrer que ce logement est perçu comme provisoire. Nous aborderons donc sommairement les points suivants : le sens qu'il lui confère, les projets de déménagement. Ces différents points, ainsi que d'autres visant à mieux appréhender le rapport aux lieux, seront mobilisés lorsqu'il s'agira de saisir le rôle qu'ils jouent dans la configuration des relations entre étudiants et actifs.

Si la plupart des habitants sont globalement satisfaits de leur logement, la plupart ne sont pas attachés aux lieux qui représentent avant tout un lieu de passage.

- *«ça reste un endroit de passage» Madeleine, 18 ans, étudiante en 1^{ère} année de D.E.U.G. de droit.*
- *«je fais bien la distinction entre les deux logements chez moi c'est chez moi... et ici à la limite c'est même pas chez moi... c'est... je passe quoi...» Delphine, 22 ans, étudiante en B.T.S. force de vente en alternance.*
- *«j'ai toujours vécu ça comme du provisoire et je suis pas très attaché à ce lieu» Arthur, 26 ans, objecteur de conscience.*
- *«c'est une résidence de passage» Victor, 52 ans, directeur de région dans une administration publique.*
- *«- qu'est-ce que vous auriez envie de me dire en premier lieu sur votre vie ici ? - la première chose que j'ai envie de dire c'est qu'elle est temporaire» Raoul, 40 ans, ingénieur.»je suis ici parce que c'est un bon pied-à-terre» Richard, 27 ans , ingénieur*

chimiste.

Comme le soulignent ces différents extraits, le logement occupé au sein des résidences est souvent considéré comme un pied-à-terre, un lieu de vie provisoire.

Les habitants sont présents depuis peu dans les résidences puisque l'ensemble des habitants interrogés par entretiens y habitent depuis moins de deux ans et un peu plus de la moitié depuis moins d'un an. De plus, deux habitants sur trois ont le projet de quitter les lieux. Parmi eux, deux sur cinq pensent les quitter dans moins de trois mois et trois sur cinq dans moins de six mois. Pour les autres, le départ va de soi, mais la date est encore indéterminée. Les non-étudiants émettent plus souvent le vœu de déménager que les étudiants. Cependant, les étudiants savent plus souvent précisément à quelle date ils vont quitter les lieux (fréquemment à la fin de l'année universitaire).

Le logement occupé au sein des résidences est particulièrement envisagé comme provisoire par les habitants à double résidence (actifs et étudiants), leur véritable lieu de vie étant ailleurs. Ils représentent, rappelons le, 80% de la population interrogée par entretiens.

Deuxième partie : les modes de coexistence entre habitants à l'étude

chapitre I : vers la découverte d'une configuration relationnelle du type établis-marginaux

L'un des objectifs de notre recherche est de déterminer en quoi et dans quelle mesure la spécificité des résidences (en termes de cadre bâti, de modes de gestion, de composition de la population) implique des modes de coprésence entre habitants particuliers. Nous avons été attentifs à ce que les quatre résidences sélectionnées rassemblent suffisamment de caractéristiques communes afin qu'une comparaison entre elles soit possible et pertinente¹⁶⁵. Ceci nous a autorisé à doubler l'analyse résidence par résidence d'une analyse transversale dont nous exposons ici les résultats.

Dans un premier temps nous préciserons la nature des relations que les habitants entretiennent entre eux, les perceptions mutuelles comme la façon dont sont investis les espaces communs. Nous insisterons particulièrement sur ce qui différencie étudiants et non-étudiants. Puis, nous montrerons en quoi les relations entre étudiants et actifs

¹⁶⁵ Voir *supra*, première partie, chapitre III (1.1.).

constituent (dans les quatre contextes) une configuration relationnelle du type établis-marginaux.

Décrire et recenser les pratiques et les représentations avant de les expliquer et de leur donner sens nous semblent nécessaire pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, la description des phénomènes sociaux participe de la connaissance de la réalité sociale.

Elle représente également un outil de contrôle à l'éventuelle tentation ou tendance du chercheur à trop vite sélectionner les données selon leur évidente pertinence par rapport au cadre d'interprétation retenu, constituant par la même une façon de maîtriser le rapport qu'il entretient à son objet d'étude. Pour autant, ceci ne signifie pas que la description des faits sociaux soit indépendante du modèle d'analyse retenu : «il suffit d'avoir une fois tenté de soumettre à l'analyse secondaire un matériel recueilli en fonction d'une autre problématique, si neutre soit-elle en apparence, pour savoir que les **data** les plus riches ne sauraient jamais répondre complètement et adéquatement à des questions pour lesquelles et par lesquelles ils n'ont pas été construits»¹⁶⁶.

Enfin, cette façon de présenter les résultats apparaît particulièrement adaptée au cadre d'interprétation que nous nous sommes fixés, et qui vise à saisir la configuration des relations entre les habitants comme les éléments les plus structurants, à **partir** de l'analyse de ces relations.

Relations de voisinage, perceptions mutuelles et rapport aux espaces communs

Deux dimensions des relations de voisinage seront développées ici. La première se rapporte à l'approche de la nature des relations de voisinage. La seconde concerne le sens que les habitants donnent à ces relations, la façon dont ils les vivent. Comment perçoivent-ils ces relations ? En sont-ils satisfaits ou non ? Expriment-ils le désir d'entretenir davantage de relations ou au contraire d'en limiter la fréquence ou l'intensité ?

Ces deux dimensions seront articulées l'une l'autre dans l'analyse car la façon dont les gens perçoivent et donnent sens aux relations de voisinage fait partie de la réalité de ces relations. Les déclarations des gens concernant leurs pratiques peuvent être pour une part dépendantes du sens qui leur est conféré. Les pratiques de voisinage peuvent être sous ou surestimées, valorisées ou occultées selon la façon dont elles sont vécues et ce à quoi elles renvoient. Les éventuels décalages entre pratiques réelles et perceptions des pratiques sont à ce titre un indicateur du rapport que les habitants entretiennent avec leurs voisins.

1.1. Les étudiants : des relations de voisinage plus fréquentes et plus intenses

Ce premier point a pour objectif de saisir, d'approcher la nature des relations de

¹⁶⁶ BOURDIEU, CHAMBOREDON, 1983, p. 55.

voisinage. Celles-ci seront appréhendées selon les types suivants¹⁶⁷ : les échanges de salutations, les discussions, les échanges de services, recevoir des voisins et/ou être reçu, effectuer des activités avec ses voisins à l'extérieur de l'immeuble, les conflits entre voisins. Ces différents types de relations définissent pour une part l'intensité des liens entretenus. Ainsi, recevoir et/ou être reçu, effectuer des sorties en commun sera révélateur de liens étroits comme le simple échange de salutations, d'absence de relations. Discuter avec des voisins (hors du logement), échanger des services, sera considéré comme des liens étroits ou limités selon notamment leur degré de fréquence et selon que s'établit ou non une relation d'entraide et/ou d'amitié.

1.1.1. Les échanges de salutations

Les relations du type «bonjour-bonsoir» lorsqu'elles sont exclusives de toute autre relation sont considérées comme un indicateur d'absence de lien. Cependant, il n'est pas toujours aisé pour l'habitant (comme pour le chercheur) de distinguer un échange de politesse d'une conversation moins superficielle. La frontière qui sépare les deux peut être appréciée différemment selon les caractéristiques sociales des habitants, selon ce que chacun entend par "discuter", selon l'intérêt accordé aux relations de voisinage, selon les enjeux propres au fait de définir ces liens, etc. On peut penser que cette distinction est d'autant plus floue et difficile à opérer que les rapports sont plus brefs, ponctuels, circonstanciels.

Une vingtaine de ménages sur les soixante-cinq interviewés n'entretient pas de relations avec les autres habitants. Ils les présentent comme de simples échanges de salutations, de politesse. Ce sont deux fois plus souvent des actifs que des étudiants.

- «- quel type de relations avez-vous avec les autres habitants ? - aucune... les habitants ? Aucune...» Jacques, 32 ans, rédacteur en assurances.
- «- et quelles relations en fait avez-vous avec les autres habitants ? - zéro... bonjour dans l'ascenseur et puis c'est tout» Olivier, 32 ans, cadre supérieur d'entreprise privée.
- «- et donc les autres habitants... - ben je les croise... je leur dis bonjour...» Victor, 52 ans, directeur de région dans une administration publique.

Si ces habitants ont notamment en commun de ne pas entretenir de relations avec les autres habitants, ils se distinguent du point de vue de la façon dont ils l'expriment. Le premier extrait rend compte d'une réponse explicitant nettement l'absence de lien («aucune»). La réponse d'Olivier est tout aussi lapidaire et souligne l'idée selon laquelle le simple échange de salutations ne constitue pas un lien («zéro»). Au contraire Victor, en employant le verbe «se croiser», met en avant une forme de coprésence minimale (passer l'un à côté de l'autre).

Il n'est pas toujours aisé d'exprimer cette absence de relation. La peur d'être jugé négativement transparait parfois.

¹⁶⁷ HERAN, 1987.

L'absence de relations de voisinage peut être difficile à exprimer par crainte du déshonneur. Avoir honte c'est penser qu'on a commis une faute, ici la faute d'être asocial c'est-à-dire incapable de s'adapter à la vie de la résidence. Cette peur du ridicule se construit aussi dans et par la relation d'enquête : l'enquêté se sent de plus en plus marginal à mesure que l'entretien se déroule et qu'il est mis en position d'explicitier la nature de ces relations. Aussi, Quentin expose ces liens avec les autres habitants à une enquêtrice dont il sait qu'elle est étudiante. Les étudiants sont perçus généralement comme ayant une sociabilité développée. Au sein des résidences ce sont effectivement ceux qui ont les relations de voisinage les plus intenses. La relation d'enquête produit donc des effets d'autant plus inquisiteurs qu'elle renvoie à ce qui se joue au sein des résidences.

1.1.2. Les discussions

Une dizaine d'habitants déclarent avoir déjà discuté au moins une fois avec un voisin (sans pour autant avoir entretenu de liens plus forts). Huit d'entre eux sont des actifs¹⁶⁸. Les discussions auxquelles ils font référence sont souvent brèves et peu fréquentes (une ou deux fois depuis leur arrivée dans les lieux). Les étudiants font beaucoup moins souvent référence à ce type d'échange. Soit ils déclarent n'entretenir aucune relation avec leurs voisins, soit les liens qu'ils entretiennent avec eux sont suffisamment forts, pour que le fait de discuter relève de l'évidence qu'il ne vient pas à l'esprit de préciser. Ceci laisse à penser que les écarts entre les deux catégories d'habitants, en termes de niveau de relations, sont sans doute plus importants que les déclarations ne le laissent percevoir. Les étudiants ont probablement sous-évalué les relations effectives qu'ils entretiennent avec les autres habitants, comme les actifs les ont surévaluées.

1.1.3. Les échanges de services

Le même phénomène est en jeu lorsque l'on s'intéresse aux échanges de services entre voisins. Ces derniers se révèlent être moins un indicateur de la nature des relations de voisinage qu'un complément d'informations concernant ces dernières. En effet, il semble que ce type de relations soit davantage occulté ou sous-évalué à mesure que les relations entre habitants sont plus personnelles et qu'elles tendent par là-même davantage à exclure la réalité économique ou transactionnelle de l'échange. L'expression «échanges de services», spontanément associée par les habitants aux échanges les plus traditionnels et communément admis entre voisins, tend aussi par elle-même à réduire la possibilité qu'apparaissent dans les discours d'autres types de services.

Plus de la moitié des habitants ont mentionné lors des entretiens avoir demandé ou rendu un service à un habitant. Ces services se rapportent souvent à l'organisation domestique (ustensiles de cuisine, produits alimentaires, etc.) et ne sont pas à ce titre producteurs ou révélateurs de relations plus personnelles entre habitants. La résidence A (partie «chambres» uniquement) fait cependant exception : les services rendus ou reçus impliquent une dimension plus personnelle pour les étudiants (prêt de livres ou de C.D.,

¹⁶⁸ Les données issues des "fiches emploi du temps" vont dans le même sens : seulement 4 non-étudiants sur 29 ont déclaré avoir eu une discussion avec un voisin la semaine qui a précédé l'entretien contre 13 étudiants sur 29.

cigarettes, etc.). Et, outre ces services d'ordre matériel, des relations de solidarité et d'entraide sont souvent présentes sans qu'elles soient pour autant liées à des relations d'amitié :

- *« quand il y en a un qui doit parler parce qu'il faut qu'il parle et bien on l'écoute »
Alain, 19 ans, étudiant en 1^{ère} année de D.E.U.G. de sociologie.*
- *« quand on a pas le moral, c'est vrai qu'on descend et on est tous dans la même galère au moment des examens, et on se retrouve et on en a tous marre »
Caroline, 22 ans, étudiante en 4^{ème} année d'orthophonie.*

Ces deux extraits montrent bien que les relations étroites entre les habitants ne sont pas forcément liées ici à des relations d'amitié identifiées et exclusives. Au contraire, l'emploi fréquent du pronom indéfini « on » indique qu'habiter cette partie de l'immeuble produit un sentiment d'appartenance suffisamment fort pour autoriser des discussions spontanées à valeur de soutien. Ce qui s'échange ici n'est pas matériel et domestique mais de l'ordre du relationnel (de l'écoute). Cela renvoie à un niveau de relation plus fort et plus intime.

1.1.4. Les réceptions entre voisins

« Le fait de recevoir ses voisins chez soi est une pratique qui engage plus fortement les relations de voisinage car on introduit quelqu'un dans son intimité, on se découvre ainsi à lui »¹⁶⁹. Ceci est particulièrement vrai au sein des résidences puisque les habitants résident pour la plupart dans des studios où la spécialisation des espaces selon l'opposition public/privé n'est pas réalisée. Le visiteur est donc plongé d'emblée dans l'intimité de la personne, et cela d'autant plus que les logements sont meublés de lits et non de canapés convertibles comme c'est parfois le cas dans ce type d'appartement. De ce fait, nous pouvons penser que la réception est un indicateur particulièrement révélateur du degré de relations que les habitants entretiennent entre eux. C'est aussi un indicateur fiable lorsque l'on s'en tient à sa définition la plus stricte (le fait d'entrer chez un voisin ou qu'un voisin entre chez soi) et qu'on met à distance les représentations plus subjectives qu'on peut lui associer.

Sur les 65 ménages interrogés, 29 ont reçu ou été reçus au moins une fois par un autre habitant¹⁷⁰. Parmi ces 29 personnes, les deux tiers sont des étudiants¹⁷¹. Les résultats des fiches emploi du temps tendent à creuser les écarts : 12 habitants sur 58¹⁷²

¹⁶⁹ LAVIGNE, ARBET, 1992, p. 121.

¹⁷⁰ 68,6% (35/51) des habitants interrogés par questionnaires ont déclaré avoir été reçus au moins une fois par un voisin (parmi eux plus de la moitié de façon fréquente et régulière) ; 56,9% ont déclaré avoir reçu au moins une fois un voisin chez eux (et pour plus de la moitié de façon fréquente et régulière).

¹⁷¹ C'est au sein de la résidence D que les réceptions entre habitants sont les plus fréquentes et dans la résidence C qu'elles le sont le moins (notons qu'aucun non-étudiant de cette dernière résidence n'a déclaré avoir ou été reçu). Au sein de la résidence A les réceptions sont plus fréquentes dans la partie « chambres ».

¹⁷² 58 ménages sur les 65 interrogés ont accepté de participer à la rédaction des fiches emploi du temps.

ont déclaré avoir reçu au moins une fois un autre habitant dans la semaine qui a précédé l'interview, 10 sur 12 sont des étudiants.

Les écarts entre étudiants et actifs s'accroissent également si l'on s'intéresse au degré de fréquence et à la nature de ces réceptions, comme en rendent compte ces différents extraits.

- *«en fait on organise souvent des petites bouffes ensemble par petits groupes de trois ou quatre» Alain, 19 ans, étudiant en 1^{ère} année de D.E.U.G. de sociologie.*
- *«il y a mon amie qui est en haut, une copine qui est à Sciences Po. avec moi... donc elle on se voit vraiment souvent... on se voit tous les jours, elle vient chez moi, aujourd'hui elle a mangé chez moi, hier j'ai mangé chez elle, on se voit beaucoup» Ingrid, 21 ans, étudiante en 2^{ème} année d'I.E.P.*
- *«il y a une ou deux personnes que je vois régulièrement... on mange ensemble» Stéphane, 24 ans, étudiant en 2^{ème} année de D.E.U.G. de psychologie.*
- *«j'ai une fois un locataire qui est venu prendre un verre... mais bon ce verre il me l'a pas rendu... il était très sympathique, il a bien accepté de prendre un verre... ça s'est très très bien passé mais bon il n'y a pas eu de suite de lui» Geneviève, 41 ans, secrétaire commerciale.*
- *«j'ai juste fait connaissance avec des voisins à l'étage au-dessus parce qu'un soir on a eu une mésaventure [son amie était là ; à cause d'un problème de clés il ne pouvait rentrer chez lui] les voisins nous ont vus, ils ont compris tout de suite ce qui nous était arrivé, et ils nous ont vraiment très gentiment secourus parce qu'avec un manche à balai et un cintre donc transformé, on a fait une sorte de canne à pêche pour aller récupérer les clés et après du coup on est allé boire un verre chez eux... on a fait un peu connaissance» Ludovic, 28 ans, ingénieur.*

Ici, les actifs ont reçu ou été reçus peu fréquemment (une ou deux fois). Ce sont des réceptions improvisées et souvent ils ne connaissaient pas les personnes auparavant. Ces réceptions ne donnent pas lieu par la suite à un approfondissement des relations. Au contraire, les étudiants reçoivent de façon beaucoup plus fréquente (il n'est pas rare que ce soit plusieurs fois par semaine). Ces réceptions donnent souvent l'occasion aux étudiants de déjeuner ou dîner ensemble.

1.1.5. Les sorties

Effectuer des activités à l'extérieur de l'immeuble avec des voisins peut être considéré comme un indicateur de liens forts. En effet, cela sous-entend que la relation est suffisamment interpersonnelle pour s'inscrire dans un autre cadre que celui de la résidence.

Sur les 65 personnes interrogées par entretiens 14 (dont 9 étudiants) ont déclaré avoir effectué au moins une fois une activité à l'extérieur de l'immeuble avec d'autres habitants¹⁷³. Ce type de relation caractérise donc davantage les étudiants et cela d'autant plus si, comme pour les réceptions, on porte attention au degré de fréquence et à la nature de ces activités.

- «des fois on va simplement boire un coup... on a mangé ensemble, on est allé au Mac Do... on est allé boire un verre ou deux dans des bars à Lyon» Delphine, 22 ans, étudiante en B.T.S. force de vente en alternance.
- «on va en boîte, on va dans des bars... dès qu'il y a la fête du Beaujolais, la Saint Patrick tous ces trucs là... on sort quoi !» Julie, 25 ans, étudiante en D.E.S.S. de commerce extérieur.
- «j'ai eu des contacts avec des gens (...) on est allé une ou deux fois au restaurant» Raphaël, 49 ans, cadre supérieur informatique.
- «cette personne là je l'ai recroisée au tabac en allant chercher des cigarettes... on a discuté cinq minutes, on a bu une bière ensemble et depuis voilà... depuis rien» Etienne, 27 ans, chef d'équipe - responsable de secteur de grande surface.

Ces différents extraits illustrent bien que les étudiants sortent beaucoup plus régulièrement avec d'autres habitants que les actifs. Ces sorties s'effectuent souvent en compagnie du même groupe de personnes. L'emploi systématique et fréquent du pronom indéfini «on» souligne une forte cohésion de groupe. Ceci est à lier au fait qu'ils entretiennent aussi plus souvent des relations d'amitié avec d'autres habitants. Se rendre visite fréquemment, faire référence à la personne en la nommant par son prénom et effectuer des activités à l'extérieur de la résidence sont des indicateurs de ces relations d'amitié¹⁷⁴. Sur les 21 personnes qui entretiennent ce type de relation, 16 sont des étudiants.

En ce qui concerne les actifs, le fait d'effectuer des activités à l'extérieur de l'immeuble avec d'autres résidents, est moins fréquent et moins souvent associé à des relations d'amitié. Les termes employés («des gens», «cette personne») comme le caractère très ponctuel des rencontres rendent compte d'une distance relationnelle.

1.1.6. Les conflits entre voisins

Nous entendons ici par conflits de voisinage les discordes entre voisins qui ont impliqué une plainte de la part du locataire au responsable de la résidence ou un échange direct et conflictuel entre voisins. Cette définition des conflits, si elle est réductrice, a pour avantage de distinguer les doléances ou plaintes "traditionnelles", des désaccords plus manifestes.

Huit ménages sur les 65 interrogés ont fait référence à un conflit de ce type ; sept

¹⁷³ C'est le cas également de 37,3% (19/51) des habitants interrogés par questionnaires. Les non-étudiants qui se côtoient à l'extérieur de la résidence sont surtout concentrés dans la résidence D et inexistants au sein de la résidence A. En ce qui concerne les étudiants, la résidence D se différencie des trois autres résidences car aucun étudiant n'a déclaré avoir effectué une sortie avec un voisin.

¹⁷⁴ Nous parlons donc de relations d'amitié en tant que relations se distinguant des relations de voisinage moins suivies et impliquées. Notre préoccupation ici n'est pas de savoir si les habitants considèrent certains autres habitants comme de "véritables" amis, ce qui impliquerait de se pencher plus précisément sur les limites, enjeux et contraintes de classement de ce terme (BIDART, 1991).

d'entre eux habitent la résidence A (parmi eux cinq sont des actifs).

- *«j'ai eu des disputes parce que j'aime pas qu'on me marche sur les pieds et j'aime bien montrer que j'aime pas qu'on me marche sur les pieds aussi... j'ai du avoir trois, quatre disputes assez violentes (...) je dis à peine bonjour au groupe qui est en bas, je suis odieux avec elles, je les appelle "les pintades"... ici des fois je les entends hurler et je suis au 6^{ème} quand même, donc c'est énervant» Alain, 19 ans, étudiant en 1^{ère} année de D.E.U.G. de sociologie.*
- «il m'a demandé de baisser, j'ai baissé, le lendemain il est revenu... parce que ce qui se passe c'est qu'il me dit "ouais vous faites du bruit, vous avez pas le droit de faire du bruit" (...) un jour on a failli se casser la gueule (...) il a voulu jouer le nerveux avec moi et voilà donc je l'ai vite remis en place... c'était très chaud» Bastien, 21 ans, cariste.
- «[à propos d'un voisin qui écoute de la musique la nuit] j'étais énervé j'ai carrément commencé à lui expliquer qu'il fallait qu'il arrête et il ne voulait pas ouvrir (...) et bon je me suis énervé j'ai failli lui défoncer sa porte... heureusement pour lui il a une porte blindée... et puis bon il y a eu des plaintes après... j'ai discuté avec les régisseurs et c'est vrai qu'il y a eu plein de plaintes contre lui» Etienne, 27 ans, chef d'équipe, responsable de secteur de grande surface.

Ces conflits entre voisins renvoient à des situations assez violentes au moins verbalement. Certains termes expriment la nécessité de s'affirmer par rapport aux voisins (ne pas se faire marcher sur les pieds, remettre à sa place), affirmation vis-à-vis de l'autre qui est en même temps une façon de se positionner soi-même. C'est souvent le bruit d'autres habitants qui en est à l'origine. Or, on sait que les problèmes de bruit cristallisent des questions plus aiguës¹⁷⁵. Que l'on se place du point de vue de celui qui subit le bruit d'un voisin ou de celui qui est à l'origine du bruit et fait face à un autre habitant mécontent, ce qui se joue touche dans les deux cas à la préservation de l'intimité. Pourquoi les conflits au sein de la résidence A sont-ils plus fréquents ? C'est ce à quoi nous essayerons de répondre lorsque nous aurons davantage précisé les modes de coprésence entre les habitants des quatre résidences.

En résumé, les étudiants entretiennent beaucoup plus souvent que les actifs des relations intenses avec d'autres habitants. Ils reçoivent et effectuent des sorties plus fréquemment. Ils entretiennent plus souvent des relations d'amitié. Au contraire, les actifs sont ceux qui ont déclaré le plus souvent n'avoir aucune relation ou bien des contacts superficiels avec d'autres habitants.

1.2. Actifs et étudiants : des habitants qui ne se fréquentent pas

Avec qui chacune des deux catégories d'habitants entretient-elle des liens ? Comment les relations se construisent-elles ?

D'une manière générale chacune des deux catégories entretient uniquement des relations avec des personnes appartenant à la même catégorie. Ceci est particulièrement

¹⁷⁵ AMPHOUX, LEROUX, 1989.

vrai lorsque l'on porte attention aux liens les plus forts. Aucun habitant n'a déclaré entretenir de relation d'amitié ou effectuer des sorties avec des personnes appartenant à l'autre catégorie. Deux habitants ont mentionné avoir reçu (ou avoir été reçus) par un habitant appartenant à l'autre groupe : ce sont des actifs appartenant à la partie «chambres» de la résidence A. Cependant les réceptions auxquelles il est fait référence ne sont pas synonymes de liens forts :

- «les quelques rares fois où il y avait un petit peu de bruit le soir bon j'ai considéré, étant donné que c'était des étudiants, jusqu'à une heure, deux heures du matin il ne fallait pas que je me lève pour aller leur dire "vous vous calmez" et puis c'est pas arrivé très souvent... si c'est arrivé quatre, cinq fois maximum... même une fois ils m'ont invité à boire un coup avec eux donc... - vous y êtes allé ? - oui... je ne suis pas resté très longtemps mais c'est vrai que pour au moins se connaître...» Fabien, 31 ans, attaché commercial pharmaceutique.

Il est très révélateur d'apercevoir que Fabien mentionne avoir été invité par des étudiants après avoir abordé les problèmes de nuisances sonores. Etre invité semble perçu comme une forme de dédommagement de ne s'être pas plaint du bruit. Il apparaît aussi surpris de cette invitation («*même* une fois ils m'ont invité»). Ces éléments, le fait qu'il ne soit pas resté longtemps, comme l'opposition «moi-eux» qui structure la rencontre, révèlent que les relations entre étudiants et actifs ne vont pas de soi. Présenter la relation comme bienveillante et intégrante («pour au moins se connaître») renvoie à atténuer (pour soi et vis-à-vis de l'enquêteur) le caractère éminemment impropre de la rencontre.

Si étudiants et actifs n'entretiennent pas de liens forts, leur arrivent-ils de discuter ensemble ?

Les discussions entre étudiants et actifs sont de manière générale rares et ponctuelles¹⁷⁶. Elles sont cependant plus fréquentes au sein de deux résidences : les résidences A (partie «chambres») et C.

- «- et les hommes d'affaire dont vous parlez, est-ce qu'il est arrivé que vous discutiez avec eux ? - discuter ? euh non (...) ça s'arrête à bonjour-bonsoir dans l'ascenseur... sinon il y a eu deux soirées d'organisées... deux apéritifs d'organisés en bas dans la salle commune et oui on a discuté un petit peu mais bon...» Nestor, 21 ans, étudiant en 2^{ème} année d'école hôtelière.
- «j'ai discuté avec un ingénieur au cours de l'un de ces pots... qui était ingénieur en chimie donc ça m'intéressait de savoir ce qu'il faisait» Pierre, 21 ans, étudiant en 1^{ère} année d'école d'ingénieur.

Les discussions entre étudiants et actifs, mentionnées par certains habitants de la résidence C, se passent souvent lors du «pot d'accueil» organisé une fois par an (en septembre) par le responsable de la résidence. S'ils discutent ensemble c'est autant parce qu'ils se trouvent de fait en situation de coprésence, que parce que la réunion planifiée est un cadre qui permet de réguler les relations.

¹⁷⁶ Elles s'actualisent parfois au sein de certains espaces communs ce que nous préciserons plus loin.

De façon générale, les contacts entre étudiants et actifs sont plutôt évités (surtout par les étudiants).

- *«je voulais aller inviter tous mes voisins là autour à venir manger chez moi pour faire connaissance... j'ai tapé aux portes bon c'est des cadres qui m'ont ouvert... je ne les ai pas invités parce que c'était une soirée entre jeunes... j'ai rien de spécial contre eux mais bon...» Madeleine, 18 ans, étudiante en 1^{ère} année de D.E.U.G. de droit.*
- *«- et avec les gens qui travaillent justement... quelles relations avez-vous ?*
- *- aucune... on les voit quand on a des pots à organiser mais sinon aucune... on se dit bonjour et puis c'est tout... c'est difficile parce qu'on a pas du tout la même vision... les gens qui travaillent sont des gens qui ont plus de trente-cinq ans voir quarante ans... donc c'est pas facile... par contre les gens qui ont moins de trente ans bon là, quand on se croise, que c'est un voisin, on s'invite et il y a un bon rapport... il y a quand même une différence d'âge entre les étudiants et ceux qui travaillent qui crée un fossé...» Nelly, 22 ans, étudiante en 1^{ère} année d'école d'ingénieur.*

Ces deux extraits illustrent bien que les étudiants souhaitent créer des relations uniquement avec d'autres étudiants. Les invitations à domicile leur sont notamment réservées. L'absence de relations avec les actifs est en premier lieu justifiée par la différence d'âge qui se juxtapose à l'opposition étudiants-actifs.

Nous l'avons précisé plus haut, 21 habitants sur les 65 interviewés, entretiennent des relations fortes avec d'autres habitants : ils se reçoivent souvent, se fréquentent à l'extérieur de la résidence notamment. Parmi ces 21 résidents, 16 sont étudiants et 5 actifs. Comment se sont noués ces liens pour chacune des catégories d'habitants ?

Parmi les 16 étudiants concernés, 6 entretiennent des liens forts avec des gens qui effectuent les mêmes études qu'eux.

- *«un jour je sortais de la résidence et elle était derrière moi, elle m'a appelée, elle m'a fait "oui bonjour tu habites dans la résidence" je fais "ben oui" mais je savais même pas qu'elle en sortait alors je me suis dis "mais qu'est-ce qu'elle me veut" et donc je commence à parler avec elle et puis je vois qu'elle se dirige vers Sciences Po. alors je lui dis "mais t'es à Sciences Po." "oui, oui" et puis voilà en fait c'est qu'elle m'avait vue une ou deux fois près de l'ascenseur et puis voilà (...) et puis au fur et à mesure on a appris à se connaître et puis on est devenue amies et voilà» Ingrid, 21 ans, étudiante en 2^{ème} année d'I.E.P.*

Cet extrait illustre bien la façon dont se construisent parfois les relations entre les étudiants. Ils ne s'abordent pas toujours spontanément lorsqu'ils sont à l'intérieur de la résidence : l'une d'entre elles avait aperçu l'autre plusieurs fois dans les couloirs de la résidence mais ne lui avait pas adressé la parole. Le premier contact a eu lieu à l'extérieur, sur le chemin qui les conduit à l'I.E.P. La rencontre tient sa légitimité du fait que les deux étudiantes effectuent le même type d'études. Pour Ingrid, cette discussion spontanée fait sens au moment où elle se rend compte que l'autre personne habite la résidence et fréquente le même établissement qu'elle. Auparavant, elle lui paraît suspecte et surprenante («mais qu'est-ce qu'elle me veut»). La relation se construit et s'approfondit

à partir de là.

Parmi les 16 étudiants qui entretiennent des relations amicales avec d'autres habitants, 5 d'entre eux connaissaient au moins une personne de la résidence avant d'y habiter.

«il y a une fille qui était en classe avec moi l'année dernière qui est dans cette résidence, donc je connaissais qu'elle au départ et puis en fait après par... je connais une personne qui me présente à d'autres etc. maintenant je commence à connaître du monde» Madeleine, 18 ans, étudiante en 1^{ère} année de D.E.U.G. de droit.

Ici, connaître une première personne est producteur d'autres relations et d'autres rencontres. Tout se passe comme si le fait d'entretenir préalablement un lien fort avec quelqu'un de la résidence autorisait ou permettait par la suite de nouer des relations avec d'autres habitants.

Cinq étudiants sur les 16 qui entretiennent des relations d'amitié avec d'autres habitants ne connaissaient pas auparavant les personnes qu'ils fréquentent, ni n'effectuent les mêmes études qu'eux. Ce sont principalement des étudiants qui habitent la partie «chambres» de la résidence A. Cette partie de l'immeuble est spécifique par rapport aux autres parties et aux autres résidences : les habitants partagent sanitaires et douches ; les espaces communs du fait de leur aménagement et de leur mode de gestion permettent davantage les rencontres entre les habitants.

Mise à part ce contexte particulier, il est donc plutôt rare que les étudiants entretiennent des liens forts avec d'autres habitants, lorsqu'ils ne connaissent personne à leur arrivée dans les lieux, ou lorsqu'ils ne rencontrent pas d'étudiants effectuant les mêmes études qu'eux.

Seul un quart des habitants qui entretiennent des liens forts avec d'autres habitants sont des actifs (5 sur 16) : 3 d'entre eux n'avaient aucun lien *a priori* avec les gens qu'ils côtoient régulièrement, 2 connaissaient la ou les personnes citées avant d'habiter la résidence. Dans tous les cas, les relations concernent d'autres actifs.

Ces quelques cas étant assez rares (il concerne un actif sur sept), intéressons-nous plutôt à la façon dont se construisent les contacts moins forts que les actifs ont entre eux. L'extrait d'entretien suivant est révélateur à plus d'un titre :

«- et est-ce qu'il vous est arrivé d'avoir des discussions plus que bonjour-bonsoir justement avec des gens de l'immeuble ? - oui... un petit peu plus avec certains parce que peut-être un rapport d'âge, rapport d'affinités (...) je dirais au niveau rapport : les jeunes sont avec les jeunes, les moins jeunes avec les moins jeunes (...) plus d'affinités parce que ce sont des gens qui sont sur le monde du travail je dirais... voilà l'affinité qui rapproche et puis... bon l'aspect physique qui rapproche... on voit bien lorsque l'on est étudiant ou pas, lorsque l'on est dans le monde du travail ou pas, donc on demande pourquoi... pourquoi on est là, ce qu'on fait et puis c'est tout... ni plus ni moins...» Marc, 40 ans, cadre commercial.

Les relations spontanées que les actifs entretiennent avec d'autres actifs se construisent

à partir de ce qui est perçu de l'autre : c'est «l'aspect physique» qui permet de distinguer aisément qui est étudiant de qui ne l'est pas. Deux indicateurs semblent opérer : l'âge présumé et l'activité professionnelle (devinée par le port du costume notamment). Ces différents indices, qui laissent à penser de façon évidente que la personne n'est pas étudiante, crée un rapprochement entre actifs comme il tend à marquer une distance avec les étudiants : «les jeunes sont avec les jeunes, les moins jeunes avec les moins jeunes». Nous apercevons aussi que ce qui rapproche les actifs concerne leur présence même dans les lieux, présence qui ne va pas de soi puisque les premiers contacts visent à la justifier : «on se demande pourquoi... pourquoi on est là». Cette expression soulignant aussi d'une façon plus implicite le sentiment de ne pas être à sa place. Néanmoins, cette complicité de situation ne provoque pas la construction de liens : les discussions restent la plupart du temps ponctuelles, circonstancielles.

En résumé, chacune des catégories d'habitants entretient des liens avec les membres de sa propre catégorie. Les contacts entre étudiants et actifs sont plutôt évités. Ils apparaissent aussi impropres. Les étudiants entretiennent principalement des relations avec d'autres étudiants qui font les mêmes études qu'eux ou qu'ils connaissaient auparavant. Les actifs entretiennent rarement de liens forts avec d'autres actifs habitant la résidence. C'est le sentiment d'appartenir au même groupe (ceux qui ne sont pas étudiants, qui sont plus âgés) qui les rapproche ponctuellement.

1.3. Des habitants qui se jaugent et qui se jugent

Cette partie vise à préciser les caractéristiques associées aux habitants : quel regard les individus portent-ils généralement sur les autres habitants et plus particulièrement sur les membres de l'autre catégorie ?

Si tous les habitants s'accordent à distinguer deux catégories d'habitants : les étudiants et les actifs, il existe des différences dans la façon de les présenter. Certains habitants ont un discours relativement neutre : ils se contentent de décrire les deux populations. D'autres ont un discours beaucoup plus virulent et critique.

1.3.1. Portrait type

Un peu plus de la moitié des habitants interrogés présentent de façon neutre et plutôt descriptive la population de leur immeuble. Ce sont plus souvent des étudiants que des actifs. Plus des deux tiers des habitants des résidences B et C tiennent ce type de discours. C'est souvent lorsque je leur pose directement la question («selon vous c'est plutôt quel type de personnes qui habite la résidence ?» ou «quel portrait feriez-vous des habitants ?») qu'ils la décrivent.

Quels sont les critères communément associés aux étudiants ? La plupart des habitants (étudiants et actifs) font référence aux «étudiants», à ceux qui «font des études». Ils sont présentés comme présents massivement dans les résidences : «pour la plupart des étudiants», «bon nombre d'étudiants», «pas mal d'étudiants», «en majorité des étudiants», «beaucoup d'étudiants», «la plupart font des études», etc. Le terme «étudiant» suffit souvent à lui-même, comme une évidence. Il est parfois lié et confondu avec le terme «jeunes» (principalement chez les étudiants et les actifs les moins âgés).

Les habitants lorsqu'ils emploient l'un ou l'autre de ces termes ou les deux à la fois, savent qu'ils renvoient à la même population : «jeunes... étudiants»¹⁷⁷ ; «il y a les étudiants... bon des jeunes en gros»¹⁷⁸.

Les étudiants sont aussi perçus (surtout par les autres étudiants) comme "sociables".

- «ce sont des personnes décontractées» *Christophe, 20 ans, étudiant en 2^{ème} année de classes préparatoires.*
- «[à propos des habitants] dynamiques, vivants puisqu'on est quasiment que des jeunes (...) il y a des jeunes qui rigolent, qui s'amuse... c'est des jeunes quoi !»
Delphine, 22 ans, étudiante en B.T.S. force de vente en alternance.

Les propos de Delphine révèlent bien les traits positifs et valorisants qui sont plutôt associés aux «jeunes» : dynamisme, sociabilité développée et décontractée. Ceux-ci ne sont cependant pas toujours explicités : allant de soi, ils vont sans dire.

Les actifs, quant à eux, sont présentés comme beaucoup moins nombreux que les étudiants : «peu», «deux ou trois», «quelques», «une infime minorité» sont notamment les termes employés renvoyant à cette idée.

Les critères associés aux actifs visent ensuite à préciser qu'ils exercent une activité professionnelle. Les habitants interrogés font référence à «des gens qui travaillent», «des gens qui viennent pour des raisons professionnelles», «des gens actifs», «des salariés». Il y a aussi ceux qui parlent plutôt «d'hommes d'affaires», de «femmes d'affaires», de «cadres dynamiques» et de «cadres commerciaux» : ils font alors référence aux «quelques hommes cravatés» et aux «quelques femmes en tailleur» ainsi qu'à «l'attaché case» signes distinctifs des cadres moyens et supérieurs des entreprises privées.

Les étudiants font également référence à l'âge des actifs : «des personnes de 40, 50 ans», «des personnes plus vers 40 ans», «plus vieux», «des gens d'un certain âge», «des gens plus âgés», etc. Le terme «adultes» est aussi parfois employé par les étudiants. Il renvoie d'une manière générique à ces gens qui travaillent et qui sont plus âgés, soulignant la distance qui sépare les deux catégories.

Les autres traits employés par l'ensemble des habitants afin de définir les actifs renvoient à leur situation résidentielle et au sens de leur présence dans la résidence : «des gens qui viennent dormir le soir», «des gens qui travaillent la semaine ici et qui habitent à Paris», «des gens qui rentrent le week-end», «des personnes de passage», des gens présents «pour une période déterminée», «qui ne restent pas longtemps», des gens pour qui c'est «un pied-à-terre», etc. La présence dans les lieux est perçue comme temporaire et associée à la vie professionnelle. Est fait référence à un ailleurs qui est aussi le lieu d'inscription de la vie privée, de la vie familiale et qui est présenté comme justifiant l'aspect provisoire de la présence dans la résidence.

1.3.2. Au delà des convenances...

¹⁷⁷ Alexandra, 25 ans, étudiante en 3^{ème} cycle d'école de commerce.

¹⁷⁸ Ralph, 22 ans, étudiant dans une école automobile.

Certains résidents sont beaucoup plus virulents à l'égard des autres habitants. Souvent, ils explicitent spontanément et en début d'entretien ce qu'ils pensent d'eux.

Deux formes de critiques apparaissent le plus souvent.

La première est exprimée plutôt par les étudiants et se rapporte aux actifs : ils sont perçus comme des gens étranges, voire dangereux.

La seconde est explicitée par les actifs et concerne les étudiants : ils sont taxés de « fils à papa ».

1.3.2.1. Les actifs : des gens « bizarres »

Des soupçons, de la suspicion transparaissent parfois dans les discours des étudiants lorsqu'ils font référence aux actifs. Ces soupçons restent la plupart du temps relativement implicites ou neutres et nuancés. Cependant, il arrive que les actifs soient dénoncés de façon beaucoup plus explicite et violente.

- *«- [Alain pense que l'agence immobilière ne sélectionne pas les habitants] il y a assez de timbrés ici pour qu'il fasse une sélection... - pourquoi tu dis qu'il y a assez de timbrés, tu veux dire quoi ? - il y a pas mal d'originaux mais dans le mauvais sens du terme... voilà. - c'est-à-dire ? - il y a des dragueurs dangereux, il y a des homosexuels dangereux, il y a des drogués, enfin il y a tout ce qu'on veut mais c'est marrant parce que ces gens là ont un certain âge (...) au début de l'année j'étais pas mal en bas avec les autres, à jouer aux cartes, à discuter de tout et de rien, et ces vieux entre guillemets ils viennent aussi, parce qu'ils sont là-dedans c'est pas pour rien, c'est parce qu'ils sont seuls, et ça m'a jamais plu en fait de voir des gens qui faisaient semblant d'être comme nous...» Alain, 19 ans, étudiant en 1^{ère} année de D.E.U.G. de sociologie.*

Notons tout d'abord que la référence aux « timbrés », dont on apprend par la suite qu'elle se rapporte aux actifs, s'articule autour de la question de la sélection des habitants : les actifs sont présentés comme à exclure, leur seule présence atteste d'une absence de sélection de la part des agents immobiliers. Cet étudiant ne précise pas de suite les caractéristiques des habitants qu'il a en tête. Une première relance ne suffit pas à l'incliner à lever le voile. Il tente même alors de couper court à la discussion (« voilà »). Une deuxième relance le conduira à aller au bout de son idée. Les mots se succèdent alors en cascade comme s'ils avaient été préalablement étouffés (« il y a... il y a... il y a... il y a »). « Les dragueurs », « les homosexuels », « les drogués » sont pour lui des actifs « âgés ». Est fait référence à la solitude qui les conduit selon lui à chercher la compagnie des étudiants. Une compagnie qu'il refuse et cela d'autant plus que les individus en question sont perçus comme dangereux et représentant une intrusion dans « l'entre soi ».

Un autre témoignage illustre également cette idée.

- *« il y a peu d'adultes ici en fait... il y a pratiquement que des étudiants... sauf deux, trois... sauf ma voisine là... je m'en passerais bien... - pourquoi tu t'en passerais bien ? - elle est hystérique... elle chante comme ça toute la journée (...) elle doit avoir*

déjà plus de trente ans... 30, 40 ans elle doit avoir... elle travaillait au début... elle est arrivée en juillet, elle travaillait et là depuis novembre elle est en arrêt maladie parce qu'elle est diagnostiquée comme plus ou moins folle» Caroline, 22 ans, étudiante en 4^{ème} année d'orthophonie.

Il est intéressant de voir comment se construit ici le processus d'énonciation. La référence aux «adultes» est de suite associée à la présence d'une voisine perturbante, «hystérique». Peu à peu les caractéristiques de la personne sont précisées : l'âge, l'absence d'activité professionnelle. Enfin, est fait référence à la folie.

1.3.2.2. Les étudiants : «des fils à papa»

Les actifs tiennent parfois des propos virulents à l'encontre des étudiants. Les discours exprimés renvoient essentiellement à leur situation perçue comme privilégiée. Néanmoins, les habitants de la résidence A sont à distinguer de ceux des autres résidences.

Les actifs des résidences B, C, D s'expriment de façon plus nuancée, plus prudente.

- «il y a des gens qui habitent ici [compte tenu de ce qui précède et suit cet extrait on comprend qu'il fait référence aux étudiants] je pense que... (silence) oh pas bon chic bon genre... mais un certain milieu» Henri, 44 ans, serrurier (ouvrier).
- «- vous pensez qu'il y a des étudiants... quel type d'étudiants ? - des étudiants qui doivent quand même avoir des parents... des étudiants de bon niveau social je dirais, parce que bon moi quand j'étais étudiant je ne pouvais pas me permettre de me payer des studios à ce prix là... ça se voit que... bon tout ça c'est vraiment mon opinion... - non mais allez-y ... - ça reste entre nous... j'ai l'impression que c'est des gens d'un bon milieu et qui ont fait ce choix pour être sûr de rester entre gens... de bon... ne pas croiser de classes diversifiées» Ludovic, 28 ans, ingénieur.

Il semble difficile à ces deux habitants d'affirmer leur point de vue. Le premier parle «des gens» plutôt que des étudiants et pourtant c'est bien à eux auxquels il fait référence. Il marque une longue pause, exprime finalement son opinion tout en la niant («**pas** bon chic bon genre»). Quant à Ludovic, il répond tout d'abord sans ambages, puis se reprend comme s'il était allé trop loin : «bon tout ça c'est mon opinion». Il craint de dévoiler son point de vue («ça reste entre nous») qu'il exprime finalement de façon assez précautionneuse.

Au contraire, les actifs qui habitent la résidence A sont plus critiques. Ils s'expriment sans détour.

- «- et sinon par rapport aux habitants quel portrait tu ferais d'eux ? - pour une catégorie dont les parents financièrement ont assez de pognon pour payer des appartements (...) le portrait robot quelque part ce serait l'étudiante en études supérieures qui va rouler en Twingo ou en 205 et qui quelque part pète plus haut que son cul si tu vois l'expression» Etienne, 27 ans, chef d'équipe - responsable de secteur de grande surface.

- «Il y a une très mauvaise mentalité parmi les étudiants, ils sont très très puants, ce sont des gosses de riches» Christian, 47 ans, rédacteur dans une administration publique.
- «[Les étudiants] ce sont souvent des jeunes qui ont de la chance pourquoi... parce que c'est papa et maman qui ont financé l'appartement (...) ça fait un peu arrivistes quelque part... jeunes filles ou garçons fils à papa... ça fait un peu ça» Gérard, 44 ans, travailleur social.
- «pour moi ce qui apparaît c'est que c'est une résidence avec surtout des étudiants... mais je dirais vraiment des étudiants qui sont très très privilégiés, qui ont beaucoup de chances... parce qu'il y a beaucoup d'étudiants qui ne pourraient pas vivre ici. En fait ils vivent dans des conditions équivalentes à la mienne en travaillant... ils ont exactement tout ce que j'ai... moi je travaille depuis vingt ans... j'ai une voiture pourrie, j'ai cet appartement... eux ils ont la même chose : ils ont un appartement et ils ont une voiture toute neuve par rapport à la mienne...» Geneviève, 41 ans, secrétaire commerciale.
- «il y a pas mal de petits cons ici... que tu trouves dans tous les milieux sociaux mais le plus puant je trouve, c'est le milieu où parce que tu as de l'argent tu te permets tout...» Arthur, 26 ans, objecteur de conscience.

Ici, les termes employés ont une forte connotation négative («gosse de riche», «fils à papa», «arrivistes», «petits cons», etc.). Les points de vue ne sont pas dissimulés mais au contraire très assurés. Ces différences d'énonciation sont intéressantes à noter et il s'agira plus loin de leur donner sens. Mais restons en provisoirement à ce qui est dit par l'ensemble des habitants cités. Les actifs dénoncent la présence des étudiants dans la résidence. Tout se passe comme si celle-ci entraînait par elle seule une certaine représentation subjective de l'étudiant. Elle implique tout d'abord pour les enquêtés un certain niveau de ressources (la voiture et l'appartement en étant le symbole). Ces dernières sont perçues négativement et exprimées de façon péjorative car elles sont associées à une situation familiale privilégiée (aide parentale donc position sociale, économique des parents privilégiées). Ces discours révèlent que la question de la légitimité à habiter les résidences est au centre des débats. La situation des étudiants est d'autant plus mal perçue par certains actifs qu'elle est aussi synonyme pour eux de mise à l'écart, de mise à distance («rester entre gens», «pète plus haut que son cul», «puants»).

Ainsi, le portrait le plus fréquent des habitants est assez neutre et descriptif. Pour autant les traits associés aux deux catégories d'habitants laissent entrevoir une relation d'opposition. Les termes qui définissent les étudiants tiennent leur force de leur évidence. Au contraire, les critères qui sont associés aux actifs sont plus nombreux, les définitions plus longues et plus argumentées, les façons dont ces différents traits s'associent moins systématiques.

Les tensions entre les deux catégories d'habitants apparaissent de façon plus explicite lorsque l'on analyse les discours moins consensuels. Chacune des deux catégories attribue des caractéristiques négatives à l'autre afin notamment de remettre en cause la légitimité de sa présence dans les lieux.

1.4. Les actifs : une présence qui ne va pas de soi

Si la question de la légitimité à habiter les lieux est au centre des débats les plus virulents, elle apparaît d'autant plus saillante pour les actifs.

1.4.1. Les étudiants contestent la présence des actifs

Pour les étudiants, la présence des actifs dans les résidences ne va pas de soi. Elle est tout d'abord souvent perçue comme étrange et suspecte.

- *«il a dû se passer quelque chose dans leur vie» Sylvie, 18 ans, étudiante en 1^{ère} année de médecine.*
- *«ça me semble bizarre que ces gens viennent habiter ici (...) ils doivent avoir une famille» Madeleine, 18 ans, étudiante en 1^{ère} année de D.E.U.G. de droit.*
- *«ça me paraît d'ailleurs assez étrange qu'ils vivent dans ce genre de résidence à 50 ans» Sébastien, 19 ans, étudiant en 1^{ère} année de D.E.U.G. de droit.*

Le fait de vivre seul dans ce type de résidence, lorsque l'on a plus de trente ans, pose question. Cette situation apparaît mystérieuse. La remise en cause du modèle de vie traditionnel que leur situation sous-tend de fait, déstabilise, interpelle, questionne. La fracture est telle que les explications envisagées tendent à imposer l'idée d'une réalité effrayante, de secrets inviolables : «il a dû se passer quelque chose dans leur vie». Ce «quelque chose» renvoie implicitement à une vie familiale difficile. Parfois, l'idée de vivre seul à quarante ans dans une résidence de ce type, est à ce point inimaginable pour les étudiants, qu'ils tendent à nier cette réalité en faisant référence coûte que coûte à la famille : «ils **doivent** avoir une famille».

La présence des actifs au sein des résidences est également contestée par les étudiants. J'ai pu particulièrement le réaliser à la suite de contacts informels et improvisés avec des étudiants. Ainsi, alors que j'attendais dans le hall d'entrée un habitant avec qui j'avais rendez-vous, des étudiants m'ont invitée à me joindre à eux (ils discutaient à proximité des distributeurs de boisson situés près de l'entrée de l'immeuble). Je fus alors amenée à me présenter et à présenter la recherche que j'effectuais. De suite, les étudiants centrèrent leurs discussions sur les non-étudiants ou pour reprendre leurs termes sur «les vieux». Ils apparurent véritablement révoltés de leur présence, tinrent des propos méprisants, revendiquèrent leur expulsion des lieux.

Les propos tenus en situation d'interview sont moins virulents mais tendent également à contester la présence des actifs au sein des résidences. Parfois ce n'est pas dit explicitement et les discours restent assez neutres. Cependant, un mot, une intonation, une association d'idée ou une impression confuse laisse à penser que les choses ne sont pas si simples et que derrière les discours "de convenances" se dissimule une autre réalité. Dans certains cas, la présence des actifs est explicitement remise en question.

- *«j'ai vu un monsieur qui doit avoir 40, 45 ans et ça m'a interpellée donc ça devait pas correspondre à l'idée que je me faisais (...）」 Alexandra, 25 ans, étudiante en 3^{ème}*

cycle d'école de commerce.

- *«dans ma résidence il y a aussi des cadres commerciaux qui viennent et la plupart des personnes qui sont à mon étage c'est des cadres... c'est des personnes qui ont 40, 50 ans et donc c'est pas le but de la manœuvre d'avoir des personnes de cet âge dans... c'est pas pour ça que je suis venue ici, je suis venue pour être entourée de jeunes (...) normalement quand même une résidence étudiante c'est strictement étudiant donc ils devraient pas accepter normalement des personnes qui ne sont pas étudiantes» Madeleine, 18 ans, étudiante en 1^{ère} année de D.E.U.G. de droit.*
- *«je pensais que c'était une résidence étudiante et j'ai vu des gens qui avaient plus de... la quarantaine et qui étaient là normalement... de là j'ai appris que la résidence n'avait pas le statut de résidence étudiante... ça se dit une résidence étudiante mais ça peut accueillir n'importe qui, donc c'est ce qui m'avait choquée» Nelly, 22 ans, étudiante en 1^{ère} année d'école d'ingénieur.*
- *«j'ai vu des personnes plus âgées et il y a même des personnes qui ne sont pas étudiantes (...) j'ai vu des personnes, elles étaient vraiment âgées... je ne sais pas, ils avaient peut-être la cinquantaine (...) c'est vrai que moi au début je me suis dit la résidence étudiante, c'est normal, et puis c'est vrai, je ne m'attendais pas à voir des personnes seules comme ça... ça m'a un peu choquée» Sylvie, 18 ans, étudiante en 1^{ère} année de médecine.*

Apercevoir un actif dans la résidence constitue souvent un moment de surprise pour les étudiants («c'est ce qui m'avait choquée») ce qui illustre bien que leur présence est loin d'aller de soi. La prise de conscience de la présence de non-étudiants marque un moment de rupture par rapport aux représentations premières qu'ils avaient de la population de l'immeuble. Elle est vécue d'autant plus douloureusement que l'étudiant(e) pensait que la résidence était réservée aux étudiants et qu'il l'avait choisie selon ce critère. Un sentiment de trahison transparaît alors dans les discours.

Ces extraits illustrent aussi comment les oppositions entre étudiants et actifs se cristallisent autour des différences d'âge : il y a les jeunes et les gens de quarante, cinquante ans, ceux qui sont au plus haut de la structure de la pyramide des âges.

Surtout, ils laissent entrevoir l'existence de normes. Selon Madeleine, les actifs «normalement» ne devraient pas être acceptés. Nelly semble étonnée qu'ils soient là «normalement». Pour Sylvie, une résidence étudiante «c'est normal». Tout se passe donc comme si la présence des actifs représentait le non-respect d'une règle établie. Leur présence dans les lieux n'est pas ordinaire ni habituelle. Elle n'est pas conforme à l'idée qu'ils se faisaient de la population des résidences. Le sentiment d'illégitimité de leur présence apparaît d'autant plus fort qu'elle est perçue implicitement comme devant être sanctionnée : une loi semble avoir été bafouée.

1.4.2. Les actifs eux-mêmes se sentent atypiques

On retrouve ce sentiment d'illégitimité chez les actifs eux-mêmes. Ils sont souvent surpris d'être sollicités afin de s'entretenir de la résidence. Ils ne se perçoivent pas comme des interlocuteurs légitimes. Ceci est notamment lié au fait qu'ils se sentent atypiques, décalés

par rapport à la population de l'immeuble.

- «c'est pas un très bon choix de m'avoir appelé, je dois être atypique» Patrick, 42 ans, contrôleur de gestion dans une grande entreprise privée.
- «je suis un peu atypique on va dire par rapport à la population moyenne... - dans quel sens ? - déjà je ne suis pas étudiant... ça fait un an et demi que je suis là, ça commence à faire long donc je pense pas que ce soit... comment dirais-je... le locataire moyen de l'immeuble» Patrice, 32 ans, ingénieur - consultant.
- «je suis peut-être un cas particulier par rapport à ceux que vous avez rencontrés... je ferai partie des petites stats (il sourit)» Raoul, 40 ans, ingénieur.
- «je suis quelqu'un d'atypique» Sylvain, 46 ans, concepteur en informatique.
- «je suis un petit peu atypique (...) ma situation est un peu particulière» Victor, 52 ans, directeur de région dans une administration publique.

L'emploi fréquent du terme «atypique» exprime bien le sentiment de ne pas correspondre au portrait moyen des habitants des résidences. Les actifs perçoivent leur présence dans les lieux comme exceptionnelle, inhabituelle. En revanche, celle des étudiants va de soi. Le sentiment d'être atypique se pense, s'organise à partir des caractéristiques typiques de la population étudiante. De ce fait, les traits mis en avant afin d'explicitier sa différence sont ceux ayant trait à l'activité professionnelle et à l'âge. Cependant, Patrice laisse apparaître la durée d'ancienneté dans l'immeuble comme autre critère de différenciation. L'opposition anciens-nouveaux habitants structure souvent les relations de voisinage. Mais ce qui est intéressant ici, et nous y reviendrons, c'est que les anciens habitants sont aussi ceux qui se sentent le plus en marge.

1.4.3. Une présence sous conditions pour les responsables des résidences

Nous avons précédemment montré que la présence des actifs était contestée par les étudiants. Celle-ci ne correspond pas à l'idée qu'ils se faisaient *a priori* des habitants de l'immeuble. Les actifs eux-mêmes se sentent atypiques. Comment les responsables considèrent-ils la présence des actifs ?

Seuls les gestionnaires de la résidence A souhaitaient, dès l'ouverture, accueillir des ménages d'une personne quel que soit leur âge ou leur activité professionnelle. Les trois autres résidences étaient plutôt destinées, au départ, à loger des étudiants. Le mélange des deux catégories d'habitants s'est finalement imposé compte tenu des logements qui restaient vacants. La présence des actifs est à présent plutôt valorisée par les responsables des résidences B et D car ils sont perçus comme des locataires solvables. Elle est par contre plutôt dévalorisée au sein de la résidence C dont l'objectif reste d'accueillir uniquement des étudiants.

Si la présence des actifs est à présent admise, voire sollicitée, elle ne semble pas perçue pour autant comme totalement légitime par les responsables des résidences.

Les propos tenus en situation d'interview (au début de l'enquête) nous l'indiquent notamment ¹⁷⁹. Les responsables des résidences ont plutôt eu tendance à dissimuler ou dévaloriser la présence des actifs. Ils n'ont pas toujours fait spontanément référence à

eux (certains responsables ont parlé des actifs à partir du moment où je les ai explicitement questionnés à leurs sujets). Leur nombre a plutôt été sous-évalué. Les responsables ont parlé beaucoup plus longuement des étudiants.

La façon dont ils les nomment rend compte également que seule la présence d'un certain type d'actifs est valorisée : «cadres», «personnels de l'administration», «professionnels» sont les termes spontanément employés. Le premier critère visant à les définir se rapporte donc à l'activité professionnelle à l'exclusion de tout autre situation sociale. Et ce n'est pas n'importe quel type d'activité professionnelle qui est mis en avant, puisqu'il est fait référence, plus ou moins explicitement, aux cadres supérieurs de la fonction publique ou des entreprises. Le deuxième attribut associé aux actifs se rapporte à leur mobilité résidentielle : est précisé que leur famille habite ailleurs et qu'ils la rejoignent le week-end. Leur présence dans la résidence est présentée comme provisoire, transitoire.

D'autres attributs semblent en revanche dissimulés, dénoncés ou dévalorisés ; ils renvoient à la situation personnelle des individus. Rappelons tout d'abord que j'ai sollicité les responsables des résidences afin qu'ils me précisent si tel ou tel habitant était étudiant ou non (j'avais besoin de cette information pour construire l'échantillon des personnes à interroger). Les commentaires qu'ils ont alors formulés m'ont permis d'apercevoir que les actifs dont la présence était liée à des raisons personnelles ou familiales étaient plutôt jugés négativement. Au contraire, ceux présents pour raisons professionnelles étaient plutôt valorisés. Un responsable me conseilla même de ne pas contacter certains d'entre eux m'assurant qu'ils n'accepteraient pas d'être interviewés. La façon dont il tenta de contrôler l'enquête visait donc plutôt à exclure de l'échantillon les actifs présents pour raisons personnelles et à imposer au contraire les actifs à double résidence. Ceci nous indique que les seconds sont davantage perçus comme des habitants légitimes que les premiers.

Les discours que les responsables ont tenus dans le cadre d'entretiens plus formalisés sont tout autant révélateurs (même s'ils sont parfois moins explicites). Seul un responsable a évoqué précisément la situation personnelle de certains actifs. A été fait alors référence aux «gens en situation délicate», aux «gens qui divorcent», à ceux «qui veulent se faire oublier», à des gens «bizarres». Leur présence n'est pas souhaitée dans la résidence car «ce sont des gens qui dépriment», qui «sont mal dans leur tête», qui «ont des frais au niveau des avocats et qui ont donc des problèmes financiers». «Ils sont difficiles à gérer» car «ils confient leurs problèmes», «demandent à ce qu'on s'occupe d'eux». Ces habitants sont aussi perçus comme isolés socialement. Leur présence est également suspecte car de longue durée. Un responsable déclara refuser à présent les gens divorcés ou en instance de divorce : «je n'ai pas le temps de m'occuper de ces gens-là».

En conclusion, la présence des actifs dans les lieux pose question. Elle est souvent

¹⁷⁹ La transcription de l'entretien réalisé avec la responsable de la résidence A ne permet pas de connaître les attributs associés aux actifs : à cette époque, la recherche en était à ses prémises et je n'avais pas encore identifié l'enjeu que pouvait représenter la façon dont les responsables définissaient la population. En revanche, ces informations sont possédées en ce qui concerne les responsables des trois autres résidences.

perçue comme étrange et suspecte. Les étudiants contestent la légitimité de la présence dans les lieux des actifs. Ces derniers se sentent eux-mêmes atypiques au sein des résidences. Les responsables jugent légitime la présence des actifs lorsqu'elle est justifiée par une raison professionnelle. En revanche, ceux présents suite à des événements personnels (un divorce par exemple) ne sont pas les bienvenus.

1.5. Relations de voisinage insuffisantes : chacun des deux groupes accuse la présence de l'autre

Comment les habitants perçoivent-ils les relations qu'ils entretiennent avec les autres habitants ? En sont-ils satisfaits ? Correspondent-elles à leurs éventuelles attentes en matière de voisinage ?

1.5.1. Pour davantage de relations...

D'une manière générale les habitants ne sont pas indifférents quant à la nature des relations qu'ils entretiennent avec les autres habitants. Rares sont ceux qui n'apparaissent pas concernés ou impliqués. Un certain nombre de questions très ouvertes («qu'est-ce que vous auriez envie de me dire en premier lieu sur votre vie au sein de la résidence», «qu'est-ce que vous appréciez le plus, le moins en ce qui concerne votre vie au sein de la résidence») posées plutôt en début d'entretien, visaient notamment à mesurer l'importance et le sens que revêtait pour les habitants, les relations entretenues avec les autres résidents. Souvent, c'est à cette occasion qu'ils abordaient spontanément le sujet. Les discours exprimaient alors plutôt un regret quant à l'absence de relations et/ou le désir d'entretenir davantage de relations avec ses voisins. D'autres ont également exprimé ce désir lorsque je leur ai posé explicitement la question mais ils apparaissaient moins impliqués que les premiers. Ainsi, plus de la moitié des habitants interrogés ont exprimé de façon explicite le désir d'entretenir davantage de relations avec les autres habitants : ce sont autant des étudiants que des actifs. Deux groupes d'habitants sont à distinguer.

Il y a tout d'abord ceux qui expriment explicitement, mais d'une façon relativement neutre et nuancée, le désir d'entretenir davantage de relations et le regret que celles-ci ne soient pas plus conséquentes. Ce sont plus souvent des étudiants (habitant les résidences A, B et D).

- «- par rapport aux autres habitants... est-ce que vous aimeriez avoir des relations plus suivies... - ce serait agréable je pense quand même... ma voisine à côté, elle a l'air sympathique...» Judith, 21 ans, étudiante en licence de lettres modernes.
- «le problème à la limite, tous les étudiants n'ont pas les mêmes horaires, donc on ne se croise pas toujours en fait (...) si on veut créer des relations dans la résidence c'est pas évident» Léopold, 26 ans, étudiant en D.E.S.S. de commerce extérieur.
- *«je trouve ça important [avoir des relations avec ses voisins] j'aime bien... j'aime bien connaître... savoir qui sont mes voisins (...) maintenant j'ai l'impression depuis le début j'ai été... en début d'année j'ai pas mal été spontanément chez mes voisins mais je trouve ça étonnant que l'inverse ne soit pas vraiment... ne soit pas vrai...»*

Thierry, 20 ans, étudiant en 1^{ère} année de D.E.U.G. de philosophie.

Le souhait d'entretenir davantage de relations est plutôt exprimé ici lorsque la question est explicitement posée. En même temps, il ne s'agit pas de répondre de façon anodine afin de contenter l'enquêteur ou ce qu'ils perçoivent des attentes de la recherche. Les discours rendent compte d'un réel désir de relations. Pour Judith, il se construit autour d'une voisine clairement identifiée, aperçue de temps en temps, de laquelle elle aimerait bien se rapprocher. Léopold l'exprime de façon moins impliquante individuellement : il parle au nom d'un groupe. Il dissimule et assoit en même temps son point de vue en l'intégrant dans une réalité plus générale : «les étudiants», «on». Les propos de Thierry révèlent qu'exprimer les difficultés à rencontrer les autres habitants n'est pas aisé. Il cherche ses mots, hésite, se reprend lorsqu'il explique que ces tentatives de rapprochements avec les autres habitants n'ont pas porté leurs fruits. Au contraire, il évoque précédemment très clairement l'importance qu'il accorde à pouvoir identifier ses voisins. Mais déclarer ceci est moins discréditant puisque c'est une façon de dire que l'on s'intéresse aux autres, et donc que l'on n'est pas asocial.

Les habitants du deuxième groupe distingué émettent des critiques plus virulentes. Ce sont plus souvent des actifs de la résidence A et des étudiants de la résidence C.

- *«je n'ai aucun contact avec les gens de la résidence, j'ai une amie qui habite juste en dessous et puis bon c'est tout... je suis vraiment très déçue... je trouve qu'on paye très très cher et puis bon finalement pas grand chose... pas grand chose» Mathilde, 20 ans, étudiante en 1^{ère} année de D.E.U.G. de philosophie.*
- *«- qu'est-ce que vous auriez envie de me dire en premier lieu sur votre vie ici ? - ici ? - oui - manque de convivialité... les gens... peut-être que ça vient de moi aussi mais les autres aussi ils ne font pas l'effort de venir... et ça je le vis mal (...) c'est tout ce que j'ai à déplorer» Michel, 19 ans, étudiant en 1^{ère} année de D.E.U.G. de droit.*
- *«je connais quelques personnes dans la résidence mais encore très peu et c'est une chose que je reproche dans la résidence (...) il n'y a pas tant de communication entre les personnes (...) c'est vrai que c'est dommage» Nestor, 21 ans, étudiant en 2^{ème} année d'école hôtelière.*
- *«ce qui manque je crois... le contact avec ses voisins» Geneviève, 41 ans, secrétaire commerciale.*
- *«je suis arrivé le premier octobre 1993 et la première personne que j'ai rencontrée dans le couloir... seulement dans le couloir c'est important... c'était un an après... c'était une jeune fille qui était étudiante en face de chez moi, que je ne connaissais pas et qui m'a demandé un fer à repasser (...) alors vous voyez le genre de relations sociales qui existent à l'intérieur de cet immeuble (...) si vous voulez mon expérience ici est très mauvaise (...) à ma connaissance il n'y a aucun lien avec les habitants de cet immeuble» Christian, 47 ans, rédacteur dans une administration publique.*

Ici les habitants sont beaucoup moins nuancés. Ils emploient plus fréquemment le «je» et des termes exprimant clairement leurs regrets que les relations entre les habitants ne soient pas plus intenses : «je suis vraiment très déçue», «je le vis mal», «c'est tout ce que

j'ai à déplorer», «mon expérience est très mauvaise», etc. Il s'agit bien ici de dénoncer ce qui fait souffrir.

Souvent, comme Michel, ils abordent spontanément le sujet en tout début d'entretien. L'enquêteur devient l'interlocuteur privilégié. Sa venue est attendue car elle donne enfin l'occasion de dénoncer, de se plaindre, et donc de se soulager. Se taire créditerait une situation que l'on juge inacceptable. Dire c'est ici témoigner, et aussi demander implicitement à l'enquêteur (en lui permettant de recueillir les discours) d'être témoin (et donc de témoigner à son tour) de ce manque de relations. Ces habitants sont particulièrement sensibles aux relations qu'ils peuvent entretenir avec leurs voisins (particulièrement les actifs de la résidence A). Souvent comme Christian, ils racontent spontanément des anecdotes très précises concernant les contacts qu'ils ont pu avoir avec d'autres habitants, alors que les autres résidents le font moins spontanément, et surtout de façon moins détaillée. Ce mode d'énonciation est, tout comme les déclarations explicites, un indicateur d'un fort intérêt accordé aux relations de voisinage.

Il est également à lier à un profond sentiment de déception : les relations de voisinage ne sont pas celles qu'ils avaient imaginées. Les extraits d'entretiens suivant illustrent la façon dont ces habitants envisageaient la vie au sein de la résidence à leur arrivée dans les lieux.

- *«j'ai fait une demande, il m'a envoyé des prospectus déjà... il proposait pas mal de choses : une salle de muscu, une salle de télévision je me suis dis c'est intéressant... ce n'est pas exactement ce que j'attendais... je m'attendais à quelque chose de plus convivial... c'est pas vraiment ça (...) je pensais me faire plein d'amis dans la résidence mais c'est pas du tout ça» Michel, 19 ans, étudiant en 1^{ère} année de D.E.U.G. de droit.*
- *«je pensais que ça allait me permettre de rencontrer du monde et en fait je croise quasiment personne dans les couloirs (...) au début j'étais enchantée parce que je trouvais la résidence chaleureuse je trouvais ça sympa toutes ces salles en bas où on pouvait se rencontrer... celui qui nous a accueillis paraissait assez communicatif bon sympa donc (...) les locaux sont beaux, neufs... c'est en apparence chaleureux (rires) mais bon sinon j'ai été déçue parce que je pensais avoir un peu plus de contacts» Mathilde, 20 ans, étudiante en 1^{ère} année de D.E.U.G. de philosophie.*
- «moi, quand je suis venue avec tout ce que j'avais lu sur cette résidence je pensais que les contacts allaient être très, très faciles et que ça allait être un grand plus par rapport aux résidences sans service et il s'avère que non pour moi personnellement il n'y a pas de contact, je ne rencontre personne» Geneviève, 41 ans, secrétaire commerciale.
- «ayant vu le prix alléchant de studios à 28 m² pour 1800 fr. par mois toutes charges comprises, c'est ce qu'annonçait la publicité, je me suis rué dessus et quand vous visitez et qu'on vous annonce que vous avez un distributeur de plats chauds, vous avez un distributeur de petits déjeuners, que vous avez une salle de télévision, que vous avez une salle de gymnastique, que vous avez une buanderie à vous tout seul... que vous avez euh... que vous avez la salle de gymnastique aussi, les garages...

pour le prix du studio... que vous avez le service de messagerie interne avec le gérant, le régisseur, tout ça... moi ça m'a... la possibilité le matin de déjeuner ensemble avec d'autres personnes, d'autres résidents, c'est ce qui m'avait alléché le plus, je me suis dit je vais faire des connaissances mais non... (...) j'avais fantasmé un peu sur tout ça et finalement j'ai déchanté parce que ce n'était pas du tout ça (...) j'ai été extrêmement déçu... extrêmement déçu...» Christian, 47 ans, rédacteur dans une administration publique.

On aperçoit bien avec ces différents extraits, un décalage entre la vision anticipée de la vie relationnelle au sein des résidences et la réalité de celle-ci. Les habitants ont associé le cadre matériel des résidences (services, espaces communs, décoration) ainsi que la présence sur place du responsable des résidences à convivialité, chaleur humaine, rencontres. Il est moins fait ici allusion à l'aspect fonctionnel ou pratique de ces espaces qu'à leur dimension relationnelle présumée. Le sentiment de déception est d'autant plus fort que la multitude d'espaces collectifs proposés laissait à penser que les contacts seraient nombreux et aisés. La façon dont Christian liste les services en répétant inlassablement «quand on vous annonce que vous avez... vous avez... vous avez...» l'illustre bien. Tout se passe comme si les habitants n'avaient pas préalablement imaginé une seule seconde la possibilité qu'il n'y ait aucun contact entre les résidents. Ces habitants sont d'autant plus désenchantés qu'ils avaient été enchantés, comme ensorcelés par tout ce que leur avait laissé présager l'organisation et l'agencement des résidences. Attentes et espérances se sont transformées en illusions : tout n'était qu'apparences.

Au delà des déclarations plus ou moins explicites, un autre élément rend compte du désir de relations des habitants : ils expriment parfois le vœu que des activités soient proposées aux résidents et cela afin de favoriser les rencontres.

- *«ce qui pourrait exister... c'est pas dans le cadre de l'aménagement... mais ça se veut l'esprit d'une résidence je pense, donc qu'il y ait des choses qui soient faites pour que les gens soient en commun... mais peut-être il faudrait créer des occasions pour que les gens se rencontrent... - par exemple... des occasions... - je ne sais pas une soirée ou un truc dans le genre» Alexandra, 25 ans, étudiante en 3^{ème} cycle d'école de commerce.*
- *«ce que je trouve dommage c'est qu'il y a une salle de télévision par exemple... qui peut servir à autre chose, et à un moment donné je me suis dit, par rapport aux gens qui sont locataires, qu'il aurait peut-être été souhaitable de prendre l'initiative de réunir toutes ces personnes» Gérard, 44 ans, travailleur social.*
- *«Il faudrait quelqu'un qui s'en donne la peine, qui organise quelque chose. Il n'y a rien du tout, strictement rien...» Paul, 58 ans, directeur de travaux publics.*
- *«- qu'est-ce qui manque selon toi dans la résidence ? - on va dire les animations... c'est peut-être à nous à se prendre en charge» Stéphane, 24 ans, étudiant en 2^{ème} année de D.E.U.G. de psychologie.*

La nécessité d'organiser des rencontres entre les habitants naît de l'idée que les espaces

communs ne les favorisent pas. Il faut provoquer les rencontres plutôt que «laisser le cadre agir». Il s'agit de gérer les échanges, de les formaliser¹⁸⁰.

Cependant, cette volonté que des rencontres entre les habitants soient organisées ne va pas complètement de soi : elle est parfois nuancée ou dévaluée. On le voit bien avec Stéphane qui déclare : «c'est peut-être aussi à nous à se prendre en charge». «Organiser» a en effet un double sens. Il sous-tend l'aménagement, la préparation mais aussi l'idée d'arrangement, d'absence de spontanéité qui est très dévalorisée socialement concernant les relations.

Parallèlement, il paraît impropre et déplacé d'afficher (aux yeux des autres habitants) sa volonté de nouer des relations.

- «ma voisine à côté elle a l'air sympathique mais je ne vais pas aller frapper : "bonjour c'est moi, je suis votre voisine, vous m'offrez un coup à boire, vous avez la télé ?"... c'est vrai que bon s'il y a une occasion je la renverrai pas mais je vois mal ce que je peux prendre comme prétexte pour aller la voir» Judith, 21 ans, étudiante en licence de lettres modernes.
- «on va pas aller sonner chez le copain "coucou c'est moi je suis ta voisine, on est copain"... donc c'est comme si on était dans un immeuble normal» Nelly, 22 ans, étudiante en 1^{ère} année d'école d'ingénieur.
- «je me vois mal aller faire toutes les portes pour dire "bonjour"... enfin je ne sais pas pour faire connaissance il faut une occasion» Sylvie, 18 ans, étudiante en 1^{ère} année de médecine.

Il est relativement fréquent que les habitants renvoient à cette situation particulière : sonner chez un voisin et se présenter. Cela exprime tout d'abord bien le désir de rencontrer l'autre, de l'identifier et de s'identifier à ses yeux. Mais aussi la nécessité que ces relations aient un sens et qu'elles se construisent à partir de ce sens premier. La référence à un «prétexte» exprime bien l'idée selon laquelle le désir de relation ne suffit pas à l'instauration de liens. Au contraire, il est plutôt dévalorisé lorsqu'il apparaît de façon brutale, c'est-à-dire lorsqu'il ne se dissimule pas derrière une raison apparente pouvant être perçue des deux côtés comme légitime.

1.5.2. Contre la coexistence des étudiants et des actifs

Les habitants souhaiteraient de façon générale entretenir des liens plus étroits avec leurs voisins. Ils regrettent que les relations ne soient pas plus fréquentes. Est mise en cause alors plus ou moins explicitement la population de l'immeuble.

L'analyse des discours des étudiants révèle qu'ils imputent l'absence de relations entre les habitants à la présence des actifs dans les résidences.

¹⁸⁰ Notons que la résidence C organise au mois d'octobre de chaque année « un pot d'accueil ». Si les habitants font référence parfois à telle ou telle conversation qu'ils ont pu avoir à cette occasion avec d'autres habitants, ils regrettent comme les habitants des autres résidences que des rencontres entre les habitants ne soient pas organisées.

- «au début au mois d'octobre il y avait beaucoup de monde, je croisais beaucoup, beaucoup de monde mais là je ne croise plus personne dans les escaliers, dans l'ascenseur... c'est souvent des gens en plus qui ont 35, 40 ans donc je ne trouve pas forcément beaucoup de choses à leur dire» Judith, 21 ans, étudiante en licence de lettres modernes.
- «en début d'année j'ai pas mal été spontanément chez mes voisins mais je trouve ça étonnant que l'inverse ne soit pas vraiment... ne soit pas vrai... j'ai l'impression que ça se fait assez peu... c'est peut-être dû au fait qu'il y a autant d'étudiants que de gens qui travaillent... ce n'est pas une résidence qui est exclusivement étudiante...»
Thierry, 20 ans, étudiant en 1^{ère} année de D.E.U.G. de philosophie.

L'absence de contacts entre les habitants est associée à la présence des actifs. Implicitement, il s'agit de dire que les relations seraient plus fréquentes et plus nombreuses si les résidences étaient habitées uniquement par des étudiants. La présence des actifs est perçue comme limitant les relations (les étudiants n'ont pas «beaucoup de choses à leur dire») mais aussi comme contraignant les relations spontanées que les étudiants pourraient avoir entre eux.

La même idée transparaît à travers les discours des actifs. C'est la présence des étudiants qui est ici pointée du doigt. Cependant, leurs discours se distinguent de ceux des étudiants par le fait qu'ils remettent moins directement et explicitement en cause la présence des étudiants.

- «- est-ce qu'il vous arrive de discuter avec des gens ici... - non... discuter... deux, trois mots dans l'ascenseur ou en bas pour débrouiller quelqu'un parce que le système de parking est assez complexe (...) mais sinon à part ça... j'ai pas eu trop... je rencontre pas mal de jeunes, je pense qu'il doit y avoir pas mal d'étudiants»
Ludovic, 28 ans, ingénieur.
- «il y a souvent des gens en bas donc si on a envie de parler on peut toujours descendre c'est... bof... (il réfléchit, souffle)... c'est pas toujours de ma génération... c'est des étudiants qui sont quand même beaucoup plus jeunes que moi donc on a pas les mêmes centres d'intérêts mais pourquoi pas... il y a quand même des gens à l'étage qui sont plus âgés...» Patrice, 32 ans, ingénieur - consultant.

L'idée selon laquelle la présence des étudiants limiterait les possibilités de contacts n'est pas toujours explicite. En ce qui concerne Ludovic, c'est plutôt la façon dont il associe la faible intensité de ses contacts et le fait qu'il rencontre principalement des étudiants, qui l'illustre. Patrice s'exprime plus directement en insistant sur la différence d'âge et d'activité. Réfléchissant à haute voix, il aborde tout d'abord les possibilités de rencontres puis se reprend et nuance son discours en imaginant le type de population avec lequel il est susceptible d'être en présence : «c'est pas toujours de ma génération». Lorsqu'il envisage de nouveau des relations avec les habitants, il évoque des actifs «plus âgés», et donc des membres de sa propre catégorie.

1.5.3. Les actifs se sentent rejetés

Pour certains actifs (plus spécifiquement ceux habitant la résidence A) le sentiment que la présence des étudiants contraint les relations est d'autant plus fort qu'ils se sentent rejetés.

- «si vous voulez il y a le problème de l'âge... j'ai 47 ans, j'ai plus un physique très jeune et quand l'étudiant me voit il hésite à me parler (...) je me sens complètement désemparé quand je vois l'attitude des étudiants qui rejettent systématiquement (...) je sens qu'il y a une barrière entre les étudiants et moi» Christian, 47 ans, rédacteur dans une administration publique.
- «je crois qu'on vit dans un système dans la relation aux autres qui est complètement pipé, c'est-à-dire que tout est caution, sujet à interprétation... si à 44 ans en habitant dans un type de résidence comme ça... que vous croisez une femme dans l'ascenseur, que vous lui dites "bonjour madame"... oulala... il y a des gens coincés ici (...) s'ils pouvaient se mettre dans le petit coin, au fond de l'ascenseur, ils le feraient... ils sont mal, mal, mal,... c'est effrayant, effrayant (...) alors tout est sujet à interprétation... alors la relation bon "je suis un vieux con"... je ne pense pas mais bon... j'ai 44 ans, je ne vais pas jouer les jeunes de 20 ans (...) c'est vrai que la relation par rapport à des personnes de 20 ans elle est dure... elle est dure parce que ce sont des gens qui vous ferment la porte au nez... l'ascenseur c'est très notable... alors c'est vrai que je suis réticent... je dis bonjour, je suis très courtois, je suis très avenant... ça ne va pas plus loin, ça ne peut pas aller plus loin... pourquoi, parce qu'il y a un monde qui nous sépare...» Gérard, 44 ans, travailleur social.
- «[après avoir parlé des étudiants] par certaines personnes on se sent un peu jugé à l'apparence... on a l'impression que les gens ont envie de savoir si vous rentrez bien dans le schéma des gens qu'ils ont envie de rencontrer dans la résidence...» Ludovic, 28 ans, ingénieur.
- «[à propos des étudiants en art, perçus comme nombreux dans la résidence] les gens qui font de l'art ne se mélangent pas avec les autres, ils n'acceptent pas... (silence) accepter non... mais ils sont dans leur monde». Valentin, 36 ans, en recherche d'emploi.

Le sentiment chez les actifs (surtout chez les plus âgés) d'une grande distance entre les étudiants et eux apparaît à travers ces extraits d'entretien. Ce qui crée de la distance c'est tout d'abord le regard des étudiants que les actifs sentent peser sur eux : «quand l'étudiant me voit», «tout est sujet à interprétation», «on se sent un peu jugé à l'apparence». Le corps, l'aspect physique est présenté comme régulant les interactions les plus anodines (se saluer, se croiser). Ce regard est d'autant plus lourd à supporter qu'il renvoie une image de soi dévalorisante : l'âge devient un «problème», il est associé à d'autres critères discréditants («vieux con»). Il devient alors «effrayant» de prendre conscience que sa seule présence peut provoquer un profond malaise ou un sentiment de menace («s'ils pouvaient se mettre dans le petit coin au fond de l'ascenseur ils le feraient»). Les actifs se sentent rejetés. Un sentiment d'exclusion suffisamment fort pour laisser à penser que les étudiants leur «ferment la porte au nez», qu'il y a «une barrière» entre ces deux groupes d'habitants, qu'ils ne les «acceptent pas». Les étudiants «sont

dans leur monde», expression au double sens révélateur : elle insiste sur l'idée que les étudiants vivent entre eux, à leur façon, et en même temps que la résidence constitue leur territoire. Cette notion de territoire apparaît également à travers les discours de Ludovic exprimant le sentiment qu'il existe des normes diffuses au sein des résidences et notamment en ce qui concerne la population. En filigrane, le poids du regard des étudiants s'articule avec le sentiment pour les actifs d'être atypique.

En conclusion, la grande majorité des habitants souhaitent entretenir davantage de relations avec les autres habitants (et plus précisément avec les membres de sa propre catégorie). Certains habitants sont profondément déçus par l'absence de liens. Ils pensaient *a priori* que les contacts seraient nombreux et faciles. Chacun des deux groupes accuse la présence de l'autre groupe perçue comme limitant les relations. Les relations entre actifs et étudiants apparaissent plus contraignantes et douloureuses pour les actifs qui se sentent rejetés par les étudiants.

1.6. Des espaces communs inégalement investis selon les catégories d'habitants

L'existence d'espaces communs au sein des résidences (laverie, salle de télévision, etc.) invite à nous intéresser à la façon dont les habitants s'approprient ces espaces et surtout à la vie relationnelle qui s'y développe.

Les travaux de recherche visant à déterminer les effets de l'aménagement de l'espace (et surtout des réalisations innovantes) sur les relations entre les habitants, montrent que ceux-ci sont plutôt limités¹⁸¹. Ils raviveraient même les tensions entre les habitants plutôt qu'ils ne favoriseraient une coexistence harmonieuse.

L'une de ces recherches, dirigée par Ch. Moley¹⁸², avait pour objectif de cerner le rapport entre «pratiques et dispositifs spatiaux». Attention était portée aux deux formes principales pouvant induire des effets sur la sociabilité de voisinage. L'une concerne les espaces à tendance «communautaire» (par exemple une cour au cœur d'un îlot). La seconde se rapporte aux espaces de transitions : les dispositifs permettant le passage gradué du chez soi au dehors étaient envisagés comme autorisant «une micro-sociabilité contrôlée de voisinage». Ces différents types d'espaces ne favorisent pas véritablement les relations de voisinage.

Est également fait référence aux équipements collectifs dans une recherche menée par B. Dussart et N. Haumont¹⁸³. L'échantillon retenu se compose de deux types d'habitat¹⁸⁴ comprenant une aire de jeux, une laverie, une salle commune de 80 m² utilisée pour les fêtes et un cellier (pour deux maisons). Peu d'informations précises sont

¹⁸¹ AUTHIER, GRAFMEYER, 1997, p. 31.

¹⁸² MOLEY, 1990.

¹⁸³ DUSSART, HAUMONT, 1992.

¹⁸⁴ Un habitat collectif à Paris et un ensemble de maisons individuelles en banlieue parisienne.

données quant à la façon dont les habitants investissent ces équipements. Cependant, les conclusions des auteurs concernant les incidences de la configuration de l'espace sur les relations de voisinage sont intéressantes à souligner. Elles insistent essentiellement sur trois points. Le premier concerne la nécessité de ne pas confondre convivialité et promiscuité (la présence d'espaces ouverts ne favorise pas forcément les relations de voisinage). Le second se rapporte à l'articulation espace public-espace privé : «on va d'autant plus vers les autres qu'on peut, quand on le veut, s'isoler chez soi». Le troisième point insiste sur la nécessaire prise en compte dans l'analyse des caractéristiques socio-démographiques du voisinage : les relations sont d'autant plus importantes que le groupe est homogène.

Un compte rendu de recherche concernant «les services dans les résidences étudiantes»¹⁸⁵ est également paru en 1993. Ce rapport était *a priori* particulièrement intéressant pour notre recherche puisqu'il visait notamment à cerner le rapport que les étudiants entretenaient avec les espaces collectifs de leur résidence et à déterminer dans quelle mesure ils constituaient un espace de sociabilité. Cependant, il ne nous semble pas pertinent de mobiliser (à titre de référence) les résultats de cette recherche. Le rapport ne donne aucune précision concernant les caractéristiques socio-démographiques de la population des immeubles, la construction de l'enquête et de l'échantillon des personnes interrogées, les références bibliographiques et théoriques qui ont structuré le travail. De plus, l'enquête semble avoir été menée en étroite collaboration avec les gestionnaires des résidences.

Quel rapport les habitants des résidences entretiennent-ils avec les espaces communs ? Quelles sont les principales pratiques et représentations qui leurs sont associées ? Sont-ils fréquentés ? Cette fréquentation varie-t-elle selon les catégories d'habitants ?

1.6.1. La laverie

Les logements ne comprennent pas d'équipements voués à l'entretien du linge mais chaque résidence possède une laverie. Ces laveries se composent d'une ou plusieurs machines à laver et éventuellement d'un sèche-linge. Ce sont souvent de petites pièces, carrelées, sans fenêtre.

Leur utilisation dépend largement du caractère plus ou moins continu de la présence dans les lieux des habitants. Elle dépend donc de la présence ou non d'un deuxième logement et de la façon dont les gens fréquentent ce logement.

Les habitants qui rentrent chez eux tous les week-ends n'utilisent jamais ou qu'exceptionnellement la buanderie.

- «- la laverie est-ce que vous l'avez déjà utilisée ? - non... non étant donné que je pars le week-end, j'emporte mes affaires»
- Liliane, 45 ans, agent France Telecom.
- «il y a une salle où on peut laver ses affaires, il y a un sèche-linge, un lave-linge... j'y

¹⁸⁵ RATHIER, DESCHAMPS-RATHIER, 1993.

suis jamais allé parce que j'en ai pas l'utilité : je rentre tous les vendredis soirs»
Roland, 44 ans, responsable de travaux.

- «il y a aussi les machines à laver, j'en passe pas par là... c'est surtout pour les personnes qui ne rentrent pas de la semaine ou il y en a quand même beaucoup qui restent là le week-end parce qu'elles habitent loin» Fabien, 31 ans, attaché commercial pharmaceutique.

C'est donc au sein de l'autre lieu d'habitation que s'effectue l'entretien du linge. Ces habitants perçoivent d'ailleurs ce service comme adapté aux résidents ne rentrant pas chez eux tous les week-ends. L'utilisation d'une buanderie commune aux habitants n'est envisagée que selon le rapport à l'autre logement dont l'existence va de soi.

Une trentaine d'habitants, parmi les 65 interrogés par entretiens, ont déclaré utiliser régulièrement ce service ¹⁸⁶ (trois sur cinq sont des actifs). Treize personnes ont déclaré avoir utilisé la laverie dans la semaine précédant l'entretien : sept sont des actifs, six des étudiants.

Les habitants apprécient d'avoir à proximité une buanderie.

- «ce qui est appréciable aussi c'est que tu n'as pas besoin de trimballer ton linge, tu as les machines à laver en bas» Amélie, 23 ans, étudiante en licence d'ethnologie et en maîtrise de psychologie.
- «ça permet de ne pas avoir à sortir pour aller laver son linge» Pierre, 21 ans, étudiant en 1^{ère} année d'école d'ingénieur.

La buanderie est proche des habitants en termes de distance et permet une circulation interne à l'immeuble (plutôt que dans la ville, le quartier). Ce cloisonnement avec l'extérieur assure un sentiment de sécurité. Ce service permet également aux habitants de continuer à vaquer à leurs occupations, les habitants retournant dans leur logement pendant que la lessive tourne.

La laverie, en tant qu'espace commun aux habitants, favorise-t-elle les relations ?

Les points de vue sont ici partagés. Elle est considérée comme un lieu de sociabilité uniquement par les actifs de la résidence A (partie «deux-pièces»).

- «en général on a un bon contact avec les gens puisqu'on se retrouve à aller laver notre linge en même temps... des fois on se retrouve avec des gens et il y a un bon contact» Dan et Danièle, 24 ans, mariés, technicien informatique et infirmière.
- «le lieu de rencontre sociologiquement parlant ça reste la buanderie et puis le hall quoi... la buanderie on va croiser la personne qui est en train de faire son linge en même temps que nous et là on va discuter de la pluie et du beau temps» Etienne, 27 ans, chef d'équipe - responsable de secteur de grande surface.

La laverie apparaît d'autant plus comme un lieu de rencontres que celles-ci se présentent

¹⁸⁶ 60,8% (31/51) des habitants interrogés par questionnaires ont déclaré avoir utilisé au moins une fois la laverie. Parmi eux, deux tiers ont déclaré l'utiliser au moins une fois tous les quinze jours.

comme naturelles. Si les contacts sont perçus comme «bons» c'est parce qu'ils sont facilités par le fait que la dimension utilitaire domine. L'entretien du linge donne l'occasion de discuter entre habitants.

Pour les habitants des autres parties de la résidence A et des autres résidences, la buanderie ne constitue pas un lieu de sociabilité.

- «tout le monde s'arrange pour ne pas se rencontrer finalement... il n'y a qu'une machine à laver... si je veux rencontrer du monde je vais à la laverie automatique qui est à côté (rires) - il n'y a qu'une machine... - il n'y a qu'une machine... oh en général les gens s'arrangent pour se suivre pour faire leur lessive... attendent qu'elle soit finie... vous remontez, vous savez que ça dure dix minutes, un quart d'heure... tout le monde se croise un peu» Henri, 44 ans, serrurier (ouvrier).
- «- vous y allez plutôt à un moment particulier ? [à la laverie] - plutôt le samedi... il y a moins de monde donc je suis à peu près sûr d'y aller et d'y mettre directement... des fois le soir en semaine il y a plus de monde... comme je suis souvent là le week-end, j'essaye le plus souvent le week-end... - est-ce qu'il vous arrive d'y rencontrer des gens ? - rarement... très très rarement... quand on se rencontre on se dit juste bonjour donc non c'est relativement rare... surtout le week-end il y a quand même beaucoup moins de monde le week-end donc en plus j'y vais relativement tôt... je pense qu'à 7h30 il n'y a pas grand monde de levé dans la résidence donc je pense pas que j'aurais une chance de rencontrer beaucoup de monde» Patrice, 32 ans, ingénieur - consultant.
- «- est-ce qu'il vous arrive d'y rencontrer des gens ? - rarement... on se croise rarement parce que moi je fais ma lessive le soir très tard donc rarement quoi...» Nadège, 20 ans, étudiante en 1^{ère} année de D.E.U.G. de langues.

Si dans ces résidences la laverie n'est pas un lieu de sociabilité c'est notamment du fait du cadre matériel. La présence d'une seule machine à laver annule les situations de coprésence légitime (qu'impliquerait l'entretien simultané du linge). Elle implique au contraire un va et vient entre le logement et la laverie dont on peut penser qu'il souligne une relation d'évitement : «on s'arrange pour se suivre». Il y a aussi évitement lorsque les habitants, comme Patrice et Nadège, font leur lessive à un moment où ils savent qu'ils ne rencontreront personne.

La laverie est un espace commun aux habitants mais qui vise à l'entretien du linge représentant l'intimité. Ceci n'est pas sans effet sur les relations entre les habitants.

- «il y a deux machines et deuxessoreuses, si pour une raison ou une autre vous avez été retardé, votre machine étant terminée, on peut supposer que quelqu'un vient parce qu'il a besoin de faire une machine alors ce qui est marrant, moi ça m'est jamais arrivé... si ça m'est arrivé une fois mais c'était Valérie je crois qui avait travaillé à l'agence, que je connaissais... ça, ce n'est pas forcément évident... il y avait deux machines qui étaient prises dont une qui était finie : c'était la sienne... alors vous vous retrouvez à enlever du linge qui ne vous appartient pas d'une machine à laver pour poser dessus... ce n'est pas évident, c'est une atteinte à... bon c'était elle, ça

allait très bien elle est arrivée à ce moment là... elle a 20 ans... 20 ans, 22 ans, elle a un petit copain, elle me dit (rires) oh c'était mignon "ben comme ça vous aurez vu mes petites culottes" (rires) bon ben oui... on est confronté à ça quand même»
Gérard, 44 ans, travailleur social.

· *«ce n'est pas un lieu de rencontre on est là, on attend, on plie ses affaires... surtout que parfois c'est vrai, voir les sous-vêtements d'autres personnes... a priori ils voient les nôtres c'est pas génial... c'est vraiment quelque chose... on est très discret et très froid... il n'y a pas de langage» Nelly, 22 ans, étudiante en 1^{ère} année d'école d'ingénieur.*

L'utilisation de la buanderie implique un rapport assez intimiste entre les habitants, par le biais de leurs vêtements. Ouvrir une machine à laver, y sortir le linge, apercevoir des sous-vêtements c'est pénétrer dans l'intimité des gens. Intimité impliquant d'autant plus d'enjeux qu'elle ne concerne pas un total inconnu mais un voisin. Ces deux extraits illustrent deux attitudes différentes. Pris sur le vif en train d'enlever du linge, Gérard apparaît finalement soulagé : il connaît la personne et celle-ci brise la glace en faisant référence explicitement et avec humour à ses «petites culottes». L'interaction apparaissait pourtant d'autant plus périlleuse à gérer qu'il est un homme et qu'elle est une femme, qu'il a 40 ans et qu'elle en a 20, qu'il est célibataire, qu'elle a un compagnon. Ce qui est en jeu ici est l'image négative que l'enquêté craint donner de lui compte tenu de l'articulation de ces trois éléments. Au contraire, les propos de Nelly renvoient à une réalité moins légère : «il n'y a pas de langage», comme si ce qui était en jeu était innommable. «On est très discret, très froid», comme si cette attitude permettait de maintenir l'autre à distance de son intimité. Une distance d'autant plus "salutaire" qu'elle est une femme. Celles-ci entretiennent en effet une relation particulière avec le vêtement : «bien que les différences sexuelles tendent à s'atténuer un peu, les habits et sous-vêtements féminins se distinguent des vêtements masculins : plus nombreux, plus diversifiés et plus raffinés. Spécificité vestimentaire intimement liée aux rapports de sexe : le vêtement est un élément central de la séduction féminine»¹⁸⁷.

1.6.2. La salle commune

Chaque résidence possède une salle commune. Celles des résidences A et C sont similaires. Il s'agit d'une salle aménagée à la façon d'une salle de cinéma : la télé située au fond de la pièce fait face à plusieurs rangées de fauteuils. La salle commune de la résidence C est différente. Elle comprend un espace de restauration (tables, chaises, comptoir) où sont servis, aux personnes présentes pour une ou plusieurs nuits, les petits déjeuners. Dans un angle se trouve la télévision ainsi que quelques sièges. La résidence D ne possède pas de salle avec télévision.

Les salles de télévision apparaissent peu fréquentées. Trois ménages sur quatre ont déclaré n'être jamais allés ou être allés une seule fois (par curiosité) dans la salle commune. Ce sont plus souvent des actifs que des étudiants. Les fiches emploi du temps créditent cette faible fréquentation puisque seuls deux résidents (des étudiants) ont

¹⁸⁷ KAUFMANN, 1992, p. 173.

fréquenté la salle commune lors de la semaine précédant l'entretien.

Trois éléments justifient, selon les habitants, leur absence de fréquentation.

Le premier concerne le fait de posséder ou non une télévision dans son logement. Trois ménages sur cinq possèdent la télévision et ce sont pour les deux tiers des actifs.

- «la salle télé je l'ai jamais fréquentée parce que j'ai débarqué ici avec ma télévision... c'est sûr que le caractère de cette salle est pas tellement utilisé dans la mesure où aujourd'hui qui n'a pas sa télé» Etienne, 27 ans, chef d'équipe - responsable de secteur de grande surface.
- «j'y suis jamais allé pour la simple et bonne raison que j'ai une télé dans ma chambre» Marc, 40 ans, cadre commercial.
- *«quand je n'avais pas la télé j'y allais tous les jours pour regarder les infos et deux fois par semaine peut-être pour regarder un film qui m'intéressait... maintenant j'y vais jamais (...) j'y suis allé une fois cette année c'est-à-dire depuis novembre pour une assez bonne raison : c'est que j'ai pas de magnétoscope et j'avais loué une cassette avec des amis qu'on voulait voir en bas sinon j'y vais jamais» Nestor, 21 ans, étudiant en 2^{ème} année d'école hôtelière.*

La salle de télévision implique deux dimensions : la dimension "utilitaire" (regarder la télé) et la dimension relationnelle (elle met en situation de coprésence les habitants). Même si pour les enquêtés ces deux dimensions sont souvent présentes, la dimension utilitaire apparaît comme le passeport d'entrée dans la salle. Il faut «une bonne raison» pour y pénétrer et celle-ci ne peut être liée qu'à l'absence de télé dans le logement ou d'un équipement annexe (le magnétoscope). Ceci induit en filigrane une forme d'illégitimité à fréquenter cette salle afin de nouer des liens avec d'autres habitants.

Si les habitants ne fréquentent pas la salle de télévision c'est aussi parce qu'ils la jugent non conviviale. Les actifs sont ceux qui expriment le plus souvent cette idée.

- «Je me suis dis ben tiens je vais pas rester dans mon studio, je vais m'y ennuyer. Je vais essayer d'aller voir ce que c'est que cette salle de télévision... et puis j'ai allumé la télévision et puis j'étais seul et j'ai vu CBS Evening News... j'ai dit ben c'est bien ça... seulement c'est inutile parce que il n'y avait personne avec moi pour partager... il y a une notion de partage dans la vie» Christian, 47 ans, rédacteur dans une administration publique.
- «on a la chance d'avoir des lieux communs qui ne sont pas investis par les uns, par les autres (...) [à propos de la salle télé] j'y suis allé deux fois, trois fois à des heures différentes... non pas... parce que j'ai une télévision, j'ai pas besoin de la regarder en bas» Gérard, 44 ans, travailleur social.
- «c'est manifestement... ça manque de... c'est pas personnalisé, c'est froid, c'est (il souffle)... vous n'avez pas envie de rester dans une salle télé telle que celle qui est en bas... il n'y a rien qui vous attire, qui vous donne envie de rester» Paul, 58 ans, directeur de travaux publics.

Pour certains habitants la salle de télévision était associée à convivialité et rencontres

entre habitants. Les quelques fois où ils s'y sont rendus leur ont permis de constater que la salle était peu fréquentée et non chaleureuse. Déçus, investir cet espace commun perdit de son intérêt (d'autant plus que certains d'entre eux possédaient une télévision dans leur logement).

Le troisième élément avancé afin de justifier la non-fréquentation de la salle de télévision met en jeu les relations entre étudiants et actifs : si les actifs déclarent ne pas la fréquenter, c'est aussi parce qu'ils la perçoivent comme adaptée voire réservée aux étudiants.

- «je ne vais pas à la salle de télévision donc je n'y rencontre personne... de toute façon la salle de télévision je pense que c'est surtout des étudiants qui y vont : ils n'ont pas de télévision... donc ce qui manque c'est le contact entre les gens je dirais»
Geneviève, 41 ans, secrétaire commerciale.
- «il y a un téléviseur en bas mais je n'y vais pas parce que il y a un jeune étudiant qui va regarder la télévision à 5h du soir... qu'est-ce qu'il va regarder ? Un match de tennis ! Et moi le tennis ça m'emmerde... excusez-moi, je ne peux pas supporter... je trouve ça d'un snob. Et puis pour le regarder à la télévision faut vraiment être maso !»
Christian, 47 ans, rédacteur dans une administration publique.

Si la salle de télévision est souvent considérée comme pouvant *a priori* permettre aux habitants de se rencontrer, d'entrer en contact, elle est aussi perçue comme principalement fréquentée par les étudiants. Leur fréquentation va de soi car elle est spontanément associée à l'absence de poste de télévision dans le logement. Cependant, elle contraint la sociabilité de voisinage des actifs qui ne se sentent pas, par conséquent, légitimés à la fréquenter et qui redoutent les contacts avec les étudiants.

Un ménage sur quatre fréquente régulièrement la salle de télévision. Ce sont principalement des étudiants et pour moitié des étudiants habitant la partie «chambres» de la résidence A. Seulement cinq actifs sur les 27 interrogés au sein des trois résidences concernées ont déclaré aller parfois dans la salle de télévision ; quatre d'entre eux habitent la résidence A (partie «chambres»).

Les habitants de cette dernière insistent souvent sur le fait que la fréquentation de la salle crée des contacts entre les habitants.

- *«quand on va à la salle télé c'est pas pour regarder un film c'est pour être avec des gens... d'ailleurs il y a plein de gens qui ont une télé qui vont voir la télé en bas»*
Alain, 19 ans, étudiant en 1^{ère} année de D.E.U.G. de sociologie.
- *«une salle de télé commune c'est bien parce que moi ça me suffit largement... au niveau télé j'y vais une fois de temps en temps donc j'aime bien, pas avoir de télé du tout ça me manquerait et comme ça quand j'ai rien envie de faire le soir et en plus on rencontre du monde... souvent on parle plus qu'on ne regarde la télé donc ça me va très bien»* Caroline, 22 ans, étudiante en 4^{ème} année d'orthophonie.
- «la première année je savais pas trop ce qui se passait [dans la résidence] parce que ma télé marchait et depuis six mois elle est en panne, j'ai eu la flemme de la réparer donc je vais à la salle de télévision et c'est vrai que c'est un lieu de vie où tout le

monde, même si on regarde le film, discute un peu... et les sujets sont souvent sur l'environnement et la vie de la résidence (...) je dois descendre un soir ou deux sur les trois où je suis ici (...) je dois être un des plus âgés qui... par obligation aussi j'y vais...» Fabien, 31 ans, attaché commercial pharmaceutique.

Nous retrouvons ici l'idée selon laquelle il est légitime de fréquenter la salle de télévision lorsque l'on ne possède pas de poste dans son logement. Ceci est d'autant plus vrai lorsque l'habitant n'est pas étudiant. Ainsi, Fabien associe de suite sa présence qu'il perçoit bien comme exceptionnelle («je dois être un des plus âgés») à ce qui l'autorise à fréquenter la salle (l'absence de poste) : «par obligation aussi j'y vais». Comme le précise explicitement Alain, ceux qui fréquentent la salle de télévision alors qu'ils possèdent un poste, sont considérés comme recherchant des relations, ce qui n'est pas valorisant ni valorisé. Ainsi, insister sur le caractère obligatoire de sa fréquentation permet à Fabien de se prémunir du regard éventuellement suspicieux qu'il attribue à l'enquêteur et qui n'est sans doute pas indépendant des normes en vigueur dans la résidence.

Se sentant légitimés à fréquenter la salle du fait qu'ils n'ont pas de poste, ces habitants avouent plus facilement l'importance qu'ils accordent à l'aspect relationnel. La dimension utilitaire apparaît alors plutôt dévalorisée : «souvent on parle plus qu'on ne regarde la télé donc ça me va très bien». La salle télé devient un lieu d'informations sur la résidence.

L'aspect convivial de la salle télé n'apparaît pas dans les discours des habitants des parties «studios» et «deux-pièces» de la résidence A et de ceux des deux autres résidences concernées. L'extrait suivant en rend bien compte.

«la salle de télévision c'est une bonne chose parce que je la regarde assez rarement mais de temps en temps entre autre quand il y a un match de foot ou un film qui m'intéresse ça fait du bien de pouvoir se détendre devant sa télé (...) j'ai dû y aller une quinzaine de fois, c'est pas énorme mais bon... ou alors, quand j'ai vraiment rien d'autre à faire, que j'ai personne que je connaisse dans les environs bon... ou alors quand il y a vraiment quelque chose qui m'intéresse... les matchs de football normal et puis deux, trois films mais c'est rare (...) quand j'y vais, c'est toujours parce que j'ai décidé d'y aller... donc je ne sais pas a priori s'il y a d'autres personnes que je connais qui y seront... bon... si je trouve quelqu'un qui y est, tant mieux, même si ça ne changera pas grand chose parce que bon on ne parlera pas pendant qu'on regardera la télé... mais ça c'est vraiment pas le souci majeur...» Christophe, 20 ans, étudiant en 2^{ème} année de classes préparatoires.

Cet étudiant se donne beaucoup de mal afin de justifier sa fréquentation de la salle de télévision. Il la présente tout d'abord comme liée à certains «événements» télévisuels. C'est la particularité du programme qui la provoque, la justifie et la rend admissible : «des matchs de foot **normal**». Ceci est aussi une façon d'insister sur le caractère utilitaire de la salle télé. La dimension relationnelle est d'ailleurs plutôt dévalorisée. La fréquentation de la salle de télévision semble aussi d'autant plus autorisée pour les étudiants, qu'elle constitue et renvoie à un temps de pause dans leur travail personnel.

La résidence D est la seule résidence ne comportant pas de salle avec télévision. La

salle commune est réservée à la restauration (petit déjeuner uniquement) et comprend un billard¹⁸⁸. Elle est fermée à clé et ne peut donc être investie qu'au moment du petit déjeuner ou lorsque les résidents en possèdent la clé (à demander à la responsable de la résidence).

Un petit déjeuner est offert une fois par mois à chaque résident. Il est servi entre 7h30 et 8h30. Très rares sont les habitants qui prennent leur petit déjeuner dans cette salle. Les habitants le justifient souvent par le fait que les horaires ne leur conviennent pas. Il semble également que la faible fréquentation de cette salle constitue un véritable frein à tout investissement.

- *«de temps en temps je pourrai y aller mais ça dépend de l'emploi du temps en fait... peut-être un jour je demanderai à la voisine d'aller prendre un petit déjeuner mais pour l'instant je ne peux pas (...) en fait ça me fait mal d'aller prendre le petit déjeuner si la voisine ne veut pas y aller... je vais me retrouver à table toute seule... dans une grande table... je n'irai pas (...) ou alors il faut vraiment qu'il y ait quelqu'un, enfin tu vois... si j'ai un ami qui vient faire un stage à Lyon donc il va rester ici donc à la rigueur je le prendrai avec lui...» Sylvie, 18 ans, étudiante en 1^{ère} année de médecine.*
- *«le petit déjeuner faut bien se dire une chose, il n'y a jamais personne qui prend son petit déj. sauf moi... fatalement j'emmerde tout le monde ! J'oblige M. [la responsable] à faire un petit déj par mois : les miens ! Je ne sais pas, je trouvais ça sympa de faire un petit déj. Et puis je m'attendais au début à ce qu'il y ait du monde et la première fois où je l'ai pris, j'ai dit "oups ! Il n'y a personne". Bon là j'étais surpris quand même...» Sébastien, 19 ans, étudiant en 1^{ère} année de D.E.U.G. de droit.*

Les propos de ces deux habitants rendent bien compte de la difficulté de fréquenter seul un espace commun qui n'est pas du tout investi par les autres habitants. Sylvie ne conçoit pas de prendre son petit déjeuner dans cette salle sans être accompagnée. Sébastien semble presque s'amuser du caractère saugrenu de sa situation, même si la non-fréquentation du lieu par les autres habitants l'a surpris, et à participer de sa déception concernant l'absence de liens entre résidents.

1.6.3. La salle de musculation

Seules les résidences A et C possèdent une salle de gymnastique. Elles comprennent un ensemble d'appareils qui permettent de faire de la musculation : vélo, rameur, banc avec haltères, appareil de musculation des dorsaux. Elle est peu utilisée. Six habitants de la résidence A sur les vingt interrogés par entretiens ont déclaré l'utiliser ou l'avoir utilisée régulièrement, mais un seul a déclaré l'avoir fréquentée la semaine précédant l'entretien. Les habitants de la résidence C sont encore moins nombreux à la fréquenter : seuls deux habitants sur les 18 interrogés la fréquentent régulièrement. Ce service, de façon générale, est un peu plus souvent utilisé par les actifs que par les étudiants.

La salle de gymnastique favorise-t-elle les relations entre les habitants ? Les avis

¹⁸⁸ Nous précisons la façon dont les habitants investissent le billard ultérieurement.

sont partagés. Certains déclarent n'y voir jamais personne, d'autres y faire des rencontres.

- «je suis assez étonné mais il n'y a pas grand monde qui doit faire du sport... il n'y a pas grand monde... vraiment pas...» Raoul, 40 ans, ingénieur.
- *«la salle de gym ça dépend de ma forme en général j'y vais trois ou quatre fois par semaine... je rencontre des gens là-bas et on discute, ça reste strictement comme ça parce qu'on est dans la même salle c'est tout [à propos des personnes qu'elle y rencontre] c'est des étudiants j'ai jamais vu de personnes qui travaillent dans la salle de musculation»* Madeleine, 18 ans, étudiante en 1^{ère} année de D.E.U.G. de droit.
- «les discussions que j'avais eues c'est surtout dans la salle de gym, donc j'ai discuté une fois avec un bonhomme que je n'ai plus jamais revu et j'avais discuté une fois un peu plus... on avait pas mal papoté et puis on avait convenu plus ou moins de se revoir et puis d'aller à la piscine ensemble et puis... en lui expliquant que j'avais des horaires un peu particuliers donc quand j'étais disponible ce serait moi qui donnerait le top, donc une fois je l'ai fait, donc elle m'a un peu rembarré je ne sais pas, elle avait peut-être estimé qu'il y avait quelque chose d'ambigu dans ce que je lui ai dit, ce qui n'était pas le cas. Et puis comme j'ai quand même autre chose à secouer donc j'ai complètement laissé tomber et après je l'ai... si je la recroise de temps en temps on se dit bonjour mais c'est tout (...) j'y vais plus parce que je me suis inscrit dans un club à 50 mètres d'ici...» Fabrice, 37 ans, directeur régional d'une grande entreprise.

Seule Madeleine fait référence à des contacts réguliers avec d'autres habitants (des étudiants) au sein de la salle de gymnastique. Dans tous les cas, les discussions qui y prennent place ne semblent pas provoquer de rapports plus étroits. Au contraire, les relations peuvent devenir plus distantes comme l'illustrent les propos de Fabrice. Ce dernier a fréquenté la salle de gymnastique pendant plusieurs mois à raison d'une à deux fois par semaine, mais a pris depuis peu un abonnement dans un club de sport du quartier. Il est difficile de déterminer dans quelle mesure l'interaction racontée précédemment a pu contribuer à son choix d'opter pour la fréquentation d'une salle de gymnastique extérieure à la résidence. Cependant, ce mouvement d'abandon d'un espace commun interne à la résidence pour un espace extérieur, est assez significatif du fait que la salle de gymnastique n'est pas un espace commun qui va de soi. L'extrait suivant nous éclaire sur ce dernier point.

- «la salle de gym, ce peut être bien pour la personne qui aime vraiment faire du sport et qui a le temps de faire du sport... c'est sûr que si on a pas le temps entre deux machines on peut le faire... certes ... [il avait déclaré auparavant l'avoir fréquentée quelquefois pendant que sa machine tournait] Est-ce que la pièce va être occupée ? Est-ce que ce sont des gens qui ont l'habitude de venir ? Comment on va se sentir et tout ça... si j'ai envie de faire du sport je préfère le faire en pleine nature plutôt que dans une salle... ou enfermé entre quatre murs c'est pas le pied...» Etienne, 27 ans, chef d'équipe - responsable de secteur de grande surface.

La fréquentation de ce lieu semble impliquer quelques difficultés. La façon dont l'enquêté

aborde son arrivée dans la salle (à travers l'ensemble des questions qu'il se pose) rend compte d'un véritable parcours. La première étape concerne l'inconnu que représente l'ouverture des portes de la salle. La deuxième renvoie à la découverte éventuelle de la présence d'autres personnes. Cette dernière implique un ajustement difficile dans la mesure où l'enquêté n'a pas les informations qui selon lui, lui permettraient d'aborder au mieux l'interaction. L'usage de la salle semble d'autant plus problématique que les habitants ne peuvent savoir par avance si elle est occupée et par qui. Nous avons pensé à un moment de la recherche que le cadre matériel contraignait peut-être la possibilité de fréquenter cette salle. En ce qui concerne la résidence A, la salle de gymnastique se présente comme un espace fermé et opaque. Du couloir qui y conduit, rien de ce qui s'y passe ne transparaît (il n'y pas de fenêtres). Nous pensions que l'absence d'éléments permettant une certaine transition douce (des parois vitrées auraient pu permettre cette transition, les individus percevant, à mesure de leur avancée dans le couloir, l'intérieur de la salle) contribuait à ne pas faciliter la fréquentation. Cependant, la porte d'entrée de la salle de gymnastique de la résidence C possède une fenêtre ronde qui permet d'apercevoir l'intérieur de la salle avant d'y pénétrer et les habitants la fréquentent encore moins souvent.

La musculation est une pratique plutôt solitaire qui met en jeu l'intimité de chacun du fait de l'activité corporelle qui s'y déroule. De ce point de vue là il est peut-être difficile de la pratiquer entre voisins. Etienne, comme le précédent enquêté, valorise plutôt le sport en plein air. Associé (par opposition) à la salle de gymnastique et aux types d'interaction qu'elle implique, cette préférence renvoie pour une part à l'évitement d'interactions jugées trop étouffantes par les efforts d'ajustements qu'elles nécessitent.

Compte tenu des difficultés qu'implique la fréquentation de la salle de sport, ceux qui la fréquentent régulièrement y vont parfois accompagnés d'un tiers n'habitant pas la résidence.

- «la salle de sport, j'ai investi parce que j'ai fait du sport de combat que j'ai arrêté... mon fils fait du sport de combat donc on va à la Mezzanine... la salle de sport on y va tous les deux et je le fais travailler par rapport à son sport de combat» Gérard, 44 ans, travailleur social.
- «en début d'année j'y allais avec une copine, une fois par semaine parce qu'on avait trouvé une tranche horaire qui nous arrangeait toutes les deux... et puis là, depuis février, on n'a plus les mêmes horaires donc j'y vais toute seule donc du coup j'essaie d'y aller toutes les semaines mais il y a des semaines qui sautent...» Caroline, 22 ans, étudiante en 4^{ème} année d'orthophonie.

Le cadre matériel joue également un rôle sur le degré de fréquentation de la salle. Parfois, les enquêtés jugent la salle de gymnastique insuffisamment équipée.

- «[justifiant la non-fréquentation de la salle de gymnastique] elle est très succincte... deux, trois tapis et deux éléments pour faire des mouvements d'abdos ou des choses comme ça» Fabien, 31 ans, attaché commercial pharmaceutique.
- «je ne suis pas un adepte et puis il y a des salles de sport qui sont sûrement

beaucoup plus équipées et là aussi plus conviviales parce qu'il y a un type à l'accueil, parce qu'il y a un professeur, parce qu'il y a des habitués...» Olivier, 32 ans, cadre supérieur d'entreprise privée.

Au-delà des restrictions sportives qu'entraîne l'insuffisance de matériel, le fait que la salle de gymnastique soit perçue comme peu équipée tend à diminuer sa dimension utilitaire et donc à accentuer celle liée aux rencontres. Ainsi, la salle de gymnastique serait d'autant moins fréquentée et les relations d'autant plus délicates à gérer, qu'elle permettrait difficilement, du fait de la rareté de ses équipements, la légitimation de la fréquentation par l'aspect strictement sportif.

1.6.4. Les distributeurs de nourriture et de boissons

Seules les résidences A et C possèdent des distributeurs de nourriture et/ou de boissons.

La partie «chambre» de la résidence A se distingue nettement des autres parties de cette résidence comme de la résidence C. L'utilisation et les représentations associées aux distributeurs y sont très différentes.

Dans cette partie de l'immeuble, l'ensemble des enquêtés utilisent au moins une fois par jour les distributeurs. C'est aussi un lieu de rencontre privilégié.

- « j'ai rencontré pas mal d'étudiants en bas... je connais pas mal de personnes» Alain, 26 ans, objecteur de conscience
- *«le distributeur en bas, c'est bien, ça nous permet de nous rencontrer tous, de faire connaissance avec ceux de la résidence (...) ça nous permet vraiment de discuter et de se retrouver» Caroline, 22 ans, étudiante en 4^{ème} année d'orthophonie.*
- «la première année c'est vrai que c'était des relations très distantes parce que comme je me retrouvais rarement dans la zone des distributeurs et des tables j'avais des horaires qui faisaient que je partais tôt le matin (...) je rentrais tard le soir (...) c'est vrai que les lieux de vie, les lieux communs [il fait référence à la zone des distributeurs et à la salle télé] font qu'on arrive peut-être plus à se rencontrer, à se connaître» Fabien, 31 ans, attaché commercial pharmaceutique.
- *«l'essentiel des rencontres ça se fait en bas de toute façon ou alors à l'étage» Alain, 19 ans, étudiant en 1^{ère} année de D.E.U.G. de sociologie.*

La fréquentation de la zone des distributeurs provoque donc des relations assez fortes entre habitants puisque c'est un lieu où ils discutent souvent. La fréquentation régulière et même quotidienne des distributeurs implique un certain suivi dans les relations. Souvent les enquêtés déclarent retrouver telle ou telle personne ou discuter régulièrement avec telle autre. Les habitants se connaissent alors par leur prénom, connaissent les activités des uns et des autres ; les relations semblent assez personnalisées.

La fréquentation de la zone des distributeurs apparaît permettre également une certaine maîtrise des relations de voisinage.

- *«j'ai besoin de me retrouver seule de temps en temps... alors parfois quand je vais*

prendre un café, c'est pour réellement voir les gens, donc je reste, je m'assois... parfois c'est uniquement pour boire mon café donc je m'en vais tout de suite, je dis bonsoir et je m'en vais... ça dépend du contexte, de mon humeur» Caroline, 22 ans, étudiante en 4^{ème} année d'orthophonie.

La dominance apparente de la dimension utilitaire légitime la fréquentation des espaces communs et par cela facilite les modes de relations. Les distributeurs autorisent un double rapport : recherche ou évitement des relations. Cette sorte de double lecture permet aux habitants de contrôler les relations, le repli sur le logement apparaissant tout autant légitime que la fréquentation de la zone des distributeurs.

Les habitants des autres parties de la résidence A ainsi que ceux de la résidence C utilisent et se représentent différemment les distributeurs. Tout d'abord ils sont très peu utilisés. Au sein de l'immeuble A seuls trois enquêtés sur les 14 interviewés habitant les parties «deux-pièces» et «studios», ont déclaré les utiliser «de temps en temps». Aucun n'a déclaré les avoir utilisés pendant la semaine précédant l'entretien. Pour l'ensemble des habitants interrogés, la représentation dominante se rapporte à l'aspect dépannage.

- «le plus que j'utilise moi c'est quand même les distributeurs de bouffe, l'année passée surtout (...) quand je suis en panne c'est vrai que c'est bien parce que des fois tu as un pote qui arrive, tu discutes, tu discutes il est huit heures du soir, t'as rien dans le frigo, tu vas pas le foutre dehors bon on va en bas, on va chercher le plat c'est vrai que ça c'est bien» Amélie, 23 ans, étudiante en licence d'ethnologie et en maîtrise de psychologie.
- «- et les distributeurs vous les utilisez à quelle occasion ? - oh ! quand je suis en panne d'un repas, il me manque quelque chose, bon il y a des boîtes, des choses comme ça et puis quand j'ai des crises de boulimie et bien je vais prendre des chocolats (rires) voilà...» Geneviève, 41 ans, secrétaire commerciale.
- «- et le distributeur de boissons vous l'avez déjà utilisé ? - non, non parce que moi je suis organisé...» Roland, 44 ans, responsable de travaux.

Ici l'utilisation des distributeurs est perçue uniquement comme un recours possible vis-à-vis d'une organisation domestique défaillante. Ce n'est pas un espace de sociabilité.

Ainsi la façon dont sont perçus les distributeurs est très différente selon que l'on considère la partie «chambres» de la résidence A (ou les autres parties de cette résidence) ainsi que la résidence C. Le cadre matériel comme le mode de gestion peuvent expliquer en partie les différences.

Les distributeurs de la partie «chambres» de la résidence A se situent plutôt sur un lieu de circulation, d'autant plus fréquenté qu'il correspond à l'entrée de l'immeuble (où sont situés les boîtes aux lettres, les ascenseurs, la loge du gardien) et qu'il donne accès à un couloir permettant de se rendre dans les autres salles communes. Des chaises et des tables sont présentes invitant à s'asseoir et à rester un moment.

Les distributeurs des parties «deux-pièces» et «studios» de la résidence A se situent à un étage spécifique qui rassemble uniquement les espaces communs, on l'a vu peu fréquentés.

Le distributeur de la résidence C se trouve également au rez-de-chaussée, cependant il est davantage isolé et excentré que celui de la partie «chambres» de la résidence A. De plus, monter plusieurs marches est nécessaire afin d'y accéder ce qui souligne une séparation avec l'espace plus continu de l'entrée. Il n'y a ni chaise, ni table près des distributeurs.

La qualité des produits distribués est aussi à prendre en considération : ils sont différents notamment du point de vue du degré de convivialité qu'ils impliquent. Seuls les distributeurs de la partie «chambres» de la résidence A distribuent des boissons chaudes. Les distributeurs des parties «deux-pièces» et «studios» de l'immeuble A ainsi que ceux de la résidence C, comprennent, outre des boissons froides et quelques friandises, des produits à dimension plus individuelle, moins conviviale, renvoyant plutôt à l'organisation domestique, au foyer (plats individuels cuisinés, sacs de lessive, etc.).

Le mode de gestion de ces distributeurs explique également les différences. Le distributeur de la résidence C implique un paiement par pièces et les habitants jugent parfois les produits trop onéreux. Les habitants de la partie «deux-pièces» et «studios» de la résidence A doivent faire l'acquisition, auprès du gardien, d'une carte spécifique qui leur est facturée. En revanche, pour les habitants de la partie «chambres» cette carte est distribuée tous les mois, sans facturation supplémentaire : son montant est compris dans le loyer et cela quelle que soit l'utilisation qu'en font effectivement les habitants.

«- Au niveau du distributeur par exemple, est-ce que vous l'utilisez ? - Oui... ce qui se passe c'est que c'est compris dans le loyer... on croit que c'est gratuit mais en fait on le paye... dans le loyer on a le droit à une carte de 100 unités, ce qui correspond à 100 fr., avec laquelle on peut prendre pour 100 fr. de boissons ou de nourriture par mois... donc autant... mieux vaut l'utiliser je dirais, on le paye donc...» Delphine, 22 ans, étudiante en B.T.S. force de vente en alternance.

Le fait que la carte soit comprise dans le loyer incite les habitants de la partie «chambres» à utiliser les distributeurs. Epuiser la carte renvoie à un comportement normal et rationnel. L'utilisation et la fréquentation de la zone des distributeurs n'en sont que plus légitimes. Ils sont effectivement très fréquentés et favorisent nettement les relations entre les habitants.

1.6.5. Le billard

Seuls les résidences C et D possèdent un billard. Au sein de la résidence C, il est situé au rez-de-chaussée dans la salle commune où sont servis les petits déjeuners. Il n'est pas d'accès libre puisqu'il est nécessaire de posséder une clé afin de pénétrer dans la salle (à demander préalablement à la responsable de la résidence). Rares sont les habitants qui jouent au billard. Seuls trois habitants sur les 13 interrogés par entretiens ont déclaré y avoir joué au moins une fois (un seul a déclaré y avoir joué dans la semaine précédant l'interview). Ce sont dans tous les cas des étudiants.

Le billard de la résidence C se situe près de l'entrée de l'immeuble et de l'ascenseur sur une esplanade. Il est donc plus accessible que celui de la résidence D. Seulement trois habitants (des étudiants) sur les 18 interrogés par entretiens ont déclaré y avoir joué.

Néanmoins, j'ai pu constater que cet espace commun était assez souvent fréquenté

(par des étudiants). Il est d'ailleurs plutôt perçu comme un lieu de sociabilité par les habitants.

- «je vois de temps en temps des gens jouer au billard (...) j'en vois jouer au billard, on se dit toujours bonjour mais c'est tout» Mathilde, 20 ans, étudiante en 1^{ère} année de D.E.U.G. de philosophie.
- «la salle de billard vous savez quand on est tout seul, qu'on connaît pas grand monde c'est une chose... il y a peut-être des étudiants qui la fréquentent mais c'est pas... voilà quoi» Olivier, 32 ans, cadre supérieur d'entreprise privée.

Le billard de part sa situation (près de l'entrée, dans un espace ouvert) est directement visible des habitants qui entrent et sortent. Ils donnent l'occasion aux habitants de rentrer ponctuellement en contact sans pour autant favoriser des relations plus fortes. Il est aussi perçu par les actifs comme plutôt adapté aux étudiants. La fréquentation de cet espace par les étudiants, souligne aux yeux des actifs, le fait qu'ils n'entretiennent *a contrario* aucune relation de voisinage.

1.6.6. Conclusion

Les espaces collectifs apparaissent peu investis. Moins de la moitié des résidents interrogés ont déclaré utiliser la laverie. Un ménage sur quatre fréquente régulièrement la salle de télévision, un ménage sur cinq fait usage (ou a fait usage) de la salle de musculation. Seuls les distributeurs de la résidence A sont investis. Le billard semble constituer aux yeux des habitants un lieu de sociabilité, mais seul un ménage sur cinq a déclaré y avoir joué au moins une fois.

Plusieurs facteurs principaux apparaissent jouer sur la fréquentation des espaces collectifs.

La position résidentielle : ceux qui fréquentent la laverie sont principalement des habitants à résidence unique et donc plus souvent des actifs.

Le cadre matériel et le mode de gestion des espaces et services collectifs : un même service est fréquenté inégalement et favorise plus ou moins les relations de sociabilité, selon la façon dont il est agencé et géré. C'est notamment ce que nous avons vu avec les distributeurs de boissons (espace convivial ou non, utilisation comprise dans le loyer ou non, etc.) et la laverie (une machine à laver ou plusieurs). Le cadre matériel joue également un rôle en ce qui concerne la fréquentation de la salle de musculation : trop sommaire, le matériel rend plus prégnant la dimension relationnelle et les lieux sont alors plutôt discrédités.

Le sentiment de légitimité à fréquenter tel ou tel espace commun : les actifs ne se sentent pas autorisés à fréquenter certains services qui apparaissent plutôt réservés aux étudiants. La légitimité à fréquenter la salle de télévision est liée au fait de ne pas posséder un poste, ce qui est perçue comme allant de soi pour les étudiants et au contraire impensable pour les actifs. Le billard est également envisagé comme une activité réservée aux étudiants.

La fréquentation de l'espace : moins un espace collectif est fréquenté par les

habitants plus il est déserté. C'est le cas notamment de la salle où sont servis les petits déjeuners au sein de la résidence D.

La façon dont se combinent ces différents facteurs nous incline également à distinguer plus globalement les espaces collectifs selon qu'ils favorisent ou non les relations entre les habitants, ainsi qu'à prendre en considération les représentations associées à ces espaces (et pas seulement la fréquentation effective). Cette distinction se double d'une partition entre étudiants et actifs.

Les étudiants monopolisent les espaces communs qui offrent une propension (ou potentialité) plus grande au développement de la sociabilité : le billard, la salle de télévision, les distributeurs (tels qu'ils sont agencés dans la partie «chambres» de la résidence A). Ce sont plutôt des espaces ouverts, souvent situés vers l'entrée des immeubles et qui laissent aisément apercevoir ceux qui les fréquentent. Au-delà des pratiques effectives, les habitants se représentent ces espaces comme réservés aux étudiants.

Au contraire, les actifs fréquentent plutôt des espaces à faible potentialité relationnelle : la salle de gymnastique, la laverie. Ce sont des espaces clos, souvent excentrés de l'entrée de l'immeuble. Les contacts qui s'y actualisent sont également plus difficiles à gérer. Ils concernent une activité individualisée et se rapportant à l'intimité : dans les deux cas la question du rapport au corps (linge de corps, entretien du corps) est en jeu. Néanmoins, c'est parce que ces espaces sont mixtes (coprésence d'hommes et de femmes) que cette question de l'intimité pose des difficultés et entraîne des tensions.

Une configuration relationnelle du type établis-marginaux

Nous avons précisé la nature des relations de voisinage, l'intensité des liens, la façon dont les différentes catégories d'habitants se percevaient mutuellement et percevaient les relations de voisinage, ainsi que la manière dont les espaces communs étaient investis par les habitants. Il convient à présent d'analyser ces informations en tant qu'elles rendent compte, illustrent l'existence d'une certaine configuration relationnelle.

Chaque résidence constitue un contexte résidentiel particulier. Le cadre bâti, la façon dont la population se structure socialement, les modes de gestion, le rôle et la fonction des responsables, ne sont notamment pas identiques d'une résidence à l'autre. De ce fait, les modes de coexistence entre les différentes catégories d'habitants forment strictement, au sein de chaque résidence, une configuration relationnelle particulière. En même temps, ces résidences ont été sélectionnées afin que les caractéristiques qui leur sont communes autorisent la comparaison. Et en effet, au delà des particularités des quatre contextes, domine un certain type de configuration relationnelle. Nous allons ici démontrer que les actifs sont stigmatisés au sein des résidences et que les relations entre les étudiants et les actifs représentent une configuration du type établis-marginaux.

Notre analyse s'inspire directement du modèle d'interprétation de Norbert Elias qu'il développe dans *Logiques de l'exclusion*. Dans cet ouvrage, Norbert Elias et John L. Scotson analysent les relations (dans les années 60) entre les résidents d'une commune de cinq mille habitants située près de Leicester en Angleterre et rebaptisée Winston

Parva. L'objectif de la recherche est d'expliquer et de comprendre pourquoi et comment deux groupes d'habitants («les établis») stigmatisent un autre groupe («les outsiders» ou «marginiaux»). Trois zones sont distinguées. La zone 1 est un quartier résidentiel et prestigieux, plutôt habité par des classes moyennes. La zone 2 rassemble les usines locales et constitue le cœur du village ; elle est plutôt habitée par des familles appartenant à la classe ouvrière. La zone 3, appelée «le lotissement» rassemble elle aussi une population ouvrière. Les habitants de la zone 3 sont ceux qui sont stigmatisés : ils sont perçus comme peu recommandables, irresponsables et sont de façon générale dépréciés par les habitants des zones 1 et 2, avec qui ils n'ont d'ailleurs pas de contact. Ils semblent aussi accepter l'infériorité de leur statut et reprendre à leur compte l'image dépréciatrice que les habitants des zones 1 et 2 leur renvoient. Il s'agit pour Norbert Elias et John L. Scotson de comprendre pourquoi les habitants de la zone 2 stigmatisent (comme le font les habitants de la zone 1) les habitants de la zone 3, alors mêmes qu'ils ne diffèrent pas du point de vue des variables traditionnelles (classe sociale, genre, nationalité, religion, etc.). En fait, l'analyse rend compte que ce qui oppose et différencie les habitants renvoie à une opposition du type anciens-nouveaux habitants : les habitants de la zone 2 vivent depuis longtemps à Winston Parva alors que les habitants de la zone 3 y sont installés depuis peu. Derrière cette différence d'ancienneté dans la commune se dissimule une différence de pouvoir entre les habitants. Les plus anciens sont aussi les plus soudés, les plus solidaires, ceux qui se caractérisent par un fort degré de cohésion sociale. Cette dernière leur permet de réserver à leurs membres les positions sociales les plus prestigieuses de la communauté, de monopoliser les associations locales (politiques, culturelles, religieuses, etc.) ce qui contribue à asseoir encore un peu plus leur pouvoir.

La lecture de cet ouvrage a marqué un tournant au niveau de la recherche : d'emblée, j'ai eu le sentiment de nombreuses similitudes entre la configuration relationnelle que j'avais à analyser et celle qui était l'objet de l'étude de Norbert Elias. Il m'est apparu alors pertinent de mettre à l'épreuve le modèle théorique qu'il proposait afin d'analyser les modes de coexistence entre étudiants et actifs. Les analyses d'Erving Goffman et d'Howard S. Becker ont été aussi particulièrement utiles afin d'approfondir la question de la stigmatisation.

En quoi et dans quelle mesure, les relations entre actifs et étudiants au sein des résidences, renvoient-elles à une configuration du type établis-marginiaux ?

2.1. Des traits négatifs sont attribués aux actifs

La présence des étudiants dans les résidences va de soi. Lorsque les habitants ou les responsables décrivent la population, le terme «étudiants» se suffit souvent à lui-même comme une évidence. Il est souvent associé au terme «jeunes» qui sous-tend des attributs positifs (dynamisme, réseau de sociabilité amicale important, décontraction dans les rapports humains notamment). En revanche, la présence des actifs dans les résidences questionne pour le moins les étudiants et les responsables. Elle ne va pas de soi, est plutôt perçue comme étrange, suspecte, et «anormale». Elle est parfois explicitement dénoncée par les étudiants qui pensent que les résidences leurs sont réservées.

Le fait de ne pas être étudiant justifie donc en premier lieu l'illégitimité à habiter les

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

résidences. Une seconde caractéristique est souvent associée aux non-étudiants : l'âge. Les actifs sont présentés comme plus âgés et cette différence d'âge justifie aussi pour les étudiants leur exclusion des résidences. Les symboles qui transmettent l'information sociale¹⁸⁹ sont propres au vieillissement du corps (cheveux grisonnants, rides) et à la façon de s'habiller des actifs (le port du costume, l'attaché-case sont parfois évoqués de façon amusée, voire moqueuse par les étudiants). Ces symboles sont d'autant plus stigmatisants, que compte tenu de la structure de la population, ils sont très visibles. Il apparaît également impossible aux actifs de modifier leur image dans un sens plus positif en usant par exemple de symboles désidentificateurs¹⁹⁰.

Si le statut de non-étudiant et l'âge sont des caractéristiques centrales dans le processus de stigmatisation, d'autres traits discriminants se construisent à partir de celles-ci. Ainsi, ce qui rend la présence dans les lieux suspecte, ce qui fait que les étudiants vont s'interroger sur la vie personnelle des actifs, est ce qu'ils projettent à partir de ces attributs. On retrouve ici un phénomène analysé par les chercheurs qui se sont intéressés à la déviance. Tout se passe comme si la possession d'une caractéristique déterminée avait **«une valeur symbolique générale, si bien que les gens présument automatiquement que le sujet possède d'autres caractéristiques prétendument associées à la première»**¹⁹¹.

Le plus souvent est associé aux non-étudiants, aux «vieux», le fait d'exercer une activité professionnelle et de posséder un autre lieu d'habitation. Est imposée l'idée selon laquelle la mobilité professionnelle des actifs, a entraîné une mobilité résidentielle partielle qui justifie leur présence provisoire dans les lieux. Cette définition des actifs va d'autant plus de soi qu'elle correspond pour une part à la réalité objective : un peu moins de la moitié des actifs de notre échantillon sont dans cette situation (ce sont ceux que nous avons appelé les «double résidence»). Cependant, ceci ne doit pas conduire à éluder le rôle que joue ce mode de définition des actifs dans le processus de stigmatisation. On peut penser tout d'abord que cette façon de définir les actifs s'articule bien avec les normes en vigueur au sein des résidences, qui de façon plus générale, tendent à contester la présence des actifs. En effet, insister sur le fait que les actifs habitent un autre logement et vivent part ailleurs en famille, contribue à nuancer leur inscription réelle dans les lieux : il s'agit de dire en filigrane qu'ils n'habitent pas véritablement les résidences. Imposer ces attributs permet également, et peut-être surtout, de cadrer la présence dans les lieux des actifs et d'imposer comme illégitime la présence de ceux ne rassemblant pas ces critères. Les conditions d'admission (ou plutôt d'indulgence...) des

¹⁸⁹ Erving Goffman définit l'information sociale comme les propriétés qui caractérisent de façon plus ou moins durable un individu : « elle est réflexive et incarnée, c'est-à-dire émise par la personne même qu'elle concerne et diffusée au moyen d'une expression corporelle que perçoivent directement les personnes présentes » (1975, p. 58). L'information sociale est transmise par des symboles. Ceux qui sont dépréciateurs pour les individus sont des symboles de stigmaté.

¹⁹⁰ Erving Goffman donne notamment l'exemple (tiré d'un ouvrage de Freeman et Kasenbaum) de l'illettré qui « pour se faire passer pour ce qu'il n'est pas » et « s'élever vers le stéréotype de jeune intellectuel-professeur-homme d'affaires » porte « des lunettes à larges verres et à grosses montures d'écaille » (1975, p. 60).

¹⁹¹ BECKER, 1985, p. 56.

actifs au sein des résidences sont ainsi précisées. Pour les étudiants, les actifs ne sont pas les bienvenus mais sous certaines conditions leur présence est tolérée. Pour les responsables des résidences, seuls les actifs rassemblant ces caractéristiques sont souhaités.

Si les actifs à double résidence sont ceux qui sont les mieux tolérés, ceux qui a *contrario* ne correspondent pas à cette situation (les «résidence unique») sont les plus stigmatisés. Ainsi, Caroline qualifie sa voisine d'«hystérique» et de «folle» en même temps qu'elle précise qu'elle est âgée et qu'elle ne travaille plus (le fait que le logement qu'elle occupe au sein des résidences soit son unique logement est une évidence qu'elle ne précise pas). Alain associe «les dragueurs dangereux», «les homosexuels dangereux», aux «vieux» qui sont là «parce qu'ils sont seuls» (sous-entendu sans autre lieu d'habitation et sans famille). Si ces actifs sont stigmatisés au sein des résidences, c'est parce qu'ils ne rassemblent pas les traits qui sont spontanément et traditionnellement associés aux adultes (pour reprendre un des termes aussi employés par les étudiants) et qui posent comme évidente l'existence d'une famille. Vivant seuls ils sont perçus comme seuls. Cette solitude apparaît suspecte, liée à des mœurs douteuses, des histoires individuelles étranges, etc. Ces traits négatifs renvoient au «doigt accusateur» de la société, dont parle Jean-Claude Kaufmann lors de son «enquête sur la vie en solo», qui classe hors normes ceux ne correspondant pas au modèle de vie privée dominant qui reste le couple et la famille¹⁹². En ce sens, valoriser dans une certaine mesure la présence des actifs à double résidence, constitue aussi un moyen pour les étudiants de se rassurer : vivant en famille, ces actifs sont moins perçus comme des gens suspects et dangereux.

2.2. Les actifs sont isolés au sein des résidences

Il y a un processus de stigmatisation des actifs car ils sont isolés au sein des résidences. Ils entretiennent peu de relations avec les autres habitants et plutôt des relations du type «bonjour-bonsoir». Lorsqu'ils déclarent avoir discuté avec d'autres habitants, ils font surtout référence à des discussions brèves et ponctuelles. Ils reçoivent et sont reçus très peu et c'est principalement à l'occasion de circonstances exceptionnelles. Rares sont ceux qui ont déjà effectué des activités à l'extérieur de la résidence avec des gens de l'immeuble et qui entretiennent des relations d'amitié avec d'autres résidents. Au contraire, les étudiants entretiennent plus souvent des liens forts avec d'autres étudiants habitant les résidences. Ils reçoivent plus souvent et de façon fréquente et régulière. Ces réceptions sont fondées sur des relations d'amitié et sont plutôt conviviales (les étudiants dînent ou déjeunent ensemble). Ils effectuent aussi plus souvent des activités à l'extérieur de la résidence avec d'autres habitants (des étudiants) ; ces sorties sont festives.

Il y a très peu de relations entre les étudiants et les actifs. Les étudiants ont plutôt tendance à éviter la compagnie des actifs. Ces relations ne vont pas de soi. Elles apparaissent plutôt impropres ou impliquant des tensions entre les habitants, notamment lorsqu'elles prennent place au sein des espaces communs. Elles sont mieux vécues et perçues lorsqu'elles s'actualisent dans un cadre ou un contexte «balisé» (par exemple lors

¹⁹² KAUFMANN, 1999.

du «pot d'accueil» organisé en début d'année).

2.3. Les actifs ont intériorisé la stigmatisation

Nous allons montrer ici que la stigmatisation a des conséquences sur les pratiques et représentations des actifs qui ont tendance à "s'aligner" sur l'idée que les étudiants et les responsables se font d'eux. Notre exposé sera partiel et visera à reprendre les éléments les plus pertinents abordés lors du premier point. Un chapitre sera consacré à l'analyse de la façon dont les actifs gèrent et vivent leur stigmaté.

2.3.1. Les actifs s'auto-excluent des espaces de sociabilité

Les espaces communs sont de façon générale peu fréquentés : les habitants évitent donc plutôt les lieux susceptibles de les mettre en situations de coprésence.

Néanmoins, si l'ensemble des habitants fréquentent peu les espaces communs, ceux qui favorisent le plus les rencontres sont surtout fréquentés par les étudiants. Les actifs ne fréquentent pas la salle de télévision ni le billard qu'ils perçoivent comme adaptés aux étudiants. Les distributeurs de boisson et de nourriture constituent un lieu de sociabilité uniquement dans la partie «chambres» de la résidence A. C'est un lieu de rencontre surtout pour les étudiants qui consomment sur place (alors que les actifs remontent dans leur chambre). Les actifs qui restent sur place sont d'ailleurs mal perçus. Rappelons ainsi, que les propos virulents d'Alain à propos des «vieux», des «drapeurs dangereux», des «homosexuels dangereux» concernent les actifs qui fréquentent la zone des distributeurs.

La laverie et la salle de gymnastique sont davantage fréquentées par les actifs. La laverie est plutôt perçue comme adaptée aux gens ne rentrant pas chez eux tous les week-end (donc plutôt les actifs puisqu'il est acquis pour la plupart des habitants que les étudiants rentrent chez leurs parents). Ainsi, les représentations associées à ce service sont favorables aux actifs. En même temps ce n'est pas un lieu qui favorise ou permet les rencontres : les gens s'arrangent plutôt pour ne pas se rencontrer. Les rares anecdotes qui traitent de rencontres particulières avec d'autres habitants, montrent que les contacts sont risqués et tendus et cela d'autant plus lorsque hommes et femmes (actifs et étudiantes) sont en situation de coprésence. De la même façon, la gestion des relations entre habitants est difficile au sein de la salle de musculation.

Ainsi, les étudiants "monopolisent" les espaces communs susceptibles de provoquer des relations entre les habitants. Est imposée et intériorisée l'idée selon laquelle ces espaces constituent leurs lieux réservés. Les règles d'usage leur sont favorables et tendent à exclure les habitants qu'ils jugent indésirables (les actifs). Ces derniers se trouvent plutôt relégués dans des espaces où les contacts sont rares et problématiques. De ce fait, ils sont de toute façon exclus des situations qui leur permettraient de nouer des contacts satisfaisants et éventuellement plus forts avec d'autres habitants. Les normes constituent donc une forme de barrière, de séparation invisible mais efficace.

Néanmoins, si les normes favorables aux étudiants produisent des effets, c'est parce qu'elles sont intériorisées par les actifs qui s'y conforment. Ils ont intériorisé l'illégitimité de leur présence dans les lieux et de ce fait n'envisagent pas de fréquenter les espaces

communs. Ces extraits en rendent bien compte.

- «je pense qu'il y a au moins deux catégories : il y a les gens qui bossent et les gens qui sont étudiants... c'est pas tout à fait... c'est pas du tout les mêmes zones, ni même le même comportement... il ne me viendrait pas à l'idée de descendre en bas et de faire un baby-foot avec eux, ou d'aller faire un billard ou d'aller dans la salle de gym... en fait dans la position... moi je me mets un petit peu en retrait et en dehors de la vie sociale...» Patrick, 42 ans, contrôleur de gestion dans une grande entreprise privée.
- «il y a eu quelques réunions d'animation je n'y suis pas allé : c'est que des jeunes de 22 ans... J'aurais pu trouver que mes filles donc... j'aurais été un peu en décalage» Victor, 52 ans, directeur de région dans une administration publique.
- «la résidence, c'est sûr qu'il peut y avoir des aspects sympathiques puisqu'ils ont fait la dernière fois une petite réunion. Je n'ai pas participé pour deux raisons. Par timidité et d'une... pour m'avancer les voir je suis un peu timide même beaucoup... et puis bon je me sentais un petit peu déplacé dans une certaine mesure. J'ai 46 ans, ce sont des gamins entre guillemets... malgré que je ne me sente pas vieux dans ma tête...» Sylvain, 46 ans, concepteur en informatique.

Les propos de Patrick, Victor et Sylvain sont intéressants à souligner car ils mettent directement en lien le fait d'éviter les situations de coprésence avec les étudiants et le sentiment d'être en décalage. La stigmatisation a donc bien pour conséquence une volonté de soustraction au regard inquisiteur et plus ou moins suspicieux des étudiants, qui se manifeste notamment par une sorte de repli sur soi et plus particulièrement ici sur le logement.

En même temps, l'auto-exclusion des espaces communs est à percevoir comme une stratégie de neutralisation du stigmaté. En effet, en ne fréquentant pas les espaces communs les plus favorables aux interactions entre habitants, les actifs évitent les contacts avec les étudiants. Ils se protègent ainsi de leur regard, et préservent par ce biais l'image qu'ils ont d'eux-mêmes. Ils rendent la vie sociale au sein des résidences plus «fluide et ordonnée» dans la mesure où ils «se tiennent volontairement éloignés des lieux, des sujets et des moments où ils seraient importuns ou bien rabaissés. Ils coopèrent à sauver la face, estimant qu'il y a beaucoup à gagner à ne rien risquer»¹⁹³.

2.3.2. Les actifs sont sensibles aux contacts qu'ils ont avec les habitants

Souvent, les actifs racontent des anecdotes très précises concernant les contacts qu'ils ont pu avoir avec d'autres habitants. Ils se souviennent des lieux, des personnes présentes, des circonstances de la rencontre. Ils sont particulièrement sensibles au regard que les étudiants portent sur eux. Ils se sentent d'ailleurs jugés et rejetés. Or, le fait d'être stigmatisé implique souvent des conséquences du point de vue de la manière d'aborder et de présenter les relations sociales. Ainsi, Erving Goffman précise que les stigmatisés sont plus souvent «critiques de la scène sociale» que les non-stigmatisés,

¹⁹³ GOFFMAN, 1974, p. 40.

qu'ils ont tendance à beaucoup plus observer ce qui se joue dans les relations sociales. L'individu stigmatisé «devient "conscient de la situation", dans le temps où les normaux s'engagent spontanément dans cette situation qui, par elle-même, n'est pour eux qu'un arrière-plan négligeable. Une telle extension de la conscience chez le stigmatisé est encore renforcée par sa vigilance particulière, bien supérieure à celle des normaux, pour les aléas de son acceptation et de son éventuelle mise à nu»¹⁹⁴. Plus les individus sont stigmatisés et plus ils perçoivent la pression du regard des autres¹⁹⁵.

Aussi, ils ressentent parfois des sentiments de honte concernant le fait qu'ils n'entretiennent pas de relation avec les autres habitants¹⁹⁶. Or, les normes intériorisées sont autant d'instruments qui rendent l'individu stigmatisé «intimement sensible à ce que les autres voient comme sa déficience, et qui inévitablement l'amènent, ne serait-ce que par instants, à admettre qu'en effet il n'est pas à la hauteur de ce qu'il devrait être. La honte surgit dès lors au centre des possibilités chez cet individu qui perçoit l'un de ses propres attributs comme une chose avilissante à posséder, une chose qu'il se verrait bien ne pas posséder»¹⁹⁷.

2.3.3. Les relations entre actifs sont ambivalentes

Les relations que les actifs entretiennent entre eux sont aussi révélatrices de la stigmatisation qu'ils subissent. Lorsqu'ils se croisent dans les couloirs ou dans l'ascenseur ils se saluent et discutent parfois. Ces discussions traitent spontanément des raisons de leur présence au sein des résidences : elles visent à la justifier. Les actifs se reconnaissent donc en tant qu'exclus : ils savent qu'ils appartiennent à la même catégorie ce qui tend à les rapprocher. Ces contacts sont importants car ils constituent pour eux une façon de s'apercevoir qu'il existe d'autres individus dans la même situation qu'eux. Cependant, ces brèves rencontres ne donnent pas lieu à la constitution de liens plus forts et cela même lorsqu'elles prennent place dans un cadre susceptible de favoriser les relations interpersonnelles (le logement, les espaces communs, des sorties à l'extérieur de la résidence par exemple). Les actifs ne nouent que très rarement de liens entre eux, alors même qu'ils en expriment le souhait. Mais entretenir des relations avec d'autres actifs reviendrait à s'allier à d'autres stigmatisés. Le risque serait alors de percevoir sa situation (et de la donner à percevoir) comme encore plus stigmatisée : «la proximité des expériences appelle les affinités affectives, les émotions partagées, en même temps qu'elle renvoie au discrédit subi, à la réprobation commune»¹⁹⁸. Le processus de

¹⁹⁴ GOFFMAN, 1975, p. 133.

¹⁹⁵ Dans le même sens, Jean-Claude Kaufmann (1999) montre, lors de son enquête sur les femmes célibataires et vivant seules, que plus les femmes sont exclues du modèle de vie privée dominant, plus elles imaginent ou perçoivent la pression du regard des autres.

¹⁹⁶ Voir *supra*, deuxième partie, chapitre I (1.1.1.).

¹⁹⁷ GOFFMAN, 1975, p. 18.

¹⁹⁸ GRUEL, 1985, p. 438.

stigmatisation tend donc à produire une forme de mise à distance et d'évitement entre actifs. Tout se passe comme si le partage de la même disqualification les empêchait d'être soudés.

Si les relations entre actifs sont ambivalentes¹⁹⁹ c'est parce qu'elles se fondent à la fois sur une forme de complicité par le stigmaté (rapprochements ponctuels) et sur une tendance à l'évitement (l'alliance avec d'autres stigmatisés étant douloureuse et risquée).

2.4. Conclusion

La configuration relationnelle est du type établis-marginaux car les actifs sont stigmatisés au sein des résidences. Les étudiants (les établis) attribuent des caractéristiques dépréciatrices aux actifs (les marginaux). La présence de ces derniers dans les résidences est jugée illégitime et étrange, au contraire de celle des étudiants qui va de soi. Les caractéristiques qui servent à discréditer les actifs sont principalement leur statut de non-étudiant et leur âge auxquels les étudiants associent d'autres traits renvoyant de façon générale à une plus grande suspicion concernant leur vie personnelle (santé mentale, mœurs sexuels, histoire personnelle douteuse, etc.). Il apparaît que les actifs les moins stigmatisés sont ceux à double résidence : tout se passe comme si leur situation professionnelle, familiale, résidentielle neutralisait la chaîne stigmatique. Même si leur présence est contestée, ils sont davantage tolérés que les actifs à résidence unique dont, *a contrario*, la situation résidentielle autorise la projection de toute une série de critères très discriminants, renvoyant de façon plus générale aux normes en vigueur dans la société qui discréditent ceux qui s'éloignent du modèle de vie privée dominant.

Cependant, même si la situation résidentielle constitue un trait susceptible de diminuer ou de neutraliser la stigmatisation, invisible lors des contacts quotidiens, elle ne préserve pas les actifs à double résidence du processus de stigmatisation. En définitive, tous les actifs sont donc susceptibles de le subir. Le processus d'attribution de caractéristiques dépréciatrices aboutit à une forme d'étiquetage produisant ce que Erving Goffman nomme l'identité sociale virtuelle. Cette dernière se rapporte aux caractéristiques qui sont imputées aux gens et qui sont des anticipations, des hypothèses par rapport à l'identité sociale réelle, c'est-à-dire les attributs possédés réellement. Ces anticipations entraînent des attentes normatives qui, non satisfaites, produisent le stigmaté.

Le processus de stigmatisation ne se révèle pas seulement dans l'analyse de la façon dont les étudiants perçoivent les actifs. L'analyse des pratiques de sociabilité montre que les actifs sont également isolés au sein des résidences. Tout les oppose de ce point de vue là aux étudiants (nature des relations, fréquence, intensité des liens).

Il y a également stigmatisation car le processus d'attribution s'accompagne d'un processus d'incorporation du stigmaté par les actifs en tant qu'exclus : « dans cette lutte pour le pouvoir, le dénigrement social par les puissants a généralement pour effet d'inculquer au groupe moins puissant une image dévalorisée, et ainsi de l'affaiblir et de le désarmer »²⁰⁰. Les normes en vigueur tendent à imposer l'illégitimité de la présence des

¹⁹⁹ Simonetta Tabboni (2000, p. 97) définit l'ambivalence comme « la présence simultanée, dans la motivation de l'acteur, de deux besoins ou tendances opposés mais qui sont liés aussi de manière indépassable ».

actifs dans les résidences, permettent de maîtriser, de contrôler les pratiques des actifs, et de les tenir à distance. Le fait que les actifs s'auto-excluent des espaces communs, qu'ils n'entretiennent pas de relations avec les autres habitants, illustrent qu'ils ont intériorisé les normes établies et qu'ils s'y conforment plutôt (au regard des indicateurs retenus, à ce stade de l'exposé, et qui concernent principalement les pratiques de sociabilité). En restant à la place que leur a assignée les étudiants, ils reconnaissent leur pouvoir comme légitime et participent en quelque sorte à leur propre exclusion symbolique.

chapitre II : fondements de la hiérarchie des statuts et intérêt des étudiants à stigmatiser les actifs

Si les caractéristiques qui servent à discréditer les actifs sont principalement leur statut de non-étudiant, leur âge, il ne s'agit pas bien sûr de penser qu'elles expliquent (ou pire rendent raison et justifient...) le processus de stigmatisation. Notre analyse souffrirait d'épouser le point de vue du sens commun et d'aller dans le sens de ceux qui imposent les normes. Cette forme de caractérisation est au contraire à considérer comme une tentative de naturalisation du social qui dissimule un rapport de forces inégal entre groupes. En effet, des différences de pouvoir se dissimulent souvent derrière des arguments présentés comme objectifs (référence au physique, à l'âge, à la couleur de la peau par exemple).

De ce point de vue là, définir des types de stigmaté comme le fait Erving Goffman pose question. Sont en effet retenus les stigmates relatifs aux «monstruosités du corps» (les difformités physiques), aux «tares du caractère» (individu mentalement dérangé, drogué, alcoolique, homosexuel, etc.), ainsi que les «stigmates tribaux» (race, nationalité, religion)²⁰¹. En retenant les caractéristiques les plus objectives (les exemples et les témoignages qu'il développe dans son ouvrage concernent aussi surtout des individus atteints d'infirmité : unijambistes, aveugles, etc.), il tend à promouvoir l'idée que les stigmates existent en soi et qu'ils **s'imposent** aux autres²⁰². Or, nous partageons la

²⁰⁰ ELIAS, 1997, p. 36.

²⁰¹ GOFFMAN, 1975, p. 14.

²⁰² Un autre exemple permet d'apercevoir que Erving Goffman a tendance à appréhender le stigmaté comme un attribut objectif. Il écrit afin de définir l'individu stigmaté : « il possède un stigmaté, une différence fâcheuse d'avec ce à quoi nous nous attendions. **Quant à nous** (souligné par moi), ceux qui ne divergent pas négativement de ces attentes particulières, je nous appellerai les *normaux*. Les attitudes *que nous, les normaux* (souligné par moi), prenons vis-à-vis d'une personne affligée d'un stigmaté (...) » (1975, p. 15). En s'agrégeant au groupe des "normaux" il laisse à penser qu'un individu est conscient de sa place dans le rapport normaux-stigmatés et que cette place est statique, comme décidée par avance. En matière d'attentes normatives, on ne peut préjuger du regard que les autres portent sur soi, et les relations normaux-stigmatés ne constituent pas un état (appartenance définitive et statique à un groupe) mais un processus qui peut donc changer au cours du temps ou selon les situations.

thèse de Norbert Elias qui développe l'idée selon laquelle «*lorsque existent bel et bien des différences touchant l'apparence physique et d'autres aspects biologiques qu'on dit "raciaux", la sociodynamique de la relation des groupes entretenant un lien d'installés à marginaux est déterminée par la nature même de ce lien plutôt que par l'une ou l'autre des caractéristiques des groupes considérés indépendamment*»²⁰³. Et cela notamment parce qu'il est toujours possible pour un groupe ou un individu qui a le pouvoir, ou qui essaye de le prendre, de créer un stigmaté. La nécessité d'opter pour une approche relationnelle est cependant présente par ailleurs dans les propos d'Erving Goffman puisqu'il précise que, si le stigmaté désigne un attribut qui jette un discrédit profond, «il faut bien voir qu'en réalité c'est en termes de relations et non d'attributs qu'il convient de parler. L'attribut qui stigmatise tel possesseur peut confirmer la banalité de tel autre et par conséquent, ne porte par lui-même ni crédit ni discrédit»²⁰⁴.

L'analyse de la configuration des relations a montré que les étudiants sont en position favorable dans le rapport de forces : ce sont les établis.

Nous allons ici nous intéresser aux fondements du pouvoir symbolique des étudiants. De quelles ressources disposent-ils afin d'imposer la légitimité de leurs normes ? L'analyse des fondements de la hiérarchie des statuts se doit d'être complétée par celle de l'intérêt, pour les étudiants, à imposer cette hiérarchie. En effet, «le fondement du principe de pertinence qui est mis en œuvre par la perception du monde social et qui définit l'ensemble des caractéristiques des choses ou des personnes susceptibles d'être perçues, et perçues comme intéressantes, positivement ou négativement, par l'ensemble de ceux qui mettent en œuvre ces schèmes (autre définition du sens commun), n'est autre chose que l'intérêt que les individus ou les groupes considérés ont à reconnaître ce trait et l'appartenance de l'individu considéré à l'ensemble défini par ce trait : *l'intérêt pour* l'aspect aperçu n'est jamais complètement indépendant de *l'intérêt à* l'apercevoir»²⁰⁵.

Les fondements de la légitimité du pouvoir symbolique des étudiants

Les étudiants sont en position favorable dans le rapport de forces qui les opposent aux actifs. L'illégitimité de la présence des actifs au sein des résidences est imposée. L'analyse des pratiques de sociabilité de voisinage des actifs, comme celles de leur rapport aux espaces collectifs ont montré qu'ils avaient intériorisé le processus de stigmatisation et se conformaient plutôt à la place que leur avait assignée les étudiants. En agissant ainsi, les actifs illustrent qu'ils reconnaissent la définition de l'habitant imposée par les étudiants comme légitime et participent à leur exclusion symbolique.

Qu'est-ce qui permet aux étudiants d'imposer la légitimité de la hiérarchie des statuts qui prévaut au sein des résidences ?

²⁰³ ELIAS, 1997, p. 47.

²⁰⁴ GOFFMAN, 1975, p. 13.

²⁰⁵ BOURDIEU, 1979, p. 554.

Par quel processus leurs normes sont-elles diffusées et légitimées ?

Quelles sont les conditions sociales favorables à l'intériorisation par les actifs de la légitimité de l'ordre établi ?

1.1. Des effets d'une approche catégorielle de la monorésidentialité

Les résidences auxquelles nous nous intéressons sont innovantes. En proposant une approche transversale de la monorésidentialité, elles rompent avec la façon dont a été envisagé jusqu'à très récemment le logement des personnes vivant seules, qui constituait une question, un enjeu, uniquement pour certaines catégories d'individus (personnes âgées, étudiants, jeunes travailleurs, travailleurs migrants).

L'approche traditionnelle de la monorésidentialité (approche catégorielle) n'est pas sans effet sur la configuration des relations entre étudiants et actifs.

Les conflits qui les opposent concernent la définition de l'habitant légitime. Le processus de stigmatisation des actifs renvoie à une forme de résistance des étudiants à l'encontre d'une autre façon d'appréhender le logement des monoménages : ils refusent de partager un bien résidentiel qui n'a jamais jusqu'alors été partagé. Au contraire, il s'agit pour les actifs d'imposer leur présence comme légitime.

Le pouvoir symbolique des étudiants est d'autant plus fort, que la légitimation de l'exclusion symbolique des actifs est favorisée par l'approche traditionnelle (catégorielle) de la monorésidentialité. Créditant le regroupement dans un espace résidentiel adapté, des individus appartenant à des catégories préalablement définies, elle impose comme incongrue le mélange de ces catégories (approche transversale).

L'illégitimité de la présence des actifs s'impose d'autant mieux comme évidente, que l'approche transversale de la vie "solitaire" implique d'autres ruptures.

Une rupture en ce qui concerne les catégories de monoménages auxquels il est traditionnellement fait référence. De nouvelles catégories sont ainsi introduites : des gens divorcés, célibataires, en situation de double résidence notamment.

Elle marque également une rupture avec une autre approche catégorielle : celle des âges de la vie. Les catégories de ménages d'une personne traditionnellement distinguées, se distribuaient aussi selon des classes d'âge relativement homogènes. Au contraire, coexistent au sein des résidences des individus aux âges diversifiés.

1.2. Le critère de l'âge au cœur du processus de stigmatisation

En définissant les actifs comme des «vieux», les étudiants placent la question des divisions entre les âges au centre des débats. Apparemment "démocratique" et de l'ordre de la nature, très souvent employé afin de classer les individus, le critère de l'âge apparaît neutre et objectif. Il **«fonctionne comme une ressource d'identification, permettant l'inférence d'éléments biographiques, et plus globalement leur interprétation. A un âge déterminé est en effet associée une compétence relative à certains types d'activités. L'indication de l'âge biologique des individus permet en conséquence de s'assurer de la normalité de leurs comportements, autorisant ainsi l'exercice**

d'une forme de contrôle social»²⁰⁶ .

Le transfert de l'opposition étudiants-actifs sur le terrain des âges de la vie (opposition jeunes-vieux) permet d'entériner l'évidence de l'exclusion symbolique des actifs, comme il contribue à l'intériorisation du processus de stigmatisation par les actifs.

Le fait que les étudiants, après avoir employés le terme «vieux», ajoutent souvent «entre guillemets» est intéressant à souligner. Cela illustre tout d'abord que ce procédé de légitimation de l'incongruité de la présence des actifs, comporte des limites : apposé le terme «vieux» aux non-étudiants implique d'imposer comme légitime le fait de penser qu'on est vieux à trente ou quarante ans (la dimension objective du critère de l'âge est ici menacée, contrariée). Cela souligne également que les coupures en classes d'âge sont un enjeu de manipulation, qu'elles sont construites socialement (ce ne sont pas des données) et qu'elles varient selon les contextes sociaux²⁰⁷ .

1.3. Configuration relationnelle et rapport de classes

Il appartient à toute recherche traitant de rapports de forces et de luttes entre groupes de déterminer si ceux-ci ne dissimulent pas des inégalités sociales. Le capital symbolique peut-être en effet lié au capital culturel ou économique. Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire²⁰⁸ montrent ainsi, lorsqu'ils analysent les modes de coexistence entre habitants dans une cité H.L.M., que les conflits qui opposent les adolescents aux autres habitants sont surdéterminés par les différences entre les groupes sociaux : les jeunes sont issus des classes populaires, les adultes plutôt des classes moyennes. De la même façon, Michel Bozon insiste sur le fait qu'à Villefranche-sur-Saône, les conflits entre les adolescents et les autres catégories d'âge «**dissimulent une rivalité sociale plus profonde, qui oppose les couches inférieures de la classe ouvrière (manœuvres, o.s.) à des couches sociales plus stables (ouvriers qualifiés, contremaîtres, employés et cadres moyens)**»²⁰⁹ . Des rapports de classes peuvent être ainsi au fondement des conflits de légitimité entre étudiants et actifs.

Les habitants des résidences sont de façon générale d'origine sociale plutôt favorisée : un peu moins d'un tiers ont un père appartenant à la catégorie «cadres et professions intellectuelles supérieures» ; un quart à celle des «professions intermédiaires» ; seulement 6,9% des habitants ont un père ouvrier. La catégorie des salariés est également largement plus représentée que celle des indépendants : 8 habitants sur 10 ont un père salarié.

Cependant, les étudiants sont d'origine sociale plus élevée que les non-étudiants (tableau 8). Ils ont plus souvent un père appartenant aux cadres et professions intellectuelles supérieures (+ 6,8 points) alors que les actifs ont plus souvent un père

²⁰⁶ BLÖSS, FERONI, 1991, p. 149.

²⁰⁷ BOURDIEU, 1984.

²⁰⁸ CHAMBOREDON, LEMAIRE, 1970.

²⁰⁹ BOZON, 1982, p. 68.

ouvrier (six habitants dont le père est ouvrier sur huit, sont des actifs). Les étudiants ont également plus souvent un père artisan, commerçant ou chef d'entreprise, catégorie à fort capital économique. Les actifs sont surreprésentés parmi les professions intermédiaires (le père d'un actif sur trois appartient à cette catégorie).

Catégorie socioprof. du père	Actifs		Etudiants		Ensemble	
	%	effectifs	%	effectifs	%	effectifs
Agriculteurs	4,9	2	1,3	1	2,6	3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	12,2	5	20	15	17,2	20
Cadres et prof. intellectuelles sup.	19,5	8	38,7	29	31,9	37
Prof. intermédiaires	31,7	13	21,3	16	25	29
Employés	9,8	4	10,7	8	10,3	12
Ouvriers	14,6	6	2,7	2	6,9	8
Ensemble	100	41	100	75	100	116

Si l'on s'intéresse uniquement aux habitants interrogés par entretiens, les écarts entre actifs et étudiants sont plus importants (tableau 9) : les étudiants sont largement surreprésentés parmi les catégories les plus favorisées socialement (un étudiant sur trois a un père qui appartient aux cadres et professions intellectuelles supérieures, quatre sur dix aux professions intermédiaires). En revanche, tous les habitants interrogés par entretiens dont le père est ouvrier sont des actifs (18,2% des actifs ont un père ouvrier).

Catégorie socioprof. du père	Actifs		Etudiants		Ensemble	
	%	effectifs	%	effectifs	%	effectifs
Agriculteurs	3	1			1,6	1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	12,1	4	20	6	15,9	10
Cadres et prof. intellectuelles sup.	21,2	7	33,3	10	27	17
Prof. intermédiaires	33,3	11	40	12	36,5	23
Employés	12,1	4	6,7	2	9,5	6
Ouvriers	18,2	6			9,5	6
Ensemble	100	33	100	30	100	63

Considérons à présent la classe sociale du père des habitants (tableau 10). Ceci afin de considérer non plus uniquement la position sociale d'origine des résidents, mais également la trajectoire sociale collective de la fraction de classes dont fait partie le père des habitants, et d'introduire une approche des groupes sociaux plus relationnelle²¹⁰. Il apparaît que les étudiants sont surreprésentés parmi les catégories les plus hautes

socialement (dominants des dominants et dominés des dominants), parmi celle qui possède un fort capital culturel (petite bourgeoisie nouvelle) ainsi qu’au sein de celle à fort capital économique (petite bourgeoisie traditionnelle). Au contraire, les non-étudiants sont surreprésentés parmi la petite bourgeoisie d’exécution (qui est une fraction de classe en ascension principalement pour les individus les plus jeunes et les plus diplômés) et parmi les ouvriers, ce qui avait été repéré précédemment.

Une opposition entre “classes moyennes et supérieures nouvelles” et “classes moyennes et supérieures traditionnelles” transparait également derrière l’opposition étudiants/actifs. En effet, les étudiants sont surreprésentés au sein de la nouvelle bourgeoisie et petite bourgeoisie nouvelle. Or, ces deux fractions de classes sont particulièrement investies «*dans les luttes qui ont pour enjeu tout ce qui touche à l’art de vivre et, plus précisément, à la vie domestique et à la consommation, aux rapports entre les sexes et entre les générations, à la reproduction de la famille et de ses valeurs*»²¹¹, et notamment du fait que ces différents domaines constituent un moyen pour elles de s’opposer avec succès aux classes moyennes et supérieures traditionnelles. On peut de ce fait avancer l’hypothèse que les étudiants ont “hérité” de dispositions qui favorisent une certaine aisance dans la gestion des luttes symboliques ayant trait au style de vie, et que ces dispositions participent de leur pouvoir symbolique et de la façon de l’imposer.

Classe sociale du père	Actifs		Etudiants		Ensemble	
	%	effectifs	%	effectifs	%	effectifs
Dominants des dominants	12,1	4	20,7	6	16,1	10
Dominés des dominants	15,2	5	17,2	5	16,1	10
Petite bourgeoisie nouvelle			13,8	4	6,5	4
Petite bourgeoisie d’exécution	36,4	12	20,7	6	29	18
Petite bourgeoisie traditionnelle	15,2	5	24,1	7	19,4	12
Ouvriers	18,2	6			9,7	6
Petits salaires			3,4	1	1,6	1
Autres	3	1			1,6	1
Ensemble	100	33	100	29	100	62
Non réponses		1		2		3

²¹⁰ Afin de déterminer la classe sociale du père des enquêtés a été prit en considération essentiellement son capital économique et culturel (professions et niveau d’études). Nous mobilisons ici la structuration de l’espace social telle que l’envisage Pierre Bourdieu (1979).

²¹¹ BOURDIEU, 1979, p. 423.

Ainsi, derrière la partition actifs/étudiants se dissimule une différenciation sociale. Néanmoins, plusieurs éléments nous invitent à nuancer le lien entre configuration relationnelle et rapports de classes et à ne pas conclure trop rapidement que les conflits entre étudiants et actifs sont surdéterminés par une opposition sociale.

Les contraintes liées au déroulement de l'enquête ont impliqué des choix méthodologiques qui limitent le pouvoir explicatif des données recueillies (échantillon non représentatif de la population des immeubles et intervention des responsables lors de sa construction, le protocole d'enquête n'est pas identique d'une résidence à l'autre).

Demeure également que les actifs eux-mêmes sont favorisés socialement : sept sur dix sont cadres supérieurs ou moyens. Ils appartiennent principalement à la classe dominante ou aux fractions des classes moyennes les mieux placées socialement. Ils sont aussi diplômés de l'enseignement supérieur²¹². Au contraire, les étudiants n'effectuent pas des études supérieures prestigieuses. La plupart vont à l'université. Ils sont en première ou deuxième année. Leur avenir professionnel n'est pas tracé ni acquis par avance. Ne se joue pas de ce point de vue là une inégalité sociale par anticipation d'un lien futur entre titre scolaire et poste, comme cela aurait pu être le cas si nous étions face à des étudiants des grandes écoles.

Enfin et peut-être surtout, la part des habitants issus de tels ou tels milieux sociaux varie d'une résidence à l'autre²¹³. Les mêmes oppositions sociales entre étudiants et actifs ne se jouent pas d'un contexte résidentiel à l'autre. Or, le processus de stigmatisation des actifs concerne les quatre résidences. Si les différences sociales jouent un rôle dans la configuration des relations entre étudiants et actifs, c'est probablement combinées à d'autres facteurs plus structurants, car moins dépendants de la spécificité de la composition sociale de chaque résidence.

1.4. Les étudiants : un groupe plus soudé et plus visible que celui des actifs

Souvent les relations de voisinage se structurent selon l'opposition propriétaires/locataires, anciens/nouveaux habitants.

La première proposition n'a pas de sens au sein de nos contextes résidentiels puisque les habitants sont locataires.

Le pouvoir symbolique des étudiants n'est pas non plus lié à une différence d'ancienneté dans les lieux. L'ensemble des habitants interrogés par entretiens habitent les résidences depuis moins de deux ans. Un peu plus de la moitié d'entre eux sont présents depuis moins d'un an. Si les actifs sont légèrement surreprésentés dans cette

²¹² Les actifs sont cependant à différencier selon leur trajectoire sociale, leur âge, leur sexe, leur profession et surtout selon la façon dont se combinent ces différents éléments. Tout oppose de ce point de vue là, le cadre supérieur d'entreprise privée, jeune et diplômé, en situation d'ascension sociale, de la secrétaire d'une entreprise privée, âgée d'une quarantaine d'années, sans diplôme, qui se sent menacée professionnellement.

²¹³ A titre d'exemple, les actifs d'origine ouvrière se concentrent dans la résidence D, ceux issus des milieux les plus favorisés socialement dans la résidence A. Les étudiants, dont le père appartient aux cadres et professions intellectuelles supérieures, sont surreprésentés dans les résidences A et B.

catégorie, les écarts ne sont pas significatifs.

Si traditionnellement les modes de coexistence entre habitants se structurent en fonction de la durée d'ancienneté dans les lieux, c'est notamment parce que celle-ci renvoie à des différences en termes de cohésion sociale et d'organisation. Les plus anciens sont aussi souvent les plus soudés. Plus un groupe est soudé, plus il impose ses normes et plus en retour il renforce son pouvoir symbolique. C'est notamment ce que Norbert Elias (*Logiques de l'exclusion*) a montré afin d'expliquer la hiérarchie des statuts à Winston Parva. Si les étudiants sont en position plus favorable que les actifs dans la configuration des relations et si leurs normes sont imposées c'est effectivement pour une part parce qu'ils sont plus soudés au sein des résidences.

Comme nous avons eu l'occasion de le préciser à plusieurs reprises, rares sont ceux qui déclarent n'entretenir aucune relation avec d'autres étudiants habitant les résidences, ou avoir discuté une ou deux fois avec un voisin (sans pour autant avoir entretenu de liens plus forts). Ils déclarent beaucoup plus souvent que les actifs recevoir d'autres étudiants, avoir des amis au sein de la résidence et effectuer avec eux des activités à l'extérieur de la résidence. Au contraire, les actifs entretiennent entre eux des relations ambivalentes faites de rapprochements ponctuels et surtout d'évitements : rares sont ceux qui entretiennent des relations avec les membres de leur propre catégorie.

Les discours tenus par les étudiants, visant à définir les relations qu'ils entretiennent entre eux, montrent également qu'il existe un assez fort sentiment d'appartenance au même groupe. Nous avons notamment vu que les échanges de services étaient moins souvent que pour les actifs strictement de l'ordre du dépannage. Au contraire, le fait d'être étudiant et de vivre les mêmes choses (la période des examens par exemple) suffit, notamment au sein de la résidence A, à créer un mouvement de solidarité et d'entraide indépendant des relations électives entretenues par ailleurs²¹⁴. Aussi, les étudiants emploient fréquemment le pronom indéfini «on» lorsqu'ils décrivent les activités qu'ils effectuent avec les autres étudiants habitant la résidence : «on va boire un coup», «on a mangé ensemble», etc. Dire «on» c'est d'une certaine façon dire «nous» et par cela exprimer l'appartenance au groupe. En revanche, les termes employés par les actifs afin de définir les autres actifs avec qui ils ont (ou avaient eu) des liens, renvoient plutôt à une distance relationnelle («des gens», «cette personne»).

Les étudiants sont également plus visibles. Ils sont tout d'abord beaucoup plus nombreux que les actifs. Si les espaces communs sont de façon générale assez peu fréquentés, lorsqu'ils le sont c'est par des étudiants. Au contraire, les actifs ayant intériorisé la stigmatisation, s'auto-excluent des espaces de sociabilité de la résidence. En se rendant invisibles, ils cultivent en quelque sorte l'illégitimité de leur présence dans les lieux et renforcent le pouvoir symbolique des étudiants.

Les actifs sont présents de façon minoritaire au sein des résidences, ce qui participe et contribue à imposer l'illégitimité de leur présence dans les lieux.

²¹⁴ Rappelons-nous notamment les propos de Caroline, 22 ans, étudiante en 4^{ème} année d'orthophonie : « quand on n'a pas le moral c'est vrai qu'on descend et on est tous dans la même galère au moment des examens et on se retrouve et on en a tous marre ».

La cohésion sociale du groupe des étudiants est d'autant plus forte, et produit d'autant plus d'effets, que coexistent au sein des résidences deux catégories d'habitants très distinctes l'une de l'autre. Le fait que la structure de la population se polarise en deux termes opposés (actifs/étudiants) favorise un classement immédiat, et a sans doute pour effet d'aiguiser la perception des différences. En conséquence, elle contribue à étouffer ou diminuer les autres formes de différenciation possible et notamment celles éventuelles entre étudiants. Si les étudiants sont soudés c'est donc également parce qu'ils se retrouvent, sont unis du point de vue de ce qui les oppose aux actifs.

1.5. Le pouvoir symbolique des étudiants est dépendant de leur statut d'étudiant et de leur intégration au milieu étudiant

Faire référence au statut d'étudiant implique de s'interroger de façon plus générale à la question de l'unité étudiante. Celle-ci est l'objet de débat depuis les années 60. Les travaux de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (*Les Héritiers*, 1964) avaient en leur temps développé l'idée selon laquelle il n'existait pas véritablement de condition étudiante. Les conditions de vie comme le rapport aux études dépendaient fortement de l'origine sociale. Christian Baudelot, Roger Benoliel, Hubert Cukrowicz et Roger Establet ont favorisé la thèse contraire. Selon eux, «les étudiants constituent tous une élite scolaire et sociale, fortement sélectionnée. Ils partagent un mode de vie, des conditions d'existence qui les opposent fortement aux non-étudiants du même âge»²¹⁵. Aujourd'hui, c'est plutôt la massification, et la diversification des origines et par suite celle des filières et des cursus, qui inclinent plusieurs auteurs à contester la réalité sociale du groupe étudiant.

Nous ne rentrerons pas dans ce débat complexe qui n'est pas l'objet de notre étude. Celle-ci visant à saisir, expliquer et comprendre les modes de coexistence entre les étudiants et les non-étudiants (et donc à rendre compte de ce qui les oppose ou les différencie), nous privilégierons une approche soulignant l'unité du groupe étudiant plutôt que sa diversité.

La plus grande cohésion des étudiants habitant les résidences est dépendante de leur statut d'étudiant, et plus particulièrement de son institutionnalisation et de sa reconnaissance sociale.

Les premières associations étudiantes datent du XIX^{ème} siècle²¹⁶. Elles furent fédérées par l'Union nationale des Associations générales d'étudiants de France (UNEF) en 1907. C'est surtout à la fin de la première guerre mondiale que de nombreux services coopératifs vont se développer, puis être transformés en services publics. Des systèmes d'aides aux étudiants étatisés se développent (bourses, construction de restaurants et de cités universitaires notamment)²¹⁷. La question du statut étudiant est posée par les

²¹⁵ BAUDELLOT, BENOLIEL, CUKROWICZ, ESTABLET, 1981.

²¹⁶ Les éléments historiques auxquels il est fait référence ici, sont tirés de l'ouvrage de ERLICH, 1998. Voir notamment le chapitre 5 : « de l'institutionnalisation du statut étudiant à la reconnaissance sociale ».

²¹⁷ Les premières résidences universitaires furent instituées par l'Etat en 1938 (ERLICH, 1998, p. 86).

organisations étudiantes à partir de la seconde guerre mondiale : en avril 1946 le statut d'étudiant est institué (Chartes de Grenoble). L'UNEF, principal syndicat étudiant, organise les premières grèves étudiantes et revendique le droit au régime de Sécurité sociale (qui fut officialisé en 1948) et à une allocation d'études. Elle constitue également une société mutualiste d'étudiants (la MNEF).

«En même temps que le groupe étudiant s'institutionnalisait, qu'il imposait sa reconnaissance officielle et légale et qu'il accédait au champ des luttes politiques, il a acquis le statut de "problème sociologique"»²¹⁸. A partir des années 60 un certain nombre de travaux, notamment sociologiques, contribuent à la légitimation du groupe étudiants²¹⁹. Les manifestations de mai 1968 créditent ce processus et illustrent le rôle que le mouvement étudiant peut jouer par rapport aux classes d'âge ("la jeunesse" se mobilise) ainsi que la dynamique qu'il est susceptible d'influer dans les luttes sociales.

Les années 70 marquent un changement d'appréhension de l'enseignement supérieur (on se questionne notamment sur son utilité, sur la valeur des diplômes) dépendant du contexte de crise économique. Depuis, les étudiants manifestent et se mobilisent ponctuellement (en 1986 contre la loi Devaquet, en 1994 contre le Contrat d'insertion professionnelle).

Ainsi, la réalité sociale du groupe étudiants **«s'est construite au cours de l'histoire, en fonction des événements sociaux, économiques du moment, et qui a fait l'objet de nombreux discours, d'interprétations et de perceptions contribuant à la légitimation du groupe et à sa reconnaissance sociale»**²²⁰. Mais les étudiants ne sont pas seulement un groupe largement reconnu et bénéficiant de privilèges sociaux et économiques. C'est aussi un statut qui connaît un prestige croissant. Jean-Claude Chamboredon évoque ainsi **«la généralisation d'un modèle étudiantin de la jeunesse»**²²¹ (la culture adolescente étant devenue une culture étudiantine).

Le pouvoir symbolique des étudiants tient donc pour une part de leur statut qui, compte tenu de sa reconnaissance sociale et de son prestige, favorise l'unité et l'évidence du groupe "étudiants", ce qui contribue à leur autorité. Cela sans doute d'autant plus que, *a contrario*, le statut d'actifs ou de non-étudiants ne renvoie à aucune unité particulière. Les termes employés afin de définir les deux groupes illustrent en eux-mêmes une inégalité en termes d'identité collective. Pour tous les habitants, le terme «étudiants» se suffit à lui-même comme une évidence. Au contraire, les termes «actifs», «gens qui travaillent», «non-étudiants», s'accompagnent d'autres précisions concernant la situation résidentielle, familiale, et ne renvoient à aucune identité collective particulière.

Le statut d'étudiant participe sans doute d'autant plus au pouvoir symbolique des

²¹⁸ ERLICH, 1998, p. 90.

²¹⁹ Outre les travaux de P. Bourdieu et de J.-C. Passeron (*Les héritiers, La Reproduction*) auxquels il est fait référence précédemment, citons ceux de R. Boudon (*L'inégalité des chances*).

²²⁰ ERLICH, 1998, p. 99.

²²¹ CHAMBOREDON, 1991, p. 127.

étudiants, que ces derniers ont pour particularité d'être *intégrés au milieu étudiant*. C'est ce que nous allons à présent démontrer en analysant **leur sociabilité à Lyon**. Celle-ci est dépendante de la spécificité de leur situation résidentielle : ils habitent dans un logement indépendant à Lyon la semaine, et rentrent chez leurs parents les week-ends et durant les congés.

Olivier Galland a souligné la spécificité du mode de vie des étudiants se trouvant en situation de double résidence. Il montre que des différences très nettes apparaissent entre les étudiants de Nanterre, dont la grande majorité habitent chez leurs parents en dehors de la ville universitaire, et ceux de deux universités de province (Rennes et Besançon) qui habitent très souvent dans un logement indépendant dans la ville universitaire qui n'est pas la ville où résident les parents. Selon lui, les modes de vie étudiante se structurent principalement selon cette double opposition : région parisienne/province et vivre chez ses parents/vivre dans un logement indépendant. Les étudiants qui vivent dans un logement indépendant dans la ville universitaire (Rennes et Besançon) sont beaucoup plus liés au milieu étudiant que ceux de Nanterre : ils entretiennent notamment surtout des liens avec d'autres étudiants.

Qu'en est-il des étudiants qui habitent les résidences ?

La plupart des étudiants reçoivent régulièrement des visites dans le logement qu'ils occupent au sein des résidences. Celles-ci peuvent être assez fréquentes (plusieurs fois par semaine) comme plus espacées (une ou deux fois par quinzaine) selon les enquêtés. Trois étudiants sur cinq ont déclaré avoir reçu au moins une fois des amis la semaine précédant l'entretien (la plupart en ont reçu plusieurs fois). Les personnes qu'ils reçoivent sont des gens effectuant les mêmes études qu'eux ou des étudiants d'autres disciplines. Lorsque les enquêtés reçoivent ce peut être pour un repas, étudier, ou simplement discuter.

- «on se fait un petit repas histoire de se voir, de parler ensemble, de se voir en dehors des études... on crée des liens...» Léopold, 26 ans, étudiant en D.E.S.S. de commerce extérieur.
- «- vous m'avez dit qu'il vous arrivait de recevoir des gens ici... c'est à quelle occasion ?
- - en général... au début de l'année - parce que maintenant on se met à travailler pour les examens - au début il y a mes deux copines qui venaient, pas tous les jours mais quasiment, manger là... parce que c'est moi qui habite le plus près de la fac, c'est plus pratique... et sinon le soir je suis souvent avec mon copain...» Judith, 21 ans, étudiante en licence de lettres modernes.

Les étudiants sortent souvent. Parfois avec des amis connus au lycée (situé dans la ville d'origine) qui effectuent aussi des études sur Lyon, mais surtout avec des amis rencontrés sur le lieu d'enseignement. Ce sont donc dans tous les cas des étudiants.

Ces sorties sont diverses : visite à des amis (soirée, repas, discussions), cinéma, conférence/débat, boîte de nuit, bar, etc... Trois étudiants sur cinq ont déclaré avoir été au moins une fois au domicile d'un autre étudiant, la moitié ont déclaré avoir effectué au moins une fois une sortie nocturne (café, pub, concert, boîte de nuit, cinéma, restaurant),

dans les deux cas la semaine précédant l'entretien.

- «- et en dehors de vos études... qu'est-ce que vous faites d'autres ici ? - on sort avec mes amis, on va boire des pots, on va danser, on va chez l'un ou chez l'autre... manger... ça se résume à ça sinon... c'est des activités banales genre ciné, aller faire les magasins...» Ingrid, 21 ans, étudiante en 2^{ème} année d'I.E.P.
- «je vais au cinéma, sinon je sors souvent... quand je sors en général c'est soit des soirées privées soit dans le Vieux Lyon...(...) - et les soirées privées c'est des gens... - de l'école...» Nestor, 21 ans, étudiant en 2^{ème} année d'école hôtelière.

Un étudiant sur quatre interrogés par entretiens fait partie d'une association et le plus souvent d'une association sportive ou culturelle. Les associations sportives sont pour la plupart liées au lieu d'enseignement.

Les étudiants fréquentent par contre très rarement des membres de leur famille lorsqu'ils sont à Lyon. Souvent ils déclarent ne les avoir reçus qu'une ou deux fois depuis leur installation. Un seul étudiant a déclaré avoir reçu un membre de sa famille la semaine précédant l'entretien. La plupart du temps ces visites sont présentées comme rapides et circonstanciées. Le logement n'apparaît pas comme un lieu d'ancrage de la sociabilité familiale.

- «ma mère elle est passée en coup de vent comme ça... quand elle vient à Lyon elle vient me chercher ici et ça s'arrête là...» Madeleine, 18 ans, étudiante en 1^{ère} année de D.E.U.G. de droit.
- «la dernière fois qu'ils sont venus c'était pour emmener l'ordinateur... ce ne sont pas des visites exprès pour venir ici...» Virginie, 23 ans, étudiante en maîtrise de chimie.

Les étudiants ne fréquentent pas beaucoup plus souvent leur famille (restreinte ou éloignée) à l'extérieur de leur logement lorsqu'ils sont à Lyon. Seulement six étudiants sur les 28 dont nous possédons les fiches emploi du temps, ont déclaré avoir passé un moment avec un des membres de leurs famille la semaine précédant l'entretien (courses, visites à domicile, etc.).

Si l'on cumule les différentes informations recueillies par le biais des fiches emploi du temps, on aperçoit que 26 étudiants sur 28 ont déclaré soit avoir reçu de la visite, soit eux-mêmes avoir été reçus, soit avoir effectué une sortie nocturne la semaine précédant l'entretien. Ces réceptions, visites ou sorties se font avec d'autres étudiants et souvent avec ceux appartenant à la même discipline.

Les étudiants sont venus à Lyon pour étudier, ils y ont une sociabilité quasiment exclusivement étudiante et plutôt intense. Ils habitent une résidence qui comprend 80% d'étudiants. La semaine (et plus largement l'année universitaire) qu'ils passent à Lyon est donc directement liée au statut d'étudiant.

Nous retrouvons ici ce que Olivier Galland avait mis en évidence à propos des étudiants de Rennes et Besançon. **«L'autonomie résidentielle de ces étudiants semble permettre une "vie étudiante totale" car s'effectuant à distance et hors du contrôle des parents»**²²².

Ces étudiants ont d'autant plus la possibilité de développer une vie étudiante, que Lyon est une ville universitaire : les étudiants y sont nombreux, ils investissent certains lieux. Ce sont d'ailleurs plutôt ces lieux que ceux qui habitent les résidences fréquentent lorsqu'ils sortent : la rue Sainte Catherine, la place des Terreaux, les pentes de la Croix-Rousse, etc.

On peut dire d'un étudiant de la résidence ce que dit Olivier Galland de l'étudiant de Rennes ou Besançon : lorsque l'étudiant est à Lyon, **«il est surtout et avant tout un étudiant, c'est ce qui justifie sa présence dans la ville, il "joue" ce rôle, défini par des attitudes, des pratiques auxquelles il se réfère, quitte bien sûr à les redéfinir en partie»**²²³. A Lyon, il affirme son «identité étudiante» et retrouve «son identité locale et familiale» le week-end lorsqu'il rentre chez ses parents.

On peut alors penser que les étudiants qui habitent les résidences sont d'autant plus soudés, imposent d'autant plus des normes valorisant leur groupe (et excluant les non-étudiants) qu'ils sont fortement liés au milieu étudiant. En effet, **«l'opinion de tout groupe jouissant d'un fort degré de cohésion a une influence profonde sur ses membres en tant que force régulatrice de leurs sentiments et de leur conduite»**²²⁴.

1.6. Isolement des actifs à Lyon : une condition favorable à l'intériorisation du processus de stigmatisation

L'intériorisation du processus de stigmatisation par les actifs n'est pas indépendante de la structure de leur réseau de sociabilité à Lyon. C'est ce que nous allons démontrer ici en distinguant les actifs à double résidence de ceux à résidence unique.

Pratiquement l'ensemble des actifs à double résidence déclarent ne connaître personne à Lyon ou seulement une ou deux personnes. Ils sortent très peu et les rares sorties auxquelles ils font référence au cours de l'entretien, sont plutôt des sorties au restaurant avec des collègues de travail. A Lyon, ils passent leurs soirées dans leur logement à lire, regarder la télévision, ou travailler. Nombreux sont ceux qui précisent téléphoner beaucoup et notamment à leur famille. Les seules activités extérieures auxquelles ils font référence sont les courses alimentaires qu'ils effectuent à la sortie de leur travail. Les fiches emploi du temps confirment leurs déclarations. Aucun d'entre eux n'a déclaré avoir reçu des visites. Un seul est allé dîner chez des amis. Seuls trois actifs sur les seize en situation de double résidence, ont évoqué avoir effectué une sortie la semaine précédant l'entretien : ils sont allés au restaurant un soir avec des collègues. Les rares personnes à avoir pénétré dans leur logement (très ponctuellement) sont les conjoints et les enfants.

En ce qui concerne les actifs à résidence unique, trois catégories d'habitants sont à distinguer selon les caractéristiques de leur sociabilité à Lyon.

²²² GALLAND, 1995, p. 169.

²²³ *Idem*, p. 174.

²²⁴ ELIAS, 1997, p. 57.

La première rassemble les quatre «célibataires locaux» les plus jeunes (moins de 27 ans). Ils se distinguent des autres actifs à résidence unique par le fait qu'ils ont un réseau de relation amicale et/ou familiale relativement important à Lyon. Ils font souvent référence à leurs amis et aux activités qu'ils effectuent ensemble. Les fiches emploi du temps confirment ces déclarations. Les quatre ont effectué plusieurs sorties avec leurs amis la semaine précédant l'entretien (restaurant, invitations à domicile principalement).

La deuxième rassemble les actifs à résidence unique «délocalisés pour raisons professionnelles» qui sont, rappelons le, plutôt jeunes. Amis, famille et éventuellement compagne ou compagnon sont souvent dispersés dans toute la France ou se concentrent dans la région d'origine. Lorsqu'ils reçoivent des invités ou effectuent des sorties, c'est principalement avec de la famille ou des amis de passage à Lyon qui restent alors le week-end (trois sur sept ont reçu la visite d'amis ou de membres de la famille le week-end précédant l'entretien). Ces visites restent ponctuelles. Elles donnent l'occasion de sorties au restaurant, au cinéma, de promenades visant à découvrir les principaux sites touristiques de la région lyonnaise. Le milieu professionnel permet, pour certains d'entre eux, la construction de relations amicales plus ou moins fortes qui s'actualisent parfois en dehors du travail (trois sur sept sont sortis avec des collègues le soir au restaurant, ou ont été reçus par eux, la semaine précédant l'entretien).

La troisième comprend les «célibataires locaux» les plus âgés, et "les divorcés". Leur pratiques de sociabilité sont variables d'un individu à l'autre mais ils déclarent plus souvent que les autres catégories d'actifs ne pas avoir d'amis et se sentir seuls. Ils expriment aussi souvent spontanément le désir de "rencontrer l'âme sœur" et de former un couple. Ce sont également souvent des gens qui vivent ou ont vécu des situations personnelles douloureuses qui ne sont pas sans lien avec la pauvreté de leur réseau de relations.

Malgré les différences de situations objectives entre actifs une dominante les rassemble : la plupart ont un réseau de relations amicales et familiales à Lyon limité.

Ils expriment aussi parfois (plus ou moins explicitement) le sentiment de solitude qu'ils ressentent dans leur logement²²⁵.

- «au niveau de l'éclairage... il y a quand même quatre sources d'éclairage différentes... il y a une petite lampe de chevet, une là... j'aime bien... peut-être pas à cette période mais l'hiver quand je rentrais j'en éclairais deux, trois, ça donnait un peu une sensation plus agréable, ça faisait un peu de la présence humaine parce que tout seul, au bureau, avec juste celle-ci, ça faisait un peu sinistre...» Fabien, 31 ans, attaché commercial pharmaceutique.
- «je suis très isolé ici à Lyon» Victor, 52 ans, directeur de région dans une

²²⁵ Le sentiment de solitude renvoie ici « à la perception négative de la solitude, l'absence douloureuse de liens » (KAUFMANN, 1995, p. 125). Il se distingue nettement de l'isolement social qui renvoie au contraire au nombre et à l'intensité des liens. J'ai préféré ne pas demander explicitement aux habitants s'ils ressentaient un sentiment de solitude dans leur logement. Cela n'aurait pas constitué un indicateur fiable du sentiment de solitude, et aurait plutôt contribué à créditer les représentations communes qui associent ménages d'une personne et solitude, ce qui aurait pu être préjudiciable à la relation d'enquête. Il m'est apparu plus pertinent d'analyser *a posteriori* les discours de ceux qui l'ont exprimé spontanément.

administration publique.

- «la vie ici est bien triste (...) la vie ici est quelque chose de très solitaire (...) il n'y a rien d'enthousiasmant» Olivier, 32 ans, cadre supérieur d'entreprise privée.
- «le plus pesant c'est de se dire qu'on est ici à tourner en rond alors que je pourrais être avec ma famille, faire des choses que j'aurais besoin de faire, ranger des trucs à droite à gauche dans la maison, être avec mes enfants, les aider à faire leurs devoirs, être avec ma femme tout simplement... c'est surtout ça le plus dur à vivre» Sylvain, 46 ans, concepteur en informatique.

Si Victor et Olivier expriment sans détour le fait qu'ils sont isolés à Lyon, Fabien fait référence à la solitude de façon indirecte lorsqu'il décrit l'intérieur de son logement. Le cadre matériel est alors perçu comme permettant de lutter contre elle. Quant à Sylvain, il exprime ce que beaucoup ressentent mais ne déclarent pas toujours de façon aussi explicite : la difficulté et la souffrance qu'implique la séparation d'avec sa famille.

Le fait que les actifs soient plutôt isolés à Lyon, qu'ils se sentent parfois seuls favorisent selon nous l'intériorisation du processus de stigmatisation. Nous avons vu précédemment que les étudiants discréditent les actifs en imposant leur présence dans les lieux comme illégitime. La vie "solitaire" des actifs est associée à l'isolement et à la solitude, et par suite présentée comme suspecte et étrange. Les actifs intériorisent donc d'autant mieux le processus de stigmatisation que celui-ci fait écho à la réalité de leur situation relationnelle : «l'efficacité symbolique dépend du degré auquel la vision proposée est fondée dans la réalité»²²⁶.

Les propos tenus par Patrick crédite cette hypothèse :

- «- par rapport à ici, qui avez-vous déjà reçu ? [il me fait signe d'éteindre le magnétophone, ce que je fais] - je n'ai jamais reçu personne à part vous... vous pouvez annuler la question... ah c'est atypique vous avez de la chance que je ne vous ai pas envoyée sur les roses (rires)» Patrick, 42 ans, contrôleur de gestion dans une grande entreprise privée.

La manière dont Patrick déclare que je suis la première personne qu'il reçoit (plusieurs actifs l'ont d'ailleurs déclaré) révèle que cet aveu n'est pas sans enjeu. Tout se passe comme si cette information était honteuse : l'exprimer hors enregistrement, me demander «d'annuler la question» constitue alors une façon de la dissimuler. Le fait qu'il l'associe au caractère atypique de sa situation rend compte qu'il existe un lien entre sociabilité et stigmatisation. Avouer son isolement, c'est prendre le risque de se faire percevoir comme seul et de laisser prise au discrédit. La menace est telle, qu'elle l'incite à penser qu'il aurait peut-être dû refuser l'entretien.

1.7. Rôle des responsables dans le processus de stigmatisation des actifs

Quel rôle les responsables des résidences jouent-ils dans le processus de stigmatisation des actifs ? Répondre à cette question est problématique. Les résistances des

²²⁶ BOURDIEU, 1987, p. 164.

responsables à l'encontre de l'enquête, tout comme l'impossibilité d'observer précisément les modalités de contacts entre résidents et responsables, ont constitué un frein au recueil d'informations pertinentes, ce qui contrarie l'analyse. Une observation précise et rigoureuse de la façon dont les responsables gèrent les contacts quotidiens avec les habitants, et plus particulièrement de ceux qui les mettent en situation d'interaction avec les deux groupes, nous aurait notamment permis d'apercevoir si les responsables s'alliaient plutôt à l'une ou l'autre des catégories. Plus largement, nous aurions pu saisir dans quelle mesure les responsables participaient à l'imposition des normes établies ainsi qu'à l'apprentissage et l'intériorisation de ces normes par les actifs.

L'étude des discours des responsables (critiques envers certains actifs) comme celle de leur rapport à l'enquête (ils ont tenté de dissimuler la présence des actifs les plus stigmatisés), nous ont tout d'abord laissé penser qu'ils faisaient en quelque sorte alliance avec les étudiants. Néanmoins, la présence des actifs est favorisée et de fait acceptée par les responsables. En outre, les actifs jugent le plus souvent positivement les contacts qu'ils entretiennent avec eux. «Sympathiques», «agréables», «cordiales» sont les termes souvent employés afin de les définir. Certains parlent même de relations suivies et «amicales». Ils expriment rarement de sentiments de rejet ou de mise à distance.

Nous avons vu également que les étudiants, tout en remettant en cause la présence des actifs, contestaient le processus de sélection effectué par les responsables. Ceci constitue une façon de dire qu'ils ont été défaillants, qu'ils n'ont pas joué leur rôle, et nous incline à contredire l'hypothèse d'une éventuelle alliance implicite entre eux.

En définitive, les relations entre habitants et responsables sont ambiguës et ambivalentes. Elles sont ambiguës car les responsables apparaissent "jouer un double jeu" : les actifs comme les étudiants semblent avoir été trompés concernant la réalité de la population au moment de la visite des lieux. Les responsables entretiennent également un rapport ambivalent aux actifs, leur présence étant à la fois valorisée (notamment pour des raisons économiques) et non assumée (cela de manière inégale selon les résidences).

La question du rôle des responsables des résidences (et plus généralement du personnel) dans la configuration des relations entre actifs et étudiants reste, à ce stade de l'exposé, en suspens. Une analyse transversale des données trouve ici ses limites. Les relations que les habitants entretiennent avec les responsables varient moins selon les catégories d'habitants que selon les résidences. Le rôle et la fonction des responsables, le personnel présent, ne sont pas identiques d'une résidence à l'autre. Le cadre bâti comme le mode de gestion des résidences, favorisent également de façon inégale les contacts entre habitants et responsables. L'étude des formes de différenciation entre les résidences (chapitre IV) nous permettra donc de clarifier cette question.

2. Intérêt des étudiants à discréditer les actifs : assurer leur intégration au milieu étudiant

Pourquoi les étudiants ont-ils intérêt à discréditer les actifs ? En quoi les actifs constituent-ils une menace pour eux ?

Nous l'avons précisé dans la première partie, pour la plupart des étudiants l'entrée dans les résidences correspond à l'arrivée à Lyon afin d'y commencer des études supérieures²²⁷. C'est la distance entre le lieu d'enseignement et le domicile des parents qui a impliqué la nécessité de louer un logement indépendant la semaine à Lyon. Cette décohabitation partielle d'avec le domicile des parents comme le début des études, constitue une transition difficile pour les étudiants, qui n'est pas sans effet sur la configuration des relations au sein des résidences. Elle éclaire même selon nous l'intérêt des étudiants à discréditer les actifs.

Cette transition est difficile pour plusieurs raisons.

Ils ont pour la première fois à gérer leur quotidien comme à assumer une vie "solitaire". En effet, sur les trente et un étudiants interrogés, vingt-huit n'avaient jamais jusqu'alors vécu seuls dans un logement indépendant²²⁸.

Quitter le domicile familial signifie quitter un lieu où ils vivent depuis de nombreuses années et qui rassemblent leur famille et leurs amis les plus proches.

La plupart des étudiants habitent depuis au moins dix ans, avec leurs parents et frères et sœurs, dans le même espace d'habitation.

C'est très souvent une maison (dont les parents sont propriétaires) située dans une commune rurale²²⁹. Les étudiants y semblent très attachés²³⁰. Ils considèrent le domicile de leurs parents comme leur véritable lieu de vie. Ils emploient quasiment systématiquement le terme «chez moi» afin de le définir.

Les caractéristiques les plus souvent précisées concernent la stabilité matérielle. Les objets, les meubles sont présentés comme existant depuis de longues années.

«il y a quelques objets que j'ai mis comme ça quand j'étais gamin que je n'ai jamais enlevés depuis... généralement c'est pareil ce qu'il y a aux murs, il y a des posters entre autres... là aussi pour la plupart, c'est des affaires que j'ai mis un jour et que je n'ai jamais enlevé depuis, bon ça fait partie de ma chambre c'est... je les enlèverais, ce serait pas tout à fait ma chambre... ça ferait quelque chose en moins» Christophe,

²²⁷ Nous retrouvons ici ce qui a été mis en perspective dans des recherches concernant spécifiquement les étudiants lyonnais. Voir notamment BENSOUSSAN, 1994.

²²⁸ La moitié des étudiants n'avait jamais habité en dehors du domicile familial. L'autre moitié avait vécu pendant les années de lycée ou durant la première année d'études supérieures en internat, chez l'habitant ou en co-location.

²²⁹ Plus de trois étudiants sur cinq ont déclaré avoir toujours habité dans la même commune (ou des communes voisines de quelques kilomètres) où résident actuellement leurs parents. Ceux qui ne sont pas dans ce cas de figure ont de toute façon déménagé peu fréquemment, pas récemment et les changements de domicile s'accompagnaient rarement d'un changement de région ou même de département.

²³⁰ Les liens qui unissent les étudiants au domicile familial ne sont bien sûr pas indépendants des relations qu'ils entretiennent avec leurs parents et des effets propres à la double résidence. Olivier Galland (1995) note que les étudiants qui vivent sur le lieu d'enseignement dans un logement indépendant payé par les parents entretiennent un rapport privilégié avec leurs parents.

20 ans, étudiant en 2^{ème} année de classes préparatoires.

- *«après cet HLM on a eu une maison, la salle à manger est restée complètement la même, on a rien changé (...) elle était plus grande mais on avait laissé les mêmes emplacements, on avait reconstitué notre ancienne salle à manger... toujours ces grandes étagères, mêmes tables, mêmes fauteuils etc. (...) pour moi ça a un effet vraiment relaxant parce que depuis que je suis tout petit c'est la même position, même encore maintenant c'est la même salle à manger... je m'y retrouve depuis que je suis tout petit» Alain, 19 ans, étudiant en 1^{ère} année de D.E.U.G. de sociologie.*

Ainsi le cadre est perçu positivement comme stable, voire immobile, comme si le temps n'avait pas eu de prise sur les objets. Le cadre matériel semble constituer une sorte de capital historique, de l'histoire accumulée et stabilisée qui marque et révèle la trajectoire individuelle et familiale. A l'inverse, leur situation professionnelle et résidentielle est souvent aléatoire car articulée à différentes mobilités : l'entrée dans les études post-bac les a conduit à fréquenter des lieux inconnus, à décohabiter partiellement en intégrant un logement qu'ils perçoivent comme provisoire. La suite de leurs études, et la perspective de l'entrée dans la vie active, les laissent souvent présager de nouvelles mobilités géographique et résidentielle. Au regard de ces diverses incertitudes, le domicile parental apparaît comme un espace stable et par cela sécurisant.

Ils déclarent d'ailleurs le rejoindre le week-end avec grand plaisir. Les fiches emploi du temps révèlent que la moitié y ont passé au moins une nuit la semaine précédant l'entretien.

Ils y font leur lessive, ce qui constitue à la fois un indicateur de dépendance à l'égard des parents mais crédite aussi l'idée que le domicile familial représente le lieu de l'intimité. Ils y retrouvent leur famille avec qui ils passent beaucoup de temps (courses, repas, télévision, jeux de cartes, etc.) et dont ils se disent proches, ainsi que leurs amis les plus chers, ceux avec qui ils ont grandi et effectué leur scolarité.

- *«- donc en fait les gens que vous considérez comme vos proches c'est plutôt qui ? - il y en a une petite partie qui sont les personnes que je fréquente depuis trois ans au lycée, ici il y en a cinq ou six... parce qu'on était dans la même classe en première année, en deuxième année... mais bon sinon c'est quand même essentiellement ceux que je connaissais déjà quand j'habitais à côté de Genève... donc des personnes que j'ai connues au moins toutes les années de lycée et mêmes pour certaines avant... c'est quand même quelque chose de beaucoup plus long et comme on continue à se voir c'est des rapports quand même privilégiés» Christophe, 20 ans, étudiant en 2^{ème} année de classes préparatoires.*
- *«les gens sur qui tu peux compter quand tu as un pépin ils sont pas très nombreux mais ils sont sûrs, mais c'est vrai qu'à la fac j'y suis tout le temps (...) je me suis fais des relations comme ça mais c'est pas des gens avec qui je vais partager une vie (...) on se voit la semaine, on va par contre manger le soir ensemble ou on va aller dans un quelconque festival ensemble mais c'est plutôt pour... pas trop pour les emmerdes, plutôt pour le bon côté de la vie estudiantine (...) peut-être que certains vont rester dans ma vie mais beaucoup passent... relations de fac quoi... les amis que*

J'ai vraiment sont plutôt en Ardèche» Amélie, 23 ans, étudiante en licence d'ethnologie et en maîtrise de psychologie.

Ainsi, les amis que les étudiants considèrent comme les plus proches sont des relations anciennes liées à la commune où résident les parents. Ce sont plus rarement ceux connus à Lyon dans le cadre des études. Les relations avec ceux-ci ne s'actualisent d'ailleurs pas au domicile des parents. Pendant les vacances universitaires les contacts se réduisent ou sont inexistantes. Lorsqu'ils comparent les deux réseaux qui ne s'entrecroisent pas, les étudiants ont tendance à dévaloriser la force des liens tissés à Lyon. Ils sont perçus comme trop contextualisés et trop récents pour être vraiment associés à une amitié durable et à valeur de soutien.

La plupart des étudiants déclarent qu'ils ne connaissaient personne lorsqu'ils sont arrivés à Lyon afin d'y commencer des études²³¹. Cette absence de liens, le fait que leurs familles et leurs amis les plus proches soient loin et donc difficilement mobilisables en cas de difficulté, a contribué à rendre cette période de transition difficile.

Le type d'étude qu'ils effectuent est également à prendre en considération afin de percevoir les enjeux propres à cette période de transition. La plupart des auteurs s'entendent en effet pour souligner que la filière est importante à considérer afin de saisir le rapport que l'étudiant entretient avec ses études et avec le milieu étudiant. Ainsi, les différences sont nettes entre les grandes écoles (et les classes préparatoires), les formations techniques (IUT, STS), et l'université (à l'intérieur de celle-ci les facultés de lettres, langues, sciences humaines sont les plus dévalorisées socialement et les moins intégrantes). Or, lorsque les étudiants arrivent à Lyon, c'est pour les deux tiers afin de commencer des études à l'université. Ceci comporte plusieurs implications. Ils rentrent dans un univers où **«le changement des méthodes de travail et des attentes des professeurs est sans doute le changement le plus brutal par rapport à l'univers du lycée où les demandes sont précises et formalisées»**²³². L'arrivée à l'université constitue en ce sens **«une phase de mutation dans les processus de transmission des connaissances, dans le rapport au savoir et à la production scolaire»**²³³. Cette phase est d'autant plus importante à réaliser qu'elle n'est pas sans effet sur le taux de réussite et d'abandon en premier cycle. De plus, étudier à l'université ne favorise pas *a priori* l'intégration au milieu étudiant (nombre important d'étudiants, nombre d'heures de cours plus limité, manque d'encadrement, etc.)

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, l'arrivée dans la résidence renvoie à une phase de transition difficile car en grande rupture avec le mode de vie antérieur des étudiants. Rupture en termes de vie quotidienne, de cadre de vie, de réseau de relations, de rapport aux études. Ce qui domine de façon transversale est **«le risque de solitude, la difficulté d'avoir un véritable soutien comme celui que l'on retire de l'insertion dans un milieu étroit aux valeurs unifiées»**²³⁴.

²³¹ Seulement cinq étudiants ont déclaré que des membres de leur famille habitaient à Lyon.

²³² GALLAND, 1995, p. 33.

²³³ *Idem.*

Au demeurant, les étudiants appréhendaient cette vie "solitaire". La façon dont ils justifient le choix de la résidence en rend bien compte²³⁵. Les principaux critères de sélection mis en avant sont souvent la localisation (la proximité au lieu d'enseignement était favorisée), le montant du loyer (il devait correspondre au budget que s'était fixé la famille), le type de logement (studios), le fait qu'ils soient meublés, équipés et agencés de façon chaleureuse, l'aspect général de la résidence («propre», «neuve»). Les étudiants souhaitaient aussi, comme nous l'avons vu en première partie, se retrouver entre étudiants et ainsi pouvoir créer des liens. L'aspect sécurisant des immeubles (interphone ou digicode, présence de gardiens sur place) est également souvent valorisé. Mais au delà, transparait l'idée que le cadre matériel comme la population habitante, ont été perçus comme allant permettre de lutter contre l'isolement et la solitude.

- *«en fait, là, il y avait une belle harmonie dans les couleurs je trouve... des tableaux sympa, juste assez de place, c'est bien (...) je souhaitais un logement qui par rapport à l'obscurité me mettait bien à l'aise... ici par rapport aux couleurs c'est assez clair, c'est-à-dire que la nuit quand j'allume ma petite lumière ça fait un contraste que j'aime bien (...) en fait c'est par rapport aux couleurs aussi que je l'ai prise parce que c'est agréable (...) ça m'a plu parce que c'était petit, j'aime bien ça... s'enfermer dans quelque chose, on se sent seul, c'est pour ça que je suis resté ici...» Alain, 19 ans, étudiant en 1^{ère} année de D.E.U.G. de sociologie.*
- *«avec mes parents on avait décidé, vu que je devais y vivre toute seule, une résidence étudiante ce serait mieux : je serais moins seule» Mathilde, 20 ans, étudiante en 1^{ère} année de D.E.U.G. de philosophie.*
- *«je connaissais vraiment personne à Lyon... j'arrivais comme ça je connaissais personne donc je n'avais pas envie de prendre un studio en ville en étant tout seul sans connaître personne à côté... c'est vrai qu'une résidence étudiante bon la salle en bas c'est l'occasion de faire connaissance avec d'autres personnes et puis c'est vrai que habiter tout seul, rentrer tout seul le soir, se retrouver tout seul c'est pas tous les jours facile : c'est ce côté là qui m'a fait choisir la résidence...» Nestor, 21 ans, étudiant en 2^{ème} année d'école hôtelière.*

Les propos d'Alain insistent sur l'aspect chaleureux du cadre matériel. En effet, les meubles, les couleurs, les lampes (plafond, de chevet, de bureau), les couleurs (pastel et harmonisées), les tableaux, habillent les murs. Les logements sont aménagés d'une telle façon que tout se passe comme si les futurs habitants allaient emménager dans un logement aussi bien «prêt à vivre» que «pré-habité».

Les discours tenus par Mathilde illustrent que la résidence était perçue comme une «résidence étudiante» et que ce seul statut lui a permis de penser qu'elle serait

²³⁴ DEGENNE, FORSE, 1994, p. 64.

²³⁵ L'aide des parents a été quasi systématique en ce qui concerne la période de recherche du logement. Ils étaient présents lors de la visite des appartements. Précédemment c'est souvent eux qui se sont chargés des contacts téléphoniques et des prises de rendez-vous. Ainsi, ils ont participé avec l'étudiant à la définition du champ des possibles en matière résidentielle que ce soit d'un point de vue financier et/ou du type de logement souhaitable.

elle-même moins isolée, davantage entourée.

Nestor est quant à lui très explicite. L'absence de liens à Lyon l'a décidé à opter pour une résidence qu'il pensait «étudiante». Les espaces communs sont de suite appréhendés comme permettant de favoriser les relations avec les autres habitants. Ces dernières sont *a priori* perçues comme un soutien, une façon de lutter contre la solitude.

En quoi le risque de solitude et d'isolement impliqué dans la phase de transition que vivent les étudiants, joue-t-il sur les modes de coexistence entre étudiants et actifs ?

Les étudiants n'avaient pas de réseau de relation amical et familial lorsqu'ils sont arrivés à Lyon. Habiter les résidences constituait pour eux un moyen de rencontrer d'autres étudiants et de lutter contre le risque de solitude qu'ils pressentaient. La coexistence avec d'autres étudiants était perçue *a priori* comme un soutien, une façon de gérer au mieux cette première période de vie "solitaire", loin du domicile des parents et du réseau de relations fortes et solidaires qui lui sont liés. Or, les résidences sont aussi habitées par des non-étudiants. Pour la plupart leur présence est une surprise et marque une rupture par rapport à la vision anticipée qu'ils avaient de la vie au sein des résidences. Ils avaient associé "population étudiante" à "relations de voisinage intenses" et "soutien". Ils associent "présence de non-étudiants" à "relations de voisinage contraintes" et "risques de solitude". Les relations sont moins conviviales et fréquentes qu'ils ne le pensaient, créer des liens au sein des résidences n'est pas si aisé. La présence d'actifs en est pour eux la cause. Ainsi, si les étudiants ont intérêt à exclure symboliquement les actifs c'est parce qu'ils contrarient la possibilité qu'ils avaient selon eux de tisser des relations conviviales et fréquentes avec d'autres étudiants au sein des résidences, et qu'ils menacent par cela leur intégration à Lyon. Intégration à Lyon d'autant plus nécessaire qu'ils vivent une période de transition difficile.

Néanmoins, nous avons vu que depuis leur arrivée, les étudiants avaient tissé des liens avec d'autres étudiants effectuant souvent les mêmes études qu'eux. Ils ont à présent une sociabilité étudiante assez intense à Lyon. Ils entretiennent quelques relations avec des habitants de l'immeuble. La peur de la solitude et de l'isolement semble dissipée. Comment expliquer alors que le processus de stigmatisation perdure ?

L'enjeu pour eux est à présent d'assurer, de maintenir leur bonne intégration au milieu étudiant. En stigmatisant les non-étudiants, ils maintiennent une distance avec eux (alors que tout contact menacerait leur statut) et trouvent par là un moyen d'extérioriser leur identité étudiante. Ils expriment ainsi leur sentiment d'appartenance au groupe, ce qui contribue à l'entretenir.

Les étudiants ont intérêt à continuer à se soumettre aux normes et valeurs de leur groupe et à les valoriser, car cela leur permet de maintenir la position favorable qu'ils occupent au sein des résidences. «**Serrer les rangs chez les installés à une fonction sociale : celle de préserver la supériorité de leur groupe en termes de pouvoir**»²³⁶.

Aussi, il n'en reste pas moins que les étudiants sont plutôt déçus des relations qu'ils entretiennent avec les autres étudiants, et que la présence des actifs est perçue comme contraignant fortement les relations. Même les étudiants qui ont des amis au sein des

²³⁶ ELIAS, 1997, p. 39.

résidences regrettent de ne pas connaître davantage de personnes. Ainsi, si le processus de stigmatisation perdure c'est aussi parce qu'il existe un décalage, une rupture, entre la vision *a priori* de la sociabilité au sein de la résidence, et la réalité de cette sociabilité.

Conclusion

Plusieurs facteurs favorisent l'imposition de l'illégitimité de la présence dans les lieux des actifs, donc tendent à créditer la hiérarchie des statuts qui prévaut au sein des résidences.

La présence des actifs au sein des résidences marque une rupture avec une approche catégorielle de la monorésidentialité et des âges de la vie. Si les actifs accordent à l'ordre une validité légitime, c'est «**en vertu de la tradition : validité de ce qui a toujours été**»²³⁷.

La rupture avec une approche catégorielle des âges de la vie rend plus prégnante les différences entre les âges. Elle autorise tout particulièrement les étudiants à mobiliser le critère de l'âge dans le processus de stigmatisation des actifs. En inscrivant dans l'ordre de la nature, du biologique (donc de l'évidence incontestable) ce qui est le produit de rapports sociaux, ils renforcent la légitimité des normes établies.

Etudiants et actifs se différencient également selon leur origine sociale. Mais si les divisions sociales participent du pouvoir symbolique des étudiants c'est probablement combinées à d'autres facteurs plus structurants car moins dépendants de la spécificité des contextes résidentiels.

Des différences en termes de niveau de cohésion sociale sont aussi à prendre en considération. Les étudiants apparaissent doublement soudés. Ils sont plus soudés au sein des résidences puisque ce sont eux qui entretiennent le plus de relations avec leurs voisins, qui fréquentent davantage les services, qui apparaissent les plus solidaires, et qui ont le plus fort sentiment d'appartenance au même groupe. Ceci constitue un indicateur de leur pouvoir symbolique comme contribue à le faire perdurer. Cette plus forte cohésion sociale au sein des résidences n'est pas indépendante de celle que sous-tend l'appartenance au milieu d'étudiant. Les étudiants valorisent sans doute d'autant mieux les normes favorisant leur propre groupe, qu'ils sont fortement intégrés à ce milieu lorsqu'ils sont à Lyon. Leur statut d'étudiant, reconnu socialement et plutôt prestigieux, favorise également leur autorité.

Au contraire, les actifs apparaissent doublement isolés. Ils le sont au sein des résidences mais aussi plus largement à Lyon. Ils intériorisent sans doute d'autant mieux la légitimité des normes étudiantes, que la chaîne stigmatique visant à les marginaliser (amalgame entre vie "solitaire", isolement, suspicion) fait sens par rapport à la réalité de leur situation relationnelle.

Si les étudiants imposent cette hiérarchie des statuts c'est aussi parce qu'ils y ont intérêt. La décohabitation partielle d'avec le domicile familial ainsi que le début des études supérieures constituent une période de transition délicate pour eux. La plupart craignent l'isolement et la solitude. L'éloignement d'avec la famille et les amis les plus proches rend

²³⁷ WEBER, 1995, p. 72.

leur situation relationnelle à Lyon périlleuse et fragile (au moins à leur arrivée). Habiter une résidence avec espaces collectifs leur avait laissé penser que les contacts seraient facilités et que les rencontres avec d'autres étudiants seraient nombreuses. Ils jugent les relations de voisinage insuffisantes et les associent à la présence des actifs. Si les étudiants discréditent et rejettent les actifs c'est finalement parce qu'ils sont perçus comme contraignant la possibilité de construire des liens forts avec les autres étudiants habitant les résidences, et qu'ils menacent leur intégration à Lyon. En excluant les actifs ils extériorisent également leur identité étudiante et renforcent leur pouvoir symbolique.

chapitre III : la carrière morale des actifs en tant qu'individus stigmatisés

A la fin du premier chapitre de cette deuxième partie nous avons montré qu'il y a un processus de stigmatisation des actifs car le processus d'étiquetage s'accompagne d'un processus d'incorporation du stigmate qui produit des effets sur les relations que les actifs entretiennent avec les autres habitants (ambivalence des relations entre actifs) et sur leur rapport aux espaces communs (auto-exclusion des espaces de sociabilité). A ce stade de l'exposé, il s'agissait pour nous d'argumenter que les relations entre étudiants et actifs constituaient une configuration du type établis-marginaux. L'intériorisation de la stigmatisation par les actifs était donc principalement considérée comme un indicateur, une conséquence et la condition de leur exclusion symbolique. En s'alignant sur les normes en vigueur au sein des résidences, les actifs reconnaissent la légitimité du pouvoir symbolique des étudiants, en sont comme complices et contribuent à le faire perdurer.

Ayant, dans le chapitre précédent, porté notre attention sur les fondements de cette légitimité, l'objectif général de celui-ci est de deux ordres.

Il s'agira tout d'abord de déterminer le processus d'intériorisation de la hiérarchie des statuts. Comment les actifs incorporent-ils la configuration des relations en jeu dans les résidences ?

Deuxièmement, nous tenterons d'approfondir et d'affiner les effets que produit la stigmatisation sur les actifs, en nous intéressant à la façon dont ils la vivent, la gèrent et dont ils en sont affectés.

De l'intérêt de mobiliser le concept de carrière

Les premières analyses (lors de la première étape de cette recherche) nous ont incité à distinguer les différentes phases qui caractérisent la période de vie au sein des résidences (du projet d'y habiter, en passant par l'installation dans les lieux, le fait d'y vivre depuis un certain temps, jusqu'au projet éventuel d'en partir et au départ définitif). Les facteurs explicatifs (objectifs ou subjectifs) peuvent ne pas jouer le même rôle selon les différentes phases prises en considération : les caractéristiques des individus comme celles propres au contexte n'ont pas une influence pré-définie une fois pour toute sur le

rapport aux autres habitants ; au contraire ces facteurs peuvent ne pas jouer le même rôle à tel ou tel moment.

Mobiliser **le concept de carrière**, afin de saisir la façon dont les actifs vivent et gèrent leur stigmatisme, s'est alors avéré pertinent pour plusieurs raisons.

La première concerne le fait que ce concept associe deux dimensions : la dimension objective et celle subjective. En effet, **«il désigne les facteurs dont dépend la mobilité d'une position à une autre, c'est-à-dire aussi bien les faits objectifs relevant de la structure sociale que les changements dans les perspectives, les motivations et les désirs de l'individu»**²³⁸. La dimension subjective de la carrière d'un individu renvoie ainsi à la façon dont il perçoit les choses, le sens qu'il attribue à sa situation.

La deuxième se rapporte à la notion de changement auquel il est fait référence précédemment. Le concept de carrière prend en compte les changements dans le temps, en mobilisant l'articulation des dimensions objective et subjective à chaque étape du processus de construction de la carrière. Par cela, est favorisé un modèle d'analyse séquentiel permettant d'apercevoir la genèse des comportements et des représentations.

Ce modèle d'analyse a notamment été mobilisé par Howard S. Becker²³⁹ dans l'analyse de ce qu'ils nomment **«les carrières déviantes»** (des fumeurs de marijuana ou des musiciens de jazz). Il montre ainsi que le fait de devenir fumeur régulier de marijuana dépend de la façon dont les individus expérimentent et dépassent ou non différentes étapes : «l'apprentissage de la technique», «l'apprentissage de la perception des effets», «l'apprentissage du goût pour les effets», etc.

Ainsi, ce modèle d'analyse permet de montrer **«en chaque point déterminant de la carrière, le pas décisif accompli dans cette carrière comme le produit logiquement croisé d'une décision subjective (transaction, négociation, conflit, abstention) et de l'objectivité d'une contrainte de cheminement (cursus pré-établi dans une institution)»**²⁴⁰.

Il semble pertinent d'utiliser le concept de carrière pour rendre compte et analyser la trajectoire suivie par les actifs à partir du moment où ils entrent dans les lieux. Il s'agit ainsi de penser que plusieurs phases constituent la carrière morale des actifs en tant qu'individus stigmatisés au sein des résidences. Par «carrière morale»²⁴¹ nous entendons plus précisément les phases qui marquent un tournant dans la façon dont les individus appréhendent, conçoivent la résidence, les autres habitants, etc.

Nous distinguons trois phases :

- l'installation dans les lieux ;

²³⁸ BECKER, 1985, p. 47.

²³⁹ Et également par Erving Goffman dans son étude sur les malades mentaux (*Asiles*, 1968).

²⁴⁰ PASSERON, 1989, p. 20.

²⁴¹ GOFFMAN, 1968.

- l'apprentissage et l'intériorisation des normes ;
- la gestion du stigmaté.

Pour chacune de ces phases sera abordé le rapport aux espaces communs, aux relations de voisinage et au stigmaté.

Nous nous attacherons à comprendre et expliquer la façon dont les actifs vivent et perçoivent le processus de stigmatisation lors de ces différentes phases en l'articulant à la position symbolique qu'ils occupent dans la configuration des relations, à leurs caractéristiques sociales et démographiques ainsi qu'à leurs positions et trajectoires de vie (résidentielle, professionnelle, biographique). L'articulation entre la dimension objective et subjective (pour chacun de ces éléments susceptibles d'être explicatifs) sera privilégiée.

En quoi et dans quelle mesure l'enquête effectuée au sein des résidences, permet-elle d'appréhender la carrière morale des actifs en tant qu'individus stigmatisés ?

Premièrement, les discours recueillis par interview sont riches d'informations. Comme nous l'avons précisé dans la première partie, la grille d'entretien a été construite afin de favoriser des discours référentiels (afin d'appréhender les pratiques) ainsi que des discours d'opinions (permettant de saisir le sens subjectif des enquêtés). Elle a été construite également afin de mettre en perspective l'évolution dans le temps des pratiques et représentations concernant les modes de coexistence entre habitants, et plus largement le rapport à la résidence. Ainsi, plusieurs questions ont permis de recueillir des informations concernant l'arrivée dans les lieux (première phase de la carrière morale des actifs) : «pourriez-vous me raconter comment les choses se sont passées à partir du moment où vous avez décidé de chercher un logement jusqu'au moment où vous avez emménagé ici ?», «qu'est-ce que cela a représenté pour vous d'arriver à Lyon ?», «pouvez-vous me raconter votre déménagement et votre installation dans ce logement». Si les enquêtés précisaient également souvent spontanément des éléments permettant de percevoir l'évolution dans le temps de leurs pratiques et de leurs représentations, une question visait plus explicitement à la saisir : «est-ce que votre vie au sein des résidences correspond à celle que vous aviez imaginée lors de votre première visite ?».

Deuxièmement, des informations supplémentaires ont été recueillies grâce aux fiches emploi du temps rédigées en fin d'entretiens, aux observations notées dans le carnet de bord et aux différents contacts et entretiens avec les responsables. Combinées les unes aux autres, elles permettent de mieux appréhender la réalité de la vie au sein des résidences. Comparées avec les discours tenus par les habitants, elles autorisent également à mieux saisir de quelle façon ils interprètent, lisent cette réalité.

Troisièmement, nous faisons l'hypothèse que l'analyse comparative du rapport aux autres habitants, d'individus présents dans les résidences depuis des périodes variables (de trois mois à deux ans) peut donner une vision relativement correcte de la façon dont leurs pratiques et représentations sont susceptibles d'évoluer.

Enfin, la situation d'enquête constitue un indicateur pertinent du rapport que les actifs entretiennent avec leur stigmaté, comme des enjeux qu'il sous-tend. L'analyse de la situation d'interview sera mobilisée de façon privilégiée afin d'étudier la façon dont les

actifs gèrent leur stigmatisme (troisième étape). Nous y reviendrons.

Ainsi, le recours à des sources d'informations et des techniques d'enquête différentes, assure la validité des données mobilisées, et permet d'envisager une analyse de la carrière morale des actifs au sein des résidences. Cependant, n'ayant pas effectué une observation directe ou participante rigoureuse des pratiques autorisant **«une ethnologie pointilliste des apprentissages sociaux sous l'effet des contraintes objectives»**²⁴², nous avons ici pour objectif principal de dégager *des tendances générales* qui nous permettront de mieux comprendre et expliquer les pratiques et représentations, en matière de voisinage, des actifs. L'analyse proposée vise à examiner leur carrière morale et plus précisément à saisir **«la transformation probable de la personnalité et du système de représentations des individus au cours de ce processus»**²⁴³.

2. Les trois phases de la carrière morale des actifs

2.1. L'installation dans les lieux

Selon Howard S. Becker, la première étape de toute **«carrière déviante»** est le fait de **«commettre une transgression, c'est-à-dire un acte non conforme par rapport à un système particulier de normes»**²⁴⁴. Deux formes de transgression de normes sont à distinguer.

La première est intentionnelle. Il propose alors de ne pas chercher à savoir pourquoi un individu a commis un acte déviant. En effet, **«il n'y a aucune raison d'admettre que seuls ceux qui finissent par commettre un acte déviant seraient effectivement portés à agir ainsi»**²⁴⁵. Il invite plutôt à se demander pourquoi les individus respectent les normes (alors mêmes qu'ils peuvent avoir des tentations déviantes), et comment l'individu qui commet un acte déviant **«parvient à échapper aux conséquences de ses engagements dans le monde conventionnel»**²⁴⁶.

La seconde est non intentionnelle et se fonde principalement sur l'ignorance des normes. Il s'agit alors de déterminer les processus de dissimulation des normes réelles ainsi que leurs enjeux.

Les actifs sont stigmatisés au sein des résidences. Avaient-ils conscience, dès leur arrivée dans les lieux, que leur présence serait perçue comme illégitime ?

²⁴² PAUGAM, 1991, p. 85.

²⁴³ *Idem*, p. 86.

²⁴⁴ BECKER, 1985, p. 48.

²⁴⁵ *Idem*, p. 50.

²⁴⁶ *Ibid.*

Plusieurs éléments nous indiquent que les actifs ont transgressé les normes de façon non intentionnelle.

Le premier concerne la façon dont leur a été présentée la population de l'immeuble. Pour saisir rigoureusement cette question il aurait fallu avoir été témoin des premiers contacts téléphoniques et entretiens avec les responsables des résidences et avoir assisté à la visite des lieux. Nous aurions pu alors noter si les responsables des résidences ou les futurs habitants faisaient référence à la population de l'immeuble et en quels termes. Néanmoins, nous avons suffisamment d'éléments pour avancer une hypothèse.

Rappelons que lors de la construction de l'enquête, mes premiers contacts avec les responsables des résidences m'ont amenée à essayer de saisir dans quelle mesure les modes de présentation au téléphone des gens intéressés par un logement, jouaient sur la façon dont les responsables présentaient la population de l'immeuble. Pour ce faire, les responsables des résidences ont été contactés par téléphone à deux reprises. La première fois je me présentais comme salariée, et la seconde, un de mes proches appelait en se présentant comme étudiant. Dans le premier cas, la population de l'immeuble était décrite comme mixte : étudiants et actifs étaient présents selon les responsables de façon équivalente. Dans le second cas, la présence des étudiants était présentée comme massive. Ceci nous laisse à penser que les responsables des résidences ont pu dissimuler la réalité de la population aux actifs à leur arrivée dans les lieux et que ces derniers ne savaient pas qu'ils seraient largement minoritaires.

Deuxièmement, les actifs ont souvent eu connaissance de l'existence des résidences par le biais de leur entreprise, de collègues de travail ou par le biais de petites annonces parues dans les journaux locaux. Nous avons pu constater que certaines de ces annonces ne faisaient pas référence à une population particulière (elles insistaient principalement sur l'existence de logements meublés, de services et sur la présence d'un gardien sur place). D'autres faisaient référence explicitement à des individus non-étudiants, telle que celle-ci : «cadres, salariés, stagiaires : vous recherchez en location un studio équipé et meublé etc.». Ainsi, qu'ils aient eu connaissance de l'existence de ces résidences par le biais de leur travail ou par celui des annonces locatives immobilières, leur présence dans les lieux s'imposait *a priori* comme légitime.

Troisièmement, les actifs ont été acceptés dans les lieux et aucun d'entre eux ne précisent avoir ressenti une quelconque résistance de la part des responsables des résidences. Au contraire, ils qualifient souvent de chaleureux et sympathiques les premiers contacts qu'ils ont eus avec eux.

Ces éléments nous invitent donc à penser que les actifs n'avaient pas connaissance des normes en vigueur à leur arrivée dans les lieux. Lorsqu'ils décident de louer un appartement au sein des résidences, ils n'ont pas "conscience" de l'illégitimité de leur présence dans les lieux.

Cela sans doute d'autant moins, que la plupart ne sont pas préoccupés à ce moment là par la population de l'immeuble. La façon dont ils justifient le choix du logement qu'ils occupent au sein des résidences en rend compte.

Présents à Lyon pour raisons professionnelles, un des critères de sélection est la

proximité au lieu de travail. Les actifs à double résidence insistent également souvent sur la nécessité de la proximité avec les gares ferroviaires et les principaux axes routiers : il s'agit pour eux de pouvoir rejoindre leur lieu d'habitation rapidement et avec le moins de contraintes possibles. Ils souhaitaient habiter un meublé afin de ne pas avoir à investir dans des meubles ou à assumer un déménagement. «Meublé», «fonctionnel», «propre» sont les principaux adjectifs employés afin de préciser à la fois le type de logement qu'ils recherchaient, comme ce qui justifie à leurs yeux le choix d'un logement au sein des résidences. La plupart déclarent que la présence de services et d'espaces communs n'a pas influencé leur décision. En même temps, ils sont nombreux à souligner avoir noté, lors de leur première visite des lieux, leur aspect propre, confortable et potentiellement convivial. La présence d'un responsable sur place est perçue comme bienvenue.

En ce qui concerne les actifs à résidence unique célibataires et divorcés habitant la résidence A, la question des relations de voisinage est en revanche prépondérante. La présence d'espaces communs leur laisse à penser que les relations seront nombreuses et conviviales et ceci joue dans le choix du logement. Pour autant, la question de la population de l'immeuble n'apparaît pas *a priori* problématique : la brochure publicitaire insiste de façon explicite sur la diversité de la population. «Divorcés», «personnes âgées», «célibataires», «couples sans enfant», «étudiants» : la résidence est présentée comme accueillant tous types de personnes.

Si les actifs ne perçoivent pas tout de suite l'illégitimité de leur présence dans les lieux, à partir de quel moment ont-ils le sentiment d'être rejetés et d'être atypiques ?

Il est bien sûr difficile de répondre à une telle question. Mais de fait, le rapport aux autres habitants s'est construit au fil de l'expérience de la vie au sein des résidences. Une durée d'ancienneté minimum dans les lieux est sans doute nécessaire afin de faire l'apprentissage des normes, de les intérioriser. Cependant ceci ne vaut pas indépendamment des caractéristiques propres aux actifs. L'analyse des discours des individus présents depuis moins de trois mois en rend bien compte. Ni la population de l'immeuble, ni les relations de voisinage ne semblent constituer un enjeu pour Liliane et Véronique. En même temps, elles sont en situation de double résidence, sont présentes à Lyon pour raisons professionnelles et pour une durée déterminée relativement courte (entre trois et six mois). Ainsi, au delà de la durée d'ancienneté dans les lieux, leur position résidentielle et professionnelle n'incitent pas à une inscription forte dans la résidence et à l'investissement des relations de voisinage.

2.2. L'apprentissage et l'intériorisation des normes

La façon dont les actifs font l'apprentissage des normes et intériorisent la configuration des relations, dépend des ressources dont disposent les étudiants afin d'imposer la légitimité de la hiérarchie des statuts. Nous ne reviendrons pas sur ce qui détermine le pouvoir symbolique des étudiants (ce que nous avons évoqué dans le chapitre 2). Nous allons plutôt déplacer le point focal de notre raisonnement en nous centrant sur le point de vue des actifs.

Compte tenu de ce que nous avons évoqué précédemment (première étape de la carrière morale des actifs), on peut penser tout d'abord que les actifs s'aperçoivent peu à

peu que les étudiants sont largement majoritaires. Ils font donc l'apprentissage de la population réelle des résidences. La présence des étudiants est d'autant plus prégnante qu'ils sont plus nombreux et plus visibles (ce sont eux qui investissent principalement les espaces communs). L'apprentissage de la réalité de la population induit sans doute les actifs à penser que les résidences s'apparentent en réalité aux résidences étudiantes. Ils perçoivent alors leur présence comme déplacée.

La façon dont les étudiants considèrent la présence des actifs (ils sont surpris et déçus, ils la jugent suspecte) transparaît sans doute d'une manière ou d'une autre dans les contacts quotidiens (à travers des pratiques langagières diverses : gestes, mots, regards, etc.). Certains actifs se sentent, nous l'avons dit, rejetés et jugés négativement.

Les actifs incorporent sans doute d'autant mieux le processus de stigmatisation que comme le souligne Erving Goffman, **«la notion de stigmaté implique moins l'existence d'individus concrets séparables en deux colonnes, les stigmatisés et les normaux, que l'action d'un processus social omniprésent qui amène chacun à tenir les deux rôles, au moins sous certains rapports et dans certaines phases de sa vie. Le normal et le stigmatisé ne sont pas des personnes mais des points de vue»**²⁴⁷. C'est particulièrement vrai lorsque l'individu est stigmatisé tard dans sa vie, ou lorsque le stigmaté n'est discréditant que dans certaines situations sociales. Lorsque l'individu s'aperçoit qu'il est stigmatisé, il sait souvent ce que les autres pensent de lui, ce que signifie posséder ce stigmaté et quels comportements il convient d'adopter. Il le sait car il a intériorisé, au cours de la socialisation antérieure, des répertoires de **«schèmes d'action (schèmes sensori-moteurs, schèmes de perception, d'évaluation, d'appréciation, etc.) et d'habitudes (habitudes de pensée, de langage, de mouvement...)»**²⁴⁸ :

«les répertoires de schèmes d'action (d'habitude) sont des ensembles d'abrégés d'expériences sociales, qui ont été construits-incorporés au cours de la socialisation antérieure dans des cadres sociaux limités-délimités, et ce que chaque acteur acquiert progressivement et plus ou moins complètement, ce sont autant des habitudes que le sens de la pertinence contextuelle (relative) de leur mise en œuvre. Il apprend-comprend que ce qui se fait et se dit dans tel contexte ne se fait pas et ne se dit pas dans tel autre. Ce sens des situations est plus ou moins "correctement" incorporé (il dépend de la variété des contextes rencontrés par l'acteur dans son parcours et des sanctions – positives et négatives – plus ou moins précoces qui lui ont été adressées pour lui indiquer les limites souvent floues à ne pas dépasser)»²⁴⁹.

Les résidences, par leurs spécificités (cadre bâti, mode de gestion, structuration de la population, configuration des relations entre les habitants...) induisent l'actualisation, la mobilisation de schèmes d'action liés à deux thématiques : celle des rapports entre les âges et celle des représentations négatives traditionnellement associées au fait de vivre

²⁴⁷ GOFFMAN, 1975, p. 160.

²⁴⁸ LAHIRE, 1998, p. 42.

²⁴⁹ *Idem.*

seul (amalgame entre vie "solitaire", célibat et isolement). Celle-ci favorise selon nous l'intériorisation du processus de stigmatisation.

Le transfert de l'opposition étudiants-actifs sur le terrain des âges de la vie (opposition jeunes-vieux) permet aux étudiants de créditer l'évidence de l'exclusion symbolique des actifs. Néanmoins, s'il contribue à l'intériorisation du processus de stigmatisation par les actifs, c'est parce que ces derniers ont eux-mêmes effectué ce transfert. L'extrait d'entretien suivant en rend bien compte :

«je ne me sens pas vieux mais je trouve quand même qu'il y a un écart important donc je ne voudrais pas paraître... comment dire... comme... comme l'image que je pouvais avoir quand j'étais gamin des vieux qui voulaient s'imposer, un truc comme ça... quand j'étais gamin... je me souviens très bien que quand j'avais 18 ans, quand je voyais quelqu'un de 46 ans pour moi c'était quelqu'un de très âgé donc je reporte un peu ça maintenant... donc voilà en gros : je n'y suis pas allé [au pot d'accueil] pour cette raison : je ne me suis pas senti à l'aise...» Sylvain, 46 ans, concepteur en informatique.

Sylvain sait que s'il se rendait au «pot d'accueil» sa présence serait jugée négativement. Et c'est parce que lui même a jugé négativement des personnes plus âgées, lorsqu'il était plus jeune, qu'il perçoit ce à quoi renvoie sa position actuelle dans la configuration des relations, et qu'il agit en conséquence. On aperçoit bien ici que «dans cette ouverture du passé incorporé par le présent, dans cette mobilisation des schémas d'expérience passée incorporés, le rôle de *l'analogie pratique* semble tout particulièrement important. C'est dans la capacité à trouver – pratiquement et globalement et non intentionnellement et analytiquement – de la ressemblance («un air de ressemblance» dirait Wittgenstein) entre la situation présente et des expériences passées incorporées sous forme d'abrévés d'expérience, que l'acteur peut mobiliser les "compétences" qui lui permettent d'agir de manière plus ou moins pertinente»²⁵⁰. Sachant ce que la confrontation d'individus aux âges différenciés implique dans certains contextes sociaux, se percevant eux-mêmes comme "vieux" compte tenu de la structuration de la population et du processus de stigmatisation, les actifs s'interdisent l'accès aux espaces de sociabilité et évitent d'être en contact avec les étudiants.

De la même manière, c'est parce que les actifs savent que leur situation (vivre seul et être isolé) est traditionnellement considérée négativement et suspectée, qu'ils intériorisent (donc acceptent pour une part) la position symbolique défavorable qu'ils occupent dans la configuration des relations.

2.3. La gestion du stigmate : analyse des stratégies de présentation de soi des actifs en situation d'interview

Lorsque les actifs ont fait l'apprentissage des normes en vigueur, qu'ils les ont intériorisées, la question de la gestion du stigmate se pose (ceci ne se passe pas bien sûr de façon aussi successive que le laisse à penser la présentation des différentes phases).

²⁵⁰ LAHIRE, 1999, p. 81.

Nous avons montré qu'en évitant les situations de coprésence avec les étudiants (notamment au sein des espaces communs) les actifs se conformaient aux normes établies, tout en se préservant du regard suspicieux des étudiants. Le fait que les actifs entretiennent entre eux des relations ambivalentes, illustre également qu'ils ont intériorisé le processus de stigmatisation. Ceci renvoie conjointement à une non-acceptation de leur statut. Les actifs ne sont pas soudés car ils refusent finalement d'être associés aux marginaux.

Si l'analyse des pratiques de sociabilité de voisinage, nous indique que les actifs reconnaissent la légitimité de la hiérarchie des statuts (ils se conforment plutôt à la place qui leur est assignée), il ne faut pas pour autant en conclure qu'ils l'acceptent et l'intériorisent "passivement". Comme le soulignent Raymond Boudon et François Bourricaud, si Weber a insisté sur le fait qu'il n'y a pas de domination durable sans une légitimité minimale, il **«n'a pas cherché à distinguer les types d'accueil réservés par les "dominés" aux instructions des "dominants". Pourtant il n'est pas indifférent que B accomplisse ce que A lui enjoint de faire en traînant les pieds ou au contraire, parce qu'il y met tout son cœur, qu'il aille au delà de ce que A lui a prescrit»**²⁵¹.

Il appartient ainsi à l'analyse de montrer la façon dont les actifs vivent et gèrent leur stigmatisme. Il s'agit **«de privilégier l'interprétation compréhensive des attitudes collectives et individuelles et des représentations, en admettant que les acteurs sociaux possèdent une marge d'autonomie qui leur permet d'intérioriser, de refuser ou de négocier la définition sociale de leur statut»**²⁵². Howard S. Becker montre ainsi que les individus "déviant" utilisent des techniques de neutralisation de la déviance. L'une d'entre elle consiste à reformuler l'acte perçu comme déviant et à imposer a *contrario* sa légitimité. Les accusés peuvent également tenter de renverser l'ordre des choses en attaquant ceux qui les condamnent. Ces processus de rationalisation sont particulièrement élaborés lorsque les déviants constituent un groupe organisé. **«La communauté des homosexuels en fournit un bon exemple. Les revues et les livres rédigés par et pour ceux-ci contiennent des articles biologiques et physiologiques sur la sexualité, visant à montrer que l'homosexualité constitue un comportement sexuel "normal", et des articles juridiques qui revendiquent des droits civils pour les homosexuels»**²⁵³.

L'analyse du rapport que les actifs entretiennent avec leur stigmatisme, comme celle des enjeux qu'il sous-tend, ne peut selon nous être traitée indépendamment de celle des effets que produit la situation d'interview sur les discours. Qu'est-ce qu'implique ma rencontre avec les actifs ? Quels effets est-elle susceptible de produire sur leurs propos ?

Le fait que je sois étudiante (et que je me sois présentée comme telle) implique objectivement une distance sociale avec les actifs. Cette opposition actif/étudiant

²⁵¹ BOUDON, BOURRICAUD, 1982, p. 461.

²⁵² PAUGAM, 1991, p. 29.

²⁵³ BECKER, 1985, p. 61.

s'articule à d'autres oppositions : homme/femme, entreprise/université, privé/public puisque les actifs sont plutôt des hommes salariés du privé et que je suis étudiante en faculté de sociologie. Cette distance sociale comprend d'autant plus d'enjeux, et est d'autant plus périlleuse à gérer en situation d'interview, qu'elle renvoie à la configuration relationnelle en jeu au sein des résidences, et donc au processus de stigmatisation. Les normes qu'ils supposent être les miennes sont pour une part dépendantes de la façon dont ils se représentent les étudiants de l'Université, et des normes qu'ils attribuent aux étudiants des résidences, c'est-à-dire aux habitants occupant une position symbolique plus favorable que la leur. La façon dont les actifs s'adressaient parfois à moi confirme cette hypothèse. Christian, lorsque je lui ai demandé de me décrire les habitants de la résidence déclara : «je vois une personne comme vous...». Geneviève m'interpella en cours d'entretien, après avoir longuement critiqué les étudiants : «je ne sais pas ce que vous en pensez... vous êtes étudiante aussi...».

Conjointement, d'autres caractéristiques objectives me différencient des étudiants qui vivent dans les résidences, permettant que je ne leur sois pas complètement associée, que se réduise cette distance et qu'un climat de confiance s'instaure.

Tout d'abord, je suis étrangère au contexte (je n'habite pas les résidences) et la rencontre est ponctuelle.

Aussi, je me différencie des étudiants des résidences par mon niveau d'études, mon âge et mon origine sociale. Je suis en 3^{ème} cycle d'études (la moitié des étudiants effectuent leur première année d'enseignement supérieur). Je suis plus âgée (la plupart des étudiants ont moins de 23 ans). Je suis d'origine sociale plus modeste.

Le fait que je les sollicite afin qu'ils m'informent de la façon dont ils vivent au sein des résidences, à contribuer également à réduire cette distance. Les reconnaissant comme des interlocuteurs à part entière, je les assure en quelque sorte de la légitimité de leur présence dans les lieux. Ce faisant, je me distingue des étudiants de la résidence qui au contraire remettent en cause cette légitimité. Si les actifs ont accepté l'entretien, c'est sans doute parce que cette demande leur renvoyait une image d'eux-mêmes positive car en rupture avec la position stigmatisante qu'ils occupent au sein des résidences.

Ces différents éléments nous invitent à penser que ce qui se joue dans le cadre de la relation d'enquête n'est pas indépendant d'enjeux propres aux contextes et qu'elle peut constituer en ce sens un outil de connaissance. Si la situation d'interview est riche d'informations, c'est principalement parce qu'elle représente pour les actifs une situation de confrontation avec un individu pour une part associé au groupe établi.

Ainsi, «les effets induits par l'observateur, plutôt que d'être traités comme des difficultés dont il faudrait se défaire – tâche vaine et utopique – peuvent au contraire se présenter comme des atouts potentiels de l'enquête. [...] Les effets de la situation d'enquête, loin d'être de purs artefacts, peuvent indirectement conduire vers des propriétés caractéristiques du fonctionnement du groupe étudié. Tôt ou tard on peut supposer qu'ils apparaîtront comme des "révélateurs" de logiques sociales endogènes à celui-ci, ne serait-ce que parce que les perturbations ou les événements déclenchés par l'irruption de l'observateur disent nécessairement quelque chose de l'ordre qu'ils dérangent. Les réactions des membres d'un groupe donné à l'existence du sociologue ne peuvent pas ne

pas livrer des indices sur leur image d'eux-mêmes, sur les types de légitimité qu'ils revendiquent, sur les formes de reconnaissance auxquelles ils aspirent, donc sur les "noyaux durs" ou les aspects fragiles de leur identité sociale. L'enquête est par elle-même un événement à valeur heuristique²⁵⁴ .

Notre attention va donc se porter sur la façon dont les actifs gèrent leur stigmatisme en situation d'interview. Nous allons analyser les stratégies de présentation de soi qu'ils développent durant l'entretien.

La question du contrôle de l'information discréditrice est au cœur de notre analyse. Selon Erving Goffman, la façon dont l'individu gère son stigmatisme varie selon qu'il est discrédité (le stigmatisme est connu) ou discréditable (le stigmatisme est caché). Nous avons montré que les actifs étaient bien discrédités au sein des résidences. Mais la relation d'enquête implique ceci de spécifique : étant extérieure au contexte, les ayant sollicités afin de recueillir leurs témoignages, ils peuvent penser que j'ignore qu'ils sont stigmatisés. Ils ne sont donc pas, dans le cadre de l'entretien, d'emblée discrédités mais plutôt discréditables. Ainsi, **«le problème n'est plus tant de savoir manier la tension qu'engendre les rapports sociaux que de savoir manipuler de l'information concernant une déficience : l'exposer ou ne pas l'exposer ; la dire ou ne pas la dire ; feindre ou ne pas feindre ; mentir ou ne pas mentir (...)»**²⁵⁵ . Les différentes questions que les actifs ont posées durant l'entretien valident cette hypothèse. Nombreux sont ceux qui m'ont questionnée, en cours ou dès le début de l'entretien, sur le déroulement et l'avancée de mon enquête. Les questions visaient principalement à évaluer la connaissance que j'avais de la population de l'immeuble comme à cerner la façon dont je me positionnais par rapport aux non-étudiants. Ainsi, **«avant d'exploiter son répertoire figuratif, il est évident qu'une personne doit prendre conscience de la façon dont les autres ont pu interpréter ses actes et dont elle devrait peut-être interpréter les leurs. Autrement dit, elle doit faire preuve de discernement»**²⁵⁶ .

N'étant pas d'emblée discrédités mais plutôt discréditables dans le cadre de la situation d'interview, les actifs ont la possibilité de dissimuler la réalité de la configuration des relations et donc de dissimuler leur stigmatisme.

L'entretien leur donne également l'occasion de remettre en cause l'ordre établi en proposant une image d'eux-mêmes non stigmatique, c'est-à-dire en rupture avec les normes qui prévalent au sein des résidences. En effet, **«une personne qui rencontre des gens avec qui elle n'aura pas d'autres rapports est libre d'adopter une ligne d'action ambitieuse»**²⁵⁷ . Ceci est d'autant plus vrai que la posture du sociologue en situation d'interview (attention aux propos tenus, empathie, etc.) peut inciter éventuellement l'enquêté à adopter cette «ligne d'action».

²⁵⁴ SCHWARTZ, 1993, p. 276.

²⁵⁵ GOFFMAN, 1975, p. 57.

²⁵⁶ GOFFMAN, 1974, p. 16.

²⁵⁷ *Idem*, p. 11.

Notre attention se portera donc sur les stratégies de contrôle de l'information sociale mises en œuvre par les actifs en situation d'entretien. Il s'agira d'analyser comment les actifs gèrent leur stigmatisme en tant que relation entre un attribut et un stéréotype. Nous émettons l'hypothèse que les différentes stratégies de présentation de soi des actifs ne se distribuent pas de façon aléatoire. Elles varient selon la position symbolique occupée dans la configuration des relations entre les habitants, et selon les caractéristiques socio-démographiques, les positions et trajectoires de vie (professionnelle, résidentielle, biographique), le réseau de sociabilité des actifs. L'articulation entre ces éléments n'est sans doute pas sans conséquence sur la façon dont ils tentent de préserver leur image, comme sur l'intérêt qu'ils ont à la préserver. En ce sens, l'analyse des effets induits par la relation d'enquête nous informera également sur les enjeux que sous-tend pour eux pour le processus de stigmatisation.

2.3.1. Une dominante : conjurer l'exclusion

Certaines stratégies de présentation de soi ne concernent pas telle ou telle catégorie d'actifs en particulier. De ce fait, elles illustrent les enjeux que sous-tend le processus de stigmatisation pour tous les actifs en tant qu'ils sont semblablement stigmatisés au sein des résidences (même si certains sont mieux tolérés que d'autres).

2.3.1.1. Détourner le stigmatisme

Les actifs définissent parfois les autres actifs en des termes peu élogieux.

- «il est plutôt dangereux (...) c'est quelqu'un qui a des problèmes, je pense, qui a vraiment de très gros problèmes... il vaut mieux l'éviter... il vaut mieux éviter de le rencontrer, il est complètement paranoïaque» Geneviève, 41 ans, secrétaire commerciale.
- «il y a quand même des cas spéciaux dans notre résidence... il y a des personnes un peu entre guillemets folles dingues qui, la nuit, chantent, se promènent un peu partout... je ne sais pas si elles font partie de l'étude...» Fabien, 31 ans, attaché commercial pharmaceutique.
- «on a aussi un fou il n'y a pas d'autre mot» Etienne, 27 ans, chef d'équipe - responsable de secteur de grande surface.
- «il y a des gens qui sont comme moi... [il baisse la voix] bon plus âgés [il se positionne ici par rapport aux étudiants] et puis il y a des gens qui sont même beaucoup plus âgés [la voix est plus assurée, plus forte] Fabrice, 37 ans, directeur régional d'une grande entreprise.
- «j'ai croisé une femme d'une cinquantaine d'année (...) une femme d'un certain âge (...) je vois plus difficilement une femme dans ma situation qu'un homme» Olivier, 32 ans, cadre supérieur d'entreprise privée.

La façon dont les actifs parlent de certains membres de leur propre catégorie renvoie à une stratégie de présentation de soi consistant à détourner le stigmatisme sur les individus qu'ils perçoivent en position plus délicate qu'eux. En effet, de façon générale, «*l'individu*

stigmatisé fait montre d'une tendance à hiérarchiser les siens selon le degré de visibilité et d'importunité de leur stigmaté. Envers ceux qui sont plus évidemment atteints que lui, il a souvent la même attitude que les normaux adoptent à son égard»²⁵⁸. A travers ces extraits deux façons de détourner le stigmaté apparaissent. La première consiste à faire référence "aux cas spéciaux". La seconde consiste à évoquer la présence de gens plus âgés que soit. Dans tous les cas, «**le détournement vers l'autre-le-plus-proche**» est une «**façon, opérante et dérisoire à la fois, de recréer une parcelle de différence positive**» lorsque des individus sont disqualifiés socialement²⁵⁹. Il traduit aussi de nouveau l'ambivalence des relations entre individus semblablement stigmatisés.

2.3.1.2. Dissimuler le stigmaté et résister à l'interrogation

«**Toutes les représentations ne sont pas formulables n'importe où ni en n'importe quelles circonstances**»²⁶⁰. Compte tenu du fait que la question de la définition de l'habitant légitime est en jeu au sein des résidences et que la présence des actifs ne va pas de soi, il pouvait sembler déplacé, ou pour le moins délicat d'aborder ce point avec les actifs. Ces derniers, afin de préserver une bonne image d'eux-mêmes et de dissimuler leur position stigmatique, pouvaient avoir intérêt à contourner cette question, à éviter toute description de la population qui risquerait de faire apparaître le caractère atypique de leur présence dans les lieux.

Les actifs tentent en effet parfois de résister à l'interrogation, lorsque je leur demande de me dire quel type de personnes habite la résidence²⁶¹.

Certains déclarent : «je ne sais pas, je ne suis pas curieux». Cette phrase constitue pour eux un moyen de renvoyer l'enquêteur à son indiscretion. En ce sens, déclarer ne pas être curieux c'est ne pas vouloir connaître, et surtout ici dans le cadre de l'entretien, faire connaître une information dont ils ont plutôt intérêt à garder le secret. Notons aussi le double sens qu'implique l'emploi du terme «curieux». Il renvoie à l'idée de ne pas être indiscret mais aussi de ne pas être étrange, surprenant. Tout se passe donc comme si cette phrase leur permettait aussi de nier la singularité de leur présence dans les résidences.

Dans le même sens, les actifs semblent parfois agacés (ils soupirent...) lorsque je leur pose cette question la jugeant «trop difficile». En renvoyant le chercheur à ses interrogations, ils évitent aussi de s'y soustraire, tout en exprimant de manière déguisée le caractère pénible et épineux de ce qui est soulevé.

²⁵⁸ GOFFMAN, 1975, p. 128.

²⁵⁹ GRUEL, 1985, p. 438.

²⁶⁰ BLANCHET, GOTMAN, 1992, p. 29.

²⁶¹ Compte tenu de la configuration des relations entre étudiants et actifs il était déplacé d'évoquer cette question de cette façon mais je n'avais pas idée au départ de ce qui se jouait entre les actifs et les étudiants. Et, le caractère dérangeant de cette question est finalement source d'informations.

2.3.2. Les actifs à double résidence : un rapport plus distant au processus de stigmatisation

Certains actifs divulguent volontairement leur stigmatisme en déclarant : «je suis atypique», «je dois être atypique»²⁶². Ils l'expriment alors plutôt d'une manière amusée et/ou détachée. Cette phrase souvent entendue, rend compte que les actifs ont intériorisé leur statut d'exclus et l'illégitimité de leur présence dans les lieux (d'autant plus lorsqu'ils la prononcent afin de prévenir le chercheur qu'ils ne sont pas les interlocuteurs les mieux placés afin de parler de la vie au sein des résidences). En effet, ils reprennent ainsi les attributs négatifs et dépréciateurs que leur assignent les étudiants. Le verbe «devoir» est particulièrement intéressant à analyser car il est à entendre dans un double sens : il renvoie, dans le sens premier, à la possibilité, à l'éventualité d'être atypique, et dans un sens plus dissimulé, à l'obligation de respecter les normes en vigueur («je suis tenu d'être atypique»).

Ce sont plus souvent les actifs à double résidence qui avouent le caractère atypique de leur présence dans les lieux. En quoi ceci nous renseigne-t-il sur ce que sous-tend pour eux le processus de stigmatisation ?

On peut tout d'abord penser qu'ils ont d'autant plus de facilités à s'avouer atypiques, qu'ils représentent la catégorie d'actifs la moins stigmatisée au sein des résidences. Rassemblant les attributs les mieux tolérés, ils ont moins intérêt à contrôler strictement l'information. D'ailleurs, ils insistent souvent, lorsqu'ils se définissent ou définissent la situation des membres de leur propre catégorie, sur l'activité professionnelle exercée, sur l'existence d'un autre lieu d'habitation et sur l'aspect provisoire de leur présence dans les lieux. S'ils mettent en avant ces éléments, c'est bien sûr parce qu'ils constituent la réalité objective de leur situation. En même temps, l'empressement qu'ils manifestent à donner ces précisions dès le début de l'entretien, et même le plus souvent dès le premier contact téléphonique, illustre que cette façon de se présenter constitue une véritable stratégie de neutralisation du stigmatisme. Ils mobilisent les normes en vigueur afin de se différencier des actifs les plus stigmatisés (à résidence unique) et de se préserver d'un trop fort discrédit. C'est également une façon d'indiquer qu'ils se conforment aux exigences et aux normes des étudiants, ce qui assure, maintient leur acceptation au sein des résidences.

Néanmoins, le fait qu'ils avouent le caractère atypique de leur présence dans les lieux ne peut être dissocié de leur situation résidentielle.

Leur véritable lieu de vie, celui qu'ils rejoignent tous les week-ends, est le lieu d'inscription personnelle et familiale. Ils y habitent souvent depuis plusieurs années (au moins cinq ans). Trois actifs sur quatre sont propriétaires (ou lorsqu'ils logent chez leurs parents ont des parents propriétaires). Tous ont déclaré y avoir passé au moins deux jours et deux nuits la semaine précédant l'entretien. Deux sur trois ont déclaré y avoir couché au moins trois nuits. Ils vont alors retrouver leur famille, leur épouse (ou compagne). Représentant le retour au foyer, le week-end est marqué par certaines activités familiales traditionnelles (repas en famille, discussions) ou plus solitaires

²⁶² Voir *supra*, deuxième partie, chapitre I (1.4.2.).

(télévision, lecture, repos, activités sportives...). Il donne aussi souvent l'occasion de rencontrer la famille élargie et de recevoir ou de retrouver des amis. Deux actifs sur trois ont déclaré avoir vu au moins une fois un membre de leur famille (hors famille nucléaire) ou des amis, la semaine précédant l'entretien. L'éloignement de la famille, des amis, le fait qu'ils soient isolés à Lyon rend cette situation de double résidence difficile. Elle ne les satisfait pas de ce point de vue là. Ils espèrent tous qu'elle s'achèvera bientôt.

Ainsi, avouer le caractère atypique de leur présence dans les lieux n'a pas pour seul intérêt d'assurer leur acceptation au sein des résidences, et de se distinguer par rapport aux actifs plus stigmatisés. C'est également une façon de dire que leur place n'est pas ici, et par cela de dire qu'elle est ailleurs et donc chez eux, dans leur véritable lieu d'habitation. Ils s'imposent ainsi comme au-dessus et hors des enjeux propres à la résidence, ce qui constitue une façon de refuser l'inscription dans les lieux. Dire que leur place n'est pas ici est également d'autant plus nécessaire qu'ils appartiennent souvent aux catégories les plus favorisées socialement et que le studio meublé dans lequel ils habitent temporairement, contrairement, amoindrit le prestige de leur statut social.

Les actifs à double résidence sont également à différencier selon le sens que revêt leur présence dans les lieux au regard de leur trajectoire professionnelle. La présence dans les lieux est mieux vécue lorsqu'elle s'articule à un changement professionnel positif et valorisant (promotion, accès à l'emploi après une période de chômage, premier emploi pour les jeunes diplômés, etc.). *A contrario*, elle est peu valorisée lorsqu'elle est liée à l'obtention d'un poste jugé insatisfaisant (en termes de salaires, d'intérêt pour la tâche à accomplir, de conditions de travail), dans le cas où la mobilité professionnelle n'était pas souhaitée et a été imposée par l'entreprise, ou lorsqu'elle est associée à une mobilité sociale descendante.

Les effets liés à la position et à la trajectoire professionnelle sont à combiner avec les perspectives de déménagement. En effet, ces actifs ne sont pas satisfaits de leur situation (double résidence) même s'ils s'en accommodent. Tous souhaitent vivre à temps complet avec leur famille. Ceux qui envisagent de s'installer définitivement à Lyon sont rares, et ce projet est toujours considéré comme une solution par défaut, lorsque la situation professionnelle ne laisse pas présager à court terme un retour possible proche de la commune de résidence.

La façon dont se combine les perspectives professionnelles et résidentielles produit des effets sur le rapport aux voisins. Il apparaît ainsi que ceux qui vivent le mieux leur présence dans les lieux (ceux pour qui elle est liée à un changement professionnel jugé positivement et dont le projet de déménagement est fixé à court terme) apparaissent également moins impliqués par rapport à la vie de la résidence, sont moins sensibles aux modes de relation entre les habitants et caractérisent moins souvent négativement leurs voisins.

2.3.3. Les actifs à résidence unique : des habitants vulnérables

Les stratégies de présentation de soi des actifs les plus stigmatisés se distinguent de celles des actifs qui sont mieux tolérés (les actifs à double résidence).

2.3.3.1. Dissimuler l'information discréditrice

«*Etant donné le grand avantage qu'il y a à être considéré comme normal, quiconque ou presque, est en position de faire semblant n'y manquera pas à l'occasion. Qui plus est, il est fréquent que le stigmat soit de ceux qu'on ne saurait convenablement divulguer à des inconnus*»²⁶³. Ainsi, les actifs résistent parfois à l'objectivation en retenant et dissimulant les informations risquant de leur faire perdre la face. C'est le cas notamment des actifs demandeurs d'emploi. Valentin en constitue un bon exemple. Nous avons fixé un premier rendez-vous. Il n'était pas dans son logement à l'heure convenue ; je l'avais néanmoins aperçu dans la résidence. Le second rendez-vous a donné lieu à un entretien très tendu. Je semblais le déranger. Il s'affairait à son ordinateur répétant qu'il était «débordé de travail». Il ne savait pas que je connaissais sa situation professionnelle réelle et à aucun moment durant l'entretien il n'y a fait référence. En même temps, compte tenu que l'absence d'activité professionnelle est très stigmatisante pour les actifs (elle rend suspecte la présence dans les lieux), il a tenté de neutraliser cette «information destructrice»²⁶⁴ en jouant un rôle, en composant son identité de façon à imposer une image de lui en complète rupture avec la réalité de sa situation. Si cet enquêté «fait semblant» c'est bien qu'il se sent menacé. Le processus de stigmatisation est sans doute d'autant plus douloureux pour ceux qui en sont victimes, qu'il les renvoie à la difficulté et à la précarité de leur situation objective, ici le chômage.

2.3.3.2. Imposer ses propres normes

Les actifs tentent parfois d'imposer à l'enquêteur une image d'eux-mêmes valorisante en imposant leurs propres normes et en contestant l'ordre établi. C'est notamment ce qui se joue chez certains actifs lorsqu'ils déclarent, comme nous l'avons vu précédemment, que les étudiants sont «des fils à papa», «des gosses de riches», des «arrivistes»²⁶⁵. En effet, c'est une façon pour eux de dénoncer la légitimité de la présence des étudiants. En filigrane, ils tentent d'imposer le travail (et les sacrifices qu'il implique) comme seul mode d'accès légitime à un logement au sein des résidences, ce mode d'accès étant plus valorisant pour eux.

Cette stratégie de présentation de soi est plus souvent adoptée par les actifs à résidence unique et plus particulièrement par ceux habitant la résidence A.

Plusieurs éléments donnent sens à cela.

Parmi cette catégorie, certains se caractérisent par la précarité de leur situation professionnelle ou appartiennent aux catégories sociales les moins représentées au sein des résidences (donc les plus défavorisées socialement). Parmi eux, ceux qui habitent la

²⁶³ GOFFMAN, 1975, p. 93.

²⁶⁴ Elle renvoie aux « faits qui, s'ils attireraient l'attention durant la représentation, pourraient discréditer, ruiner ou rendre inutile l'impression qu'elle produit » (GOFFMAN, 1973, p. 137).

²⁶⁵ Voir *supra*, deuxième partie, chapitre I (1.3.2.2.).

résidence A (partie «deux-pièces» notamment) se distinguent de l'ensemble des actifs par leurs conditions de logement. Ils occupent des logements plus spacieux, équipés mais meublés par eux-mêmes. Leur investissement dans les lieux est donc plus fort.

La présence des étudiants est particulièrement un enjeu pour cette catégorie d'actifs car elle tend à dévaloriser en quelque sorte le logement comme révélateur d'une position sociale fruit de la trajectoire professionnelle. Les étudiants ne sont pas encore rentrés dans la vie active mais bénéficient du même bien résidentiel. La perception pour ces actifs d'un accès facilité au logement pour les étudiants, renvoie à l'enjeu que représente pour eux le maintien, la persistance de la vision qu'ils ont de leur propre trajectoire individuelle. En effet, ils insistent parfois sur les divers sacrifices qu'a impliqués et qu'implique leur trajectoire professionnelle : mobilité géographique, nombre d'heures de travail important, prédominance de l'activité professionnelle sur les autres activités, etc. La présence des étudiants remet en cause la perception de leur trajectoire, car elle tend à dévaloriser les sacrifices divers et le travail fourni afin d'accéder aux bien souhaités et notamment à un logement dans un immeuble «de standing».

La présence des étudiants comporte d'autant plus d'enjeux pour les actifs à résidence unique que ***pour certains d'entre eux le logement précédent était un logement précaire***. Parmi les «célibataires locaux», trois habitaient un foyer de jeunes travailleurs avant leur arrivée au sein des résidences. Deux d'entre eux y sont restés moins d'un an et un plus de vingt ans. Pour les premiers cette période de vie dans un foyer s'explique par une décohabitation d'avec le domicile familial précipitée et une mutation professionnelle à Paris. Pour le dernier aucun élément abordé durant l'entretien ne permet d'avancer une explication et cela d'autant moins que la durée dans les lieux a été très longue.

La précarité des conditions de vie et d'installation dans ces foyers en font pour tous une expérience résidentielle douloureuse. Voici notamment ce que nous en dit Etienne :

«alors Paris c'est la grosse surprise... c'est 12m² avec un lavabo, une armoire, une chaise, un lit... un lit de prison, avec une fenêtre l'hiver c'est obligé de mettre du scotch tout le tour de la fenêtre pour empêcher l'air froid de passer... c'est des conditions sanitaires épouvantables, de l'eau qui est même pas buvable au robinet même pour cuire les nouilles... donc quelque part c'est pas le baignoire mais c'est pas loin... avec un voisinage très hétéroclite dans la mesure où il y avait 70% de maghrébins, le reste c'était des français des pays des territoires d'outre-mer, et ce qui restait c'était soit des étudiants, soit des gens qui travaillaient comme moi et le plus petit pourcentage c'était les autres nationalités qu'ils soient libanais, chinois ou autre avec des cas sociaux très difficiles, des cas sociaux épouvantables, dans la mesure où ils sont peut-être SDF aujourd'hui... des gens sans travail avec un niveau scolaire qui peut pas dépasser la cinquième je pense, des gens avec beaucoup de problèmes, beaucoup de drogue, prostitution, règlement de compte... épouvantable... c'était vraiment épouvantable (...)

Etienne, 27 ans, chef d'équipe - responsable de secteur de grande surface.

Ainsi, Etienne insiste à la fois sur la précarité des conditions de vie matérielle (isolation contre le bruit et le froid inexistante, normes de sécurité et d'hygiène bafouées,

équipement et ameublement spartiate, etc.) et sur les difficultés qu'engendre la coexistence avec une population étrangère très défavorisée.

Dans un tel contexte, l'arrivée au sein des résidences est perçue comme une aubaine. Etienne comme les deux autres enquêtés insistent sur la rupture salutaire qu'a représenté pour eux l'installation dans un immeuble «propre», «neuf» et habité par une population socialement favorisée.

Même si les conditions de vie matérielle au sein des résidences restent globalement satisfaisantes pour eux, il n'en restent pas moins qu'ils sont désenchantés en ce qui concerne la population de l'immeuble : ils font partie des actifs les plus virulents envers les étudiants. Si la coexistence avec les étudiants est si douloureuse pour eux c'est notamment parce qu'elle remet en cause le sens que revêtait l'installation dans ces résidences. Ils se trouvent stigmatisés et déclassés symboliquement dans un lieu qui, compte tenu de leur trajectoire résidentielle, était au contraire associé *a priori* à une sorte de reclassement social.

Les actifs les plus virulents envers les étudiants, ceux qui tentent d'imposer leurs propres normes en discréditant la présence des étudiants au sein des résidences, sont aussi souvent **ceux dont les possibilités de mobilités résidentielles sont les plus incertaines**. La situation professionnelle de certains d'entre eux est précaire ou fragile. Si le déménagement est envisagé (la présence dans les lieux étant de toute façon perçue comme provisoire) il n'est pas encore d'actualité.

Mais pour deux enquêtés, Christian et Geneviève, le départ de la résidence, même a long terme, n'est pas envisagé. Ce sont les seuls dans ce cas, ce qui mérite notre attention. Comment vivent-ils le processus de stigmatisation ? A quoi renvoie pour eux le fait de dénoncer la présence des étudiants et de contester l'ordre établi ?

Christian a quarante-sept ans, il est rédacteur dans une administration publique depuis 1973. Il est homosexuel et n'a pas entretenu de relations sentimentales sérieuses depuis six ans. Il a passé les premières années de sa vie en Allemagne et en Israël. Il a vécu ensuite dans une petite commune située dans l'Isère pendant une quinzaine d'années. Le dernier logement qu'il a occupé, pendant vingt ans, est un foyer pour jeunes travailleurs situé à l'Est de Lyon.

Il est locataire d'un studio depuis un an et demi. Il n'a pas de famille ni d'amis à Lyon et n'a jamais reçu personne. Il est dépressif et effectue régulièrement des séjours dans des hôpitaux psychiatriques.

Il n'envisage pas de quitter la résidence :

«maintenant la machine est en marche... je me suis engrené dans un loyer, je n'ai pas de voiture, je ne peux pas conduire à cause des médicaments alors je ne peux pas déménager facilement... j'ai peu d'amis... j'ai pas d'ami du tout alors je ne peux pas déménager avec son aide...»

S'il a décidé d'habiter la résidence c'est notamment parce qu'il espérait y rencontrer un compagnon. La présence d'espaces communs lui a laissé penser que les rencontres entre habitants seraient fréquentes et conviviales. Il est donc profondément déçu et tente

d'investir d'autres lieux :

- «j'ai été extrêmement déçu... extrêmement déçu... et les premiers dimanches que j'ai passé ici ont été absolument mortels... j'ai essayé, encore une expérience malheureuse, de me faire admettre le dimanche dans le club des anciens du B... [nom du quartier] il fallait être parrainé par trois personnes et bien j'ai pas trouvé ces trois personnes et on m'a foutu à la porte... le seul endroit où je pouvais encore avoir une vie sociale le dimanche !»

Il s'orienta finalement vers une communauté pour personnes seules où il passe tous ses week-ends :

- «comme je me sens très seul ici, je fréquente une communauté qui s'appelle B... des gens paumés comme moi, des gens divorcés, des gens veufs, des gens solitaires, vieux garçons comme moi ou qui ont des problèmes (...) ma vie sociale que je devrais centrer ici, avec les habitants d'ici, je la sublime dans mon amour de la vie communautaire à B.»

Il envisage aussi de s'inscrire dans un club de rencontre pour homosexuels :

- «[à propos de la résidence et de l'absence de relations entre les habitants] il faut que ce soit constant dans votre étude cette notion de ghetto... [après un long silence] vous voyez le ghetto je vais y retomber bientôt parce que j'ai repris contact avec mon groupe d'homosexuels (...) je vais essayer d'avoir au moins cette expérience en couple avant de choisir le célibat définitif...»

Geneviève a quarante et un an, elle est secrétaire commerciale dans la même société depuis 1977. Elle n'a pas eu de relation sentimentale depuis plusieurs années. Elle est arrivée en France à l'âge de onze ans. Elle a ensuite toujours habité Lyon (ou sa proche banlieue) hormis un séjour d'une année aux Etats-Unis dans les années 80. Elle était, avant d'habiter la résidence, locataire depuis trois ans d'un appartement à Lyon.

Ses amis les plus intimes habitent loin. Célibataire, elle préfère éviter la compagnie de ceux qui habitent Lyon, mais sont mariés avec des enfants. Les relations qu'elle entretient sont donc principalement familiales. Elle passe notamment beaucoup de temps avec son frère handicapé.

Elle est la seule active que nous ayons interrogée qui soit propriétaire de son logement. Elle a visité et acheté l'appartement avant que la résidence n'ouvre ses portes. Elle déclara en début d'entretien avoir eu «le coup de foudre» pour son deux-pièces et pour les services proposés, ne pas regretter son choix et être «satisfaite à 100%» de son appartement. Elle y habite depuis deux ans et n'envisage pas de le quitter : **«je suis partie sur quinze ans de crédit donc...»**.

Elle conteste par contre la présence des étudiants qu'elle juge «très privilégiés». Elle est également très déçue de l'absence de relations entre les habitants. Elle pensait, comme Christian, que les espaces communs favoriseraient les rencontres et que des animations seraient organisées.

- «pour moi personnellement il n'y a pas de contacts : je ne rencontre personne... je vois beaucoup d'étudiants mais bon je ne suis pas étudiante ce n'est pas ces relations que je recherche (...) donc ce qui manque c'est le contact avec ses voisins je dirais...»

Contrairement aux autres actifs, et notamment à Christian, elle espère encore pouvoir créer des liens avec des gens de l'immeuble. Elle est déterminée à fréquenter la salle de gymnastique qui est, selon elle, «un très très bon service». Elle envisage, avec la gardienne, d'organiser «quelque chose pour la nouvelle année» tout en ayant peur d'être déçue et que les habitants de l'immeuble ne se déplacent pas. Elle se montra, durant l'entretien, curieuse de savoir la façon dont les autres habitants envisageaient les relations de voisinage et m'interrogea à ce sujet.

Christian et Geneviève ont plusieurs points communs. Ils sont d'autant plus déçus des relations entre les habitants, que leurs attentes et espoirs étaient grands, que leur situation personnelle et leur trajectoire biographique et résidentielle est douloureuse, qu'ils ont un réseau de relation amical limité et que, compte tenu notamment de leur âge, les possibilités de rencontres amicales ou amoureuses sont faibles. Ils se situent tous les deux au plus bas de la hiérarchie des statuts qui prévaut au sein des résidences puisque ce sont des actifs à résidence unique parmi les plus âgés. Les résidences étant perçues comme des lieux de vie transitoire, provisoire, l'ancienneté est très discréditante. Rester dans les lieux ne peut qu'accroître ou creuser leur position stigmatique²⁶⁶.

Tout comme les autres actifs auxquels nous nous intéressons ici, ils tentent tous les deux de renverser l'ordre des statuts en posant comme illégitime la présence des étudiants. Ils ont cependant un rapport aux lieux différent, et n'envisagent pas de la même façon leur avenir au sein des résidences.

Les discours de Christian rendent compte que les différents lieux de sociabilité auquel il a tenté d'appartenir (le club des anciens), dans lequel il s'insère (la communauté pour personnes seules) ou qu'il envisage d'investir (le groupe d'homosexuels) s'articulent avec l'absence de vie sociale au sein de la résidence. Celle-ci est présentée comme justifiant l'investissement d'autres espaces : ne pouvant se résigner à la solitude, il tente de nouer des liens dans d'autres lieux. Ce ne sont cependant pas n'importe quels lieux : il tente d'échapper au «ghetto» en investissant d'autres «ghettos». Tout se passe donc comme si le processus d'exclusion symbolique que subit Christian au sein des résidences, avait pour effet une sorte d'aggravation de la marginalité ou d'enfermement dans la marginalité, mais qui n'est pas vécu complètement comme tel. Si la façon dont il définit les deux «communautés» (de personnes seules, et d'homosexuels) rend compte qu'il a intériorisé leur aspect marginal (il parle de «gens paumés» et de «ghetto»), elles représentent avant tout pour lui la possibilité de se trouver intégré parmi des gens semblablement stigmatisés. En investissant d'autres espaces et en créant des liens avec d'autres compatissants, il trouve à la fois une porte de sortie (sortir de la résidence les week-ends, sortir du célibat) et une forme de soutien.

Si Christian tente de prendre distance avec la résidence, Geneviève envisage en

²⁶⁶ L'aspect discréditant de l'ancienneté dans les lieux a été évoqué précédemment (voir *supra*, deuxième partie, chapitre I, 1.4.2.).

revanche de s'investir davantage. Elle garde l'espoir de créer des liens avec d'autres habitants, et compte même prendre l'initiative d'organiser une soirée. Contrairement à la plupart des actifs qui ayant intériorisé le processus de stigmatisation ne fréquentent pas ou plus les espaces communs, elle pense utiliser davantage la salle de gymnastique. Tout se passe donc comme si, en gardant en tête ses premiers espoirs et espérances en matière de voisinage, elle refusait et conjurait l'exclusion symbolique. Conjuraison d'autant plus salutaire qu'elle est propriétaire de son appartement et que les possibilités de quitter les lieux sont fortement contraintes.

La situation de Geneviève et de Christian ne nous renseigne pas uniquement sur ce à quoi renvoie pour eux de manière spécifique le processus de stigmatisation.

Cela nous permet d'apercevoir que des individus qui rassemblent des caractéristiques objectives communes, peuvent gérer de façon similaire le rapport aux étudiants (refuser l'ordre établi en tentant d'imposer comme illégitime leur présence dans les résidences) tout en entretenant un rapport différent aux lieux. Et cela compte tenu du fait, qu'à un autre niveau d'analyse (plus attentif à la spécificité des situations et des trajectoires de vie), des différences sont toujours susceptibles de produire des effets sur le sens attribué à la présence dans les résidences comme sur la façon d'envisager l'avenir.

Cela souligne également le fait que pour certains individus, le processus de stigmatisation implique des enjeux très lourds, car se combinant (faisant écho) avec des trajectoires biographiques et des situations (résidentielle, relationnelle, personnelle, etc.) difficiles.

Homogénéiser la population, réduire les différences d'âge

Une autre stratégie consiste à diminuer, amoindrir la distance qui existe entre étudiants et actifs en "jouant" avec la pyramide des âges.

- «les relations interpersonnelles [dans la résidence] sont quand même très particulières... c'est pas parce que je suis vieux jeu, parce que je ne suis pas vieux jeu (...) [il développe l'idée selon laquelle ces résidences reposent sur "un système américain"] les américains n'ont pas du tout la même mentalité que nous (...) ils ont quand même leur jeunesse historique (...) à partir de là ils ont une solidarité entre eux (...) nous on est un vieux machin quelque part... on est vieux les occidentaux, la France notamment est très conservatrice (...) le peuple français est un peuple vieux (...) je me considère beaucoup moins comme français maintenant, beaucoup moins» Gérard, 44 ans, travailleur social.
- «[après avoir parlé des étudiants qu'il qualifie de "bon chic, bon genre", il enchaîne en parlant de sa tante à qui il conseillerait de venir habiter dans la résidence] en plein hiver, si elle est coincée je lui conseillerais qu'elle vienne passer un mois ou deux... parce que bon, c'est une somme d'argent, mais bon une personne âgée a des fois de l'argent et ça lui ferait du bien...» Henri, 44 ans, serrurier (ouvrier).
- «*[en parlant des étudiants] les gens sont... les jeunes... enfin les plus jeunes : je n'ai que vingt ans de plus (rires) c'est vrai qu'on se salue facilement*» Roland, 44 ans, responsable de travaux.

Les discours énoncés ici visent à réduire la différence d'âge qui existe entre les étudiants et les actifs.

Gérard déclare en fin d'extrait «se sentir beaucoup moins français». Par cela, il s'attribue les caractéristiques qu'il associe aux Etats-Unis (la jeunesse) et prend distance avec celles associées à la France (la vieillesse).

En ce qui concerne Henri, tout se passe comme si, en posant comme légitime la présence de sa tante âgée, il tentait de modifier la structure de la pyramide des âges. En valorisant l'entrée dans la résidence d'une personne beaucoup plus âgée, il s'octroie une position intermédiaire.

Quant à Roland, il résiste au processus de stigmatisation en remettant en cause l'opposition jeunes-vieux. Il manipule en quelque sorte la hiérarchie des âges en se définissant comme jeune. Les rires qui accompagnent son discours, montrent que les normes en vigueur sont tenaces, et qu'il s'en amuse afin de les tenir à distance, plus qu'il ne croit réellement les contrecarrer.

Nous avons vu précédemment que les actifs étaient stigmatisés par leur âge. Si les actifs se sentent de façon générale rejetés, les plus âgés ont le sentiment que leur âge constitue une barrière entre les étudiants et eux. Cette stratégie de présentation de soi crédite l'importance de l'âge dans le processus de stigmatisation et illustre que les actifs ont intériorisé la stigmatisation. Aussi, en réduisant les écarts d'âge ils tentent d'imposer une vision plus homogénéisante de la population et par cela d'annuler la dépréciation qu'implique cet attribut. L'âge comme critère discréditant renvoie de façon générale aux normes sociales qui valorisent les traits physiques propres à la jeunesse plutôt que ceux liés à l'âge mûr.

Le regard dévalorisant des étudiants est d'autant plus pénible à supporter pour **les actifs âgés qui sont célibataires et divorcés** car il implique d'autres enjeux.

La présence d'espaces communs leur avait laissé penser que les relations seraient intenses et conviviales. Rencontrer l'âme sœur au sein des résidences est une préoccupation qu'ils ont plus ou moins explicitement exprimée. Ils se sentent perçus comme recherchant des relations sentimentales et sexuelles et c'est effectivement la façon dont ils sont quelquefois considérés.

Ainsi, tout se passe comme si les étudiants, en refusant la communication avec ces actifs, leurs renvoyaient une image d'eux-mêmes difficile à accepter car les enfermant dans ce statut de célibataire. L'attitude des étudiants est d'autant moins bien acceptée qu'elle révèle une certaine situation objective : la difficulté de former un couple à mesure que l'on avance dans la pyramide des âges et le fait que les relations de sociabilité amicale diminuent aussi lorsque l'âge augmente²⁶⁷. En effet, si le fait de vivre seul peut représenter pour les jeunes le report des engagements dans la vie adulte, il rend compte plutôt pour les âges moyens des difficultés de construction du couple²⁶⁸. La durée des

²⁶⁷ « Relativement stable jusqu'à l'âge de quarante ans environ, la sociabilité connaît par la suite un déclin irrémédiable et finit par chuter de moitié » (HERAN, 1988, p. 8).

²⁶⁸ KAUFMANN, 1994a.

séquences de monorésidentialité s'allonge en même temps que l'âge augmente. De plus, **«l'âge joue un rôle d'autant plus significatif qu'il renvoie plus globalement au temps qui s'écoule. Evoquer l'âge et ses effets, c'est aussi bien tenir compte de l'âge lors de la rupture, de l'âge au moment de la nouvelle rencontre, ou encore du temps écoulé depuis la désunion. Ce peut-être aussi prendre en considération l'âge des enfants : le temps en un mot ; un temps qui définit des horizons conjugaux variables. En effet, on envisage évidemment pas dans les mêmes termes une rupture conjugale ou une nouvelle union, à vingt, trente, quarante, ou cinquante ans. On ne projette pas les mêmes choses, on aspire pas au même devenir. On n'a pas non plus les mêmes opportunités, les mêmes contacts, etc.»**²⁶⁹. Les propos suivant l'illustrent bien :

«je suis arrivé à un âge où je ne peux plus séduire personne (...) vous vous êtes jeune vous pensez faire encore des connaissances mais moi je ne peux plus, c'est fini... à partir d'un certain âge, moi j'ai quarante-sept ans, on ne peut plus... plus comme avant...» Christian, 47 ans, rédacteur dans une administration publique.

3. Conclusion

Le rapport que les actifs entretiennent avec le processus de stigmatisation dépend dans un premier temps du stade (ou étape) de la carrière qu'ils vivent.

Lorsqu'ils projettent d'habiter la résidence, ainsi qu'à leur arrivée dans les lieux, les actifs n'ont pas connaissance ou "conscience" du processus de stigmatisation (première étape). Ils transgressent ainsi les normes de façon non intentionnelle. Les espaces communs laissent présager et espérer des rencontres avec les autres habitants ainsi qu'une forme de convivialité au sein des résidences.

Aux contacts des autres habitants et avec le temps, les actifs font l'apprentissage des normes en vigueur et intériorisent le processus de stigmatisation (deuxième étape). Ils aperçoivent que les espaces communs sont plutôt réservés aux étudiants (au moins ceux dont les potentialités de rencontres sont les plus forts) et que ceux-ci sont très nombreux. Les contacts avec les étudiants leur donnent le sentiment d'être jugés négativement. Ils intériorisent d'autant mieux le processus de stigmatisation qu'ils savent, compte tenu de leur socialisation antérieure, ce à quoi renvoie leur situation résidentielle et comment elle est susceptible d'être perçue.

Peu à peu le processus de stigmatisation produit des effets. Les actifs modifient leur rapport aux espaces collectifs et aux autres habitants, ce qui constitue également une façon de gérer leur stigmatisme (troisième étape). Ils s'interdisent plutôt l'accès aux espaces communs et ne les perçoivent plus comme des lieux susceptibles de provoquer des rencontres privilégiées avec les autres habitants. Ils évitent de ce fait les situations de coprésence avec les étudiants. Partager le même stigmatisme rend les relations entre les actifs ambivalentes. Même s'ils se reconnaissent ponctuellement dans leur statut d'exclus, ils ne sont ni soudés, ni solidaires.

²⁶⁹ MARTIN, 1994, p. 1578.

Les stratégies de présentation de soi des actifs en situation d'interview illustrent également qu'ils tentent de conjurer l'exclusion symbolique. Qu'ils essayent de réduire les différences avec les étudiants, de les dissimuler, de contester l'ordre établi ou de creuser les écarts avec les autres actifs, il s'agit toujours d'imposer d'une façon ou d'une autre la légitimité de leur présence dans les lieux et les normes en vigueur au sein des résidences sont au centre des débats.

Ces stratégies soulignent aussi de nouveau le rapport ambivalent que les stigmatisés entretiennent avec les membres de leur propre catégorie. Ils sont en effet plus souvent enclins à s'allier symboliquement avec le groupe établi : les étudiants. C'est notamment ce à quoi renvoie le fait qu'ils reprennent à leur compte les attributs les plus approuvés, dissimulent leur stigmata, ou lorsqu'ils le détournent sur les individus qu'ils jugent en moins bonne position symbolique. L'intérêt est alors pour eux de se concevoir en termes moins stigmatisés.

Cependant, si les actifs ont en commun leurs pratiques de sociabilité, le rapport qu'ils entretiennent aux espaces collectifs, la nécessité de conjurer l'exclusion symbolique, et une tendance à s'allier symboliquement aux étudiants, ils vivent de façon différente le processus de stigmatisation.

Les actifs ne déploient pas les mêmes stratégies de présentation de soi selon la position symbolique qu'ils occupent dans la configuration des relations. Si les étudiants se situent au plus haut de la hiérarchie des statuts et les actifs au plus bas, ces derniers ne sont cependant pas égaux. Les actifs à résidence unique occupent une position plus stigmatisante (surtout les plus âgés), que ceux à double résidence. Ces derniers avouent plus spontanément le caractère atypique de leur présence dans les lieux, tout en précisant leur situation résidentielle et professionnelle : la réalité objective de leur situation les préserve d'une trop forte stigmatisation. Moins menacés, ils abordent plus aisément l'illégitimité de leur présence dans les résidences. En revanche, les actifs à résidence unique ont des discours plus subversifs, plus virulents visant notamment à imposer leurs propres normes. Ceci est à la fois une conséquence et un indicateur du fait qu'ils sont les plus mal placés symboliquement : ils n'ont en quelque sorte plus rien à attendre des établis²⁷⁰. Ceci illustre également qu'ils tentent de résister à la stigmatisation et qu'ils ne perçoivent pas complètement comme légitimes les normes imposées.

Mais la façon dont les actifs vivent la stigmatisation ne prend tout son sens qu'en rapportant également les discours tenus, aux caractéristiques socio-démographiques de ceux qui les prononcent, à leurs positions et trajectoires de vie (professionnelle, résidentielle, biographique), à la structure de leur réseau de sociabilités à Lyon, et en prenant en considération le sens subjectif qu'ils attribuent à ces différents éléments.

Ainsi, si les actifs à double résidence déclarent plus aisément que leur situation est atypique, ce n'est pas seulement parce que la position symbolique qu'ils occupent dans la configuration des relations les y autorise, c'est également parce que cela leur renvoie une image d'eux-mêmes en accord avec leur situation objective : ils se déclarent hors jeu car

²⁷⁰ Le fait qu'ils occupent la position symbolique la plus basse dans la configuration se reconnaît aussi à l'énergie qu'ils dépensent durant l'entretien afin de faire entendre leur point de vue.

leur vie est effectivement ailleurs. Cette façon de divulguer leur statut rend compte également qu'ils vivent moins douloureusement la stigmatisation pour les mêmes raisons. Parmi eux, la situation professionnelle, les perspectives de mobilité (professionnelle et résidentielle) créent des sous-catégories opposées.

De même, si les actifs à résidence unique vivent plus douloureusement le processus de stigmatisation, ce n'est pas seulement parce qu'ils se situent au plus bas de la hiérarchie des statuts, c'est aussi du fait des caractéristiques de leur situation et de leurs trajectoires. Leur cadre de référence est la résidence, même si leur présence est provisoire elle constitue le support de leur identité. La présence des étudiants constitue notamment plus particulièrement un enjeu pour les plus défavorisés socialement et ceux dont le logement précédent était précaire (foyer de jeunes travailleurs) : l'installation dans les lieux était perçue comme une sorte d'ascension sociale, la présence massive d'étudiants qui tendent à les discréditer, contredit cette vision de leur trajectoire. Les relations avec les étudiants les renvoient aussi parfois à une réalité douloureuse : le temps qui passe, le fait qu'ils sont célibataires, qu'ils ont peu de relations amicales, qu'ils sont sans activité professionnelle, etc. Les perspectives de mobilité résidentielle sont également à prendre en considération.

Il n'est alors pas étonnant d'apercevoir que les actifs qui sont apparus dans le cadre de l'entretien les plus fragilisés et les plus sensibles au processus de stigmatisation, sont également ceux qui "cumulent les handicaps". C'est le cas de Christian, actif à résidence unique parmi les plus âgés, célibataire, qui a habité auparavant une vingtaine d'années en foyer, dont les attentes en ce qui concerne les possibilités de rencontres au sein de la résidence étaient grandes, dont le réseau de relation amicale et familiale à Lyon est quasi nul, dont les possibilités de mobilité résidentielle sont limitées, et qui est homosexuel (donc qui affronte déjà la pression des normes sociales et du regard des autres).

Il apparaît donc pertinent de distinguer ces trois étapes afin de mieux saisir le rapport que les actifs entretiennent avec le processus de stigmatisation. La question de la façon dont les actifs vivent leur stigmatisation n'est pas en jeu d'emblée, ni pour tous les actifs. Ces derniers n'envisagent pas, à leur arrivée dans les lieux, leur présence comme illégitime. Habiter un minimum de temps la résidence est nécessaire afin qu'ils fassent l'apprentissage des normes en vigueur et qu'ils les intériorisent. Ils apprennent à connaître le point de vue des étudiants et comprennent peu à peu qu'ils ne correspondent pas à ce point de vue. C'est lorsqu'ils ont traversé cette étape que la gestion du stigmate se pose. Les actifs font face à la façon dont ils sont considérés, agissent en conséquence et modifient leur façon de penser (concernant les espaces collectifs, les relations de voisinage, etc.).

Le tableau suivant synthétise comment le rapport aux espaces communs, aux relations de voisinage et au processus de stigmatisation varie, se modifie selon les étapes de la carrière. Il précise également les principaux facteurs différenciant les actifs à chaque étape du processus de construction de la carrière.

	Espaces collectifs	Relations de voisinage	Rapport au processus de stigmatisation	Facteurs différenciant les actifs
Etape 1 271	- sont perçus comme susceptibles de favoriser les relations - sont associés à convivialité	elles sont plutôt souhaitées et parfois attendues	les actifs n'ont pas conscience de l'illégitimité de leur présence dans les lieux	type de résidence : pour les actifs de la résidence A, leur présence est particulièrement perçue <i>a priori</i> comme légitime
Etape 2 272	- apprentissage de l'illégitimité de leur présence dans les espaces communs - les étudiants sont plus visibles ; ils apparaissent majoritaires	sentiment d'être jugés négativement et d'être rejetés par les étudiants	- intériorisation du processus de stigmatisation	- l'âge : les plus âgés sont les plus exposés- réseau de sociabilité à Lyon : être isolé favorise l'intériorisation de la stigmatisation
Etape 3 273	- les espaces communs favorisant le plus les relations ne sont pas fréquentés - ils ne sont plus perçus comme permettant de nouer des liens	- les contacts avec les étudiants sont évités - les relations sont plutôt ambivalentes avec les autres actifs	accepter son statut (se déclarer "atypique") ou résister en contestant l'ordre établi (taxer les étudiants de "fils à papa")	position symbolique dans la configuration et situation résidentielle : les actifs à double résidence ont un rapport plus distant au stigmaté que les actifs à résidence unique (plus vulnérables) ²⁷⁷ Les actifs à double résidence sont à différencier selon le sens qu'il associe à leur présence dans les lieux (trajectoire professionnelle)

²⁷¹ L'installation dans les lieux.

²⁷² L'apprentissage et l'intériorisation des normes.

²⁷³ La gestion du stigmaté.

				ainsi que selon leur projet de déménagement. Les actifs à résidence unique se différencient principalement selon leur âge, leur réseau de sociabilité, leur trajectoire résidentielle, leur situation sociale, leur statut matrimonial et selon la façon dont se combinent ces éléments.
--	--	--	--	--

chapitre IV : formes de différenciation entre les résidences

Les caractéristiques communes aux quatre résidences nous ont autorisé à favoriser une analyse transversale exposée dans les chapitres précédents. Néanmoins, celle-ci ne doit pas laisser à penser que la configuration des relations entre étudiants et actifs est identique d'un contexte résidentiel à l'autre. Des formes de différenciation existent entre les résidences.

L'objectif de ce chapitre est de les souligner, de tenter d'y donner sens et par cela d'approfondir notre connaissance des facteurs susceptibles de jouer sur les modes de coexistence entre les habitants.

Il s'agit également de saisir comment se combinent, au sein d'un même contexte résidentiel, les différents éléments susceptibles d'éclairer la configuration des relations.

Enfin, ce chapitre nous permettra d'aborder plus précisément le rôle des responsables dans le processus de stigmatisation, dont nous avons indiqué qu'il variait d'une résidence à l'autre.

1. La résidence A : des relations particulièrement conflictuelles

La résidence A comprend trois parties. La partie «chambres» a ceci de spécifique que les habitants se partagent toilettes et salle de bain (par "bloc" de six chambres). La gestion et

l'agencement des espaces collectifs favorisent les relations entre les habitants. Le sentiment d'appartenance au même groupe (celui des étudiants) est d'autant plus fort qu'ils sont ici particulièrement nombreux.

Les relations entre les étudiants sont plus fréquentes et plus fortes que dans les autres parties de l'immeuble (et que dans les autres résidences). Les habitants font plutôt référence à la nécessité de préserver des distances avec les autres habitants, qu'ils n'expriment un désir de relation :

- *«c'est un endroit où tu peux être seul parce que tu peux fermer ta porte, tu peux voir des gens parce que tu peux l'ouvrir donc tu as le choix, c'est pas comme dans d'autres appartements où tu es seul, point (...) ce que j'apprécie le moins et bien je crois que c'est la même chose, c'est ce rapport aussi avec les autres parce que ça a un aspect assez pernicieux, cercle infernal (...) quand on commence à aller voir des gens, ces gens vont t'en présenter d'autres, etc., etc., etc. (...)» Alain, 19 ans, étudiant en 1^{ère} année de D.E.U.G. de sociologie.*
- *«[à propos des autres habitants] j'ai pas envie de leur raconter ma vie... ils ont pas à savoir si j'ai un copain ou... c'est pas à eux de le savoir (...) on est déjà tellement les uns sur les autres que si en plus on commence à être ensemble constamment alors là ça devient insupportable... enfin j'ai besoin de me retrouver seule de temps en temps (...)» Caroline, 22 ans, étudiante en 4^{ème} année d'orthophonie.*

Ces extraits d'entretien nous renseignent sur la difficulté, dans cette partie de la résidence, de préserver un équilibre entre convivialité et maintien de l'intimité. Au centre des discours apparaît la nécessité de maîtriser les relations, de contrôler les distances relationnelles. Alain apprécie les formes de relations qu'implique le rapport entre l'espace privé (la chambre) et les espaces communs (ici les couloirs), car il introduit la possibilité d'un choix dans les relations : l'ouverture ou la fermeture de la porte d'entrée est en même temps une ouverture ou fermeture aux autres. Fermée, elle assure un repli sur le foyer, ouverte, elle facilite les échanges et contribue à lutter contre l'isolement. Néanmoins, la correspondance entre fermeture / ouverture de la porte et fermeture / ouverture sur les autres n'est pas si automatique. Alain évoque par la suite un «cercle infernal» et dénonce des relations trop systématiques et difficilement contrôlables. J'ai pu constater également, lors de l'entretien, que la fermeture de la porte n'empêchait pas les intrusions non souhaitées. Un système de verrouillage automatique empêche l'ouverture de la porte de l'extérieur, mais les voisins qui souhaitent rentrer se manifestent de façon suffisamment insistante et bruyante (coup de poing contre la porte, appels insistants) pour contraindre à ouvrir aux visiteurs.

Plus généralement, les relations de voisinage sont ici plus difficiles que dans les autres résidences. Les conflits de voisinage sont plus fréquents et plus violents²⁷⁴. Les étudiants critiquent ouvertement les actifs, mettent en cause explicitement leurs mœurs sexuels. Ils sont souvent méprisants ou moqueurs envers eux. Les actifs tiennent des discours plus virulents à l'encontre des étudiants. Ils contestent souvent l'ordre établi en tentant d'imposer l'illégitimité de la présence des étudiants dans les lieux. En définitive, le

²⁷⁴ Voir *supra*, deuxième partie, chapitre I (1.1.6.).

rapport de forces qui oppose étudiants et actifs apparaît dans cette résidence particulièrement tendu. Plusieurs éléments peuvent y donner sens.

La résidence A est la seule résidence dont les responsables ont valorisé explicitement l'hétérogénéité de la population. La brochure de présentation fait référence, nous l'avons évoqué en introduction, aux personnes âgées, aux célibataires, aux divorcés. Les étudiants sont présentés comme une catégorie d'individus parmi les autres. Les actifs sont ici d'autant plus virulents envers les étudiants, qu'ils sont surpris de se trouver finalement stigmatisés dans un contexte où ils pensaient *a contrario* être accueillis au mieux. La déception et l'amertume qu'ils expriment sont à la hauteur du décalage entre la vision anticipée qu'ils avaient de la résidence et la réalité de leur vie quotidienne.

La valorisation de la présence des actifs quelle que soit leur situation personnelle (divorcés, célibataires, etc.) et non uniquement de ceux à double résidence comme c'est plutôt le cas dans les autres résidences, n'est pas sans effet sur la composition de la population : les actifs à résidence unique sont présents en plus grand nombre. Or, nous l'avons vu, ces derniers contestent plus souvent la légitimité de la présence des étudiants dans les résidences : ils les taxent de « fils à papa ». Les discours virulents qu'ils tiennent à l'encontre des étudiants attestent de la position défavorable qu'ils occupent dans la configuration des relations, mais illustrent également qu'ils n'acceptent pas la place que les étudiants leur ont assignée (et cela même si les pratiques de sociabilité montrent qu'ils s'y conforment plutôt).

Les relations sont, dans cette résidence, plus conflictuelles car les actifs résistent davantage au processus de stigmatisation.

Le fait que cette résidence s'adresse aux personnes vivant seules, et non spécifiquement à telle ou telle catégorie d'habitants, est indiqué par le nom même de la résidence qui comprend le terme « célibataires ». Nommer une résidence de ce type en faisant référence explicitement à ce statut matrimonial, qui est plutôt historiquement dévalorisé et dévalorisant, renvoie à une tentative de reclassement symbolique. Celle-ci peut être interprétée comme une manière de marquer les esprits afin d'adoucir, par contre-pied, la réalité. Cette façon de nommer est d'autant plus marquante qu'elle va à l'encontre d'un mouvement plus général, qui tend à dissimuler ou atténuer l'aspect dévalorisant ou discréditant d'un statut, en le qualifiant de manière positive (parler de "troisième âge" afin de désigner les personnes âgées par exemple).

Plusieurs étudiants ont dénoncé ce mode de nomination.

«ce qui est inutile ? L'appellation... moi je n'aime pas c'est débile... (...) déjà tout le monde rigole quand c'est comme ça... et puis ça fait appellation... c'est mal fait quoi... ils auraient mis un nom tout simple mais que ce ne soit pas mis exprès pour... (...) on dirait que c'est exprès, que c'est un ghetto de célibataires... non c'est l'appellation qui est mal faite... les gens ils font comme ils veulent c'est pas ça qui... je ne pense pas que de mettre "célibataires" il y aura plus de monde célibataires entre guillemets qui viendront... que s'ils avaient mis un nom normal... enfin je ne sais pas comment les gens fonctionnent mais c'est pas dans un appart. qu'ils vont trouver la femme idéale, sans bouger... moi je ne vois pas du tout les choses comme

ça... pour eux déjà "célibataires" ils voient plus âgés... je ne sais pas comment cela a été conçu mais ils auraient déjà plus d'étudiants... parce que c'est bien pour un étudiant...» Bertrand, 22 ans, étudiant en 1^{ère} année de pharmacie.

Les propos de Bertrand illustrent que l'emploi du terme «célibataires» afin de désigner la résidence n'est pas sans enjeu. Il contribue à dévaloriser les lieux et ses habitants («tout le monde rigole» ; «ghetto de célibataires»). Il conduit également à accentuer la suspicion envers les actifs qui habitent la résidence. Ceux-ci sont davantage perçus comme recherchant des rencontres amoureuses plutôt qu'en situation de double domicile, comme c'est plus souvent le cas dans les autres résidences. Dès lors, les étudiants se sentent davantage menacés. Cela les autorise également à revendiquer de façon plus explicite que la résidence leur soit réservée («parce que c'est bien pour un étudiant»).

Notons que l'intitulé de cette résidence ne comporte plus à présent le terme «célibataires». Il a été remplacé par le nom du promoteur, ce qui confirme que la première nomination n'était pas sans enjeu et sans conséquence.

Deux couples de gardiens (âgés d'une cinquantaine d'années) sont présents dans l'immeuble. Leur loge se situe pour l'un dans la partie «deux-pièces» (au premier étage), et pour l'autre dans la partie «chambres» (à droite de l'entrée). Ceux présents dans la partie «chambres» sont aussi responsables de la partie «studios». Leurs tâches sont multiples.

Ce sont eux qui font visiter les appartements et répondent aux premières questions. Néanmoins, ils n'interviennent pas dans le processus de sélection des habitants, le traitement des candidatures étant réservé aux agents immobiliers (l'agence est située au rez-de-chaussée).

Ils sont aussi responsables de l'entretien de l'immeuble. Entretien des parties communes pour les parties «deux-pièces» et «studios» et entretien des espaces communs et des logements pour la partie «chambres». Le montant du loyer, pour la location d'une chambre, comprend «un service de ménage» effectué par les gardiens une fois par mois (ils passent l'aspirateur, nettoient glaces et vitres ainsi que le lavabo de la kitchenette).

Ils sont également chargés du service messagerie. Chaque logement, dans les trois parties de l'immeuble, possède un interphone, qui outre sa fonction traditionnelle (filtrage des entrées) assure une liaison avec les gardiens. Un voyant lumineux rouge indique aux habitants qu'un message leur ait destiné et qu'ils ont à se rendre à la loge. La plupart du temps ces messages concernent le courrier (colis) ou ont pour fonction de prévenir les habitants de la partie «chambres» du moment de l'entretien des logements.

Les gardiens ont pour rôle d'assister matériellement les habitants : réparation des équipements ménagers, aide à l'installation.

Ils gèrent aussi les différents services : distribution des cartes pour les distributeurs de boissons et de nourriture, distribution des jetons pour les machines à laver, fermeture et ouverture des salles communes.

Ils sont chargés de la surveillance de l'immeuble. Les entrées et sorties des personnes sont contrôlées à l'aide de caméras présentes dans chaque sas d'entrée. Pour

les parties «deux-pièces» et «studios», la surveillance concerne surtout les personnes extérieures à l'immeuble, mais pour la partie «chambres» le contrôle des entrées et sorties concerne aussi les habitants eux-mêmes. En effet, le règlement intérieur, en vigueur dans cette partie uniquement, interdit aux habitants de recevoir des personnes après 23 heures. La présence de ce règlement et le rôle des gardiens de le faire respecter, implique nous le verrons, un mode de relation gardiens-habitants spécifique.

Ils sont également les intermédiaires entre les habitants et les agents immobiliers pour les questions diverses et notamment les éventuels conflits de voisinage.

Les quelques discussions que nous avons pu avoir avec les gardiens et les responsables nous ont plutôt laissé penser qu'ils n'étaient pas satisfaits que les étudiants soient présents de façon aussi massive (leur objectif rappelons-le était de loger différentes catégories de monohabitants) et que les rapports étaient globalement conflictuels. Parallèlement et au regard des déclarations des habitants, les relations entre les résidents et les gardiens de l'immeuble varient d'une partie de l'immeuble à l'autre et selon les catégories d'habitants (étudiants ou actifs).

Au sein des parties «deux-pièces» et «studios», les gardiens sont souvent présentés comme offrant aide et assistance :

- « j'ai quand même un certain contact avec la loge et tout ça, donc je sais que si j'ai un problème tout ça, j'ai tout de suite quelqu'un qui peut m'aider alors que par contre là où j'habitais je n'avais pas ce service» Geneviève, 41 ans, secrétaire commerciale.
- *«le fait aussi qu'il y ait des régisseurs s'il y a un problème tout ça moi c'était plutôt le côté réception de colis ou ce genre de choses c'est bien qu'il y ait des gens qui soient là» Alexandra, 25 ans, étudiante en 3^{ème} cycle d'école de commerce.*
- «ils sont très serviables (...) il travaillent bien c'est impeccable (...) vraiment on a un service à leur demander ils viennent tout de suite voir» Dan et Danielle, 24 ans, mariés, technicien informatique et infirmière.
- « il y a un gardien donc pour moi c'est pratique quand on attend du courrier, ils peuvent le prendre et puis cette personne, enfin c'est un couple qui vit là avec leurs enfants, et bien la dame fait le ménage ici et elle s'occupe également de mon linge donc je lui donne mes affaires et puis elle les repasse ce qui est pour moi très pratique» Fabrice, 37 ans, directeur régional d'une grande entreprise.

Les gardiens sont présentés comme présents et disponibles. Ils assurent aide et assistance aux habitants : réparation des équipements ménagers, aide à l'installation dans les lieux, ménage et repassage, etc. Leur présence est sans doute d'autant plus précieuse que les habitants ne bénéficient pas d'un réseau de sociabilité forte (amicale et familiale) à Lyon. Pour Fabrice, récemment divorcé, l'intervention de la gardienne, dans l'organisation domestique assure une fonction de relais par rapport à l'épouse à présent absente.

Les relations entre habitants et gardiens apparaissent cordiales. Les enquêtés déclarent souvent avoir de bonnes relations avec eux. Celles-ci semblent particulièrement fréquentes et fortes avec les actifs à résidence unique. Leur plus grande présence dans

l'immeuble, la fréquentation et l'utilisation des services et espaces communs les favorisent. La loge, la buanderie et la zone des boîtes aux lettres sont des espaces où les discussions entre actifs à résidence unique et gardiens prennent souvent place.

Au sein de la partie «chambres», les relations entre étudiants et gardiens apparaissent plutôt conflictuelles. Les gardiens ne sont pas perçus comme pouvant offrir aide et assistance mais plutôt comme régulant la vie privée des habitants et menaçant l'intimité : ils sont chargés de faire respecter le règlement, ils contrôlent les entrées et sorties, ils pénètrent dans les chambres afin de faire le ménage. Leurs interventions sont donc mal perçues et mal acceptées. Les étudiants déclarent souvent ne pas entretenir de bonnes relations avec les gardiens ou ne pas les apprécier.

Ainsi derrière les distinctions entre les parties de l'immeuble se dissimulent des différences plus profondes en ce qui concerne les relations que les gardiens entretiennent avec les deux principales catégories d'habitants. Les relations sont conflictuelles dans la partie où les étudiants sont les plus nombreux. Au contraire, les relations entre gardiens et habitants sont fréquentes, relativement intenses et cordiales, dans les parties «studios» et surtout «deux-pièces» qui rassemblent un grand nombre d'actifs à résidence unique. Ce rapport différencié avec les deux catégories d'habitants n'est sans doute pas sans effet sur les modes de coexistence entre les habitants. Non soutenus par les gestionnaires, contrôlés par les gardiens, les étudiants ont tendance à durcir leur position et à davantage revendiquer violemment l'exclusion des actifs. *A contrario*, entretenant de bonnes relations avec les gardiens et les gestionnaires, les actifs sont davantage enclin à résister au processus de stigmatisation et à contester la présence des étudiants.

2. La résidence B : des relations relativement pacifiées

Les discours tenus par les deux catégories d'habitants sont globalement plus nuancés que dans les autres résidences. Les modes de définition et d'appréhension des habitants y sont également nettement plus diversifiés. La légitimité de la présence dans les lieux des actifs est rarement contestée explicitement par les étudiants. Ces derniers développent plutôt l'idée selon laquelle la présence des actifs contrarie la possibilité de nouer des liens avec d'autres étudiants. Certains d'entre eux ont même déclaré apprécier le fait que la population de la résidence soit hétérogène. Les actifs contestent plutôt la présence des étudiants mais d'une manière relativement précautionneuse. Ainsi, la configuration des relations entre étudiants et actifs en jeu dans cette résidence a ceci de spécifique que le rapport de forces y est largement euphémisé, et les relations de voisinage relativement pacifiées.

Comment expliquer la spécificité de la configuration des relations qui prévaut dans cette résidence ?

La résidence B est une résidence hôtelière. La moitié des logements est réservée à ce qui est appelé «la fonction hôtel» de la résidence, et qui implique un mode de gestion équivalent à un hôtel classique. La seconde moitié est réservée aux individus souhaitant rester une plus longue période (au moins plusieurs mois)²⁷⁵. Les modes de perception

²⁷⁵ Les individus que nous avons interviewés correspondent à ce cas de figure.

sont marqués par cette spécificité à un double niveau. Si les discours se polarisent autour de la partition étudiants-actifs, les habitants distinguent également la population en faisant référence à la durée d'ancienneté dans les lieux. La distinction de la population sous une autre dimension atténue le pouvoir diviseur de la partition étudiants/actifs. De plus, la présence d'individus de passage contraint le jeu des perceptions entre voisins. Les habitants ont parfois des difficultés à se situer les uns par rapport aux autres. Ces différents extraits l'illustrent bien.

- «je ne sais pas la proportion des gens qui restent longtemps ici» Hélène, 22 ans, étudiante en maîtrise d'économie.
- «je ne vois pas souvent les mêmes têtes» Jacques, 32 ans, rédacteur en assurances.

Plusieurs éléments sont également susceptibles d'expliquer la moindre propension des étudiants à stigmatiser fortement les actifs.

Le statut de la résidence étant connu et affiché, les étudiants sont moins souvent surpris de la présence des actifs.

La résidence étant une résidence hôtelière, les étudiants peuvent plus difficilement imposer la référence aux résidences étudiantes pour justifier l'exclusivité du territoire (même si certains tentent de l'imposer en substituant le terme «résidence étudiante» à celui de «résidence hôtelière»). Le statut de la résidence contrarie donc la possibilité pour les étudiants de revendiquer explicitement l'illégitimité de la présence dans les lieux des actifs.

Les étudiants se sentent sans doute moins menacés par les actifs que ceux des autres résidences. Habitant une résidence hôtelière où les séjours de courte durée sont fréquents, les actifs sont plus souvent associés à des individus en situation de double résidence, présents à Lyon pour raisons professionnelles.

Au contraire, certains éléments incitent les actifs à s'imposer au sein de la résidence mais de façon non revendicative.

Le terme «résidence hôtelière», comme l'existence par ailleurs de résidences étudiantes, autorise les actifs à souligner l'idée selon laquelle les résidences ne sont pas adaptées aux étudiants (cette forme de raisonnement conduit même certains actifs à nier la présence d'étudiants dans la résidence).

Les actifs sont présents en proportion plus grande que dans les autres résidences. Ils représentent un peu moins de la moitié des habitants. La présence de gens de passage (quasiment exclusivement des actifs) tend également à renforcer la prégnance de leur présence.

Enfin, les actifs ont souvent un autre lieu d'habitation. Dès lors, ils entretiennent un rapport plus distant à la résidence et au processus de stigmatisation ce qui tend à limiter les formes d'imposition offensives.

Quel rôle le personnel de la résidence joue-t-il dans la configuration des relations entre étudiants et actifs ?

Dans cette résidence, le personnel est omniprésent. Le responsable est présent la semaine de 9 heures à 19 heures, et un réceptionniste assure l'accueil les soirées (de 19 heures à 21 heures) ainsi que les week-ends. Au delà de ces horaires un système de vidéo-surveillance assure la sécurité de l'immeuble.

Le responsable n'a pas de bureau. Il existe un espace de réception et d'accueil non cloisonné ("la banque"), situé à droite de l'entrée et en face des ascenseurs. Cette configuration implique des rapports fréquents avec le responsable et les réceptionnistes (échanges de regards ou évitements, salutations, discussions, etc.).

En définitive, les allées et venus des habitants sont toujours susceptibles d'être vus et connus par le responsable ou un des réceptionnistes, à n'importe quel moment de la journée ou de la nuit.

Ceux-ci contrôlent également les entrées des visiteurs. Il n'existe ni digicode, ni interphone. Les visiteurs se signalent à l'accueil ou conviennent auparavant avec leur hôte de l'heure à laquelle ils vont venir (les habitants les guettent alors du hall d'entrée).

Il n'y a pas de boîtes aux lettres. Chaque habitant demande son courrier à l'accueil.

Le ménage dans les logements est effectué une fois par mois par des femmes de ménage.

La plupart des habitants déclarent se rendre à la banque une fois par jour afin de demander leur courrier. Ils déclarent apprécier "le service de ménage" tout en regrettant qu'il ne soit effectué avec plus de sérieux. Ils entretiennent plutôt des rapports polis et distants avec le responsable de la résidence. En revanche, les relations entre habitants et réceptionnistes varient selon les catégories d'habitants (étudiants et actifs).

Les étudiants entretiennent avec eux des liens plus étroits. Les discussions sont fréquentes, ils les nomment parfois par leur prénom, connaissent certains détails de leur vie personnelle. Ils évoquent également souvent la complicité que provoque la proximité de l'âge et le fait que les réceptionnistes soient étudiants.

Quant aux actifs, ils déclarent plus fréquemment ne pas entretenir de relations particulières avec les réceptionnistes (ou de simples salutations et discussions courtes et circonstanciées).

De plus, seuls des actifs évoquent les contraintes liées à l'omniprésence du personnel de la résidence à l'entrée de l'immeuble ou expriment le sentiment d'être jugé négativement par le responsable.

«le point négatif c'est la réception... je voudrais pas que M. P. [le responsable] entende ça... - non, non, il n'entendra pas... - il y a deux personnes à la réception, deux gars... il y en a un qui est très très gentil mais qui a un peu tendance à vous appeler, à discuter... alors qu'il y en a un autre qui est vraiment effacé... là on apprécie, on ne se sent pas contrôlé et tout ça... quand je sors je suis comme dans un appart. Je n'ai pas envie de causer à quelqu'un... bon par contre moi j'ai un travail sale... je ne peux pas me permettre de rentrer du travail sans me laver... il y a quand même des gens ici, qui habitent ici... je pense que (long silence) oh pas bon chic, bon genre... mais un certain milieu... à part quelques uns qui sont là depuis un an, un an

et demi... qui ont l'air un peu galère, des gens divorcés... (...) s'il y avait une porte, je dis pas dérobée, mais il faudrait une sortie un peu où vous n'êtes pas obligé de passer devant le bureau...» Henri, 44 ans, serrurier (ouvrier).

«je trouvais le premier mois que le gérant, qui est jeune, il était assez froid le matin, et puis ça s'est amélioré (...) je n'ai pas compris, très franchement je n'ai pas compris... qu'est-ce que j'avais qui pouvait... c'était un bonjour très sec enfin limite, limite...» Ludovic, 28 ans, ingénieur.

Etre confronté systématiquement aux réceptionnistes lorsqu'il pénètre ou sort de l'immeuble est une contrainte pour Henri. Cela souligne le sentiment de ne pas être dans un immeuble traditionnel et représente une forme de contrôle. Plus largement, l'espace de l'entrée implique une situation de coprésence brève avec les étudiants, ce qui apparaît particulièrement problématique après une journée de travail. Les différences de tenue vestimentaire («bon chic, bon genre», «moi j'ai un travail sale») souligne l'opposition étudiants/actifs (il fait référence aux gens «en galère», «aux divorcés») comme la dimension éminemment sociale de la confrontation (opposition entre milieu ouvrier et milieu bourgeois).

Nous avons montré précédemment que les actifs, afin de se préserver du processus de stigmatisation, tendaient à éviter la fréquentation des espaces collectifs les plus à même de favoriser les rencontres avec les étudiants. Les propos d'Henri le soulignent de nouveau. Seule une porte dérobée (qui n'existe pas) lui permettrait de se soustraire efficacement aux regards inquisiteurs des réceptionnistes et des étudiants. La stratégie de neutralisation du stigmaté qu'il adopte finalement vise à dissimuler les attributs susceptibles de laisser prise au discrédit. Il change ainsi de tenue avant de pénétrer dans l'immeuble. Un peu plus loin dans l'entretien, il conteste également la présence de caméras de vidéo-surveillance permettant au responsable d'être informé des allées et venues des habitants.

Quant aux propos de Ludovic, ils soulignent à la fois comment le rapport que les responsables entretiennent avec les actifs peut transparaître dans les contacts quotidiens, et de quelle façon il est susceptible d'être interprété et vécu par les actifs. Ludovic précise dans un premier temps l'âge du gérant («qui est jeune») ce qui illustre, compte tenu de la configuration des relations, qu'il est associé au groupe des étudiants (et cela sans doute d'autant plus que les deux réceptionnistes sont par ailleurs des étudiants). Il insiste ensuite sur son comportement qu'il juge pour le moins distant. Nous retrouvons ici le sentiment, souvent exprimé par les actifs lorsqu'ils rendent compte des contacts qu'il ont avec les étudiants, d'être jugé négativement. Or, le responsable de cette résidence a pour particularité d'avoir tenu des propos explicites sur la façon dont il concevait la présence des actifs, comme sur leurs conditions d'admission au sein de la résidence. Ces propos, ainsi que la façon dont il a tenté d'orienter la construction de l'enquête, laissent à penser que si la présence des actifs est souhaitée et valorisée pour des raisons économiques, elle est en revanche jugée étrange et suspecte. Il apparaît également qu'il attend implicitement d'eux qu'ils «se fassent oublier».

L'omniprésence du personnel comme le fait qu'il soit plutôt allié au groupe des étudiants (compte tenu notamment de la proximité de l'âge, de leur statut d'étudiant, de

l'intensité des relations qu'ils entretiennent avec eux, de la façon dont le responsable conçoit implicitement la présence des actifs) jouent sur la configuration des relations entre les habitants. La présence du personnel comme la vidéo-surveillance assurent le rôle de contrôle social. Les relations sont d'autant plus pacifiées qu'elles sont fortement régulées par la présence du personnel. Les étudiants sont d'autant moins virulents envers les actifs, qu'ils se sentent moins menacés et qu'ils sont assurés du soutien du personnel. Les actifs, même s'ils sont en position, compte tenu du statut de la résidence, de revendiquer la légitimité de leur présence dans les lieux, se tiennent de ce fait plutôt à leur place.

3. La résidence C : un rapport de forces particulièrement inégalitaire

Au sein de cette résidence, les étudiants sont plus particulièrement surpris de la présence des actifs. Ils contestent explicitement leur légitimité à habiter les lieux. Ils sont particulièrement déçus des relations qu'ils entretiennent avec les autres habitants. Selon eux, la présence des actifs contrarie les relations de voisinage qu'ils pourraient entretenir avec d'autres étudiants. Les actifs expriment quant à eux souvent le sentiment d'être atypiques. Rares sont ceux qui tentent de contester l'ordre établi.

Cette résidence est une résidence étudiante. L'objectif affiché des responsables est que la résidence accueille exclusivement des étudiants. La présence des actifs ne se justifie que dans le sens où elle permet d'occuper des logements vacants. Certains actifs en ont connaissance : ils déclarent eux-mêmes «boucher les trous».

Ainsi, si les étudiants contestent la présence des actifs, c'est pour une part parce que le statut de la résidence les y autorise tout particulièrement, et qu'elle constitue une rupture avec la vision qu'ils avaient *a priori* de la population (la présence des actifs a été dissimulée). *A contrario*, les actifs ne sont pas en position favorable afin de questionner l'ordre établi, et cela d'autant plus qu'ils sont souvent en situation de double résidence : leur vie personnelle et familiale est ailleurs, ils n'ont pas grand intérêt à renverser la hiérarchie des statuts.

La responsable de la résidence est présente en journée et habite l'immeuble la semaine principalement. Elle fait visiter les appartements, s'occupe de l'encaissement des loyers, et gère certains services. Par exemple, c'est à son bureau que les habitants se rendent afin de faire créditer leur carte de téléphone (il n'existe pas de ligne directe et indépendante). L'entretien des espaces collectifs (ménage, réparations éventuelles, etc.) est assuré par un couple.

Les relations que responsable et habitants entretiennent n'apparaissent pas jouer un rôle dans la configurations des relations entre étudiants et actifs. Elles sont rares et ne donnent pas lieu à des discussions particulières. Elles ne varient pas, au vue des informations possédées, selon la partition étudiants/actifs. La plupart des habitants déclarent se rendre ponctuellement au bureau (une à deux fois par mois) afin de régler leur loyer, créditer leur carte de téléphone ou effectuer quelques photocopies. Aucun d'entre eux n'a déclaré entretenir de liens étroits avec la responsable ou n'a fait référence à des discussions plus intimes.

Cette responsable travaillait depuis peu au sein de la résidence au moment de l'enquête. Les habitants font donc référence également au précédent responsable, un jeune homme d'environ vingt-cinq ans. Etudiants et actifs le présentent comme sympathique et accueillant. Les contacts apparaissent plus cordiaux et fréquents qu'avec l'actuelle responsable et notamment en ce qui concerne les étudiants.

4. La résidence D : des actifs à résidence unique plus soudés, des relations intenses avec la responsable

Cette résidence a ceci de spécifique que quelques actifs à résidence unique entretiennent des liens étroits entre eux. Ils se visitent quotidiennement, effectuent des sorties communes. Les relations apparaissent fréquentes et intenses.

Comment expliquer ces liens, alors même que nous avons argumenté précédemment que les relations entre les actifs étaient ambivalentes et que le partage du même stigmatisme les empêchait d'être soudés ?

Ces actifs sont demandeurs d'emploi. Leur plus forte cohésion est liée en partie à cette situation commune.

Les liens intenses qu'ils entretiennent entre eux ne sont également pas indépendants du rôle de la responsable de la résidence.

Agée d'une trentaine d'années, elle est présente en journée et habite l'immeuble en permanence. Elle fait visiter les studios, s'occupe du "service petit déjeuner" ainsi que de l'entretien des espaces collectifs et des logements (ménage effectué une fois par mois et compris dans le loyer).

Son bureau est situé à droite de l'entrée et comprend une large baie vitrée permettant d'apercevoir l'intérieur dès que l'on pénètre dans l'immeuble. Elle y est rarement seule. Fréquemment des habitants (surtout des étudiants) lui rendent visite et s'entretiennent longuement avec elle.

Cette responsable fait l'unanimité auprès des habitants. Ils louent sa gentillesse, sa disponibilité, et sa spontanéité. Qu'ils soient actifs ou étudiants la plupart déclarent entretenir de très bonnes relations avec elle. Ils l'appellent pas son prénom, certains la considèrent comme une amie. Nombreux sont ceux à avoir fait référence aux services qu'elle leur avait rendus (elle arrose les plantes en leur absence, aide les étudiants à remplir leur dossier d'aide au logement par exemple).

Les relations entre habitants et responsable ne semblent cependant pas s'actualiser dans les mêmes lieux pour les actifs et les étudiants. Les premiers l'invitent plutôt chez eux. Les seconds lui rendent visite dans son bureau. Dès lors, les liens entre étudiants et responsable sont susceptibles d'être davantage connus par l'ensemble des habitants (ils sont plus visibles) que ceux entretenus avec les actifs. Le fait que les relations avec ces derniers s'inscrivent plutôt dans l'espace clos du logement souligne l'intimité des liens, comme confirme l'idée selon laquelle les actifs tendent à se soustraire au regard des autres habitants en se repliant sur leur logement.

Les actifs à résidence unique ont également précisé qu'elle était à l'origine des liens

forts qui existaient entre eux : elle a joué le rôle d'intermédiaire en organisant et en participant à des sorties communes. Ainsi, si ces actifs ont intériorisé comme les autres actifs la configuration des relations entre les habitants qui tend à imposer leur présence comme illégitime, leur situation sociale commune ainsi que l'intervention de la responsable, a pu permettre l'instauration d'une sociabilité de voisinage forte, a valeur de soutien.

5. Conclusion

Souligner la spécificité des formes de coexistence entre les habitants selon les résidences est enrichissant à plus d'un titre.

Premièrement, cela introduit la nécessité de distinguer les résidences selon leur statut. Il y a celles qui par leur mode de gestion ou les objectifs des promoteurs valorisent et investissent une approche transversale de la monorésidentialité. C'est le cas des résidences A, B et plus récemment D. Il y a au contraire celle qui favorise résolument un mode d'appréhension catégorielle tout en accueillant différents types de monohabitants (la résidence C). L'illégitimité de la présence des actifs dans les lieux est particulièrement plus importante dans ce dernier cas. Le statut de la résidence produit d'autant plus d'effets qu'il se combine avec d'autres éléments qui renforcent l'inégalité du rapport de forces. La différence numérique entre étudiants et actifs y est notamment particulièrement importante (les actifs représentent moins de 20% de la population au sein de la résidence C). Les actifs à double résidence sont largement majoritaires et c'est une catégorie qui acceptent davantage l'exclusion symbolique. Surpris et déçus de la présence des actifs, les étudiants sont particulièrement virulents.

Deuxièmement, les relations entre le personnel des résidences (responsables, réceptionnistes, gardiens) et les habitants ne sont pas sans conséquence sur la configuration des relations de voisinage. Le fait que le personnel s'allie plutôt aux actifs peut contribuer à déstabiliser le pouvoir symbolique des étudiants (résidence A). *A contrario*, en s'alliant plutôt aux étudiants dans un contexte résidentiel où ceux-ci avaient *a priori* moins d'autorité, ils contrarient la potentielle légitimité des actifs à habiter la résidence (résidence B). Enfin, en entretenant des relations suivies et amicales avec les actifs et en participant activement à l'instauration de leurs liens, ils peuvent contribuer à favoriser leur cohésion sociale comme limiter leur isolement au sein des résidences (résidence D).

Troisièmement, l'analyse comparative des formes de coexistence entre les habitants nous invite à réfléchir sur les effets éventuels que produit la structuration de la population des actifs (proportion d'actifs à résidence unique et à double résidence au sein de chaque contexte résidentiel).

Les étudiants sont moins virulents envers les actifs lorsqu'ils les pensent en situation de double résidence : la résidence B étant une résidence hôtelière, les actifs sont envisagés comme des habitants présents à Lyon la semaine pour raisons professionnelles. Ils se sentent particulièrement menacés dans le cas inverse : le nom de la résidence A souligne la présence d'actifs à résidence unique, célibataires et à la

recherche de l'âme sœur.

Aussi, si les pratiques de sociabilité de voisinage et le rapport aux espaces communs illustrent que les actifs s'alignent plutôt sur les normes des étudiants, nous avons montré dans le chapitre précédent, que les actifs à résidence unique résistaient davantage au processus de stigmatisation. La présence des étudiants constituant un enjeu pour eux compte tenu de leur position et trajectoire résidentielle, professionnelle ou biographique, ils tentent d'imposer l'illégitimité de leur présence dans les lieux. On ne peut ainsi exclure que le rapport qu'ils entretiennent avec le processus de stigmatisation ne produise des effets sur la configuration des relations entre les habitants. Les actifs à résidence unique apparaissent surreprésentés au sein de la résidence A. Les discours qu'ils tiennent à l'encontre des étudiants sont particulièrement virulents. Or, les relations de voisinage sont plus conflictuelles dans cette résidence. Parallèlement, le rapport de forces est particulièrement inégalitaire au sein de la résidence C qui accueillent majoritairement des actifs à double résidence.

Enfin, la mise en perspective des différences entre les résidences tend à imposer l'idée selon laquelle la configuration des relations entre étudiants et actifs est surdéterminée par des oppositions sociales dans le cas où celles-ci se combinent à d'autres éléments structurants.

Le rapport de forces est particulièrement inégalitaire au sein de la résidence C. Si le statut de la résidence comme le fait qu'elle rassemble principalement des actifs à double résidence structurent fortement la configuration des relations, on ne peut exclure les effets induits par les différences en termes d'origine sociale. En effet, l'ensemble des habitants interrogés par entretiens ou par questionnaires qui ont un père appartenant aux cadres et professions intellectuelles supérieures sont des étudiants. Parallèlement, les relations entre étudiants et actifs sont "ouvertement" conflictuelles au sein de la résidence où la partition étudiants/actifs ne renvoie pas à une opposition sociale particulière (résidence A). En même temps, les actifs à résidence unique y sont plus nombreux et le mode de gestion de la résidence, comme les relations que les gardiens entretiennent avec les actifs, tendent à réduire l'autorité des étudiants.

Conclusion

1. Les formes de coexistence entre étudiants et actifs : une configuration relationnelle du type établis-marginaux

La plupart des habitants considèrent le logement qu'ils occupent au sein des résidences comme un logement provisoire. Le fait qu'il soit meublé, la présence de services collectifs, permet selon eux de gérer au mieux une période de vie transitoire : le début des études supérieures et le départ du domicile familial pour les étudiants, une séparation ou un divorce, l'arrivée dans une ville inconnue suite à un changement professionnel, une situation de double résidence en ce qui concerne les non-étudiants. C'est cet intérêt commun qui rassemble les habitants et donne sens à leur présence dans les lieux.

Mais l'analyse montre qu'un conflit les divise, ou plus précisément oppose les deux principales catégories d'habitants. Les étudiants et les actifs forment une configuration relationnelle du type établis-marginaux. Celle-ci n'était pas donnée ou attendue par avance. Elle n'est pas non plus transparente pour les habitants. Elle a été repérée à partir de l'analyse des pratiques de sociabilité de voisinage et des perceptions mutuelles.

Le conflit principal qui divise actifs et étudiants concerne la légitimité à habiter les

résidences, la définition de l'habitant légitime. Les actifs sont en position défavorable dans le rapport de forces qui les oppose aux étudiants : leur présence est imposée comme incongrue, ils sont stigmatisés au sein des résidences.

Les étudiants leur attribuent ainsi des caractéristiques négatives. Leur statut de non-étudiant et leur âge justifient aux yeux des étudiants l'illégitimité de leur présence dans les lieux (faire référence à l'âge des actifs, en les taxant de «vieux», participe du processus de légitimation de leur exclusion, puisqu'il y a alors naturalisation du social). A partir de ces deux traits principaux, se construit une sorte de chaîne stigmatique qui a pour conséquence d'imposer également leur présence comme suspecte et anormale : ils sont pensés sans famille, leurs mœurs sexuels posent question, on les juge dangereux. De ce point de vue là, les actifs à double résidence sont ceux qui sont les mieux tolérés : tout se passe comme si la présence d'un autre logement (posant la présence dans les lieux comme liée à des raisons professionnelles impliquant l'existence d'une famille) permettait d'atténuer le processus de stigmatisation ou plus précisément de rompre la chaîne stigmatique.

Les pratiques de sociabilité des actifs ainsi que le fait qu'ils s'interdisent l'accès aux espaces collectifs, illustrent que les étudiants ont autorité et que leur pouvoir est perçu comme légitime.

Contrairement aux étudiants, les actifs sont isolés au sein des résidences, ce qui est à la fois un indicateur et une conséquence de la configuration des relations qu'ils forment avec les étudiants. Si les deux catégories ont pour point commun de ne pas entretenir de liens avec les membres de l'autre catégorie, les actifs se distinguent des étudiants par le fait qu'ils entretiennent des relations ambivalentes avec les membres de leur propre catégorie. La complicité par le stigmate provoque des rapprochements rapides et ponctuels, tout en tendant à limiter et contredire la possibilité de nouer des liens plus intenses.

Si les habitants déclarent peu fréquenter les espaces collectifs, il s'avère que les étudiants monopolisent les plus visibles (ceux qui se situent sur les axes de circulation) et ceux provoquant le plus de contacts entre les habitants. Les normes établies imposent également comme illégitime la fréquentation de ces derniers par les actifs. La part des étudiants fréquentant les espaces collectifs est minoritaire statistiquement, mais suffisante à imposer l'évidence de leur présence dans les lieux, comme à favoriser l'idée d'une cohésion sociale entre les étudiants. *A contrario*, les actifs ne se sentent pas légitimés à fréquenter les espaces communs. Ils les évitent plutôt ou jugent leur fréquentation impensable.

Le fait que les étudiants soient présents de façon massive dans les résidences, qu'ils soient plus visibles et qu'ils entretiennent davantage de sociabilité de voisinage que les actifs, contribuent à imposer leur pouvoir symbolique. Mais ce dernier tient également au fait que les étudiants habitant les résidences sont fortement intégrés au milieu étudiant. Ils valorisent sans doute d'autant plus les normes servant les intérêts de leur groupe, celles-ci s'imposent et se diffusent sans doute d'autant mieux, que l'identité collective des étudiants est forte (statut d'étudiant, sociabilité quasiment exclusivement étudiante lorsqu'ils sont à Lyon).

L'efficacité symbolique du processus de stigmatisation dépend également du fait qu'il fait écho à la réalité objective des actifs, favorisant en ce sens son intériorisation. Vivant seuls, ils sont perçus comme isolés, sans lien et ils sont alors suspectés. Or, délocalisés pour raisons professionnelles, en situation de double résidence, ou fragilisés relationnellement par des trajectoires de vie difficiles, les actifs ont effectivement une sociabilité limitée à Lyon.

Les actifs incorporent d'autant mieux les normes établies que la configuration des relations entre les habitants active des dispositions intériorisées lors de la socialisation antérieure. Au contacts des étudiants, les actifs prennent conscience de la façon dont ils sont susceptibles d'être perçus par les étudiants car ils savent comment est traditionnellement envisagée leur situation.

Il est également d'autant plus aisé pour les étudiants de stigmatiser les actifs, que l'existence de résidences étudiantes va socialement de soi, et que le logement des personnes vivant seules a été plutôt historiquement appréhendé par catégories d'individus homogènes du point de vue de l'âge ou de la situation sociale. La référence aux résidences étudiantes est d'autant plus forte qu'elles sont nombreuses à Lyon.

Mais les étudiants ne tendraient pas à exclure les actifs s'ils n'y avaient pas intérêt. Le début des études supérieures a nécessité la décohabitation partielle (la semaine) d'avec le domicile familial. Les étudiants vivent pour la première fois dans un logement indépendant. Ils sont loin de leur famille et de leurs amis. L'établissement fréquenté (souvent l'université) ne favorise pas *a priori* une intégration rapide au milieu étudiant. Ils vivent une période de transition difficile. La plupart ont déclaré avoir redouté l'isolement. Habiter les résidences et avoir la possibilité de rencontrer d'autres étudiants représentaient pour eux un moyen de conjurer la solitude. La réalité des relations entre les étudiants s'est avérée décevante. La présence des actifs en est selon eux la cause : ils sont perçus comme contrariant les possibilités de rencontre. Menaçant leur intégration relationnelle à Lyon et au milieu étudiant, les étudiants rejettent les actifs. Ce faisant, ils trouvent également une façon d'extérioriser leur identité étudiante et de faire perdurer leur pouvoir symbolique.

Comment les actifs vivent et gèrent-ils la configuration des relations ? De façon générale, le processus de stigmatisation rend les actifs particulièrement sensibles à ce qui touche à leur acceptation au sein des résidences. La façon dont ils décrivent, en situation d'entretien, les interactions avec les autres habitants, en rend bien compte. Ils expriment également plus ou moins explicitement le sentiment d'être jugés voire rejetés par les étudiants. Mais afin d'appréhender plus rigoureusement cette question, le concept de carrière est apparu pertinent à mobiliser. Trois phases sont en effet à distinguer afin de saisir la carrière morale des actifs en tant qu'individus stigmatisés. Le rapport au processus de stigmatisation dépend en premier lieu de la phase que les actifs expérimentent.

La première concerne l'installation dans les lieux : les actifs n'ont alors pas conscience du processus de stigmatisation. La question de leur légitimité à habiter les résidences ne se pose pas encore pour eux. La seconde renvoie à l'apprentissage et l'intériorisation des normes : aux contacts quotidiens avec les étudiants, les actifs

prennent conscience des normes établies. La troisième est la gestion du stigmatisme qui concerne la façon dont les actifs vivent et interprètent le processus de stigmatisation. L'analyse des effets produit par la situation d'interview sur les discours, nous a permis d'appréhender plus particulièrement cette troisième étape de la carrière. Nous avons montré que la façon dont les actifs vivent et gèrent leur stigmatisme dépend de la position symbolique qu'ils occupent dans la configuration des relations entre les habitants (les actifs à résidence unique sont davantage marginalisés que les actifs à double résidence), de leurs positions et trajectoires de vie (résidentielle, professionnelle, biographique), de leur statut matrimonial, de leur âge, et de la structure de leur réseau de sociabilité.

Enfin, l'étude des formes de différenciation entre les résidences a permis d'apercevoir le rôle que les responsables des résidences sont susceptibles de jouer dans la configuration des relations et d'introduire la nécessité de distinguer les résidences selon leur statut et selon la façon dont se structure la population des actifs (part des actifs à résidence unique et à double résidence). Elle nous invite également à penser que les oppositions sociales produisent des effets lorsqu'elles se combinent à d'autres éléments plus déterminants.

Compte tenu du sens que revêt la présence dans les lieux pour les habitants (elle est transitoire), des caractéristiques générales des résidences (petitesse des logements, mode de gestion, etc.), et de la configuration des relations entre les habitants, les lieux sont globalement dévalués. Les habitants ne conçoivent pas une inscription durable dans ces résidences.

En termes de sociabilité de voisinage les résidences ne répondent pas aux attentes des habitants. Les actifs sont isolés et stigmatisés. Les étudiants, même s'ils entretiennent des liens entre eux, jugent les relations plutôt insuffisantes et insatisfaisantes. Occuper une position favorable dans la configuration relationnelle n'implique donc pas de bien vivre cette configuration.

2. Figure de l'adulte et monorésidentialité

L'analyse des modes de coexistence entre étudiants et actifs au sein de résidences services pour personnes vivant seules, nous donne l'opportunité de réfléchir et de contribuer aux débats concernant deux questions. La première renvoie aux âges de la vie (et plus particulièrement au rapport entre les transformations de la jeunesse et la figure de l'adulte), la seconde au sens donné à l'augmentation des ménages d'une personne.

De nombreux travaux de recherche soulignent les transformations sociales de "la jeunesse" et plus particulièrement son allongement, son étirement. Schématiquement, l'entrée dans la vie professionnelle est plus tardive du fait de la prolongation de la période de scolarisation, de formation, et du développement de situations précaires à la sortie de l'école. Les enfants quittent également plus tardivement le domicile familial. La décohabitation donne plus souvent lieu qu'auparavant à une période de vie "solitaire" dans un logement indépendant. Les mariages (pour ceux qui se marient) comme la

première naissance sont plus tardifs. Si la plupart des auteurs s'accordent sur ce constat, il donne lieu à des analyses différentes.

Selon Olivier Galland «**nous sommes passés d'un mode instantané à un mode progressif d'accès à l'âge adulte**»²⁷⁶. Il insiste sur l'expérimentation de la maturité que représente cette période. La jeunesse et l'âge adulte renvoient à des catégories d'âge qui restent distinctes et définies.

Jean-Claude Chamboredon parle de «post-adolescence» afin d'insister sur la prolongation dans le temps des attributs de la jeunesse. Si selon lui les transformations de l'adolescence ne peuvent être lues et traitées comme un simple allongement («**ce sont la structure et la composition des attributs sociaux de la jeunesse, les modes d'accession à la maturité qui sont modifiés**»²⁷⁷), il ne remet pas réellement en question la figure de l'adulte. La jeunesse et la maturité restent deux classes d'âges contiguës. En effet, il développe l'idée selon laquelle la période de «pleine maturité (celle qu'on peut définir par l'exercice professionnel plein, le statut de personne marié et de parent)» tend à raccourcir, et parle d'une «deuxième jeunesse» (entre 25 et 35 ans) succédant à la «jeunesse pleine et classique» (entre 18 et 25 ans)²⁷⁸.

Thierry Blöss et Isabelle Feroni invitent au contraire à dépasser une analyse en termes de différenciation de l'entrée dans le monde des adultes, et à ne pas uniquement appréhender la jeunesse en tant que classe d'âge, ainsi que comme un processus préparatoire de l'adultéité. Il importe selon eux d'effacer l'opposition catégorielle entre le monde de la jeunesse et celui des adultes, car «**le temps social de la jeunesse reçoit son sens sociologique de l'ensemble des temps sociaux du cycle de vie (enfance, âge adulte, vieillesse) et de leurs transformations sociales**»²⁷⁹.

Selon Marc Bessin, les travaux sur la jeunesse attestent que les «**mutations temporelles de la société impliquent une transformation des perceptions des catégories d'âge**»²⁸⁰. Une vision de la jeunesse en termes de passage, de transition (plus longue) entre l'adolescence et l'âge adulte, n'est également pas satisfaisante pour lui. Les transformations de la jeunesse soulignent la difficulté de définir la figure de l'adulte comme impliquent de la questionner : «**la réversibilité des actes et l'incertitude des statuts engendrent des parcours de vie professionnelle ou familiale qui ne peuvent plus être pensés de façon unilinéaire et irréversible**»²⁸¹.

Concernant les monoménages, le fait qu'ils représentent un tiers des ménages, et

²⁷⁶ GALLAND, 1991, p. 148.

²⁷⁷ CHAMBOREDON, 1985, p. 18.

²⁷⁸ CHAMBOREDON, 1991, p. 143.

²⁷⁹ BLÖSS, FERONI, 1991, p. 182.

²⁸⁰ BESSIN, 1996, p. 54.

²⁸¹ *Idem*, p. 53.

même la moitié des ménages dans certaines grandes villes de France, illustre pour une part que le modèle de vie privée traditionnelle (la famille nucléaire) n'est plus dominant statistiquement.

L'augmentation des nouvelles formes de structures familiales, autrefois montrées du doigt, conduit certains auteurs à conclure à une régression de la domination normative de la famille nucléaire : ces ménages ne seraient plus atypiques²⁸². Tout se passe comme si l'augmentation numérique suffisait en elle-même à illustrer un changement concernant les représentations communes associées à ces ménages.

D'autres au contraire, soulignent l'idée selon laquelle la famille nucléaire reste le modèle de vie privée dominant. C'est le cas notamment de Jean-Claude Kaufmann, qui montre que ce modèle contribue à classer hors normes les ménages d'une personne, tout en soulignant que ce n'est pas sans impliquer un certain paradoxe²⁸³.

« Cette proclamation paraît étrange alors que la famille se désinstitutionnalise et que des formes souples et de plus en plus diverses sont reconnues comme légitimes. Unions libres, familles recomposées, et même enfants hors mariage : chacun désormais semble avoir le droit de pouvoir déterminer librement le cadre de sa vie intime. D'autant plus étrange que le développement de la vie en solo s'inscrit dans un puissant mouvement historique. Les chiffres le prouvent : le phénomène autrefois marginal, limité aux veuves et aux exclus, s'est transformé en puissante lame de fond, qui emporte de plus en plus les jeunes et les femmes diplômées, les poussant à vivre leur autonomie. (...) Contrairement aux affirmations publiques ("Chacun fait ce qu'il veut"), il existe donc un modèle de vie privée, caché, secret, qui se révèle brusquement et méchamment quand la femme seule sent pointé sur elle le "doigt accusateur" »²⁸⁴.

Notre propos ici n'est pas bien sûr de déterminer en quoi la recherche que nous avons effectuée, tend à valider ou au contraire à invalider l'une ou l'autre des perspectives en jeu dans chacune des questions retenues. Si tel était le cas, nous commettrions notamment l'erreur de généraliser des apports scientifiques dépendants du processus de construction de la recherche et des contextes d'observation retenus, et finalement de comparer des analyses qui ne sont pas comparables.

Si notre recherche a valeur heuristique concernant la question de la "maturité" ou celle du sens donné à l'augmentation des ménages d'une personne, c'est parce qu'elle nous renseigne sur le terrain qu'elles offrent à la lutte entre les différentes catégories

²⁸² TROST, 1987.

²⁸³ Il insiste également sur le fait que le slogan "mari, bébé, maison" reste prégnant chez les femmes qui vivent en solo (tout en se transformant). « Le mari statutaire et indéboulonnable fait place au compagnon, ami-amant, partenaire privilégié de l'équipe intime. La maison devient même plus attirante, mais sous la forme d'une personnalisation de l'investissement. Reste le bébé valeur désormais suprême. C'est indiscutablement lui qui empêche une reformulation rapide de la norme. C'est souvent pour lui qu'il y a recherche d'un mari-papa et d'une maison qui soit vraiment familiale (les trois termes se renforcent mutuellement). L'invention d'un nouveau type de conjugalité butte sur la question de l'enfant ; la définition traditionnelle de la norme s'en trouve renforcée » (KAUFMANN, 1999, pp. 164-165).

²⁸⁴ KAUFMANN, 1999, p. 34.

d'individus concernés de façon "prioritaire" par la monorésidentialité et par l'existence de résidences adaptées à leur situation (les personnes âgées, les étudiants, les gens divorcés, célibataires, en situation de double résidence notamment). Nous nous inspirons ici de Jean-Claude Chamboredon qui suggère que «**définir les âges comme une certaine structure d'attributs permet de s'interroger sur le principe de répartition de ces attributs et sur le terrain qu'elle offre à la lutte entre les âges**»²⁸⁵.

Nous avons montré que les actifs étaient stigmatisés au sein des résidences. Leur statut de non-étudiant, leur âge, le fait qu'ils vivent seuls dans ces résidences traditionnellement réservées à certaines catégories d'individus (et notamment aux étudiants) rend leur présence suspecte et étrange.

Tout se passe ainsi comme si les étudiants mobilisaient une certaine figure de l'adulte afin de discréditer les actifs. A en croire les critères dépréciateurs auxquels ils font référence, être adulte c'est avoir un certain âge (définis ici par rapport à l'âge "moyen" des étudiants), exercer une profession, et par voie de conséquence être marié (ou vivre maritalement), avoir des enfants, et résider (en permanence) dans un espace d'habitation traditionnel (la maison étant plus particulièrement associée à cette vision de l'installation professionnelle et familiale). Les attributs qui définissent ici la maturité renvoient à une appréhension linéaire, stabilisée du cycle de vie : domine l'idée selon laquelle les différentes phases d'une existence se succèdent de façon ordonnée et cohérente entre elles.

En revanche, le processus de stigmatisation des actifs ignore les transformations de la famille, la plus grande fréquence des ruptures biographiques à l'échelle d'un individu, l'aspect séquentiel de la monorésidentialité et l'augmentation des ménages d'une personne notamment aux âges intermédiaires. Il ignore également les risques de confusion et d'amalgame entre monoménages et célibat. Au contraire, tout se passe comme si les étudiants mobilisaient les attributs de la maturité les plus traditionnellement admis (ou plus précisément, correspondant à un état antérieur de l'accession et de l'installation dans «**la période de pleine maturité**»²⁸⁶), et également la capacité qu'a le célibat de servir de stigmaté²⁸⁷, pour mieux valider la légitimité de l'ordre établi et finalement empêcher les actifs de prendre la place. Contribuant à déterminer ce qu'il convient d'être ou pas, à tel ou tel moment de la trajectoire biographique, à tel ou tel âge de la vie, ce procédé de légitimation assure une sorte de contrôle social. Intériorisé par les actifs, ceux-ci s'alignent plutôt sur les normes des étudiants : ils ne fréquentent pas les espaces collectifs, n'entretiennent pas de relations de voisinage avec les membres de leur propre catégorie, se déclarent atypiques ou tendent de contrecarrer les normes en vigueur tout en en créditant implicitement les grands principes.

La configuration des relations entre étudiants et actifs illustre donc que la figure de

²⁸⁵ CHAMBOREDON, 1985, p. 21.

²⁸⁶ CHAMBOREDON, 1991, p. 143.

²⁸⁷ Erving Goffman (1974, p. 46) insiste sur le fait qu'il convient de distinguer « l'histoire naturelle d'une catégorie d'individus affligés d'un stigmaté » de celle du stigmaté lui-même.

l'adulte, comme celle spontanément associée aux célibataires, peuvent être mobilisées par un groupe, dans certains contextes sociaux, afin d'imposer sa vision du monde comme légitime.

Elle illustre également que l'approche traditionnelle des résidences services pour personnes vivant seules (à chaque catégorie d'individus, sa résidence) a contribué à établir des relations de concurrence (donc de conflits) entre les monohabitants. La configuration des relations entre étudiants et actifs peut être, de ce point de vue là, considérée, lue, comme un effet de l'institutionnalisation de l'approche catégorielle de la monorésidentialité.

3. Vers une analyse des transformations des rapports de forces entre étudiants et actifs

L'apparition de résidences services adaptées aux personnes vivant seules est, nous l'avons souligné en première partie, relativement récente. L'analyse des modes de coexistence entre les habitants, deux ou trois années après la construction de ces résidences, a montré que la configuration des relations entre les étudiants et les actifs était du type établis-marginaux. L'étude des formes de différenciation entre les résidences illustre que les rapports de forces entre les habitants ne sont pas figés, ni donnés par avance, et que certains éléments peuvent contribuer à les modifier. Il serait donc pertinent de poursuivre l'investigation, afin de saisir si cette configuration évolue, se modifie, ainsi que les facteurs qui participent à cette transformation.

Bibliographie

- ALDEN BRANCH M. (1992), «Housing for women. Nurturing Independence», *Progressive Architecture*, august, pp. 61-69.
- AMPHOUX P., LEROUX M. et al. (1989), *Le bruit, la plainte et le voisin*, Centre de recherche sur l'espace sonore, Grenoble, 284 p.
- AUTHIER J.-Y., (1998), «Mobilités et processus de gentrification dans un quartier réhabilité du centre historique de Lyon», dans GRAFMEYER Y. et DANSEREAU F., *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Lyon, PUL, pp. 335-352.
- AUTHIER J.-Y., GRAFMEYER Y. (1997), *Les relations sociales autour du logement. Etat des savoirs et perspectives de recherche*, Plan Construction et Architecture et GRS, avril, 142 p.
- ARBET M.-T., LAVIGNE J.-C. (1992), *Les Habiter solitaires*, Paris, Plan Construction et Architecture, 184 p.
- ARBONVILLE D. (1998), «Ménages, famille et modes d'habiter», dans SEGAUD M., BONVALET C., BRUN J., *Logement et habitat. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, pp. 94-109.
- ARIES P. (1973), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Ed du Seuil, 320 p.
- ASCHER F. (sous la dir.) (1995), *Le logement en questions*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 327 p.

- BARDIN L. (1989), *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 291 p.
- BAUDELLOT C., BENOLIEL R., CUKROWICZ H., ESTABLET R. (1981), *Les étudiants, l'emploi, la crise*, Paris, Maspero, 219 p.
- BEAUD S., WEBER F. (1998), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 334 p.
- BECKER H.S. (1985), *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, A.-M. Métailié, (1^{ère} éd. 1963), 247 p.
- BECKER H.S. (1987), «Problèmes d'inférence et de preuve dans l'observation participante», *Cahiers de centre de recherches sociologiques*, n°5, février, pp. 55-82.
- BENSOUSSAN B. (1994), «Les stratégies résidentielles des étudiants», *Revue de Géographie de Lyon*, Vol. 69.
- BERGER P. et LUCKMAN T. (1986), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 288 p.
- BERNARD Y. (1995), «Ménages et modes de vie», dans ASCHER F., *Le logement en questions*, La Tour d'Aigues, L'Aube, pp. 13-39.
- BESSIN M. (1996), «Les catégories d'âge face aux mutations temporelles de la société», *Gérontologie et société*, n°77, «Le temps», juin, pp. 45-57.
- BIDART C. (1988), «Sociabilités : quelques variables», *Revue française de sociologie*, XXIX, pp. 621-648.
- BIDART C. (1991), «L'amitié, les amis, leur histoire. Représentations et récits», *Sociétés contemporaines*, n°5, mars, pp. 21-42.
- BLANCHET A., GOTMAN A. (1992), *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, coll. 128.
- BLÖSS T. (1994), «L'entrée dans la vie résidentielle», *Informations sociales*, n°34, pp. 22-31.
- BLÖSS T., FRICKEY A., GODARD F. (1990), «Cohabiter, décohabiter, recohabiter. Itinéraires de deux générations de femmes», *Revue française de sociologie*, XXXI, pp. 553-572.
- BLÖSS T. et FERONI I. (1991), «Jeunesse : objet politique, objet biographique», dans BLÖSS T., FERONI I. (coordonnée par), *La socialisation de la jeunesse*, Cahiers du CERCOM, n°6, juin, pp. 145-184.
- BLUM A., GORCE G. de la, THELOT C. (1985), «Mobilité sociale et migration géographique», *Population*, n°3, mai-juin, pp. 397-434.
- BOLTANSKI L. (1982), *Les cadres, la formation d'un groupe social*, Paris, Minuit, 523 p.
- BONVALET C., MERLIN P. (1988), *Transformation de la famille et habitat*, Paris, Ined-PUF, coll. Travaux et Documents n°120, 371 p.
- BONVALET C., FRIBOURG A.-M. (1990), *Stratégies résidentielles*, Paris, INED, Plan Construction et Architecture, MELTM, 460 p.
- BOUDON R. et BOURRICAUD F. (1982), *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 714 p.
- BOURDIEU P. (1979), *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 672 p.

-
- BOURDIEU P. (1984), «La “jeunesse” n’est qu’un mot», *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, pp. 143-154.
- BOURDIEU P. (1986), «L’illusion biographique», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°62-63, juin, pp. 69-72.
- BOURDIEU P. (1987), «Espace social et pouvoir symbolique», dans BOURDIEU P., *Choses dites*, Paris, Nathan, pp. 147-167.
- BOURDIEU P. (1993), «Comprendre», *La misère du monde*, Paris, Seuil, février, pp. 903-939.
- BOURDIEU P. et CHAMBOREDON J.-C. (1983), *Le Métier de sociologue*, Paris/La Haye, Mouton, 359 p.
- BOURDIEU P. et WACQUANT L. (1992), *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, 271 p.
- BOZON M. (1982), «La mise en scène des différences. Ethnologie d’une petite ville de province», *L’Homme*, oct.-déc., XXII (4), pp. 63-76.
- BOZON M., HERAN F. (1987), «La découverte du conjoint. I. Evolution et morphologies des scènes de rencontre», *Population*, n°6, nov.-déc., pp. 943-986.
- BOZON M., HERAN F. (1988), «La découverte du conjoint. II. Les scènes de rencontre dans l’espace social», *Populations*, n°1, janvier-février, pp. 121-150.
- BRONCKART J.-P., SCHURMANS M.-N. (1999), «Pierre Bourdieu – Jean Piaget : habitus, schèmes et construction du psychologique», dans LAHIRE B., *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*, Paris, La Découverte, pp. 153-175.
- CHAMBOREDON J.-C. (1985), «Adolescence et post-adolescence : la “juvénisation”. Remarques sur les transformations récentes des limites et de la définition sociale de la jeunesse», dans ALLEON A.-M., MORVAN O. et LEOVICI S., *Adolescence terminée, adolescence interminable*, Paris, PUF, pp. 13-28.
- CHAMBOREDON J.-C. (1991), «Classes scolaires, classes d’âge, classes sociales : les fonctions de scansion temporelle du système de formation», dans BLÖSS T. et FERONI I. (coordonnée par), *La socialisation de la jeunesse*, Cahiers du CERCOM, n°6, juin, pp. 121-143.
- CHAMBOREDON J.-C. et LEMAIRE M. (1970), «Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement», *Revue française de sociologie*, vol. XI, n°1, pp. 3-33.
- CHAMPAGNE P., LENOIR R., MERLLIE D., PINTO L. (1989), *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Dunod, 238 p.
- CHOQUET O. (1988), «Les sorties, une occasion de contacts», *Economie et statistiques*, n°241, octobre, pp. 19-25.
- COURGEAU D. (1988), «La mobilité résidentielle», dans BONVALET C. et MERLIN P., *Transformations de la famille et de l’habitat*, Paris, PUF, Travaux et documents, Cahier n°120.
- DANSEREAU T. et GRAFMEYER Y. (1998), *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Lyon, PUL, 525 p.

- DARD P., LAUMONIER C., MALLEIN P., TOUSSAINT Y. (CSTB-CERAT), (1995a), *Réseaux de communication et services résidentiels (analyse comparée des dynamiques d'offre et d'usage de la "domotique collective" dans différentes configurations d'habitat collectif)*, Grenoble, 257 p.
- DARD P., KAUFMANN J.-C. (1995b), «Echanges et services», dans ASCHER F., *Le logement en questions*, La Tour d'Aigues, L'Aube, pp. 41-68.
- DAUBIGNY C., PERIANEZ M. (1990), *Rendre de l'espace au logement ; Saint-Ouen*, Paris, Plan Construction et Architecture, 280 p.
- DECHAUX J.-H. (1993), «Norbert Elias et Pierre Bourdieu : analyse conceptuelle comparée», *Archives européennes sociologiques*, vol. XXXIV, n°2, pp. 364-385.
- DEGENNE A., FORSE M. (1994), *Les réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, 288 p.
- DELZESCAUX S. (2000), «La relation "établis-marginaux". De l'étude de cas sociologique au paradigme empirique», dans TABBONI S. et GABRIEL N., *Norbert Elias : pour une sociologie non-normative*, Tumultes, n°15, octobre, Paris, Kimé, pp. 107-120.
- DUBAR C. (1991), *La socialisation - Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 278 p.
- DUSSART B. et HAUMONT N. (1992), *Sociabilité et espaces ouverts dans l'habitat*, Paris, Plan Construction et Architecture.
- ELEB M. (1998), «L'habitation, entre vie privée et vie publique», dans SEGAUD M., BONVALET C., BRUN J., *Logement et habitat. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, pp. 68-74.
- ELIAS N. (1991), *La société des individus*, Paris, Fayard, 305 p.
- ELIAS N. (1989), *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Pandora, coll. Presses Pocket, 224 p.
- ELIAS N. (1997), *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, 279 p.
- ERLICH V. (1998), *Les nouveaux étudiants. Un groupe social en mutation*, Paris, Armand Colin, 256 p.
- FLIPO A., LE BLANC D., LAFERRERE A. (1999), «De l'histoire individuelle à la structure des ménages», *Insee premières*, n°649, mai.
- FORSE M. (1981), «La sociabilité», *Economie et statistiques*, n°132, avril, pp. 39-48.
- FORSE M. (1993), «La fréquence des relations de sociabilité : typologie et évolution», *L'année sociologique*, Volume 43, pp. 189-212.
- GAILLE-NIKODIMOV M. (2000), «La configuration "établis-outsiders". Critique et approfondissement du communautarisme contemporain», dans TABBONI S. et GABRIEL N., *Norbert Elias : pour une sociologie non-normative*, Tumultes, n°15, octobre, Paris, Kimé, pp. 127-141.
- GALLAND O. (1991), *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 231 p.
- GALLAND O. (1993), «Vie solitaire et solitude : le cas des jeunes», *L'année sociologique*, vol. 43, pp. 213-233.
- GALLAND O. (1995), *Le monde des étudiants*, Paris, PUF, 247 p.
- GOFFMAN E. (1968), «La carrière morale du malade mental», *Asiles. Etudes sur la*

- condition sociale des malades mentaux*, Paris Minit, pp. 177-225.
- GOFFMAN E. (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*, Paris, Minit, 256 p.
- GOFFMAN E. (1974), *Les rites d'interaction*, Paris, PUF, 231 p.
- GOFFMAN E. (1975), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minit, 178 p.
- GRAFMEYER Y., JOSEPH I. (1984), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier Montaigne, 335 p.
- GRAFMEYER Y. (1991), *Habiter Lyon*, Lyon, PUL, 220 p.
- GRAFMEYER Y. (1994a), *Sociologie urbaine*, Paris, Nathan, coll. 128.
- GRAFMEYER Y. (1994b), «Regards sociologiques sur la ségrégation», dans *La ségrégation et la ville. Concepts et mesure*, Paris, L'Harmattan.
- GRAFMEYER Y. (1995), «Sociabilités urbaines», dans ASCHER F., *Le logement en questions*, La Tour d'Aigues, L'Aube, pp. 189-212.
- GRANOVETTER M.S., (1973), «The strength of weak ties», *American Journal of Sociology*, vol. 78, n°6, pp. 1361-1380.
- GRIGNON C., GRUEL L., BENSOUSSAN B., *Les conditions de vie des étudiants*, La Documentation française, coll. "Cahiers de l'OVE", juin 1996, 175 p.
- GRUEL L. (1985), «Conjurer l'exclusion. Rhétorique et identité revendiquée dans des habitats socialement disqualifiés», *Revue française de sociologie*, vol. XXXVI, pp. 431-453.
- HASKEY J.-C. (1990), «Les adultes vivant seuls : le cas des 30-59 ans en Grande Bretagne», dans PRIOUX F. (1987), *La famille dans les pays développés : permanence et changement*, Paris, INED, pp. 259-277.
- HEINICH N. (1997), *La sociologie de Norbert Elias*, Paris, La Découverte, coll. Repères n°233, 122 p.
- HERAN F. (1987), «Comment les français voient», *Economies et statistiques*, n°195.
- HERAN F. (1988), «La sociabilité une pratique culturelle», *Economies et statistiques*, n°216.
- KERJOSSE R. (2000), «Bilan démographique 1999. Hausse de la fécondité et recul de la mortalité», *Insee premières*, n°698, février.
- KAUFMANN J.-C. (1992), *La trame conjugale, analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan, 216 p.
- KAUFMANN J.-C. (1994a), «Les ménages d'une personne en Europe», *Population*, 4-5, pp. 935-957.
- KAUFMANN J.-C. (1994b), «Vie hors couple, isolement et lien social : figures de l'inscription relationnelle», *Revue française de sociologie*, vol. XXXV, pp. 593-617.
- KAUFMANN J.-C. (1995), «Les cadres sociaux du sentiment de solitude», *Sciences Sociales et Santé*, vol. 13, n°1, mars, pp. 123-135.
- KAUFMANN J.-C. (1996), *L'Entretien compréhensif*, Paris, Nathan, coll. 128.
- KAUFMANN J.-C. (1999), *La femme seule et le Prince charmant. Enquête sur la vie en*

- solo, Paris, Nathan, 208 p.
- LAHIRE B. (1998), *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 271 p.
- LAHIRE B. (1999), «Champ, hors-champ, contrechamp», dans LAHIRE B., *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*, Paris, La Découverte, pp. 23-57.
- LAUTMAN J. (1981), «Pour une théorie de la localité», *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXXI, pp. 321-328.
- LAVERTU J. (1993), «Analyse spatiale de la structure familiale des ménages», *Espace, populations, sociétés*, n°2, pp. 255-262.
- LEGER J.-M. (1990), *Derniers domiciles connus. Enquête sur les nouveaux logements*, Paris, Créaphis, 168 p.
- LEVY J.-P. (1998), «Habitats et habitants : position et mobilité dans l'espace résidentiel», dans GRAFMEYER Y. et DANSEREAU F., *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Lyon, PUL, pp. 153-180.
- MARTIN C. (1994), «Diversité des trajectoires post-désunion. Entre le risque de solitude, la défense de son autonomie et la recomposition familiale», *Population*, n°6, pp. 1557-1584.
- MERLIN P. (1988), «Le logement évolutif et la restructuration des logements», dans BONVALET C., MERLIN P., *Transformation de la famille et habitat*, Paris, Ined-PUF, coll. Travaux et Documents n°120.
- MERLIN P. (1990), *La famille éclate, le logement s'adapte*, Paris, Syros-Alternatives, 223 p.
- MILLS C. W. (1967), *L'imagination sociologique*, Paris, Fr. Maspero.
- MOLEY C. (1990), *Les extérieurs du logement*, Paris, Plan Construction et Architecture.
- MULLER H.-P. (2000), «Les mécanismes sociaux de l'intégration et de l'exclusion», dans TABBONI S. et GABRIEL N., *Norbert Elias : pour une sociologie non-normative*, Tumultes, n°15, octobre, Paris, Kimé, pp.81-94.
- NAMER G. (2000), «Doutes légitimes sur la pertinence du modèle "intégrés-marginaux" de Norbert Elias», dans TABBONI S. et GABRIEL N., *Norbert Elias : pour une sociologie non-normative*, Tumultes, n°15, octobre, Paris, Kimé, pp. 121-126.
- PAN KE SHON J.-L. (1999), «Vivre seul, sentiment de solitude et isolement relationnel», *Insee premières*, oct., n°678.
- PASSERON C. (1989), «Biographies, flux, itinéraires, trajectoires», *Revue française de sociologie*, vol. XXXI, pp. 3-22.
- PAUGAM S., (1991), *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 254 p.
- PENEFF J. (1990), *La méthode biographique*, Paris, Armand Colin, 144 p.
- PETERS P. (1968), *Habitations communautaires pour étudiants, jeunes travailleurs, retraités*, Paris, Eyrolles.
- RATHIER F., DESCHAMPS-RATHIER F. (1993), *Les services dans les résidences étudiantes*, Bordeaux, Bureau d'études et de recherche sociologiques, 65 p.
- REMY J. (1998a), *Sociologie urbaine et rurale. L'espace et l'agir*, Paris, L'Harmattan, 398 p.

-
- REMY J. (1998b), «Les sociabilités urbaines : effets de milieu et trajectoires sociales», dans GRAFMEYER Y. et DANSEREAU F., *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Lyon, PUL, pp. 501-521.
- ROUSSEL L. (1983), «Les ménages d'une personne : l'évolution récente», *Population*, n°6, pp. 995-1016.
- ROUSSEL L. (1989), *La famille incertaine*, Paris, Odile Jacob, 337 p.
- SCHWARTZ O. (1993), «L'empirisme irréductible», dans ANDERSON N., *Le hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, pp. 265-308.
- SEGALEN M. (1993), *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 295 p.
- SEGAUD M., BONVALET C., BRUN J. (1998), *Logement et habitat. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 411 p.
- SINGLY F. de (1991), *La famille, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 447 p.
- SINGLY F. (1992), *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Nathan, coll. 128.
- SINGLY F. de (1993), *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan, coll. 128.
- TABBONI S. (2000), «L'ambivalence sociologique chez Norbert Elias», dans TABBONI S. et GABRIEL N., *Norbert Elias : pour une sociologie non-normative*, Tumultes, n°15, octobre, Paris, Kimé, pp. 95-120.
- TAFFIN C. (1998), «Les vecteurs de l'aide publique au logement», dans SEGAUD M., BONVALET C., BRUN J. (sous la direction de), *Logement et habitat, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, pp. 273-279.
- TAPIE-GRIME M., (1987), *La leçon de l'éternel étudiant : présentation de soi et pratiques résidentielles des nouvelles couches moyennes*, Paris, Plan Construction et Architecture, 289 p.
- TROST J. (1990), «Stabilité et transformations de la famille», dans PRIOUX F., *La famille dans les pays développés : permanence et changement*, Ined, coll. Congrès et Colloques n°4.
- VILLENEUVE-GOKALP C. (1997), «Vivre en couple chacun chez soi», *Population*, n°5, sept.-oct., pp. 1059-1082.
- WEBER M., (1995), *Economie et société. 1. Les catégories de la sociologie*, Paris, Pocket, coll. «Agora», 411 p.
- XIBERRAS M. (1996), *Les théories de l'exclusion*, Paris, Armand Colin, 242 p.

Annexe I Grilles d'entretien

1. Grille d'entretien des habitants

Présentation de la recherche aux habitants

Cette recherche porte sur la façon dont les gens vivent dans leur logement et dans la résidence, et aussi sur les relations qu'ils ont entre eux... Dans le but de mieux comprendre cela, d'autres dimensions de la vie seront abordées : le travail (les études), ce que vous faites en dehors de votre travail, la famille, les amis... Pour vous permettre de répondre comme vous le souhaitez certaines questions seront assez vastes, mais je vous demanderai d'y répondre le plus précisément possible.

Si certaines questions vous paraissent trop indiscrettes vous êtes libre de ne pas y répondre...

Qu'est-ce que vous auriez envie de me dire en premier lieu sur votre vie dans cette résidence ?

(discours libre)

Pourriez-vous me raconter comment les choses se sont passées à partir du moment où vous avez décidé de chercher un logement ?

(discours libre puis demander des précisions concernant les points suivants...)

Recherche d'un logement :

- Quelles étaient vos préférences en matière de logement ? Quel type de logement souhaitiez-vous ? (Pour les étudiants) Quelles étaient les préférences de vos parents ?
- Comment avez-vous connu cette résidence ?
- Connaissiez-vous des gens qui habitaient le quartier ou la résidence ?
- Etiez-vous accompagné lorsque vous êtes venu visiter les appartements-témoins ? (Nature de la relation à l'enquêté, sexe, âge, profession).
- Quelles ont été vos impressions lorsque vous avez visité pour la première fois la résidence et ses appartements ?
 - Qu'avez-vous pensé des logements ?
 - Qu'avez-vous pensé du cadre en général ?
 - Qu'avez-vous pensé des services proposés ?
 - Quelle idée aviez-vous des gens qui habitaient cette résidence ?
- Quelles ont été les impressions des gens qui vous accompagnaient ? (Approfondir les réactions des parents pour les étudiants)

Décision finale :

- Avez-vous hésité avant de vous décider pour ce logement ? Est-ce que vous en avez discuté avec votre entourage ?
- Qu'est-ce qui a fait que vous vous êtes décidé pour ce logement ?

Entretien avec les gestionnaires de l'immeuble :

- Votre décision prise, comment s'est passé l'entretien avec l'agence qui gère les logements ?
- Quels renseignements vous a-t-on demandés ?
- Quels renseignements ou précisions avez-vous demandés ?

Signature du contrat :

- Combien de temps après votre première visite la signature du contrat a-t-elle eue lieu ? Etiez-vous accompagné le jour de la signature du contrat ?
- Qui s'est porté caution ?

Qu'est-ce que cela a représenté pour vous d'arriver à Lyon ?

(pour ceux dont l'arrivée au sein de la résidence correspond à leur arrivée à Lyon...)
(discours libre)

- Et par rapport à l'endroit où vous habitez auparavant ?
- Et d'un point de vue professionnel ?
- (pour les étudiants) Et par rapport à vos études ? Pourquoi Lyon ? Est-ce que vos parents ont fait des études à Lyon, ou est-ce qu'ils ont eu l'occasion d'y travailler ?
- Connaissiez-vous des gens qui habitaient Lyon avant de vous installer ici ? (Pour les étudiants) Et vos parents ?

Pouvez-vous me raconter votre déménagement et votre installation dans ce logement ?

(discours libre)

Déménagement en lui même :

- Avec quel moyen de transport avez-vous déménagé ?
- Qui vous a aidé ? (Relation à l'enquêté, sexe, âge, profession)

Installation :

- Avez-vous fait des travaux dans ce logement au moment de votre installation, avez-vous installé des équipements supplémentaires ? Est-ce que quelqu'un vous a aidé ? (Si oui nature de la relation à l'enquêté, sexe, âge, profession, situation familiale des personnes).
- Avez-vous modifié l'agencement des meubles à votre arrivée ?

Parlez-moi de votre logement...

(discours libre)

- Qu'est-ce que vous appréciez le plus dans votre logement ? Le moins ?
- Pouvez-vous me décrire chacun des mobiliers et objets divers qui se trouvent dans ce logement... Pouvez-vous me préciser si ce sont des achats personnels, des cadeaux, ou s'ils vous ont été prêtés... à quel moment et à quelle occasion les avez-vous eus...

(Si le meuble a été acheté faire préciser dans quel magasin et dans quelle ville ; si le meuble a été donné ou offert faire préciser par qui et dans quel lieu il se trouvait auparavant).

- Possédez-vous des équipements ou des instruments ménagers ?

(Faire préciser si ce sont des achats personnels, des cadeaux, des prêts ; à quel moment et à quelle occasion l'enquêté les a-t-il eus ...).

- Souhaiteriez-vous éventuellement modifier votre logement ? Si oui comment...
- Envisagez-vous de quitter ce logement ou avez-vous déjà envisagé de le faire ? (Si oui pour quelles raisons ?) Avez-vous entrepris des démarches dans ce sens ? (Si oui

pour partir quand et pour aller où ?)

Parlons à présent de la résidence en général... Si quelqu'un à la recherche d'un logement vous demandait de lui présenter l'immeuble et ses habitants, qu'est-ce que vous lui diriez ?

(discours libre)

- Qu'est-ce que vous appréciez le plus dans cette résidence ? Le moins ?
- Selon vous qu'est-ce qu'il manque à la résidence et au contraire qu'est-ce qui vous paraît inutile ?
- Est-ce que votre vie au sein de cette résidence correspond à la vie que vous aviez imaginée lors de votre première visite ?

Et à propos des services que propose la résidence...

(discours libre)

- Quels sont ceux que vous utilisez ? C'est plutôt à quel moment ? Est-ce qu'il vous est arrivé d'y rencontrer des gens ? C'était plutôt quelle genre de personnes ?
- Quels sont ceux que vous utilisez rarement ou jamais ? Pourquoi ? Selon vous, c'est plutôt quelles personnes qui utilisent ces services ?

Parlez-moi des autres habitants...

(discours libre)

Relations de voisinage (généralités).

- Quel type de relations avez-vous avec eux ? (discours libre)
- Est-ce qu'il vous est arrivé de discuter avec des gens de l'immeuble ?

(Faire préciser : moment ; lieu ; circonstances ; caractéristiques de la personne : sexe, âge, activité professionnelle, situation familiale et résidentielle.)

- A quelle occasion et dans quels lieux rencontrez-vous le plus souvent les autres habitants ?

Relations de service.

- Est-ce qu'il est arrivé qu'on vous rende des services ou que vous-même vous en rendiez ?

(Faire préciser : moment ; circonstances ; caractéristiques de la personne qui a demandé un service ou qui l'a rendu (sexe, âge, activité professionnelle, situation familiale et résidentielle).)

- Si vous aviez quelque chose à demander chez qui iriez-vous plutôt ?

Réception.

- Est-ce qu'il vous est arrivé d'être reçu chez quelqu'un de l'immeuble et vous-même avez-vous déjà reçu quelqu'un ?
(Faire préciser : moment ; circonstances ; caractéristiques de la personne qui a été reçue ou qui a reçu : sexe, âge, activité professionnelle, situation familiale et résidentielle.)
- De quoi avez-vous parlé ? Avez-vous parlé de la résidence ? (Si oui faire préciser les thèmes de la discussion).

Activités extérieures.

- Est-ce qu'il vous est arrivé de rencontrer ou de discuter avec des gens de l'immeuble à l'extérieur de la résidence ? (Faire préciser le moment, les circonstances, description de la (ou des) personne(s) en question, type de rencontre ou d'activité...).

Divers.

- Aimerez-vous avoir des relations plus suivies avec des gens de l'immeuble ?
- (Si oui) Ce serait plutôt avec quelles personnes ?
- Est-ce qu'il y a des gens que vous auriez tendance, pour une raison ou pour une autre, à éviter ?
- Avez-vous déjà été en conflit avec des personnes de l'immeuble ? (Faire préciser le moment, les circonstances, description des situations et des personnes en question...).

Perceptions, représentations.

- Selon vous, c'est plutôt quel type de personnes qui habitent la résidence ? (discours libre... relancer afin de favoriser le développement des discours).
- Selon vous, dans quelles circonstances sont-ils arrivés dans cette résidence ?
- Selon vous, qu'est-ce que cela représente pour eux d'habiter cette résidence ?
- Selon vous, quelles sont leurs attentes par rapport au fait d'habiter cette résidence ?
- Est-ce qu'il vous est arrivé de croiser ou de rencontrer d'autres habitants qui vous ont semblé différents par rapport à l'idée que vous aviez des gens qui habitent plutôt ici ? En quoi vous ont-ils semblé différents ?

Et par rapport aux personnes qui travaillent ici...

(discours libre)

- Quel type de relations avez-vous avec eux ?
- Lorsque vous discutez ensemble, cela se passe plutôt où ? Et à quelle occasion ?
- Est-ce qu'il arrive qu'ils vous rendent des services ? Si oui lesquels ?

- Selon vous, quel type de relations ont-ils avec les autres habitants ?

Pouvez-vous me parler du quartier...

(discours libre)

- Qu'est-ce que vous appréciez le plus ? Le moins ?
- Quels lieux fréquentez-vous le plus souvent ?
- Est-ce qu'il y a certains lieux que vous évitez ? Pourquoi ?
- Selon vous quel genre de personnes habitent le quartier ?

Nous avons beaucoup parlé de votre logement ici... Pouvez-vous maintenant me parler de l'autre logement dans lequel vous vivez ?

Informations à connaître

- Lieu (département, ville)
- Type de logement (maison/immeuble, superficie, nombre de pièces, ancien/neuf)
- Propriétaire ou locataire
- Personnes qui habitent le logement
- Date et circonstances d'arrivée
- Qu'est-ce que ce logement représente pour vous ? Et par rapport à ici ?
- Pouvez-vous me décrire l'intérieur de votre logement... (discours libre)
- Notamment, pouvez-vous me décrire le plus précisément possible les meubles et objets divers qui se trouvent dans le salon ou la salle à manger ?
- (Pour les gens qui vivent avec leurs parents) Pouvez-vous me décrire votre chambre ?
- Quel type de relations avez-vous avec vos voisins ?
- Comment qualifieriez-vous le quartier ?
- Quelles sont les personnes que vous connaissez et qui habitent le même quartier ou la même ville que vous ? (Faire préciser : relation à l'enquêté, sexe, âge, activité professionnelle, quand et dans quelles circonstances ils se sont rencontrés).

Nous avons parlé de votre (vos) logement(s) actuel(s)... Pouvez-vous maintenant me parler des autres habitations dans lesquelles vous avez vécu ?

(discours libre)

Aborder les points suivants pour chaque habitation...

- Lieu (département, ville)
- Type de logement (nombre de pièces, ancien/neuf...)
- Personnes qui habitaient le logement

- Date d'arrivée et date de départ
- De quelle manière était-il aménagé et meublé ?
- Quels souvenirs en gardez-vous ?
- Pourquoi l'avez-vous quitté ?
- Est-ce que vous aviez votre chambre ou est-ce que vous la partagiez avec des frères et sœurs ?

Demander des précisions concernant les points suivants :

- En quelle année et dans quelles circonstances avez-vous quitté le domicile de vos parents ?
- Pour revenir à votre situation actuelle, hormis ce logement (et éventuellement le deuxième logement) est-ce qu'il y a d'autres habitations que vous fréquentez plus ou moins régulièrement ?
- Est-ce qu'il y a un endroit où vous pouvez vous installer, ou dormir une nuit, sans forcément avoir à prévenir de votre arrivée ? Si oui, chez qui et à quelle occasion ? Cela vous arrive-t-il souvent ou est-ce plutôt rare ?

Parlez-moi à présent de votre travail... (Si l'enquêté n'est pas étudiant...)

(discours libre)

- Nature du travail et type de poste (Avec qui travaille-t-il ? L'enquêté a-t-il des subordonnés et si oui quel type de postes occupent-ils ?) ;
- Précisions sur l'établissement employeur : type établissement (établissement, filiale, siège social...) ; secteur d'activité (activité technique, financière, commerciale) ; public ou privé ; nombre d'employés ; localisation (et transport utilisé).
- Fréquentez-vous les personnes avec qui vous travaillez en dehors du travail ? Ces personnes sont-elles déjà venues chez vous ou êtes-vous déjà allé chez elles ? C'était à quelle occasion ? Avez-vous des amis parmi vos collègues de travail ?
- Qu'est-ce que représente votre travail pour vous ? Est-ce que cela était différent il y a quelques années ?
- Quelles sont vos préoccupations par rapport à votre travail ?
- Avez-vous des projets professionnels ?

Parlez moi à présent des différentes activités professionnelles que vous avez exercées...

- Nature du travail et type de poste (Avec qui travaillait-il ? L'enquêté avait-il des subordonnés et si oui quel type de poste occupaient-ils ?) ;
- Précisions sur l'établissement employeur : type établissement (établissement, filiale, siège social...) ; secteur d'activité (activité technique, commerciale, financière...) ; public ou privé ; nombre d'employés ; lieu de travail (département, ville).

- Avez-vous vécu des périodes de chômage ? (Si oui, faire préciser dates et circonstances).

Quel a été votre parcours scolaire ?

- Type et niveau d'étude (dernier diplôme obtenu et année d'obtention ; situation géographique de l'établissement fréquenté ; public/privé) ;
- L'enquêté a-t-il vécu en internat ?
- Qu'est-ce que vos études représentaient pour vous ? Et pour vos parents ? Qu'est-ce qu'elles représentent maintenant ?
- Quelle activité professionnelle souhaitez-vous exercer à ce moment là ?
- Avez-vous suivi d'autres formations depuis ?
- Envisagez-vous éventuellement de reprendre des études ou de suivre des formations ?

Parlez-moi à présent de vos études... (Si l'enquêté est étudiant...)

(discours libre)

- Type et niveau d'études
- Nom et situation géographique de l'établissement (public/privé)
- Nombre d'heures de cours par semaine
- Moyen de transport
- Avez-vous fait d'autres études avant de vous orienter vers celles-ci ? (si oui quel type d'études, dans quel établissement, dates, pourquoi un changement d'orientation ?)
- Quelles sont vos préoccupations par rapport à vos études ?
- Quels projets avez-vous par rapport à vos études ? (Dernier diplôme que l'enquêté souhaite obtenir ; spécialisation envisagée ; réorientation éventuelle, etc...)
- Qu'est-ce que vos parents pensent de vos études ? Selon vous qu'est-ce que cela représente pour eux ?
- Comment envisagez-vous la période qui va suivre vos études ?
- Quelle activité professionnelle envisagez-vous d'exercer ?
- Quel sens donnez-vous à la réussite professionnelle ?
- Quel a été votre parcours scolaire jusqu'au bac ?
- type de bac et année d'obtention ; établissements fréquentés jusqu'au bac (publics / privés ; situation géographique) ; l'enquêté a-t-il vécu en internat ?
- Exercez-vous une activité salariée en même temps que vos études ? (nature et lieu du travail ; nombre d'heures par semaine ; avec qui l'enquêté travaille-t-il ? Est-ce qu'il fréquente ses collègues à l'extérieur du travail ? Est-ce qu'il les a déjà reçus dans son logement ?)

Pouvez-vous me raconter ce que vous faites en dehors de votre travail (de vos

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

études) ? (discours libre)

(Faire préciser : nature de l'activité ; lieu ; moment ; autres personnes présentes).

Sorties...

- Quelles sorties avez-vous fait dernièrement ? (nature de l'activité, date, lieu) Avec qui étiez-vous ? Est-ce que vous faites fréquemment ce type de sorties ou était-ce exceptionnel ? Est-ce que vous sortez souvent avec ces gens ou est-ce plutôt rare ?

Activités sportives...

- Est-ce que vous faites du sport ? A quel endroit ? Avec qui ? Combien de fois par semaine ou par mois ?

Pratique associative...

- Faites-vous partie d'une association, d'un syndicat ou d'un groupe quelconque ?

Si oui, aborder les points suivants : lequel ? Nature de l'activité exercée par l'enquêté ? Depuis quand ? A quel endroit ? A quel moment, selon quelle fréquence ?

- Avez-vous des amis dans cette association ? Est-ce qu'il y a des gens que vous voyez en dehors de ce cadre ? A quelle occasion ? Est-ce que vous les avez déjà reçus ici ?

Vie quotidienne...

- Lorsque vous faites des courses vous allez plutôt où ?
- Boulangerie ; boucherie ;
- Libre-service ;
- Maison de la presse, Tabac ;
- Supermarché ;
- Vêtements ;
- Et lorsque vous allez chez le médecin, vous allez plutôt chez qui (généraliste et spécialistes) ? Où est-ce que se situe son cabinet ? Depuis combien de temps allez-vous chez lui ?
- Et votre banque... où est-ce que se situe l'agence qui gère vos comptes ?

Parlez-moi de vos amis...

- Est-ce que vous pouvez me décrire les personnes dont vous êtes le plus proche ? (Sexe, âge, profession, niveau d'études, situation matrimoniale, lieu de résidence).
- Depuis quand les connaissez-vous ? Où les avez-vous rencontrés ?
- Est-ce que ces personnes se connaissent ?
- Lorsque vous vous voyez, qu'est-ce que vous faites ensemble ? Cela se passe plutôt

où ? Combien de fois par mois vous voyez-vous ?

- Est-ce qu'ils viennent vous rendre visite ici ? Si oui, c'est plutôt à quelle occasion ? Qu'est-ce que vous faites ensemble ?

Parlez moi de votre famille...

- Quels sont les membres de votre famille que vous voyez au moins une fois par mois ?
- Lorsque vous vous voyez cela se passe plutôt où ? Et c'est plutôt à quelle occasion ?
- Est-ce qu'ils viennent vous rendre visite ici ? Si oui, c'est plutôt à quelle occasion ? Qu'est-ce que vous faites ensemble ?

Si l'enquêté(e) est marié(e) ou a un compagnon, une compagne.

- Depuis quand êtes-vous ensemble ? Comment vous êtes-vous rencontré ?
- Avez-vous des projets ensemble ? (vie maritale, mariage, enfants...)
- Avez-vous auparavant fréquenté quelqu'un de façon régulière ?

Si l'enquêté n'entretient pas de relation affective stable...

- Avez-vous déjà fréquenté quelqu'un de façon régulière ?
- Est-ce que vous souhaiteriez rencontrer quelqu'un avec qui vous auriez une relation stable ou est-ce que cela vous est plutôt égal ?

Je n'ai plus de questions à vous poser... Souhaiteriez-vous rajouter quelque chose... Avez-vous des remarques à faire sur des aspects de votre vie que vous n'auriez pas eu l'occasion d'aborder et qui vous semblent importants à souligner, notamment pour mieux comprendre la façon dont vous vivez ici... ou sur l'entretien lui-même ?

2. Grille d'entretien des responsables des résidences

Origines du projet.

- Comment est né le projet de construire une résidence comme celle-ci ? (date d'ouverture)
- Est-ce que vous connaissez d'autres résidences du même type sur Lyon, ou d'autres agences immobilières qui gèrent le même type de résidence ?

Organisation de la résidence.

- Quel type de logements la résidence propose-t-elle ? Quelles sont les différences entre ces logements ?

- Comment cela se passe à partir du moment où les gens sont intéressés par un logement dans la résidence ? Quelles pièces leur sont demandées ? Qui est chargé d'étudier leur demande ? Où se passe la signature du contrat ?

Les habitants

Population de la résidence

- Selon vous, c'est plutôt quel type de personnes qui habitent la résidence ? Pouvez-vous me tracer un portrait des différents types d'habitants que vous côtoyez.
- Pour ce qui concerne les étudiants se sont plutôt quel type d'étudiants ? Ils font plutôt quel type d'études, à quel niveau ?
- Est-ce qu'il y a des habitants qui ne sont pas étudiants...
- En général les gens louent pour combien de temps ? Que pensez-vous des gens qui restent plus d'un an par exemple dans la résidence ? C'est plutôt qui ?
- Selon vous pourquoi les gens font-ils appel à ce type de résidence ?
- Selon vous qu'est-ce que les gens apprécient le plus lorsqu'ils visitent pour la première fois la résidence et les logements, à quoi sont-ils le plus sensibles ?
- Quelles sont les questions que les gens vous posent le plus souvent ?
- Est-ce qu'il y a des gens à qui vous évitez de louer un appartement ? C'est plutôt quel type de personnes ?
- Comment les gens ont-ils connaissance de l'existence de la résidence ?

Relations des habitants entre eux

- Selon vous quel type de relations les habitants entretiennent-ils entre eux ?
- Quels sont ceux qui ont le plus de relations entre eux ? Qu'est-ce qu'ils font ensemble ?
- Quels sont ceux qui n'ont aucune relation avec les autres ?

Les services

- Est-ce que les gens fréquentent les espaces communs ? Quels sont ceux qui sont les plus fréquentés ? C'est plutôt par qui ? C'est plutôt à quelle occasion ? Comment les gens y accèdent-ils ? (salle ouverte en permanence ?)
- Est-ce que les gens utilisent la machine à laver ? C'est plutôt qui ?
- A quels services les gens font-ils le plus souvent appel ? (supplément nettoyage, emprunt divers...)
- Selon vous quels sont les lieux au sein de la résidence qui favorisent le plus les rencontres entre les habitants ?

Relations responsable / autres habitants

- Quelles relations avez-vous avec les habitants ?
- Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez ?
- Quelles sont les personnes qui viennent discuter avec vous ? Celles que vous sentez plus distantes ?
- Est-ce qu'il y a des gens dont vous appréciez plus la compagnie que d'autres ?
- Est-ce qu'il vous arrive d'être en conflit (petits ou grands) avec des gens qui habitent l'immeuble ?
- Est-ce que l'organisation de la résidence, et la façon dont elle est gérée ont changé par rapport au moment de l'ouverture, ou est-ce que les choses fonctionnent de la même manière depuis le début ?

Relations entre les gardiens et les habitants

- Quelles sont les personnes qui travaillent ici ?
- Quelles relations ont-elles avec les habitants ?

Responsable de l'agence (rôle et parcours)

- Quel est votre rôle dans la résidence ?
- Depuis quand travailliez-vous ici ? Dans quelles circonstances êtes-vous arrivé ?
- Quel a été votre parcours scolaire et professionnel avant de travailler ici ?

Annexe II Fiches récapitulatives et fiches emploi du temps

1. Fiches récapitulatives

En fin d'entretien, était remplie avec l'aide de l'enquêté une fiche récapitulative visant à s'assurer que certaines informations (les plus «objectives») aient bien été recueillies, et cela notamment afin de saisir les trajectoires (résidentielle, professionnelle, familiale).

RESIDENCE :

FICHE RECAPITULATIVE : ENQUETE N°

Logement

- adresse :
- étage :
- type :
- superficie :
- mobiliers, équipements :

- montant du loyer : montant des charges :
- cautionnaires :
- nombre de personnes habitant le logement :
- date d'arrivée dans le logement :
- - l'enquêté est-il propriétaire ou locataire ?

L'enquêté(e)

- Sexe : F M
- Date de naissance :
- Situation familiale / matrimoniale :
- Activité professionnelle + date de début :
- Lieu de travail :
- Revenus mensuels nets : Enq. et Conj.
 - moins de 5000 Fr.
 - entre 5000 et 10000 Fr.
 - entre 10000 et 15000 Fr.
 - entre 15000 et 20000 Fr.
 - plus de 20000 Fr.
 - Autres ressources :
- Autre logement :
 - oui / non
 - locataire / propriétaire
 - ville, département :
 - type de logement :
 - personnes vivant avec l'enquêté :
 - «degré de fréquentation» :
- Diplômes obtenus :
 - Intitulé
 - année d'obtention
 - ville, département
- Trajectoire professionnelle :

-
- poste
 - dates
 - ville, département

 - Trajectoire résidentielle :
 - Lieu
 - dates
 - type de log.
 - autres personnes

 - Histoire matrimoniale :
 - statut matrimonial
 - dates Date mariage : Date divorce (plus précisément date de la séparation de corps) :

 - L'enquêté a-t-il des enfants ?
 - oui / non
 - nombre et dates de naissance :
 - lieu d'habitation :

 - Conjoint, ami, concubin ?
 - oui / non
 - année de naissance :
 - profession :
 - niveau d'étude :
 - lieu d'habitation :
 - profession des parents :
 - lieu d'habitation des parents :

 - Famille de l'enquêté
 - Père : Date de naissance : Lieu d'habitation : Type de logement : Propriétaire / locataire ? Niveau d'étude :
 - *Activité professionnelle du père* : poste + type établissement dates + lieu de travail

- Mère : Date de naissance : Habite-t-elle le même logement que le père ? oui / non Si non : Lieu d'habitation : Type de logement : Propriétaire / locataire ?
Autres personnes habitant le logement : Niveau d'étude :
- Activité professionnelle de la mère : poste + type d'établissement dates + lieu de travail
- Frères et sœurs :

	1	2	3	4
<i>sexe</i>				
<i>année de naissance</i>				
<i>profession et niveau d'études</i>				
<i>situation familiale</i>				
<i>lieu d'habitation</i>				

- Grands-parents paternels :

	<i>grand-père</i>	<i>grand-mère</i>
<i>professions (période)</i>		
<i>niveau d'études</i>		
Lieu d'habitation ou dernier lieu d'habitation :		

- Grands-parents maternels :

	<i>grand-père</i>	<i>grand-mère</i>
<i>professions (période)</i>		
<i>niveau d'études</i>		
Lieu d'habitation ou dernier lieu d'habitation :		

2. Fiches emploi du temps : quelques exemples

A la fin de chaque entretien je rédigeais avec l'enquêté une «fiche emploi du temps» : je lui demandais de me décrire les sept journées qui avaient précédé l'entretien. Il s'agissait de préciser les différentes activités effectuées (du lever au coucher), ainsi que le lieu où elles s'étaient déroulées, et les personnes éventuellement présentes pendant ces activités. Ces fiches emploi du temps visaient principalement à saisir les pratiques de sociabilités (réceptions, hébergements, sorties, etc.), les loisirs des habitants, et le temps

passé dans le logement et dans la résidence. Etait également explicitement demandé de préciser les espaces communs fréquentés, ainsi que les différents contacts avec les autres habitants et avec le responsable de la résidence.

Les fiches suivantes constituent *des exemples* de la façon dont ont été sélectionnées, recensées et classées les informations recueillies par le biais des fiches emplois du temps pour chaque enquête.

Informations provenant des fiches emploi du temps Etienne, 27 ans, chef d'équipe dans une grande surface

Fréquente-t-il (elle) un autre logement :	oui	<u>non</u>
Nombre de nuits passées dans le logement : 7		
Nombre de nuits passées dans l'autre logement :		
Nombre de nuits passées «ailleurs» (à préciser) : 0		
Nombre de repas pris dans le logement : 13		
Visites reçues (amis) :	oui	<u>non</u>
Nombre de visites :		
Nature des visites (à préciser) :		
Visites reçues (famille)	oui	<u>non</u>
Nombre de visites :		
Nature des visites (à préciser) :		
L'enquêté(e) a-t-il (elle) une (un) compagne (compagnon) :	oui	<u>non</u>
Visites reçues :	oui	non
Nature des visites :		
Autres visites (à préciser) :		
Relations avec les voisins :	oui	<u>non</u>
Nature des relations (à préciser) :		
Services utilisés : buanderie (1 fois)		
Activités extérieures :		
Où ?	Avec qui ?	Nature de l'activité ?
Lyon Lyon, chez collègue Lyon, chez collègue Lyon Lyon, chez collègue	seul collègues + 4 connaissances collègue + amis seul amis + collègue	courses repas repas balade discussions
Divers :		

Informations provenant des fiches emploi du temps Gérard, 44 ans,

travailleur social

Fréquente-t-il (elle) un autre logement :	<u>oui</u>	non
Nombre de nuits passées dans le logement : 5		
Nombre de nuits passées dans l'autre logement : 2 (chez son amie)		
Nombre de nuits passées « ailleurs » (à préciser) :		
Nombre de repas pris dans le logement : 14		
Visites reçues (amis) :	oui	<u>non</u>
Nombre de visites :		
Nature des visites (à préciser) :		
Visites reçues (famille)	<u>oui</u>	non
Nombre de visites : 1		
Nature des visites (à préciser) : son fils		
L'enquêté(e) a-t-il (elle) une (un) compagne (compagnon) :	<u>oui</u>	non
Visites reçues :	oui	<u>non</u>
Nature des visites :		
Autres visites (à préciser) :		
Relations avec les voisins :	oui	<u>non</u>
Nature des relations (à préciser) :		
Services utilisés : buanderie (1 fois)		
Activités extérieures :		
Où ?	Avec qui ?	Nature de l'activité ?
Grenoble (chez son amie) Lyon Lyon Lyon Lyon Lyon	Son amie, et ses deux enfants Relation syndicale seul seul son fils son fils	passer le week-end réunion courses est allé voter courses cinéma
Divers : précise ses longues communications téléphoniques		

Informations provenant des fiches emploi du temps Christian, 47 ans, rédacteur dans une administration

Annexe II Fiches récapitulatives et fiches emploi du temps

Fréquente-t-il (elle) un autre logement :	<u>oui</u>	non
Nombre de nuits passées dans le logement : 6		
Nombre de nuits passées dans l'autre logement : 1 (communauté religieuse)		
Nombre de nuits passées «ailleurs» (à préciser) : 0		
Nombre de repas pris dans le logement : 12		
Visites reçues (amis) :	oui	<u>non</u>
Nombre de visites :		
Nature des visites (à préciser) :		
Visites reçues (famille)	oui	<u>non</u>
Nombre de visites :		
Nature des visites (à préciser) :		
L'enquêté(e) a-t-il (elle) une (un) compagne (compagnon) :	oui	<u>non</u>
Visites reçues :	oui	non
Nature des visites :		
Autres visites (à préciser) :		
Relations avec les voisins :	oui	<u>non</u>
Nature des relations (à préciser) :		
Services utilisés : aucun		
Activités extérieures :		
Où ?	Avec qui ?	Nature de l'activité ?
Lyon 8ème Lyon Isère	seul seul sœur + beau-frère	café (9 fois) psychiatre week-end
Divers : communications téléphoniques avec communauté religieuse.		

Informations provenant des fiches emploi du temps Alexandra, 25 ans, étudiante en 3^{ème} cycle d'école de commerce

Les résidences services pour personnes vivant seules : de nouvelles formes de voisinage

Fréquente-t-il (elle) un autre logement :	<u>oui</u>	non
Nombre de nuits passées dans le logement : 5		
Nombre de nuits passées dans l'autre logement : 2		
Nombre de nuits passées « ailleurs » (à préciser) : 0		
Nombre de repas pris dans le logement : 7		
Visites reçues (amis) :	oui	<u>non</u>
Nombre de visites :		
Nature des visites (à préciser) :		
Visites reçues (famille)	oui	<u>non</u>
Nombre de visites :		
Nature des visites (à préciser) :		
L'enquêté(e) a-t-il (elle) une (un) compagne (compagnon) :	oui	<u>non</u>
Visites reçues :	oui	non
Nature des visites :		
Autres visites (à préciser) :		
Relations avec les voisins :	oui	<u>non</u>
Nature des relations (à préciser) :		
Services utilisés : aucun		
Activités extérieures :		
Où ?	Avec qui ?	Nature de l'activité ?
Orléans (domicile parents) Orléans Lyon 7ème (chez copains) Lyon 7ème (chez copains)	mère famille autres étudiants autres étudiants	courses repas (3 fois) discussions repas
Divers :		

Informations provenant des fiches emploi du temps Amélie, 23 ans, étudiante en licence d'ethnologie

Fréquente-t-il (elle) un autre logement :	<u>oui</u>	non
Nombre de nuits passées dans le logement : 5		
Nombre de nuits passées dans l'autre logement : 2		
Nombre de nuits passées «ailleurs» (à préciser) : 0		
Nombre de repas pris dans le logement : 9		
Visites reçues (amis) :	<u>oui</u>	non
Nombre de visites : 2		
Nature des visites (à préciser) : discussions		
Visites reçues (famille)	oui	<u>non</u>
Nombre de visites :		
Nature des visites (à préciser) :		
L'enquêté(e) a-t-il (elle) une (un) compagne (compagnon) :	<u>oui</u>	non
Visites reçues :	oui	<u>non</u>
Nature des visites :		
Autres visites (à préciser) :		
Relations avec les voisins :	oui	<u>non</u>
Nature des relations (à préciser) :		
Services utilisés : aucun		
Activités extérieures :		
Où ?	Avec qui ?	Nature de l'activité ?
Saint Rambert (belle-famille) Saint Rambert (frère de son ami) Saint Rambert (belle-famille) Saint Rambert	son ami + belle-famille son ami belle-famille belle-famille	repas visite repas balade ; travaux pour maison
Divers : communications téléphoniques (mère + grandmère)		

Informations provenant des fiches emploi du temps Christophe, 20 ans, étudiant en 2^{ème} année de classes préparatoires

Les résidences services pour personnes vivant seules : de nouvelles formes de voisinage

Fréquente-t-il (elle) un autre logement :	<u>oui</u>	non
Nombre de nuits passées dans le logement : 6		
Nombre de nuits passées dans l'autre logement : 1		
Nombre de nuits passées « ailleurs » (à préciser) : 0		
Nombre de repas pris dans le logement : 6		
Visites reçues (amis) :	oui	<u>non</u>
Nombre de visites :		
Nature des visites (à préciser) :		
Visites reçues (famille)	oui	<u>non</u>
Nombre de visites :		
Nature des visites (à préciser) :		
L'enquêté(e) a-t-il (elle) une (un) compagne (compagnon) :	oui	<u>non</u>
Visites reçues :	oui	non
Nature des visites :		
Autres visites (à préciser) :		
Relations avec les voisins :	oui	<u>non</u>
Nature des relations (à préciser) :		
Services utilisés : aucun		
Activités extérieures :		
Où ?	Avec qui ?	Nature de l'activité ?
Lyon bar proche lycée (2 fois) Lyon (chez copain) Lyon (chez copain) Lyon (chez la personne) Gex (01) Gex Gex (rend visite à...) Gex Lyon (rend visite à...)	copains étudiants idem copain copine seul seul son voisin famille 2 copains	discussions discussions discussions (2 fois) discussion courses jeux vidéos discussions repas discussions
Divers :		

Informations provenant des fiches emploi du temps Bastien, 21 ans, cariste

Annexe II Fiches récapitulatives et fiches emploi du temps

Fréquente-t-il (elle) un autre logement :	<u>oui</u>	<u>non</u>
Nombre de nuits passées dans le logement : 7		
Nombre de nuits passées dans l'autre logement :		
Nombre de nuits passées «ailleurs» (à préciser) : 0		
Nombre de repas pris dans le logement : 14		
Visites reçues (amis) :	<u>oui</u>	non
Nombre de visites : 3		
Nature des visites (à préciser) : discussions		
Visites reçues (famille)	<u>oui</u>	<u>non</u>
Nombre de visites :		
Nature des visites (à préciser) :		
L'enquêté(e) a-t-il (elle) une (un) compagne (compagnon) :	<u>oui</u>	<u>non</u>
Visites reçues :	<u>oui</u>	non
Nature des visites :		
Autres visites (à préciser) :		
Relations avec les voisins :	<u>oui</u>	<u>non</u>
Nature des relations (à préciser) :		
Services utilisés : aucun		
Activités extérieures :		
Où ?	Avec qui ?	Nature de l'activité ?
Saint Priest Lyon Lyon Lyon Lyon	copain copains seul sa mère copain	courses boîte de nuit courses courses balade + se fait faire un tatouage
Divers :		

Informations provenant des fiches emploi du temps Fabrice, 37 ans, directeur régional d'une entreprise

Les résidences services pour personnes vivant seules : de nouvelles formes de voisinage

Fréquente-t-il (elle) un autre logement :	<u>oui</u>	non
Nombre de nuits passées dans le logement : 4		
Nombre de nuits passées dans l'autre logement : 2		
Nombre de nuits passées « ailleurs » (à préciser) : 1 (hôtel)		
Nombre de repas pris dans le logement : 6		
Visites reçues (amis) :	oui	<u>non</u>
Nombre de visites :		
Nature des visites (à préciser) :		
Visites reçues (famille)	oui	<u>non</u>
Nombre de visites :		
Nature des visites (à préciser) :		
L'enquêté(e) a-t-il (elle) une (un) compagne (compagnon) :	oui	<u>non</u>
Visites reçues :	oui	non
Nature des visites :		
Autres visites (à préciser) :		
Relations avec les voisins :	oui	<u>non</u>
Nature des relations (à préciser) :		
Services utilisés : aucun		
Activités extérieures :		
Où ?	Avec qui ?	Nature de l'activité ?
Lyon Lyon Lyon Marseille Marseille Lyon Lyon	collègue amie clients enfants + futur ex-épouse famille large collègues collègues	restaurant ; travail restaurant restaurant ; travail repas (4 fois) baptême restaurant ; travail restaurant ; travail
Divers : communications téléphoniques (travail)		

Informations provenant des fiches emploi du temps Fabien, 31 ans, attaché commercial

Fréquente-t-il (elle) un autre logement :	<u>oui</u>	non
Nombre de nuits passées dans le logement : 3		
Nombre de nuits passées dans l'autre logement : 3		
Nombre de nuits passées «ailleurs» (à préciser) : 1 (week-end chez amis)		
Nombre de repas pris dans le logement : 9		
Visites reçues (amis) :	<u>oui</u>	<u>non</u>
Nombre de visites :		
Nature des visites (à préciser) :		
Visites reçues (famille)	<u>oui</u>	<u>non</u>
Nombre de visites :		
Nature des visites (à préciser) :		
L'enquêté(e) a-t-il (elle) une (un) compagne (compagnon) :	<u>oui</u>	non
Visites reçues :	<u>oui</u>	<u>non</u>
Nature des visites :		
Autres visites (à préciser) :		
Relations avec les voisins :	<u>oui</u>	non
Nature des relations (à préciser) : discussions dans la salle télé + couloirs		
Services utilisés : salle télé (2 fois)		
Activités extérieures :		
Où ?	Avec qui ?	Nature de l'activité ?
Voiron (38), chez parents Die (26) Voiron, chez parents	frère épouse, parents, frère épouse épouse parents, frère, épouse	restauration meubles repas restaurant week-end chez amis restauration meubles + repas
Divers : communications téléphoniques avec son épouse		

Informations provenant des fiches emploi du temps Arthur, 26 ans, objecteur de conscience

Les résidences services pour personnes vivant seules : de nouvelles formes de voisinage

Fréquente-t-il (elle) un autre logement :	oui	<u>non</u>
Nombre de nuits passées dans le logement : 2		
Nombre de nuits passées dans l'autre logement :		
Nombre de nuits passées « ailleurs » (à préciser) : 5 (chez parents de son amie)		
Nombre de repas pris dans le logement : 5		
Visites reçues (amis) :	oui	<u>non</u>
Nombre de visites :		
Nature des visites (à préciser) :		
Visites reçues (famille)	oui	<u>non</u>
Nombre de visites :		
Nature des visites (à préciser) :		
L'enquêté(e) a-t-il (elle) une (un) compagne (compagnon) :	<u>oui</u>	non
Visites reçues :	oui	<u>non</u>
Nature des visites :		
Autres visites (à préciser) :		
Relations avec les voisins :	<u>oui</u>	non
Nature des relations (à préciser) : discussions couloirs		
Services utilisés : buanderie (1 fois) ; Machine à café (1 fois) ; nettoyage des chambres		
Activités extérieures :		
Où ?	Avec qui ?	Nature de l'activité ?
Lyon, belle-famille Lyon, chez amis	Lyon, chez copain Lyon, chez amis	repas (4 fois) apéritif son amie discussions
Divers : semaine atypique		

Informations provenant des fiches emploi du temps Alain, 19 ans, étudiant en 1^{ère} année de Deug de sociologie

Annexe II Fiches récapitulatives et fiches emploi du temps

Fréquente-t-il (elle) un autre logement :	<u>oui</u>	non
Nombre de nuits passées dans le logement : 3		
Nombre de nuits passées dans l'autre logement : 0		
Nombre de nuits passées «ailleurs» (à préciser) : 4 (à la montagne)		
Nombre de repas pris dans le logement : 7		
Visites reçues (amis) :	<u>oui</u>	non
Nombre de visites : 3		
Nature des visites (à préciser) : travail (études) + repas + discussions		
Visites reçues (famille)	<u>oui</u>	non
Nombre de visites : 1		
Nature des visites (à préciser) : a été ramené à son domicile par son oncle		
L'enquêté(e) a-t-il (elle) une (un) compagne (compagnon) :	<u>oui</u>	<u>non</u>
Visites reçues :	<u>oui</u>	non
Nature des visites :		
Autres visites (à préciser) :		
Relations avec les voisins :	<u>oui</u>	non
Nature des relations (à préciser) : plusieurs discussions		
Services utilisés : aucun		
Activités extérieures :		
Où ?	Avec qui ?	Nature de l'activité ?
Pyrénées Lyon Lyon, rend visite à copain (2 fois)	père + frère + soeur + oncles + cousins copain fac copain fac	vacances (ski, 1 semaine) courses Bellecour travail pour dossier (études)
Divers : semaine atypique		

Informations provenant des fiches emploi du temps Caroline, 22 ans, étudiante en 4^{ème} année d'orthophonie

Les résidences services pour personnes vivant seules : de nouvelles formes de voisinage

Fréquente-t-il (elle) un autre logement :	<u>oui</u>	non
Nombre de nuits passées dans le logement : 4		
Nombre de nuits passées dans l'autre logement :2		
Nombre de nuits passées «ailleurs» (à préciser) : 1 (chez belle-famille)		
Nombre de repas pris dans le logement : 10		
Visites reçues (amis) :	oui	<u>non</u>
Nombre de visites :		
Nature des visites (à préciser) :		
Visites reçues (famille)	oui	<u>non</u>
Nombre de visites :		
Nature des visites (à préciser) :		
L'enquêté(e) a-t-il (elle) une (un) compagne (compagnon) :	<u>oui</u>	non
Visites reçues :	oui	<u>non</u>
Nature des visites :		
Autres visites (à préciser) :		
Relations avec les voisins :	<u>oui</u>	non
Nature des relations (à préciser) : discussions dans les couloirs		
Services utilisés : distributeurs (4 fois)		
Activités extérieures :		
Où ?	Avec qui ?	Nature de l'activité ?
Lyon, chez copine Lyon Bourg, belle-famille Bourg Bourg, (domicile parental) Lyon, chez copine	copines fac copines son ami + belle-famille copains de lycée parents + copain copines fac	repas boîte de nuits repas bowling repas fête
Divers :		

Informations provenant des fiches emploi du temps Delphine, 22 ans, étudiante en BTS force de vente

Fréquente-t-il (elle) un autre logement :	<u>oui</u>	non
Nombre de nuits passées dans le logement : 5		
Nombre de nuits passées dans l'autre logement : 2		
Nombre de nuits passées «ailleurs» (à préciser) : 0		
Nombre de repas pris dans le logement : 8		
Visites reçues (amis) :	<u>oui</u>	non
Nombre de visites : 1		
Nature des visites (à préciser) : copine qui est venue la chercher		
Visites reçues (famille)	<u>oui</u>	<u>non</u>
Nombre de visites :		
Nature des visites (à préciser) :		
L'enquêté(e) a-t-il (elle) une (un) compagne (compagnon) :	<u>oui</u>	non
Visites reçues :	<u>oui</u>	<u>non</u>
Nature des visites :		
Autres visites (à préciser) :		
Relations avec les voisins :	<u>oui</u>	non
Nature des relations (à préciser) : discussions		
Services utilisés : distributeurs (3 fois)		
Activités extérieures :		
Où ?	Avec qui ?	Nature de l'activité ?
Lyon, proche école Lyon Allemogne, chez elle Allemogne Allemogne, chez parents	copains école copines copines son ami + copain son ami parents + son ami	repas (tous les midis) repas, snack foire discussions snack repas
Divers :		

Annexe III Les questionnaires

1. Questionnaire résidence B

N° :

Je vous rappelle que vos réponses demeureront strictement confidentielles et que le traitement informatique des informations sera anonyme.

1) Quel type de logement occupez-vous ?

un studio

un duplex

2) A quel étage votre appartement est-il situé ?

3) Habitez-vous seul dans ce logement ?

oui

non

3A) (Si non) Avec qui habitez vous ?

4) A quelle date avez-vous emménagé ?

5) Louez vous un garage ou une place de parking ?

oui

non

6) Utilisez-vous ou avez-vous déjà utilisé au moins une fois la laverie située dans l'armoire ?

oui

non

6A) (Si oui) vous l'utilisez:

au moins une fois tous les 15 jours.

au moins une fois par mois.

exceptionnellement.

7) Avez-vous ou êtes-vous déjà allé au moins une fois dans la salle commune où se trouve la télé ?

oui

non

7A) (Si oui) vous y êtes allé :

une ou deux fois

quelques fois

vous y allez régulièrement

8) Selon quelle fréquence allez-vous à la résidence ?

- tous les jours
 2 à 3 fois par semaine
 1 fois par semaine
 1 ou 2 fois au mois

Au cours des séjours à la résidence les autres habitants de la résidence :

9) Est-ce qu'il vous est déjà arrivé d'avoir des conversations, autres que celles du type « bonjour bonsoir », avec des gens de la résidence ?

- oui non

10) Est-ce qu'il vous est déjà arrivé de faire aller un service à quelqu'un de la résidence ?

- oui non

11) Est-ce qu'il est déjà arrivé que quelqu'un de la résidence vous demande de lui rendre un service ?

- oui non

12) Avez-vous déjà été chez quelqu'un de la résidence ?

- oui non

12A) (si oui) combien de fois ?

13) Est-ce que quelqu'un de la résidence est déjà venu chez vous ?

- oui non

13A) (si oui) combien de fois ?

14) Est-ce qu'il vous est déjà arrivé de faire des activités à l'intérieur de la résidence avec des gens de l'établissement ?

- oui non

15) Est-ce que vous êtes en contact avec quelqu'un de la résidence ?

- oui non

15A) (Si oui) à quel titre et sous quels liens pensez-vous les avoir ?

Afin d'analyser vos réponses, il nous sera nécessaire d'avoir certaines informations sur votre situation actuelle :

16) Avez-vous une maladie chronique ?

- oui non

16A) Dans quel(s) le(s) mal(les) est(elle) est-il (elle) ?

16B) Selon quelle fréquence y allez-vous ?

17) Sexe : F M

18) Quelle est votre année de naissance :

19) Quelle est votre nationalité :

20) Quelle est votre profession ou occupation actuelle ? (qualification, position hiérarchique)

Si non-employé :

Exercez-vous votre profession :

à votre compte (employez-vous des salariés, combien ?)

comme salarié

- êtes-vous salarié de l'Etat ou d'une collectivité locale ?

oui non

Dans quel établissement, dans quel entreprise travaillez-vous ?

20A) Depuis quelle date votre-vous est employé ?

20B) Pourriez-vous indiquer approximativement dans quelle tranche se situent vos revenus mensuels bruts ?

moins de 5000 fr.

entre 5000 et 10000 fr.

entre 10000 et 15000 fr.

entre 15000 et 20000 fr.

+ de 20000 fr.

Si étudiant :

20C) Quelles études effectuez-vous actuellement (niveau, établissement) ?

20D) Quelle est la profession de vos parents ?

21) Quelles est votre situation matrimoniale actuelle (célibataire, marié, séparé, divorcé, veuf) ?

21 A) Vivez-vous en couple ?

oui non

22) Avez-vous des enfants ?

oui non

23) Quel est le dernier diplôme que vous ayez obtenu ?

2. Questionnaire résidence C

N° :

Je vous rappelle que vos réponses demeureront strictement confidentielles et que le présent questionnaire est anonyme pour tous les participants.

1) Quel type de logement occupez-vous au sein de la résidence ? Meublé ou non ?

2) A quel étage votre appartement est-il situé ?

3) Habitez-vous seul dans ce logement ?

oui non

3A) (Si non) Avec qui habitez-vous ?

4) A quelle date avez-vous déménagé ?

5) Envisagez-vous de quitter votre logement ?

oui non

(Si oui) A quelle date ou sous quel délai pensez-vous le quitter ?

7) Louez-vous un garage ou une place de parking ?

oui non

8) Utilisez-vous ou avez-vous déjà utilisé au moins une fois la laverie située dans l'immeuble ?

oui non

9) (Si oui) vous l'utilisez :

au moins une fois tous les 15 jours.

au moins une fois par mois.

exceptionnellement.

10) Êtes-vous déjà allé au moins une fois dans le salon commun où se trouve la télévision ?

oui non

11) (Si oui) vous y êtes allé :

une ou deux fois

quelquefois

vous y allez régulièrement

12) Êtes-vous déjà allé au moins une fois sur la terrasse soléenne ?

oui non

13) (Si oui) vous y êtes allé :

- une ou deux fois
- quelques fois
- vous y êtes régulièrement

14) Êtes-vous déjà allé au moins une fois dans la salle de gymnasium ?

- oui
- non

15) (Si oui) vous y êtes allé :

- une ou deux fois
- quelques fois
- vous y êtes régulièrement

16) Êtes-vous déjà allé au moins une fois dans l'espace où se trouve le lit et le baby foot ?

- oui
- non

17) (Si oui) vous y êtes allé :

- une ou deux fois
- quelques fois
- vous y êtes régulièrement

18) Avez-vous déjà utilisé au moins une fois les distributeurs de boissons ?

- oui
- non

19) (Si oui) vous les avez utilisés :

- une ou deux fois
- quelques fois
- vous les utilisez régulièrement

20) Avez-vous déjà fait usage au moins une fois de la photocopieuse ?

- oui
- non

21) (Si oui) vous en avez fait usage :

- une ou deux fois
- quelques fois
- vous en faites usage régulièrement

22) Avez-vous déjà fait usage au moins une fois du matériel informatique ?

- oui
- non

23) (Si oui) vous en avez fait usage :

- une ou deux fois
- quelques fois
- vous en faites usage régulièrement

24) Avez-vous déjà utilisé au moins une fois les appareils ménagers (frigorifère / réfrigérateur, aspirateur) ?

oui non

25) Vous les avez utilisés :

- au moins deux fois
- une ou deux fois
- vous les utilisez régulièrement

26) Selon quelle fréquence allez-vous au bureau où se trouve la responsable de la résidence ?

- plusieurs fois par semaine
- 1 fois par semaine
- 1 ou 2 fois par mois
- moins d'une fois par mois

A propos des relations avec les autres habitants de la résidence :

27) Est-ce qu'il vous est déjà arrivé d'avoir des discussions, autres que celles du type « bonjour / bonsoir », avec des gens de la résidence ?

oui non

28) Est-ce qu'il vous est déjà arrivé de demander un service à quelqu'un de la résidence ?

oui non

29) Est-ce qu'il est déjà arrivé que quelqu'un de la résidence vous demande de lui rendre un service ?

oui non

30) Avez-vous déjà rencontré quelqu'un de la résidence ?

oui non

31) (Si oui) comment de fois ?

32) Est-ce que quelqu'un de la résidence est allé à votre chambre ?

oui non

33) (Si oui) nombre de fois ?

34) Est-ce qu'il vous est déjà arrivé de faire des activités à l'extérieur de la résidence avec des gens de l'immeuble ?

oui non

35) Selon vous, quels sont les plus grands problèmes qui touchent la résidence ? (à saisir en libre)

Afin d'analyser vos réponses j'ai besoin de connaître certaines informations sur votre situation actuelle :

35) Avez-vous un autre lieu d'habitation ?

oui non

36) Dans quelle ville et département est-il situé ?

38) Selon quelle fréquence y allez-vous ?

39) Partagez-vous ce logement avec d'autres personnes ?

oui non

Si oui, avec qui ?

Etes-vous mariés ou concubins ?

40) Sexe : F M

41) Quelle est votre année de naissance ?

42) Quelle est votre nationalité ?

Si étudiant :

43) Quelle est votre profession ou occupation actuelle ? Quelles études effectuez-vous actuellement (niveau, établissement) ? A quelle date avez-vous commencé ces études ?

44) Exerciez-vous une activité professionnelle en même temps que vos études ?

oui non

Si oui, laquelle ?

45) Quel est le dernier diplôme que vous ayez obtenu ?

Si non-étudiant :

46) Quelle est votre profession ou occupation actuelle ?

- Exerciez-vous votre profession :

à votre compte (employez-vous des salariés, combien ?)

comme salarié

- êtes-vous salarié de l'Etat ou d'une collectivité locale ?

oui non

- Dans quel établissement, dans quel entreprise travaillez-vous ?

- Depuis quelle date exercez-vous cet emploi ?

47) Quel est le dernier diplôme que vous ayez obtenu ?

45) Pouvez-vous indiquer approximativement dans quelle tranche se situent vos revenus mensuels bruts ?

- moins de 5000 fr.
- entre 5000 et 10000 fr.
- entre 10000 et 15000 fr.
- entre 15000 et 20000 fr.
- + de 20000 fr.

46) (si enquêté vit en couple) Pouvez-vous indiquer approximativement dans quelle tranche se situent les revenus mensuels bruts de votre conjoint, de la personne avec qui vous vivez ?

- moins de 5000 fr.
- entre 5000 et 10000 fr.
- entre 10000 et 15000 fr.
- entre 15000 et 20000 fr.
- + de 20000 fr.

Etudiants et non-étudiants.

47) Avez-vous des enfants ?

- oui non

48) Quelle est la profession de vos parents ? (quelle était leur dernière profession ?)

3. Questionnaire résidence D

N° :

Je vous rappelle que vos réponses demeureront strictement confidentielles et que le
seulement à l'usage de des fins de vos recherches.

1) Quel type de logement occupez-vous ?

- un studio
 un duplex

2) A quel étage votre appartement est-il situé ?

3) Habitez-vous seul dans ce logement ?

- oui non

3A) (Si non) Avec qui vivez-vous ?

4) A quelle date avez-vous emménagé ?

5) Êtes-vous propriétaire ou locataire de votre logement ?

- locataire propriétaire

6) Envisagez-vous de quitter votre logement ?

- oui non

7) (Si oui) A quelle date ou sous quels délais pensez-vous le quitter ?

8) Louez-vous un garage ou une place de parking ?

- oui non

9) Utilisez-vous ou avez-vous déjà utilisé au moins une fois la laverie située dans l'immeuble ?

- oui non

9A) (Si oui) vous l'utilisez :

- au moins une fois tous les 15 jours
 au moins une fois par mois
 exceptionnellement

10) Avez-vous ou êtes-vous déjà allé au moins une fois dans la salle commune d'été toute le bâtiment ?

- oui non

10A) (si oui) vous y êtes allé :

- une ou deux fois
 plusieurs fois
 vous y allez régulièrement

10B) (Si « quelques fois » ou « régulièrement ») Lorsque vous y allez s'est plutôt :

- pour aller à la messe
 pour aller à la messe et à la messe
 autre raison (répondre)

11) Selon quelle fréquence allez-vous à la messe ?

- plusieurs fois par semaine
 1 fois par semaine
 une fois par mois
 moins d'une fois par mois

Autres des relations avec les autres habitants de la résidence.

12) Est-ce qu'il vous est déjà arrivé de discuter avec quelqu'un qui a un type de religion différent du vôtre des gens de votre pays ?

- oui non

13) Est-ce qu'il vous est déjà arrivé de commencer un service à quelqu'un de la résidence ?

- oui non

14) Est-ce qu'il est déjà arrivé que quelqu'un de la résidence vous commencent à discuter avec vous ?

- oui non

15) Avez-vous déjà été blessé par quelqu'un des deux ?

- oui non

15A) (Si oui) combien de fois ?

16) Est-ce que quelque chose vous a blessé dans votre vie ?

- oui non

16A) (Si oui) combien de fois ?

17) Est-ce qu'il vous est déjà arrivé de faire des activités à l'extérieur de la résidence avec des gens de l'immeuble ?

- oui non

18) Selon vous, quel est le type de personnes qui habitent la résidence ? (discours libre)

Afin d'analyser vos questions, j'ai besoin de connaître certaines informations sur votre situation actuelle.

19) Avez-vous un travail à l'extérieur ?

- oui non

20) Dans quelle ville et département est-il situé ?

21) Seriez-vous qualifié(e) pour y aller-vous ?

22) Êtes-vous en logement avec d'autres personnes ?

oui non

Si oui, avec qui ?

Êtes-vous mariés ou concubins ?

23) Sexe : F M

24) Quelle est votre année de naissance ?

25) Quelle est votre nationalité ?

26) Quelle est votre profession en occupation actuelle ?

Si étudiant

Quelles études effectuez-vous exactement (niveau, établissement) ? A quelle date avez-vous commencé ces études ?

27) Exercer-vous une activité professionnelle en même temps que vos études ?

oui non

Si oui, laquelle ?

28) Quel est le dernier diplôme que vous ayez obtenu ?

29) Par rapport à vos ressources, de quel montant disposez-vous net/mois ?

30) Avez-vous des enfants ?

oui non

31) Quelle est la profession de vos parents ? (quelle être sur certains professions ?)

père

mère

Si non-étudiant

32) Quelle est votre profession ou occupation actuelle ? (par théorique, mention l'adresse complète)

Exercez-vous votre profession :

à votre compte (employez-vous des salariés, condition ?)

non-à-compte

Êtes-vous salarié de l'Etat ou d'une collectivité locale ? oui non

Dans quel établissement, dans quel entreprise travaillez-vous ?

Depuis quelle date exercez-vous votre emploi ?

33) Quel est le dernier diplôme que vous ayez obtenu ?

28) Pouvez-vous indiquer approximativement dans quelle tranche se situent vos revenus mensuels bruts ?

- moins de 5000 fr.
- entre 5000 et 10000 fr.
- entre 10000 et 15000 fr.
- entre 15000 et 20000 fr.
- + de 20000 fr.

29) (si enquêté vit en couple) Pouvez-vous indiquer approximativement dans quelle tranche se situent les revenus mensuels bruts de votre conjoint, de la personne avec qui vous vivez ?

- moins de 5000 fr.
- entre 5000 et 10000 fr.
- entre 10000 et 15000 fr.
- entre 15000 et 20000 fr.
- + de 20000 fr.

30) Avez-vous des enfants ?

- oui non

31) Quelle est la profession de vos parents ? (quelle était leur dernière profession ?)

père :

mère :